ÉCOUTEZ ET REGARDEZ
CBV | RADIO CANADA | CBVT

QUEBEC — 61e ANNEE — Numéro 18,376

LAROCK J.W.
SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
R029 L I FEV 68

l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

METEOROLOGIE

Généralement ensoleillé aujourd'hui et samedi. Bancs de brouillard tôt le matin. Il continuera de faire chaud. Vents légers. Maximum et minimum à Québec : 80 et 55.

Vendredi, 20 septembre 1968



• Elle revenait de loin mais ne se fit pas attendre car, vingt minutes avant l'heure prévue, Mlle Ginette Vachon retrouvait sa compagne de voyage Nicole Hamilton; son "agent de liaison" Jacques Revelin; ses parents, ses amis et plusieurs lecteurs de L'Action venus l'accueillir à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette. C'est ainsi, à la porte de l'aérogare québécois, que prenait fin hier après-midi l'odyssée de ces deux vaillantes jeunes filles qui franchirent le désert et s'en allèrent contempler deux océans à la pointe du Cap de Bonne-Espérance pour remonter ensuite en Rhodésie, jusqu'aux chutes Victoria, sans pouvoir aller plus loin. Plusieurs journalistes représentant surtout des postes de télévision et de radio purent s'entretenir avec les deux exploratrices, visiblement heureuses de se replonger dans une ambiance familière. Pour Mlle Vachon, ce n'était pas tout à fait le terminus, puisqu'elle réside à Ste-Marie de Beauce où la réception fut également chaleureuse en soirée. Autres photos et conclusions du voyage en page 7. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Le français comme langue d'usage au Québec

Les propos de Tremblay n'alarment pas Ottawa

par Gérard ALARIE

OTTAWA (P. C.) — Le gouvernement canadien demeure dans l'attente quant aux intentions du gouvernement québécois touchant le français comme langue d'usage au Québec et les milieux officiels déclarent que les propos à ce sujet tenus la veille par M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles du Québec, ne les alarment pas.

Dans une interview portant sur les déclarations de M. Tremblay à Montréal à l'inauguration d'un service de langue française, le premier ministre, M. Pierre Elliott-Trudeau, a relevé avec plaisir dans les propos de M. Tremblay ceux selon lesquels le Québec n'entend pas contrecarrer la constitution du pays touchant les droits des Québécois anglophones.

M. Trudeau a établi la distinction entre "droits" et "privilèges", disant qu'au Québec depuis 100 ans, les anglophones avaient joui, en plus des droits garantis par la constitution, d'une "foule de privilèges".

M. Tremblay, parlant des anglophones du Québec, avait parlé de leurs "droits acquis", reprenant cette expression à plusieurs reprises, et à Ottawa on note que "droits acquis" comprend autant des droits acquis par l'usage que des droits garantis par des lois.

Répondant aux journalistes, M. Trudeau a déclaré que le gouvernement fédéral propose qu'il soit accordé aux minorités francophones de tout le Canada les droits et les "privilèges" que "depuis 100 ans le gouvernement québécois et les Québécois ont bien voulu donner à leur minorité anglophone".

"Nous voulons que désormais, a-t-il dit, tous ces droits des anglophones et des francophones à travers le Canada soient inscrits dans la constitution, comme les droits de parler sa langue officielle maternelle, de recevoir un enseignement dans sa langue maternelle et de communiquer dans cette langue avec les autorités civiles."

Plus tôt aux Communes, M. Trudeau avait exprimé le voeu que les autres provinces accordent aux Canadiens français les mêmes droits que les Canadiens anglais possèdent au Québec au lieu de voir Québec supprimer ces droits aux anglophones.

M. Trudeau répondait alors à une question de M. Robert Thompson (PC-Red Deer), qui soulignait le désir du Québec de faire du français la langue officielle dans cette province.

M. Thompson a également demandé au chef du gouvernement si, en préparant sa loi sur les langues officielles, il avait consulté le Québec.

M. Trudeau a répondu que cette loi n'aura qu'un effet indirect sur le Québec, puisqu'elle ne touchera que les aspects constitutionnels de la question. Cette loi doit établir des régions où le français et l'anglais auront un statut égal dans le travail du gouvernement fédéral et des cours de justice.

M. Trudeau a ajouté que, par courtoisie pour les autorités provinciales, le gouvernement fédéral fera parvenir une copie du projet de loi, après son adoption en première lecture par les Communes.

Le premier ministre a émis le voeu qu'une entente pourra éventuellement se faire avec les provinces afin d'établir les droits linguistiques en tant que garantie constitutionnelle.

Il est essentiel qu'on oblige tous les employeurs à utiliser eux-mêmes le français comme langue de travail

HULL (PC) — Face au "processus de l'abatardissement" qui mine la culture et la langue françaises au Québec, il est essentiel, entre autres choses, qu'on oblige tous les employeurs, non seulement à reconnaître et à respecter la langue de leurs employés, mais aussi à l'utiliser eux-mêmes comme langue de travail.

C'est là l'une des mesures qu'a prônées hier le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, lors de l'inauguration du service de la langue française de l'Outaouais, à Hull.

Selon le ministre, cette mesure s'impose parce que l'on constate au Québec un phénomène d'aliénation collective dont bien peu de sociologues se sont préoccupés jusqu'à présent : celui des milliers de travailleurs québécois de langue française obligés de traiter avec des patrons unilingues anglophones et d'user, à l'usine, au magasin, dans les hôtels, d'une langue qui n'est pas la leur, a dit le ministre.

"Il en résulte une dépersonnalisation, une assimilation, un reniement de leur identité culturelle qui aboutit, a-t-il soutenu, à la lassitude et à l'acceptation de conditions de vie et de travail qui accélèrent le processus de l'abâtardissement national".

Pour résister à ce phénomène, il faut encore, a dit le ministre, outre obliger les employeurs à traiter en français avec leurs employés, qu'on redonne aux "nôtres" cette fierté de la langue, qu'on ancre dans l'esprit de tous les citoyens que la langue française est habile à traduire toutes les réalités de la vie économique, industrielle, commerciale et technique.

M. Tremblay, parlant du nouveau service de la langue française de l'Outaouais — le cinquième dans la province —, a dit que c'était là une nécessité "dont on estime l'urgence chez nous".

Il a souligné que ces services de la langue française entendaient faire appel à toutes les bonnes volontés et à toutes les compétences des régions qu'ils desservent. "Ils entendent également s'unir dans des plans communs d'action qu'ils veulent bien faire coïncider avec le programme général élaboré au sein du gouvernement par les organismes compétents".

NON UN DEFI

Puis, il a dit que ces services et celui qu'il inaugurait principalement, ne devaient pas être considérés comme un défi "comme certains seraient portés à le crier sur les toits", car le Québec, était le seul gardien de sa culture et de son éducation, se doit d'encourager toute initiative servant à protéger ses droits.

La région de l'Outaouais s'inscrit, a dit le ministre, comme toute autre région, dans les cadres de la politique québécoise et elle doit aussi participer activement à l'évolution de la nation en maintenant et en encourageant son développement culturel au sein de sa communauté.

"Ses aspirations ne sauraient être confondues avec celles de la majorité du Canada. Il nous faut sans cesse prendre conscience de cette différence essentielle qui, a-t-il dit, est la marque de notre identité".

UNE NATION

Poursuivant, M. Tremblay a déclaré qu'il fallait qu'Ottawa reconnaisse "que nous sommes différents, que nous sommes une nation et qu'à ce titre nous avons des droits à ne pas être traités comme les autres membres de la Fédération du Canada".

Puis, traitant du français parlé au Québec, M. Tremblay a déploré que l'on ait tenté et tente encore, selon lui, de ridiculiser "nos façons de parler en poussant l'injure à faire croire que notre français n'est pas du français".

"On a parlé de "joual", a-t-il dit, mais on se garde bien de parler du "slang", cette façon argothique de parler anglais. Nous avons nos particularismes comme les Marseillais, les Gabonnais, les Antillais, ou le Parisiens ont les leurs.

"Ce particularismes, loin de diviser le monde francophone, servent aujourd'hui de base à son unité".

La veille, lors de l'inauguration du service de la langue française de Montréal, M. Tremblay avait parlé de l'urgence de légiférer pour faire en sorte que le français devienne le plus tôt possible la langue d'usage au Québec. Le ministre avait par ailleurs rejeté le bilinguisme collectif dans la province.

Cargos porte-containers

Le port de Québec a été choisi par le CP à cause des conditions de la glace sur le Saint-Laurent

MONTREAL (P.C.) — Les conditions de la glace sur le Saint-Laurent durant l'hiver constituent l'une des raisons pour lesquelles le Pacifique Canadien a choisi Québec plutôt que Montréal comme terminus de son service des cargos porte-containers pour l'Amérique du Nord, a déclaré hier le président de la compagnie, M. Ian D. Sinclair.

Il a dit que les conditions des glaces dans le Saint-Laurent étaient moins rigoureuses dans la région de Québec et que tout retard dans l'expédition rendrait difficile pour la compagnie le maintien d'une cédule-horaire appropriée.

Le Canadien Pacifique a annoncé mardi qu'il commencera en avril prochain à utiliser des navires-containers sur l'Atlantique-Nord comme première phase d'un projet, qui fera que d'ici la fin de 1970 tout le transport des marchandises s'effectuera par containers.

CP Ships louera deux navires porte-containers pour le début de ses opérations l'an prochain et fera construire trois navires selon les spécifications que la compagnie sera conçues et qui seront mis en service vers la fin de l'année 1970.

M. W. J. Stenason, président de la flotte du Canadien Pacifique, a déclaré que les conditions de glace dans le Saint-Laurent était l'un des facteurs déterminants dans la décision de la compagnie d'utiliser le port de Québec comme port terminal de ses cargos porte-containers.

Mais, a-t-il ajouté, le choix est également fondé sur deux autres considérations.

"Premièrement, sur des facteurs d'ordre économique et concurrentiel concernant les circuits commerciaux particuliers desservis par les lignes maritimes du Canadien Pacifique, et deuxièmement sur le fait que la ville de Québec possède le port qui convient le mieux au système océanique, ferroviaire et routier intégrés conçu par le Canadien Pacifique pour le transport des containers".

M. Guy Beaudet, le gérant du port de Montréal, a exprimé son désappointement concernant le choix par le Pacifique Canadien du port de Québec de préférence à celui de Montréal.

Il a dit que le "Canadien Pacifique a des compétiteurs dans le domaine du transport par containers dans l'Est du Canada et l'Atlantique-Nord".

"Ces compétiteurs ont choisi Montréal comme base de leurs opérations au Canada", a-t-il dit.

Montréal deviendra le premier port au Canada à être équipé pour la manutention des cargaisons transportées par navires porte-containers, quand ce service commencera d'être effectué à la fin de cette année.

Motions de blâme rejetées

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement libéral s'est tiré indemne de deux motions de blâme hier, l'une proposée par les Créditistes et l'autre, par les conservateurs.

La proposition créditiste exigeait que le gouvernement combattre la pauvreté en versant un dividende mensuel fondé sur la productivité nationale. Elle a été défaite par 215 voix contre 13.

Seuls les députés créditistes se sont prononcés en sa faveur.

La Chambre a rejeté la motion conservatrice par 137 voix contre 78. Cette motion reprochait au gouvernement d'avoir refusé de reconnaître l'urgence des problèmes économiques et sociaux du Canada.

Les conservateurs soutenaient également que le gouvernement n'avait pas établi une liste des priorités dans son programme vers la "Société juste".

Dans ce cas, les Créditistes se sont abstenus de voter.

Les positions des partis aux Communes sont les suivantes : 155 libéraux; 72 conservateurs; 21 néo-démocrates; 14 créditistes; un indépendant et un siège vacant pour un total de 264.

La motion de blâme a été présentée lundi par le chef de l'opposition M. Robert Stanfield.

En apportant l'amendement créditiste, le député de Frontenac, M. Bernard Dumont, a critiqué M. Trudeau parce qu'il avait essayé un kilt alors que les enfants du Biafra mouraient de faim. Un kilt aux couleurs du clan Elliott a été présenté au premier ministre au cours du caucus libéral de mercredi.

M. Dumont a également déclaré que M. Trudeau faisait des nominations politiques à un rythme tel que le patronage libéral pouvait être comparé à celui pratiqué par l'Union nationale au Québec sous le régime Duplessis.

Le plus jeune député de l'histoire canadienne, le néo-démocrate Lorne Nystrom de Yorkton-Melville a déclaré dans son tout premier discours que la jeunesse faisait le "procès de la démocratie".

La jeunesse se sent étrangère au système politique a dit M. Nystrom, qui est âgé de 22 ans, parce qu'il lui semble insignifiant et qu'il "ne produit aucun résultat plus souvent qu'autrement".

Cette aliénation peut être reconnue à travers l'indifférence manifestée par plusieurs jeunes gens à l'endroit du processus politique.

Sommaire

Annonces classées	8
Décès et funérailles ..	9
Editorial	4
Féminine	14
Finance	12-13
Horoscope	18
Mot-caché	19
Mots croisés	8
Nouvelles canadiennes	6
Nouvelles provinciales	11
Nouvelles internationales	10
Spectacles, T.V.	6-19
Sport	20-21-22

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

La faible immigration francophone au Québec

Bertrand accuse Ottawa d'en être grandement responsable

Par DONAT VALOIS

QUEBEC (P.C.) — Le premier ministre suppléant, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré hier qu'Ottawa était grandement responsable de la faible immigration francophone au Québec et, par voie de conséquences, de la situation critique de la langue française dans cette province.

Si le Québec a ses torts, il reste qu'Ottawa doit lui aussi faire son "mea culpa", a-t-il dit, ajoutant qu' "Ottawa a toujours présenté le Canada à l'étranger comme étant un pays anglais. Je le tiens en preuve... La politique d'Ottawa jusqu'à il y a quelques années a toujours été orientée vers l'immigration anglaise".

M. Bertrand a fait ces commentaires après avoir reçu une délégation de travailleurs de l'Amérique latine, et alors qu'il était interrogé par quelques journalistes en rapport avec les dernières déclarations de son collègue des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay.

M. Tremblay, parlant mercredi à l'inauguration du service de la langue à Montréal, a notamment signalé l'urgence pour le Québec de légiférer pour faire en sorte que le français devienne la langue d'usage dans la province.

Comme on faisait part à M. Bertrand que les propos de M. Tremblay avaient suscité certaines inquiétudes, notamment dans les milieux anglophones québécois, le premier ministre suppléant, notant qu'il n'avait pas pris connaissance du contenu du discours du ministre des Affaires culturelles, a dit que le Québec "envisage l'avenir en respectant les droits constitutionnels des autres (minorité anglophone)".

Il a dit que, pour faire en sorte que le français s'épanouisse davantage, le Québec devait "prendre des moyens plus positifs, entre autres, dans le domaine de l'immigration".

Sans entrer dans les détails sur ces "moyens plus positifs", M. Bertrand a toutefois signalé que déjà le secrétaire de la province, Me Yves Gabias, de qui relève la direction de l'immigration, avait apporté certaines mesures favorisant l'immigration de francophones et leur intégration au milieu québécois français.

COMMISSIONS SCOLAIRES

Il a par ailleurs rappelé que l'on attendait d'ici la fin du mois le rapport du comité spécial de restructuration des commissions scolaires de l'île de Montréal qui, avec les rapports Parent sur l'enseignement et Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme, servira à l'élaboration d'une politique globale de la langue au Québec.

M. Bertrand a dit que l'on comptait sur la collaboration de tous les Québécois pour atteindre les objectifs que s'est fixé le gouvernement, dont celui de faire du français la langue d'usage au Québec.

Comme on lui signalait que M. Tremblay avait rejeté hier le bilinguisme collectif, M. Bertrand a dit que le problème ne se posait pas pour les Québécois vivant hors des grands centres.

Les propos du ministre font conclure qu'exclure le bilinguisme collectif ne signifie pas que le bilinguisme n'est plus officiel aux niveaux administratifs, gouvernementaux, judiciaires, etc.

La veille, M. Tremblay avait déclaré :

"En faisant du français la langue d'usage de l'Etat québécois, le gouvernement du Québec pratiquera la même politique en matière linguistique que le gouvernement de l'Ontario qui a dessein de respecter les droits de sa minorité linguistique. La langue d'usage dans l'Ontario sera l'anglais comme le français le sera au Québec".

INTERDEPENDANCE

Lors de sa rencontre avec la délégation de travailleurs, membres de la Confédération latino-américaine des Syndicats chrétiens, M. Bertrand a signalé que "nous visons à une époque d'interdépendance" et s'est dit heureux que le syndicalisme québécois, par le truchement de la Confédération des Syndicats nationaux surtout, entretiennent des relations avec l'Amérique du Sud.

Pour sa part, le président de la CSN, M. Marcel Pépin, qui accompagnait la délégation, a parlé des communications et relations qu'entretiennent les travailleurs de différents pays depuis quelques années.

Aujourd'hui dans *l'Action*

- La Chambre de commerce de la province de Québec a ouvert son 33e congrès annuel à Beauport. Le thème des assises: La forêt et les mines dans notre économie. — Textes en page 2
- Un projet est mis de l'avant par le gouvernement provincial pour créer un bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain. — Page 2
- Plusieurs personnalités sud-américaines prendront part au congrès mondial sur l'Amérique latine qui se tiendra à Québec en octobre. — Page 3
- Le gouvernement fédéral et les partis de l'opposition ont conclu un accord sur le mode d'une réforme de la procédure parlementaire. — Page 6
- Une épreuve de force est à craindre entre Paris et Ottawa, selon le quotidien "Le Monde". — Page 10
- L'industrie du bleuet rapportera environ $2 millions à quelque 4,000 familles. — Page 11
- Cinq Canadiens aux courses de l'Antiquité. — Page 20
- Trente et unième victoire de l'artilleur Danny McLain, malgré un circuit de Mantle. — Page 21
- Deux blessés au Colisée: Lacroix et Cates. — Page 22

Un bureau d'assainissement des eaux pour le Québec métropolitain

par Jean-Pierre GAGNON

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a dévoilé hier aux maires de la région de Québec les grandes lignes d'un projet de loi visant à créer un Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain. Le ministre entend faire adopter ce projet de loi au cours de la prochaine session.

S'adressant à une assemblée assez calme, le ministre a laissé entendre que la création du Bureau d'assainissement n'avait rien à voir avec la régionalisation ou la création d'un gouvernement supramunicipal pour la région de Québec, mais que le présent projet ne viendrait pas en contradiction avec un tel organisme.

"Vous êtes libres de penser ce que vous voulez", a lancé le ministre en réponse à un interlocuteur lui demandant si le projet n'était pas une première étape vers la régionalisation.

M. Lussier a souligné que son ministère entendait procéder étape par étape. "Nous voulons régler le problème de l'assainissement des eaux, et après, nous envisagerons les autres problèmes", a-t-il précisé.

LES GRANDES LIGNES DU PROJET

Le projet de loi prévoit la formation d'un organisme corporatif qui aurait juridiction sur le Québec métropolitain et dont la fonction serait l'assainissement des eaux au moyen de l'acquisition et de la construction de collecteurs d'égouts et d'usines d'épuration.

Il serait administré par un conseil formé de quatre membres dont un serait nommé par le lieutenant gouverneur en conseil, c'est à dire par le gouvernement, et les trois autres, par les municipalités. Les municipalités seraient divisées en trois zones et un membre serait choisi par zone de municipalités.

Ces trois zones seraient :

Zone 1 : La ville de Québec,

Zone 2 : Les cités de Giffard et Charlesbourg, les villes de Courville, Villeneuve, Beauport et Montmorency, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Duberger et Vanier. Le village de St-Emile, la paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport; les municipalités de Ste-Thérèse de Lisieux, Charlesbourg-Est, Charlesbourg-Ouest, et le Lac Saint-Charles.

Zone 3 : Les villes de Bélair, Ancienne-Lorette, Neufchâtel, Loretteville, Val Saint-Michel, Sainte-Foy et la paroisse de l'Ancienne-Lorette.

Ce sont ces conseils municipaux qui procèderont à la nomination des membres devant représenter les municipalités du territoire. Pour les fins de cette nomination, la plupart des municipalités seraient réunies à d'autres pour former un collège électoral.

A ce sujet, il a été proposé, hier, que le nombre de votes soit fixé au porata de la population.

FONCTION

L'organisme aurait le pouvoir d'acquérir, lorsqu'il l'estimerait nécessaire à la poursuite de ses objectifs, les égouts collecteurs et les usines d'épuration qui se trouvent dans les municipalités du territoire. A défaut d'entente, la question serait référée à la Commission municipale du Québec dont la décision serait finale et sans appel.

Il serait aussi possible pour l'organisme d'acquérir de gré à gré ou par expropriation, les immeubles dont il pourrait avoir besoin.

L'organisme pourrait, avec l'approbation de la Commission municipale et du ministre des Affaires municipales, contracter tout emprunt nécessaire à la poursuite de ses objets. Le principal et l'intérêt des emprunts contractés par l'organisme seraient garantis par les municipalités comprises dans le territoire.

Le conseil de l'organisme aurait pour tâche de faire parvenir trimestriellement un rapport de ses activités et une copie des procès-verbaux de ses séances aux municipalités du territoire, de même qu'un ministre des Affaires municipales et chaque année, le conseil devrait transmettre aux municipalités et au ministre un rapport annuel avec un rapport financier dressé par un vérificateur.

REPARTITION DES COUTS

Toutes les subventions octroyées à l'organisme devront être considérées comme des revenus et il ne pourra cotiser les municipalités que pour l'excédent des dépenses sur les revenus.

Les dépenses de l'organisme seront à la charge des municipalités comprises dans le territoire dans la mesure où celles-ci utiliseraient les ouvrages dont l'organisme serait propriétaire. Le conseil de l'organisme répartira ces dépenses sur les municipalités et tenant compte soit de l'évaluation, ce qui exigera une normalisation dans les rôles, ou soit de la population, soit des unités de logement, soit du pourcentage d'utilisation des ouvrages, soit, finalement, d'après une combinaison de ces différents modes.

L'organisme déterminera chaque année, au mois d'octobre, la quote-part payable des municipalités, les avertira, et elles auront le pouvoir d'interieter appel du quandrum de leur quote-part à la Commission municipale.

Pour payer sa quote-part, chaque municipalité pourra se prévaloir des différentes sources de taxation foncière permises déjà par la loi des cités et villes, ou imposer un tarif de compensation ou se servir des deux formules à la fois.

REACTIONS

Les réactions des maires au projet du ministre Lussier ont été des plus positives et tous les maires, à l'exception du représentant de la cité de Giffard se sont montrés favorables à l'établissement du projet.

De son côté, le maire Lamontagne s'est dit en faveur du projet en autant que la ville de Québec soit assurée d'être représentée au conseil d'administration.

Seul, le maire Alexis Bérubé, de Giffard, s'est objecté à la création d'un tel organisme, soulignant que la Régie des Eaux pourrait être dotée des pouvoirs nécessaires, ce qui éviterait de doubler les organismes.

Horlogers — Bijoutiers

REPARATIONS

MONTRES CHRONOMETRES HORLOGES BIJOUX

BIJOUTIER HORLOGER Omer Rousseau

802 est, rue St-Joseph, Qué.
Tél. : 524-1372

STATIONNEMENT GRATUIT

13-16-18-20-23-25-27-30-9
2-4-7-9-11-10 107 C.L.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

abonnements - service :
ROBERT BRETON
54, Boul. de l'Entente
LAUZON - LEVIS
Tél.: 837-1922

Autos à vendre

RINFRET
AUTOS INC.
Dépositaire
VOLKSWAGEN
36 RUE ST-LOUIS
LEVIS
TEL. : 833-2133

7654 28-8 (l. mer. v. au 25-10) A.V. C.L.

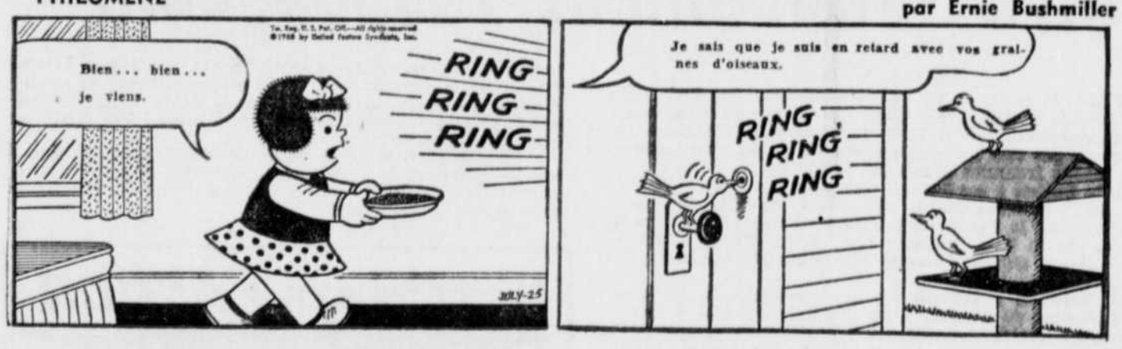
LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



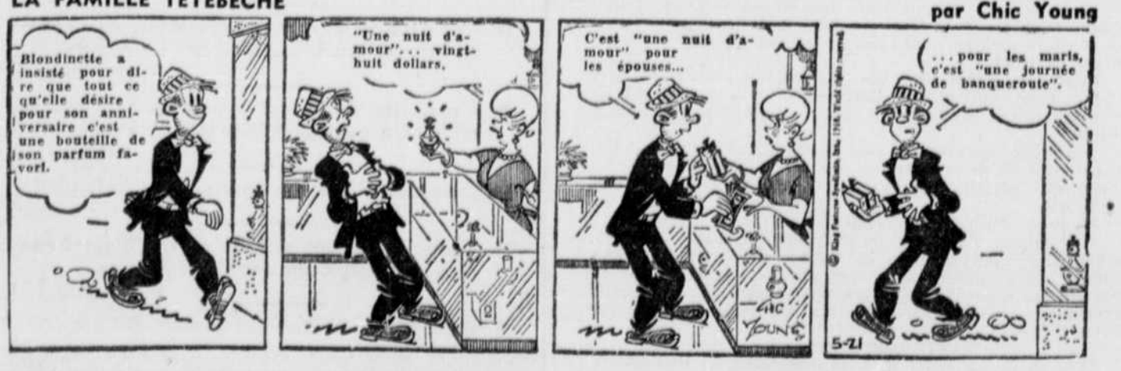
PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



Les beaux côtés de la vie



Le bien devrait faire du bruit

"Nous avons la liberté d'être malade ou bien portant..." ai-je entendu dire récemment avec étonnement. Sur un bon nombre de personnes attendant leur tour dans une salle d'attente d'un bureau médical, pas une n'était malade, au dire même du médecin.

Toutes éprouvaient un malaise quelconque dû à une attitude mentale négative ou à une émotion malsaine habituelle devant la vie. Est-ce possible, M. Gaillard ?... et dites-moi ce que vous en pensez.

Lecteur étonné, Qué.

Cher lecteur étonné, je vous répondrai par un passage de O.S. Marden, tiré de son livre "les miracles de la pensée". "Un docteur spécialiste pour les maladies des nerfs, déclare avoir trouvé un nouveau remède contre les idées noires. Il conseille à ses patients d'essayer de sourire en toutes circonstances, de se forcer à rire, qu'ils s'y sentent ou non disposés.

'Souriez, leur dit-il. Continuez à sourire; ne vous arrêtez pas de sourire; essayez de relever les coins de votre bouche. Vous verrez comme cela vous affranchira de votre humeur noire".

Il est sûr qu'une attitude mentale négative ou l'habitude des émotions malsaines provoquent des malaises qu'on prend facilement pour des maladies. Si maladie il y a, c'en est une de l'esprit . . . celle de toujours voir les choses au pire qui vient d'une manière défectueuse de penser...

La guérison viendrait d'un entrainement conscient et volontaire à voir les choses sous leur beau côté, car elles ont toujours un beau côté ! En somme, une attitude mentale positive, une heureuse tournure d'esprit, des émotions saines comme la joie, l'enthousiasme, etc... voilà qui rétablirait l'harmonie dans tout l'organisme, psychique et physique. C'est cela, la bonne santé !

R. GAILLARD

La province devrait faire reconnaître sa juridiction sur les mines sous-marines

Par Jean-Pierre GAGNON

La Chambre de Commerce de de la province de Québec croit que le gouvernement du Québec devrait, par les négociations avec le gouvernement fédéral, faire reconnaître la juridiction des provinces sur les territoires miniers sous-marins.

Soulignant que le développement des richesses naturelles est expressément reconnu par la constitution comme étant de juridiction provinciale, l'organisme croit que les droits miniers sous-marins devraient découler logiquement de la même autorité.

Cependant, pour confirmer ce principe, ajoute la Chambre, il serait nécessaire que les gouvernement provinciaux règlent avec le gouvernement central la question de savoir si les limitations des frontières provinciales s'étend sur les eaux, jusqu'aux délimitations des frontières canadiennes.

Pour sa part, la Chambre de Commerce se dit enclin à penser qu'il est de l'essence de toute fédération que les frontières de cette fédération coïncident avec celles des provinces riveraines qui font parties de cette fédération, compte tenu des différents traités de loi pouvant faire exception d'une façon précise à ce principe général.

Comme on le sait, les recherches océnanographiques sont appelées à connaitre une période de forte intensité au cours des prochaines années à travers le monde entier.

L'industrie la plus importante et la plus prometteuse dans ce domaine est actuellement l'industrie minière particulièrement celle du pétrole et du gaz naturel.

Les puits sous-marins ont fournis en 1960, 8 pour cent du pétrole produit par les pays du monde libre, ce chiffre atteignait 16 pour cent en 1967 et on prévoit que cette production accaparera d'ici 10 ans 40 pour cent de la production totale de cette partie du globe.

A cette fin, les industries pétrolières prévoient investir plus de $25 milliards durant les prochaines dix années pour l'exploitation minière sous-marine.

D'autres industries minières projettent d'affecter des sommes importantes dans le but de rechercher les possibilités d'extraire des profondeurs sous-marines les dépôts de nickel, de cuivre et de cobalt qui s'y trouvent.

La frontière Québec-Labrador

D'autre part, la Chambre de Commerce demande aux gouvernements de délimiter une fois pour toute les frontières du Québec, notamment celles du Labrador.

La Chambre recommande en outre que toutes les possibilités de rattacher au domaine québecois les îles qui sertissent le littoral de la péninsule du Québec des côtés nord et ouest.

Evidemment, quoique l'on puisse regretter aujourd'hui que nos prédécesseurs n'aient pas cru bon de faire reconnaître plus énergiquement la juridiction du Québec sur les territoires situés à l'extrême nord de sa partie habitée, il faut quand même admettre qu'à cette époque, soit en 1927, il était difficile de prévoir les avantages économiques qu'ils pouvaient représenter aujourd'hui.

La Chambre soutient qu'il est devenu plus qu'urgent qu'une décision définitive soit adopté afin d'arrêter une fois pour toutes la démarcation de ce territoire en s'efforçant de protéger le plus possible les intérêts économiques de ces territoires.

Il faut veiller à bien administrer les ports

Dans un mémoire qu'elle présentait récemment à la Commission Dorion, et dont elle entend insérer les textes dans la politique d'action, la Chambre de Commerce de la province de Québec demande aux autorités fédérales et provinciales à veiller à ce que nos installations portuaires soient administrées adéquatement et se développent d'une façon optimale.

La Chambre de Commerce souligne, étant donné l'importance des ports de mer sur l'ensemble de l'économie de la province qu'il est important que le gouvernement du Québec s'intéresse plus attentivement à leur développement, même si cette question ne dépend pas de sa juridiction constitutionnelle.

L'organisme base sa demande sur le fait que, d'après une étude effectuée par l'université de Philadelphie, chaque tonne manipulée dans un port infuse dans l'économie régionale où est situé le port, entre $10 et $16. la tonne.

Etant donné que la province compte sur son territoire quatre ports parmi les plus importants du pays, on peut facilement s'imaginer combien significatif est et peut être l'essor de ces "industries à ciel ouvert" sur l'économie du Québec.

Administration des ports

La Chambre de Commerce est d'avis que tous les ports ayant atteint un niveau de développement comparatif à ceux soumis actuellement au Conseil des ports Nationaux. Cette mesure permettrait d'éviter une concurrence contre laquelle les ports soumis au CPN ne pourraient lutter en gardant ou en cherchant à conserver leur rentabilité.

Par ailleurs, l'organisme croit que la représentation québécoise au sein du Conseil des ports nationaux n'est pas suffisante. En effet, sur les quelques ports soumis au Conseil des Ports Nationaux, quatre sont situés dans les limites du Québec, alors qu'un seul Québécois siège au Conseil.

Selon la Chambre, un nombre supplémentaire de représentants devraient être nommés pour représenter le Québec. De plus, la Chambre croit que ces représentants devraient être nommés par le gouvernement du Québec.

Enfin, l'organisme est d'avis que le gouvernement du Québec devrait s'exprimer auprès du CPN, tout comme les corps intermédiaires le font. La Chambre prrécise que le gouvernement, par l'entremise de son ministère de l'Industrie et du Commerce, ou par le ministère du Travail, devrait être représenté au sein des corps intermédiaires intéressés au développement de nos installations portuaires.

Douze entreprises de plus en seulement trois mois

Depuis la mise en vigueur du nouveau programme de stimulant à l'industrie il y a trois mois, le ministère de l'Industrie et du Commerce a accepté 12 projets d'établissements d'industrie, ce qui représente des investissements de l'ordre de $6 millions.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, au cours d'une causerie qu'il prononçait lors de l'ouverture du congrès de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

Selon le ministre, sur les $6 millions d'investissements, la province a dû verser la somme de $1.5 million aux industriels intéressés, selon le programme d'aide à l'investissement.

Expansion économique

Parlant de la situation économique, le ministre a affirmé que le Québec se trouvait, grâce aux mesures législatives adoptées à la fin de la session, au seuil d'une nouvelle période d'expansion économique.

Selon les prévisions établies par le Bureau fédéral de la Statistique, en janvier dernier, les investissements dans le secteur de la fabrication devaient augmenter de 3 pour cent; six mois plus tard, les chiffres revisés du fédéral prévoient une hausse de 4.8 pour cent.

Notamment, a signalé le ministre, les chiffres du mois de mai, coïncident avec la mise en application du programme d'incitation à l'investissement.

Parlant de l'Office du crédit industriel, le ministre a précisé que depuis sa fondation, elle avait accordé 57 prêts qui représentent un montant global de $6,331,000. Comme on le sait, cet organisme a pour but d'inciter les industries à s'établir au Québec, par l'octroi de prêts aux entreprises.

Le ministre a par ailleurs dévoilé le projet d'implantation de la compagnie Dow-Chémicals qui a manifesté l'intention de bâtir un important complexe industriel dans la région de Montréal afin de pouvoir desservir le marché québecois, celui de l'est de l'Ontario et celui des Maritimes.

Leaders de la vie économique

Soulignant que les membres des Chambres de Commerce étaient les vrais leaders de la vie économique, le ministre a déclaré qu'il leur incombait de manifester le dynamisme, l'esprit d'initiative et le goût du risque qui feront du Québec une force économique d'envergure.

M. Beaudry a fait remarquer que, dans le cadre des efforts du gouvernement en vue de stimuler la croissance économique, la forêt et les mines, vues sous l'angle de la transformation et de la production, tenaient une place importante : "La production annuelle de ces deux secteurs représente 37 pour cent de toute la production manufacturière du Québec".

Les efforts du ministère se portent principalement, a dit le ministre, sur une industrialisation de plus en plus poussée de l'économie et une recherche de nouveaux débouchés pour les produits que nous fabriquons.

Les greffes du coeur : une solution temporaire ?

MONTREAL (P.C.) — Selon le professeur Hans Selye, les transplantations cardiaques ne constituent qu'une mesure temporaire destinée à sauver des vies. Le professeur Selye est le directeur de l'Institut de médecine expérimentale de l'Université de Montréal.

Parlant devant les membres de l'Association dentaire de Montréal, il a précisé que les greffes cardiaques constituaient le plus grand pas franchi par la médecine au cours du siècle, mais qu'elles ne présentaient qu'une solution temporaire parce que les agents qui détruisent le coeur étaient toujours présents dans le corps humain après une telle intervention.

M. Selye a d'autre part révélé que l'Institut de médecine expérimentale se livrait à des expertises sur un nouveau médicament d'origine américaine, l'Ameliloride, qui pourrait, selon lui, s'avérer plus efficace qu'une greffe du coeur pour résoudre les problèmes du coeur.

LA CITE DE LAUZON
ROLE D'EVALUATION

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Cité de Lauzon, préparé par les estimateurs pour l'année 1968, a été déposé au bureau du Conseil le 18 septembre 1968 et qu'il restera ouvert à l'examen pour tout intéressé durant les trente (30) jours qui suivront la date du dépôt, à savoir jusqu'à 4.30 heures p.m. le 18 octobre 1968, et qu'à l'assemblée générale qui aura lieu à 8.00 heures p.m. le 22 octobre 1968, le Conseil prendra en considération les plaintes, s'il y a lieu, et procèdera à l'homologation du rôle avec ou sans amendements.

Donné à Lauzon, ce 18ième jour de septembre 1968.

Maurice LEPAGE, avocat,
Greffier de la Cité.

pour une eau vive

pour une eau saine

Le soussigné donne avis que la Régie des Eaux du Québec a adopté son règlement numéro 1 concernant certaines opérations donnant naissance à la pollution des eaux, et que la réglementation projetée est à la disposition du public au siège social de la Régie.

On peut obtenir copie de la réglementation projetée en se présentant aux bureaux de la Régie, situés au numéro 1995 ouest du boulevard Charest à Ste-Foy, ou en écrivant à l'adresse suivante: Régie des Eaux du Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le présent avis est publié en vertu de l'article 16 de la Loi de la Régie des Eaux et tout intéressé peut formuler ses objections par écrit dans les trente jours suivant la publication.

Le vice-président de la Régie des Eaux du Québec

Québec, le 11 septembre 1968.

LA RÉGIE DES EAUX DU QUÉBEC



Le déjeuner sur l'herbe

● Le soleil est encore chaud, l'herbe est encore verte, les "sanglots longs des violons de l'automne", comme dirait Verlaine, ne bercent pas encore d'une langueur monotone le coeur des fonctionnaires qui ont improvisé un pique-nique sur les Plaines d'Abraham, à l'heure du déjeuner.

La jeunesse et les scientifiques en lice pour les hallucinogènes

par Uriel Poitras

Marihuana, haschisch et LSD sont aujourd'hui les mots clef des paradis artificiels de la jeunesse; jeunesse qui a dépassé le contrôle scientifique des "médicaments" pour s'aventurer outre-frontière. En attendant, pharmacologues, psychiatres, sociologues et éducateurs participent à la course — au ratrapage devrions-nous dire — pour arriver au niveau d'information de cette même jeunesse . .. afin de les mettre en garde.

Il est en effet apparu clairement à l'issue du symposium international sur les hallucinogènes, organisé cette semaine par la Faculté de médecine de l'Université Laval, que le grand problème à ce sujet était l'usage, non contrôlé, de drogues dont les scientifiques n'ont pas encore définitivement calculé les effets, contrairement aux autres médicaments antérieurement sortis sur le marché.

La présidente du comité d'organisation de ce symposium, Mme Simone Radoucot-Thomas nous laissait entendre que psychiatres, pharmacologues et sociologues devaient rattraper la jeunesse "voyageuse", calculer scientifiquement les répercussions générales des psychodysleptiques et faire les mises au point, ou mises en garde nécessaires à ce sujet auprès des gouvernements. Autrement dit, la science se trouve actuellement pressée d'agir en regard d'un événement social important, alors qu'habituellement c'est la science médicamentale qui prévient et canalise semblables événements.

UNE RENCONTRE HISTORIQUE

Si les chercheurs ont besoin de se hâter pour trouver une solution définitive au problème de l'abus des hallucinogènes chez les jeunes, le symposium de Laval aura aidé à hâter considérablement cette marche vers un rattrapage scientifique.

A ce point de vue le symposium s'avère historique puisque c'est la première fois qu'un aussi grand nombre de chercheurs venant de disciplines différentes et de pays différents ont l'occasion de confronter les résultats de leurs recherches sur le problème des hallucinogènes.

Ils ont discuté sur à peu près tous les aspects du problème, soit pharmacologiques, sociaux, légaux et les problèmes causés par l'abus des drogues. Une quarantaine de personnes venant de divers pays et représentant les éducateurs, les pharmacologues, les gouvernements, les psychiatres ont contribué au symposium.

Une série de recommandations ont été rédigées en regard des conclusions obtenues par le symposium; recommandations qui toucheront directement les gouvernements et les directions d'éducation. Le président du symposium, M. Radoucot-Thomas a d'ailleurs laissé entendre que d'autres rencontres de ce genre auraient lieu.

PROBLEME DE CONSULTATION

Il parait d'ailleurs y avoir un problème de consultation entre les chercheurs intéressés par le problème de hallucinogènes. Le Dr J. Cheymol de la Faculté de médecine de Paris nous confiait d'ailleurs qu'il est très rare que toutes les disciplines intéressées se rencontrent; ce qui causait la valeur d'un tel symposium.

Il est très important pour nous de voir si nos résultats se contredisent ou se complètent et, quoique nous ayons réalisé assez de progr,s depuis quinze ans nos connaissances ne sont pas du tout complètes, expliquait-il. Il ajoutait d'ailleurs qu'il faudrait encore cinq à dix ans avant d'être définitivement à la hauteur du problème.

INFORMATION AVANT TOUT

Si l'on peut tirer une conclusion générale du symposium, conclusion qui nous a été livrée à l'issue des séances fermées au public, celle-ci serait l'aperçu d'une nécessité urgente d'informer et d'éduquer adéquatement le public au sujet de l'abus des hallucinogènes.

Tous semblaient être d'accord pour affirmer que le problème résidait avant tout au niveau de l'information du public et des jeunes en particulier.

Nous savons par ailleurs que le ministère de l'Education du Québec projette l'institution et la généralisation de cours sur les dangers divers d'utiliser les drogues à la mode. Ces cours seront inscrits dans le cadre général de formation de la personnalité.

LES ETUDIANTS ONT LA PAROLE

Les étudiants auront d'ailleurs l'occasion de profiter des informations sur les drogues par les spécialistes du symposium au cours du colloque public qui se déroule aujourd'hui à l'Université Laval et qui termine le symposium international.

Différentes associations d'étudiants, dont l'UGEQ y participent. C'est au cours de ce colloque que l'on dévoilera les résultats d'une enquête sur l'usage des drogues par les jeunes au Québec. Un grand total de 15.000 étudiants ont répondu au questionnaire que leur a adressé la Faculté de médecine de l'Université Laval.

Les données de cette enquête qui a en même temps été conduite auprès des psychiatres et des pharmaciens se révéleront une source inestimable de donneés sur le problème des hallucinogènes au Québec.

L'HOMME devant LA LOI



par Guy Baillargeon

Trois mois de prison à un jeune qui n'avait pas de dossier judiciaire

Le juge Louis Fortin de la Cour des sessions a condamné hier Jean-Yves Potvin, un jeune homme qui n'avait jamais eu affaire à la justice, à trois mois de prison.

Dans la nuit du 14 au 15 septembre dernier, Potvin s'était introduit dans l'église St-Jean de l'Ile d'Orléans et, en compagnie de complices, avait volé des amplificateurs et des micros d'une valeur de $600., la propriété de la fabrique de St-Jean.

"C'est un geste qui a causé préjudice à tous les gens qui habitent à St-Jean..." a prétendu le juge Fortin en faisant remarquer que cette offense était passible de 14 ans de détention. Il l'a condamné à deux mois de prison pour ce vol.

En second lieu, on accusait Potvin d'avoir été trouvé en possession d'une automobile d'une valeur de $800. qui avait été volée. Il a écopé d'un mois sur cette charge. "Si vous aviez 26 ans, vous prendriez le chemin du pénitencier..." a-t-il ajouté.

Plus tôt dans l'avant-midi, Me François Tremblay, jeune procureur de la Couronne, avait déclaré qu'il ne voyait pas d'objection à ce que le prévenu ait sa chance. Il soulignait ainsi que Potvin pouvait avoir droit à une sentence suspendue.

Me Claude Bécotte, à la défense, opinait évidemment en ce sens. Il avait plaidé que son client n'avait pas de dossier et qu'il avait commis ces offenses "sur un coup de tête" alors qu'il était en "gang".

Le juge Fortin a rendu la sentence que l'on sait vers les 3 h.

Cinq chefs de grossière indécence lui valent un mois de prison

Gaston Baron, un individu d'une quarantaine d'années, bien connu des enquêteurs de la moralité, a été condamné à un mois de prison hier avant-midi par le juge Robert Perron de la Cour des sessions de la Paix.

Baron faisait face à cinq accusations de grossière indécence et d'exhibitionisme. Il avait déjà purgé de la prison à plusieurs reprises pour des offenses similaires.

Après avoir entendu le témoignage de Baron, Me Anatole Corriveau, procureur en chef de la Couronne, avait suggéré au juge Perron une peine de trois mois de prison ainsi qu'une amende de $50. sous chacun des chefs.

"Il faut voir à la protection de la société et surtout des enfants..." a-t-il dit au juge. Ce dernier n'a pas caché que Baron n'était pas un individu normal mais que des psychiatres avaient prétendu qu'il n'était pas assez malade pour être interné et que la peine maximum pour des actions de grossière indécence était de six mois de prison.

Le petit homme était en prison depuis le 7 juin. Invité à venir témoigner, il n'a pas voulu prêter serment. "J'aime mieux faire un an de prison que de prêter serment..." avait-il dit.

Trente mois de détention pour un jeune de 19 ans

Christian Bédard, un jeune homme de 19 ans qui a passé presque toute son adolescence dans des maisons de corrections nelles, a été condamné à 30 mois de détention hier avant-midi par le juge Yvon Sirois de la Cour des Sessions.

Se basant sur un rapport de Me Pierre Garon, officier de probation, Me François Tremblay, procureur de la Couronne, a laissé entendre au Tribunal qu'il était manifeste que Bédard voulait aller au pénitencier et que cette décision serait beaucoup plus avantageuse pour lui car elle lui permettrait d'apprendre un métier.

Il a rapporté que le malheureux n'avait vécu que du crime depuis sa sortie du Mont St-Antoine, une maison de redressement où il avait passé quatre années de sa vie.

On lui reprochait deux vols d'argent au montant de $110., un vol de bicyclette ainsi qu'un vol de scooter d'une valeur de $250.

Christian avait aussi à répondre d'autres offenses devant le juge Albert Dumontier. Devant ce dernier, on l'accusait de deux cambriolages aux garages Champoux Automobile Inc., sur le boulevard Charest-ouest. Le magistrat l'a condamné à deux années de pénitencier, mais cette peine sera purgée simultanément avec celle du juge Sirois.

"Vous nous avez donné une image très complète de vos valeurs et elles ne concordent pas du tout avec celles que la Société exige", a dit le juge Sirois en ajoutant que le pénitencier était sa seule chance possible de récupération et aussi l'endroit où il pourrait apprendre un métier.

Télégramme à Hellyer

Les locataires du domaine St-Charles n'acceptent pas la hausse des loyers

par Clarence WHITE

L'Union des Locataires du Domaine St-Charles a fait savoir, dans un télégramme envoyé au ministre Paul Hellyer, qu'elle n'acceptait pas la hausse de $12.50 ou de $14.50 par mois. On sait que ces augmentations doivent entrer en vigueur le 1er octobre prochain.

Selon un porte-parole de l'Union, M. Gérard Mecteau, l'augmentation n'est pas acceptable actuellement car les locataires du Domaine St-Charles de Duberger sont encore en pleine négociation avec la Société Centrale d'Hypothèques et de Logements.

Cette société avait fourni 90 p.c. des capitaux nécessaires à la construction du complexe domiciliaire. Elle administre le Domaine depuis quelques mois, l'entreprise qui en avait effectué la construction ayant déclaré faillite.

On se souvient qu'il y a moins d'un mois l'honorable Jean Marchand, ministre des Forêts et du Développement rural avait déclaré que le prix moyen du logement au Domaine St-Charles était inférieur de $14 à celui du logement dans l'ensemble de la région. Le ministre avait souligné le fait que la société avait effectué récemment des réparations dont le coût s'élevait à $140,000. De plus selon M. Marchand la Centrale d'Hypothèque et de Logement accuse un déficit dans l'administration du complexe.

Augmentation répartie

Les hausses qui doivent entrer en vigueur le 1er octobre 1968, sont de l'ordre de $12.50 ou de $14.50 par mois, selon que l'appartement a cinq ou six pièces. Actuellement les locataires doivent payer $77.50 et $87.50 par mois. Le Domaine St-Charles totalise quelque 270 logements.

Les locataires du Domaine se refusent à payer cette augmentation d'un seul bloc. Selon eux la hausse des loyers devrait être répartie sur une période de trois ans.

Ainsi du mois d'octobre 1968 jusqu'au mois de mai 1969 l'Union des Locataires, porte-parole officiel des locataires, affirme que ses membres sont prêts à absorber une hausse de $6.25 ou de $6.50 ce qui porterait le prix des loyers à $83.25 et $93.50. Le reste de l'augmentation devant être échelonné sur les vingt-huit mois qui suivent.

"Ce n'est pas la peinture noire, bleue, rouge ou jaune qui donne à nos locataires le confort approprié aux prix demandés. Exemple : le chauffage irrégulier durant la période hivernale", a ajouté un autre représentant de l'Union des Locataires.

Négociations

Il est encore trop tôt pour dire si les hausses seront de tel ou tel montant car les négociations ne sont pas encore terminées avec la Société Centrale d'Hypothèque et de Logements. Toutefois l'Union considère qu'il a été inopportun de la part de l'hon. Jean Marchand de même que de la part de l'hon. Paul Hellyer de déclarer en temps de négociations que les locataires auraient à supporter des hausses de l'ordre de $12.50 et de $14.50.

C'est dans cet ordre d'idée qu'une requête a été adressée au ministre du Transport M. Hellyer. On sait que la Centrale d'Hypothèque et de Logements est la responsabilité du ministre des Transports. De sources sûres nous avons appris que M. Hellyer sera à Québec le 23 septembre prochain afin de rencontrer les locataires du Domaine St-Charles et d'étudier leur problème.



● Le président de la CSN, M. Marcel Pépin, a promis que sa centrale syndicale appuierait par tous les moyens, y compris financiers, la lutte menée en Amérique latine par les syndicats chrétiens. Quant à M. Bertrand, il s'est réjoui de la force que représente le syndicalisme dans la société québécoise et il a émis le voeu que les liens internationaux dans le monde syndical s'étendent aussi loin que ceux que recherche le gouvernement provincial dans d'autres domaines. On voit ici Me Bertrand s'adressant à la délégation latino-américaine en compagnie de M. Pépin.

L'opération CEGEP sera disséquée à un colloque

Jeudi, le 3 octobre prochain à 20.30 heures, aura lieu l'ouverture du quatrième colloque de la Faculté des Sciences de l'Education au cours duquel éducateurs et parents s'efforceront d'établir, en ses multiples facettes, le bilan de la première année d'existence officielle des CEGEP à l'échelle provinciale et d'en tirer des conclusions orientées vers une deuxième année d'opération.

Ce même soir, à l'occasion de son 25e anniversaire, la Faculté recevra ses anciens et M. Arthur Tremblay prononcera une conférence sur l'historique et le rôle de la Faculté tout en présentant des perspectives d'avenir.

Tout au long des deux jours suivants, les participants au colloque pourront assister à cinq tables rondes mobilisant plus de trente personnalités du monde de l'éducation, ainsi qu'à trois conférences prononcées au cours de la journée du samedi.

Dès 10.30 heures, vendredi matin, la discussion sera amorcée par une rencontre avec plusieurs membres de la commission Parent qui décriront le CEGEP tel que voulu dans le rapport Parent; il appartiendra aux participants d'établir des comparaisons avec la réalité des faits.

Une autre table ronde sera consacrée à l'établissement d'un bilan pédagogique et administratif de cette première année d'existence des CEGEP; cet événement sera complété par la tenue d'une troisième table ronde traitant de la vie quotidienne d'un CEGEP.

Deux conférences prononcées au début de la journée du 5 octobre amèneront les participants à s'interroger sur la véritable signification du CEGEP dans la perspective de démocratisation de l'enseignement. Cette recherche se prolongera par la tenue d'une table ronde orientée sur la formation professionnelle au niveau du collège.

Au cours d'une dernière table ronde, quatre invités tenteront d'expliquer comment le CEGEP prépare ou pourquoi le CEGEP ne prépare pas à l'Université.

Le colloque se terminera par un banquet public et à cette occasion M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Education, adressera la parole aux participants au colloque ainsi qu'aux anciens de la Faculté.

Le comité des publications et conférences responsable du colloque, tient à rappeler que le public en général, et particulièrement les parents, les éducateurs et les corps intermédiaires sont invités à suivre de près ces événements susceptibles de leur offrir une meilleure perception de ce que sera l'an II des CEGEP.

Faits divers

Verdict de mort accidentelle

Le Dr Roger Roberge, coroner du district de Lévis a rendu, hier, un verdict de mort accidentelle en rapport avec la mort de M. Jean-Yves Garneau, 22 ans ,de Notre-Dame-des-Laurentides.

M. Garneau était décédé le 13 juillet dernier des suites de blessures qu'il avait reçues la journée précédente lors d'un accident de la circulation impliquant deux véhicules au croisement des quatre chemins à Charny. D'autres personnes avaient subi des blessures assez graves lors de cet accident.

Un agent de la PP se noie

M. Albéric Lemay, 62 ans, domicilié au 104 de la 7e Rue à Montmagny, a perdu la vie alors qu'il s'est noyé jeudi matin.

La victime était à l'emploi de la Sûreté du Québec, détachement de Montmagny. L'accident s'est produit alors que M. Lemay était à la pêche avec son fils sur le quai de Montmagny au pied des chutes sur la rivière Rivard.

Ce dernier a perdu pied et tomba dans les eaux de la rivière.

On repêcha son corps au cours de la journée et il fut conduit à la morgue où une autopsie sera pratiquée afin de déterminer la cause exacte du décès. On présume que M. Lemay est mort à la suite d'une crise cardiaque.

Avez-vous lu çà?

A ville St-Michel, une municipalité du Grand Montréal, un comité de citoyens a été formé pour se préoccuper des affaires de cette ville. Ils ont choisi un nom qui révèle leurs intentions : Comité d'Epuration de Ville St-Michel.

x x x

Dans un magasin où je suis allé, on m'a dit qu'en plus de leur propre carte de crédit, ils acceptaient aussi les cartes Suppers Club, Hargex, American Press, Readico, Barte Clanche et Bankchic. A la fin, on m'a dit que je pouvais également payer comptant.

x x x

Les spectacles de fantaisie sur glace continuent d'attirer les foules. "Holiday on Ice 1969" est déjà à l'affiche au nouveau Madison Square Garden. La vedette, Grete Borgen, est Norvégienne et fille d'un avocat. Elle parle plusieurs langues, dont le français.

x x x

Comme bien d'autres depuis quelques jours, j'ai signalé 651-5811 et j'ai accepté des remerciements auxquels je n'avais pas droit. La formule est quand même excellente.

x x x

Un candidat défait à une élection a fait paraître l'annonce suivante dans un journal : "Je désire remercier tous ceux qui ont voté pour moi. Ma femme et mes enfants remercient ceux qui n'ont pas voté pour moi".

x x x

Au cours de sa 121e année d'existence, l'Institut Canadien de Québec offrira pas moins de 58 activités à ses membres. Le Petit ensemble vocal Georges Little et l'Ensemble de musiques anciennes de Montréal ont fait un succès de la première manifestation.

x x x

Au carré Phillips, à Montréal, il y avait 29 drapeaux alignés le 16 septembre. Cela représentait le nombre de jours qui restent pour visiter Terre des Hommes. A chaque jour, un drapeau est enlevé.

Jean Napran

Tous les problèmes de l'Amérique latine vont être étudiés à fond

Par Renald KEROACK

Le 3e Congrès international sur les problèmes de l'Amérique latine se tiendra à Québec du 3 au 8 octobre. La tenue de ce Congrès, à l'Université Laval, crée un précédent dans les annales universitaires de notre province puisque c'est la première fois que les cinq universités françaises du Canada organisent une rencontre mondiale d'un caractère aussi peu commun.

Axé avant tout sur les problèmes économiques, sociaux, culturels, religieux et politiques du continent latino-américain, ce Congrès international entend se pencher pendant six jours sur l'avenir des pays de l'hémisphère sud-américain et du chemin que doit prendre ou prendra l'Amérique latine ces prochaines décennies. Le professeur Paul Bouchard, attaché à la Faculté des Lettres et à l'Institut de Géographie de Laval, a déclaré "qu'il était venu le temps où les Canadiens d'expression française établissent des liens durables avec des peuples aux traditions intellectuelles se rapprochant". On connaît déjà l'apport incalculable de l'Europe dans la vie intellectuelle des Latino-Américains et c'est dans cette perspective que cette année des universitaires du Québec et du Canada français ont décidé de tenir en territoire québécois les assises internationales sur les problèmes de l'Amérique latine tenues précédemment à Banff et en Ontario.

Personnalités présentes

En vertu de l'importance capitale que revêt ce Congrès international, de nombreuses personnalités de l'Amérique latine et de l'Europe viendront prendre la parole. Déjà vingt-cinq conférenciers de réputation mondiale sont inscrits aux différents colloques et forums publics qui se succéderont à l'Université de la capitale québécoise. Mentionnons quelques noms ; l'ambasadeur du Guatémala à Paris et Prix Nobel de littérature en 1967, Miguel Asturias; le Dr Luis Sanchez, sénateur et recteur de l'Université San Marcos de Lima; l'évêque de Cuernavaca au Mexique, Mgr Mendez Arceo; l'ancien ministre de l'Education et ambassadeur de Colombie au Venezuela, German Arciniegas; le secrétaire général de la Jeunesse du Parti de la Démocratie chrétienne au Chili, Eugénio Diaz, et de nombreux écrivains, économistes, sociologues et éducateurs du continent sud-américain et de l'Europe.

"Faire un bilan"

Aux colloques quotidiens se joindront le soir les forums où le public sera invité à participer aux débats basés sur les grands thèmes du Congrès. M. Paul Bouchard explique que cet événement a pour but de "faire le bilan d'une situation". En effet, toutes les tendances de l'opinion latino-américaine auront l'opportunité de s'expliquer, et les travaux du Congrès seront publiés par la suite afin de servir à d'autres rencontres internationales du genre. Sous le patronage de l'Université Laval, du ministère des Affaires culturelles du Québec, de la section canadienne de l'UNESCO et d'autres organismes canadiens, le Congrès débutera officiellement jeudi le 3 octobre dans l'amphithéâtre du Grand Séminaire de Québec en présence de très nombreux membres du corps diplomatique et consulaire du Canada.

l'Action éditoriale

La Grande mission

C'est bientôt — le 29 novembre, 17ème dimanche après la Pentecôte et fête de saint Michell Archange — que débutera la Grande mission du Québec métropolitain.

Qu'est-ce que la Grande mission ? Celle-là, on le sait, consiste en un vaste déploiement d'initiatives tendant à favoriser l'approfondissement, par chacun et par chacune, de la vie chrétienne et de la préoccupation apostolique. C'est un effort de caractère pastoral pour renforcer ou faire redécouvrir chez tous le sens *"des valeurs essentielles à la foi d'où est sortie une mise en place de leur relation directe et vraie avec Dieu et le prochain"*.

Le concile oecuménique a eu lieu, d'où ont émané de multiples rappels aux principes fondamentaux ainsi que de pressantes exhortations au renouvellement, à l'adaptation aux conditions de l'heure. L'Eglise, fondée par le Christ, demeure fidèle au Christ et à Sa doctrine. Mais l'Eglise, comme on l'a justement dit et redit, est *"une réalité vivante"*. Ce n'est pas une momie, un musée. Le chrétien, disait encore récemment S. S. le Pape Paul VI, détient un héritage, le précieux don de la foi, *"mais un héritage vivant et devant être revivifié"*. Rien comme des moments de réflexion, des rencontres entre frères, surtout des temps forts de prière pour mesurer, voir jusqu'à quel point l'on est ce que l'on doit être — de vrais chrétiens — et, du même coup, des chrétiens bien conscients de ce qu'il y a à faire dans le milieu où l'on vit et évolue.

★ ★ ★

La Grande mission, ainsi que l'expliquait le R. P. Raymond Huot, O.P., veut précisément donner une suite, un prolongement au concile. Elle comporte, expliquait-il, quatre principales étapes ou démarches. En premier lieu, l'on crée et réunit des groupes de base. Secondement, on oeuvre à la formation d'animateurs qui viendront à prendre en main la marche de cette *"opération-Cancile"* dans tout le Québec métropolitain. Troisième démarche : De concert avec les experts, spécialistes, lesdits animateurs travaillent à *"apporter aux réunions massives ou soirées intensives des orientations et éclaircissements qui purifient les esprits, élèvent les coeurs et poussent à un nouveau mode de vie les baptisés qui commencent à y voir clair et à comprendre"*. Puis, l'étape finale qui sera *"la poussée apostolique" — "On s'était engagé pour soi-même; on s'engage maintenant pour les autres"*. La phrase laisse aisément deviner que, sans harceler indûment, l'on tiendra résolument à devenir ou à redevenir apôtre. Chrétiens convaincus qui s'affaireront à diffuser la Bonne nouvelle, partout là où il y a des oreilles pour l'entendre, et des humains pour la mettre en pratique.

★ ★ ★

A bien retenir : Cet intéressant et entraînant mot d'ordre de la Grande mission : *—"Devenir libre au service des autres"*. En un autre écrit paru dans "L'Eglise de Québec", le R. P. Jean-Marie Bégin, C.Ss.R. expliquait, précisait la nature et la portée de cet ensemble de six mots. Expression simple qui, pourtant, dit beaucoup. Devenir libre, se libérer en quelque sorte de soi-même. Faire pour ainsi dire, le nettoyage par le vide. Comment les grâces divines peuvent-elles entrer là où il n'y a point place pour déposer même une fine aiguille ? Ceux et celles qui sont remplis d'eux-mêmes et de mille et une affaires futiles, passagères sont-ils vraiment en mesure d'entendre la voix de Dieu, l'appel à l'oubli de soi, au service d'autrui ?

Et les autres ? Qui sont-ils ? La question rappelle celle-là même que posait le docteur de la loi au Christ-Jésus : *—"Et qui est mon prochain ?"*. Le Maître lui répondit par le parabole du bon Samaritain. Tout en constatant, en admettant nos propres faiblesses et blessures, nous pouvons, c'est sûr, nous dire qu'il y a amplement à faire pour que les hommes, les femmes, les jeunes se rapprochent davantage de Dieu et se rapprochent les uns des autres. Se rapprocher les uns des autres non par égoïsme, subtile recherche de soi; mais en tout esprit de charité, de disponibilité.

★ ★ ★

Dieu, la Trinité sainte, est toujours là, qui attend l'étincelle de bon vouloir pour récompenser au centuple; tout ranimer, guérir, réaménager. *—"Ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu"*. La grâce divine est inépuisable, multiforme. Au moment même où l'âme priante voit le moins d'issues; à l'heure même où tout est dans le tunnel, souvent, elle surgit qui chasse les ténèbres. Si, d'autre part, le Seigneur ne vient point, ne répond pas tout de suite, qu'on l'attende patiemment, généreusement. Il viendra, répondra un jour à nos prières. D'une façon qui ne sera point nécessairement celle que nous souhaitons; mais qui, au demeurant, sera la meilleure, la plus indiquée. Le Maître ne fait pas les choses à moitié. Il connaît tout, peut tout et nous aime.

A l'occasion de la Grande mission comme en tout temps, Dieu déculpera le rendement apostolique et pastoral de ceux qui, d'abord et avant tout, auront prié et prieront ferme, avec constance. Prions-Le en recourant particulièrement à l'intercession de la T. S. Vierge Marie; du bon saint Joseph, Patron de la vie intérieure; des anges — notamment l'Archange saint Michel —, et des saints de Dieu, entre autres, nos Saints Martyrs, les Brébeuf, les Lalemant, les Jogues, les Garnier, les Daniel, les Chabanel, les de la Lande et les Goupil — dont le 26 septembre est la fête. Par l'intercession aussi de nos Fondateurs, Mgr de Laval, Marguerite Bourgeoys, Mère d'Youville, la Vén. Marie - de - l'Incarnation, Jeanne Mance et Mère Catherine - de - Saint-Augustin. Ce n'est pas en vain, par pur hasard, que le Ciel a voulu faire vivre et oeuvrer chez nous ces modèles de vertu et d'action.

Odilon ARTEAU

Sortie des ténèbres...

Au cours de l'été, nous avions exprimé le regret de n'avoir pu contempler, le soir venu, sous le feu des réflecteurs, la beauté toujours nouvelle de la chute Montmorency.

Cette fois, nous sommes très heureux d'apprendre que le désir de tous les admirateurs de ce site historique, riverains des côtes de Beaupré et de l'île d'Orléans aussi bien que voyageurs et touristes du boulevard Ste-Anne, ce désir partagé à juste titre par les autorités de la région et celle de la "belle Province", vient justement d'être comblé. Voilà qui contribuera de façon magnifique à placer le "spectacle des chutes parmi les plus attrayantes illuminations de nos sites et monuments québecois. Dans le contraste des ombres environnantes, nos splendides cararactes de la Montmorency fascineront à coup sûr le regard des promeneurs circulant sur le belvédère et les terrasses du voisinage.

Les travaux d'aménagement entrepris par l'Hydro-Québec, la toute récente installation des réflecteurs destinés à l'illumination courante de la chute Montmorency durant la belle saison : autant de sujets de nous réjouir et d'en féliciter chaleureusement les initiateurs et réalisateurs techniques. Quand on lui en donne l'autorisation, notre société d'Etat possède d'énormes atouts pour coopérer avec le ministère provincial du Tourisme et autres organismes de promotion régionale. Espérons qu'elle continuera de mettre ainsi en valeur les beautés naturelles et architecturales présentées dans le cadre séduisant de nos nuits laurentiennes... Bravo, et merci !

J.-P. Lemieux

Entre vous et moi

Protégeons nos enfants

Avec la reprise de l'année scolaire renait le danger d'accidents pour nos enfants. Les automobilistes ont été gâtés durant l'été alors qu'ils pouvaient passer rapidement dans les zones scolaires sans se préoccuper des enfants qui ne sortaient pas des écoles puisqu'ils étaient en vacances.

Mais c'est par milliers maintenant que nos jeunes se lancent hors des écoles aux heures de pointe, le matin.

Mais c'est par milliers maintenant que nos jeunes entrent ou sortent des écoles aux heures de pointe: le matin, le midi, le soir. Ils n'ont pas toujours des brigadiers à leur disposition et bien souvent ils ne prennent pas le temps de regarder à gauche et à droite avant de franchir les rues.

Les automobilistes doivent donc redoubler de prudence maintenant. N'oublions pas d'être particulièrement attentif lorsqu'on voit un autobus scolaire en stationnement quelque part, surtout si les feux clignotants du véhicule fonctionnent.

Un peu de patience ! La vie de nos enfants vaut bien quelques minutes de retard.

R. B.

LA PAROLE est aux lecteurs

L'augmentation des pensions de vieillesse

M. le Rédacteur,

Auriez-vous la bonté et l'amabilité de me donner une petite place à la tribune libre de votre journal afin que je puisse donner mon opinion sur l'augmentation mensuelle de $226.00 des pensions de vieillesse pour certains vieillards.

Depuis que je suis sur les listes de paye du Bien-Etre Social, soit depuis deux ans pour brisure du bassin et du fémur, depuis déjà trois mois on augmente ma pension : $140.00 plus $159.45, enfin le beau cadeau de $226.00 par mois. La prochaine fois j'imagine que le prix sera dans l'ordre de celui du Château Frontenac. Imaginez, $7.30 par jour, soit $2.63 par repas. Et on appelle ça le Service du Bien-être social; on devrait plutôt dire le "Malaise social".

La plupart des vieillards donnent $83.00 par mois et on leur en redonne $24.00. Il semble que quelques-uns n'aient pas droit à la justice la plus simple, la plus "sensée". Que penser de la nourriture, du coucher, de ces chambres qui n'ont même pas de cabinet privé et où l'on doit se contenter de cabinets communs tant pour les hommes que pour les femmes...? Et on parle de $226.00 par mois.

On m'a dit "mangez votre argent !"; alors qu'on aurait dû me dire "mangeons votre argent". Les deux déclarations n'ont pas tout à fait le même sens.

De plus, chaque fois que l'on me change de chambre il me faut *décrotter* le chassis de l'extérieur afin de pouvoir recevoir un peu de clarté, grande satisfaction à une solitude résignée, croyez-le. Il y a également un évier qui ne tient pas son eau; on cherche le moyen de le réparer. Pour un vieillard de 83 ans bientôt, avec la somme mensuelle de $226.00 on s'imagine qu'il doit bien avoir quelques économies; allons-donc !

Si j'ai fait les quelques remarques que vous avez pu lire auparavant c'est qu'on m'a forcé de faire la lumière sur ces quelques lacunes, mais remarquez bien que je ne demande pas leur réforme, étant donnée que j'ai été formé à l'école du renoncement, cette vieille école que l'on méprise tant de nos jours. Le point sur lequel je veux appuyer, c'est que dans notre peuple moderne se répand l'idée qu'il vaut mieux ne rien avoir du tout, de tout dépenser : "Ils ne peuvent rien nous prendre, l'état nous finira". Ils sont un poisson qui a tout son limon sur le corps, la main ne peut le saisir, il s'enfuit dans l'eau.

Pour récompenser le vieillard qui a été sage et prudent, qui a su mettre un frein à tous les désirs qu'il désirait satisfaire on le met finalement dans le pressoir de l'Etat et on serre fortement les vis dans l'espoir d'en extraire quelques dollars pour en soulager d'autres qui ont fait et font peut-être encore la vie bien mieux que celui qu'on pressure, croyez-moi.

Quelle belle éducation populaire !

Le vieillard à l'âge avancé, portant péniblement sa croix et ses épreuves, sa réclusion forcée, ses infirmités se trouve en face de l'exploitation et de l'injustice dont il est victime, ce qui n'est pas de nature à réjouir ses vieilles années en attendant l'heure du départ pour l'au-delà.

Mais avant de se plier définitivement à son sort, ne voulant pas faire le mouton, se faire tondre injustement sans dire un mot, il a encore assez de force et de clairvoyance d'esprit pour protester énergiquement contre cette augmentation irraisonnée des pensions, que cela parte de l'endroit qu'ils voudront, le problème demeure le même !

Je vois sur le journal Le Devoir du 6 septembre qu'à partir du 1er janvier 1969, le montant combiné de la pension de vieillesse passera de 107.10 à 109.20 par mois. Les deux gouvernements y ont certainement participé conjointement pour parvenir à ce résultat. Je ne crois pas que les vieillards attrapent la diarrhée avec cette augmentation. Quel écart entre l'augmentation de $226.00 mensuelle et celle de $109.20, en 1969.

Merci M. le rédacteur de votre aimable hospitalité et surtout de celle de vos colonnes.

M. D'Amours
Les Trois-Pistoles

Pour une politique fédérale de vérité

Après une absence de quelques mois au loin, je viens reprendre mon plaidoyer en faveur du relèvement de la société par le bas. Depuis toujours cette vérité est l'apanage des dictateurs de génie. Il faudrait pourtant qu'en démocratie libre nos chefs politiques finissent par comprendre que cette formule est la seule vraie.

Un chef de parti, lors de la dernière élection nationale, avait dans son programme un projet consolant. Il s'agissait de la mise en chantiers, dès son arrivée au pouvoir, de 200,000 maisons familiales, soit le nombre minimum requis à l'heure actuelle. Mais il est arrivé que le vote féminin a fait triompher le romanesque. Ce n'est certainement pas une politique de cette inspiration qui va relever la société par le bas !

Il est pourtant plus que temps, pour les responsables du bien-être du peuple, de cesser toutes ces discussions chimériques, et de se préoccuper sérieusement des véritables problèmes de la nation. La mise en chantiers de maison familiales est assurément un de ceux-là. Il urge depuis près de cinquante ans. Si les détenteurs de crédit de notre système monétaire actuel ne veulent pas le financer, que la Banque du Canada crée au plus tôt une seconde monnaie complémentaire pour ce faire.

Nous avons tout ce qu'il faut au Canada pour la construction de ces maisons. Nullement besoin d'importer quoi que ce soit en fait de matériaux. Les contracteurs, l'outillage et la main d'oeuvre ne manquent certainement pas non plus. Et tout le monde sait que ça presse autrement plus que tout ce qui se discute présentement sur la place publique.

Henri ALAIN.

Question à Raymond Laflamme D. Th., L. Ph.

A propos de votre article du 14 septembre dans l'ACTION, p. 5, j'ai une petite question à vous poser.

Admettez-vous la distinction entre préceptes affirmatifs et préceptes négatifs ? (Dans Noldin, De Principius, 1940, n. 110, par. 3).

Admettez-vous que les préceptes "négatifs" obligent "semper sed non pro semper", et que les préceptes "négatifs" obligent "semper et pro semper", toujours et en toutes circonstances ?

Si oui, votre argumentation ne vaut rien. — Exemple : Un culte doit être rendu à Dieu : affirmatif. Moyens contraceptifs défendus : négatif.

Sortez-moi de cette difficulté S.V.P.

G. Turgeon,
1098, La Chevrotière,
Québec 4.

N.L.D.R. — Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres publiées dans cette rubrique doivent traiter d'un sujet d'actualité, être brèves et concises (environ 200 mots ou 25 lignes dactylographiées), et porter la signature et l'adresse de leur auteur. En règle générale, les envois signés d'un pseudonyme ou d'initiales seulement seront refusés.

Au sujet de "Humanae Vitae"

Réflexions sur Galilée et la "majorité"

* per Jean-Marie WATTEL

Les réactions diverses et contradictoires suscitées par la publication de l'encyclique HUMANAE VITAE sont bien significatives du désarroi intellectuel de notre époque. Que les discussions portent sur une notion aussi abstraite et difficile que celle de nature humaine, ce n'est pas étonnant et ce n'est pas le plus grave en un sens, dans la mesure où, s'il n'y avait que des difficultés de ce genre, il suffirait d'inviter les philosophes et les savants à se mettre au travail pour préciser cette idée à la lumière de leurs disciplines respectives.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que trop souvent on substitue des slogans à la reflexion, sans doute pour faire choc, sans doute aussi pour se dispenser soi-même, et les autres en même temps, de réfléchir avec un peu de sérieux. Deux de ces slogans semblent particulièrement significatifs : "Le Pape n'a pas suivi l'avis de la majorité et il a eu tort", et "C'est une nouvelle affaire Galilée". **Je ne sais si ce sont les mêmes qui tiennent simultanément ces deux affirmations péremptoires. Tout ce que je sais, c'est que si l'on se reporte aux faits, c'est-à-dire à l'histoire, on ne manquera pas de s'apercevoir qu'en 1616, le Pape Paul V a réuni une Commission de théologiens présidée par le plus célèbre de l'époque, l'illustre Bellarmin, et que, malheureusement, il a suivi l'avis de la majorité. Le résultat fut la condamnation de Galilée. C'est un fait. Aujourd'hui, avec du recul, on blâme Paul VI de ne l'avoir pas fait. Qu'est-ce que cela prouve ? Bien des choses dont je retiendrai celles-ci. La vérité n'est pas une affaire de nombre. On peut avoir raison contre tous et l'expérience nous le montre bien souvent. En ce qui concerne la Commission réunie par Paul VI, elle n'était pas nécessairement un échantillon représentatif de la totalité du peuple Dieu, à beaucoup près. Par suite, elle n'était pas nécessairement non plus la fidèle interprète de l'opinion commune. Ensuite, à supposer qu'elle l'ait été, cela n'aurait pas encore prouvé que le Pape devait la suivre. Il n'y a pas qu'en matière scientifique que, pour parler comme Bachelard, l'opinion est un "obstacle épistémologique" qui masque la vérité. Elle peut être également un de ces obstacles qui s'opposent aussi bien à la connaissance qu'à la conduite morale. Si l'homme est responsable de sa conduite, il ne l'est pas seulement devant lui-même et devant sa conscience, ni même devant l'humanité en général. Il l'est devant Dieu qui lui a révélé sa Loi qu'on ne peut confondre avec je ne sais quel sentiment ou impression ou opinion, mais qui est une exigence, exigence de sortir des limites de sa "nature" pour recevoir le Don qui lui est proposé par Dieu et le fait vivre de Sa Vie.**

On objectera peut-être que cette perspective est légaliste, que, depuis le Christ, il n'y a plus de Loi, que l'Amour la remplace définitivement. Cette objection est bien superficielle et même naïve car, d'abord, il faudrait savoir ce que c'est que l'amour et, si nous nous référons à l'opinion, la réalité risque bien de nous être, une fois de plus, masquée. Il n'y a pas à s'étendre là-dessus; il suffit d'ouvrir les yeux et les oreilles... L'amour auquel nous croyons comporte sa loi (je dirai volontiers sa règle du jeu), celle que le Christ a suivie, la mort à soi-même par l'obéissance totale à l'amour infini du Père. Le Christ a joué le jeu et il a gagné car, après le Vendredi saint, il y eut l'aube de Pâques. Il est impossible, pour quiconque veut suivre le Christ, de sauter l'étape du Golgotha : elle fait partie de la règle du jeu. C'est cela la Loi et elle est nécessaire. Que cela ne reflète pas l'opinion de la "majorité", qui s'en étonnerait ? Le Christ fut seul et l'opinion, en Israël, était déjà assez peu unanime (c'est le moins qu'on puisse dire) devant le scandale d'un Messie crucifié.

Laissons tomber Galilée et les anachronismes, méfions-nous des majorités. Le Pape a-t-il à suivre l'opinion des majorités ? N'a-t-il pas plutôt à se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu ? N'est-il pas de son devoir de nous éclairer sur elle? Quant à nous, essayons de le suivre dans sa démarche, humblement et librement, et de comprendre, même si cela ne va pas dans le sens de nos opinions qui ne valent que ce que nous valons en face de Dieu.

("La CROIX", Paris, 30.8.'68)

En hommage à Nos Fondateurs

Dimanche, le 8 septembre, avait lieu, au sanctuaire marial du Cap-de-la-Madeleine, l'annuelle journée d'hommage aux Fondateurs de l'Eglise du Canada. A cette occasion, S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, a prononcé l'homélie dont on trouvera plus bas le texte.

On le sait, celui et celles dont l'Episcopat du Québec a confié au Comité des Fondateurs la tâche de faire mieux connaître la vie et les oeuvres sont : le Vén. Mgr François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec et fondateur du Séminaire de Québec; la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame; la Bienheureuse Marguerite d'Youville, "mère de la charité universelle", fondatrice des Soeurs Grises de Montréal; la Vén. Marie-de-l'Incarnation, mystique — "la Thérèse du Nouveau-Monde", dira Bossuet — fondatrice du monastère des Ursulines à Québec; l'héroïque Mère Marie-Catherine-de-Saint-Augustin, hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec, décédée il y a exactement trois siècles, cette année; et Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal et co-fondatrice de Ville-Marie.

L'homélie de Mgr l'évêque des Trois-Rivières nous redit combien nous gagnerions à mieux nous familiariser avec ces illustres figures de notre histoire.

— — —

Monseigneur,
Révérends Pères,
M. les Abbés,
mes Frères.

Aujourd'hui, en ce 14e dimanche après la Pentecôte, le sanctuaire marial de Notre-Dame-du-Cap nous reçoit avec son hospitalité coutumière dans le but de nous faire méditer aujourd'hui sur ceux qui ont fondé l'Eglise chez-nous : ces âmes généreuses qui en ont planté comme les assises, qui ont planté chez-nous un esprit de foi, une tradition de charité que tous nous avons à continuer. Et comme c'est le 3e centenaire de la mort de Catherine de Saint-Augustin, cette cérémonie comporte également une note spéciale en son honneur.

Mes frères, être rassemblés pour le passé, pour en tirer les leçons qui s'imposent, semble aujourd'hui une projection en dehors du tableau, d'une sorte d'anachronisme, une plongée qui paraît inutile dans un monde affolé par son présent et tourné vers son avenir.

Pourtant, celui qui veut s'avancer dans le monde pour y poser des pierres de choix aussi bien dans l'édifice de la prospérité humaine que dans le temple du salut se doit de posséder quelque chose, de connaître ce qui, dans le passé, a fait ses preuves, savoir comment adapter cet ensemble de qualité à la mouvance du présent afin que les autres puissent en sécurité, non seulement suivre, mais passer à l'actif à leur tour et se donner le mot pour faire de notre monde une vaste communauté en route vers le bonheur éternel.

Dieu sonde les reins et les coeurs, l'Eglise a pour ainsi dire, ses piliers de salut, ses sanctuaires, ses lieux bénits; la Terre Sainte. On en a, en Italie, en France, en Espagne, au Portugal, ici, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Ceux qui ont fait au printemps le pèlerinage de l'Année de la foi le savent; ils ont touché comme du doigt comment l'Eglise, dans son coeur et dans sa vie, continue le Credo des Apôtres.

Ici, nous, au Canada, la Providence a voulu que nous ayons, dès le début de la colonie, de ces âmes d'élites qui sont venues ici, en appliquant dans chacun de leurs actes ce qui est dit à la fin de l'Evangile d'aujourd'hui : "Cherchez avant tout le Royaume de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné par surcroît".

Aujourd'hui, on dirait que tout est transformé, on cherche d'abord les choses de la terre puis, s'il reste du temps, s'il reste des préoccupations, on pourra alors s'occuper des choses du royaume de Dieu. Pourtant le Créateur sera toujours avant la créature, le Ciel au-dessus des choses de la terre, l'éternité sera toujours supérieure au temps; voilà des points de constance et de force qui ont marqué la vie des Fondateurs de l'Eglise du Canada: la vie d'amour et de dévouement auprès des malades, de cette charité sans déclin, de cet esprit de sacrifice, de cette inclination constante vers Dieu. Autant de faits qui ont marqué cette vie édifiante de Catherine-de-Saint-Augustin devraient être pour nous tous à des degrés divers, je le veux bien, des marques distinctives des nôtres.

La Providence qui nous regarde, la Sainte Vierge qui nous écoute ont fixé les yeux sur nous et regardent tout simplement le monde et voient du même coup, si le monde marche vers son salut ou s'il s'achemine vers le chemin de la mort qu'il trouvera dans l'unique possession des biens temporels de ce monde. Or, mes bien chers frères, ce matin rassemblés, non seulement pour remercier Dieu, non seulement aussi pour exprimer notre gratitude à ces pionniers de la foi et de l'amour en notre pays, à ceux qui les premiers, ont semé le point de départ dans la vie active canadienne, mais surtout peut-être pour demander à Dieu, par leur intermédiaire, cette grâce insigne de les imiter.

La raison pour laquelle nous devons chercher le royaume de Dieu et sa justice avec cette conviction que le reste nous sera donné par surcroît, elle est indiquée à la fin de l'épître de cette fête, ce jour même de la Nativité de la Très Sainte Vierge : "Celui qui me trouvera trouvera la vie et il trouvera le salut qui vient du Seigneur". Alors, c'est cette grâce que tous ensemble, au cours de la célébration eucharistique, nous demanderons à Notre-Seigneur, par l'intermédiaire de ces Fondateurs de l'Eglise du Canada, notamment de Catherine de Saint-Augustin. Demandons de mettre en nous le feu de la lumière parce qu'en fait la charité a deux pôles, elle brille comme un feu, elle se répand comme une sève selon les armoiries même de l'Hôtel-Dieu de Québec, notamment de Catherine-de-Saint-Augustin.

Or, si nous avons cela, nous pourrons commencer à être heureux dans ce monde et après nous ferons oeuvre profonde de vie apostolique, comme il nous est demandé dans le Concile Vatican II.

Nous serons ensuite de ces membres actifs, de ces frères vaillants, de ces soeurs vaillantes au sein de l'Eglise; lesquels comprendront toujours que lumière, espérance et amour projettent ici-bas des feux comme aussi des jalons de vérité qui, un jour, aideront à réaliser le voeu du Seigneur, à savoir : "Qu'il n'y ait plus qu'un seul pasteur".

AMEN

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Aie un profond respect pour les prêtres du Seigneur, ne les abandonne pas, honore Dieu à travers eux.
(I Pierre, III, 1-2)

★ ★ ★

Vous, pères, n'agacez pas vos enfants, mais élevez-les en les disciplinant et en les reprenant selon l'esprit du Seigneur.
(Paul, Eph., vi, 4.)



Une brochure gratuite pour qui veut voyager loin et ménager sa voiture.

Si les bougies sont usées, si l'étrangleur est défectueux, si les freins patinent, qu'est-ce qui arrive à votre millage? Peu de gens le savent.

C'est pourquoi Shell a préparé une brochure. Sur le *millage*—car le millage, ça nous connaît!

Notre but c'est de vous aider à tirer le plus grand nombre de milles de chaque gallon d'essence. Vous ferez des économies tout en ménageant votre voiture.

Le millage, c'est bien plus que de l'essence

Cette brochure—avec ses 32 secrets—vous apprend tout ce qu'il faut savoir. Sur la façon de conduire, par exemple (saviez-vous qu'un moteur qui tourne au ralenti pendant une minute consomme plus d'essence qu'il n'en faut pour le faire redémarrer?).

Sur les filtres à air, sur la pression des pneus, sur les bougies (saviez-vous aussi qu'un filtre à air encrassé peut réduire le millage de 10%?). Détails à ne pas négliger...

Cette mine de renseignements utiles nous a été fournie par les laboratoires de recherches de Shell, par les vendeurs Shell, par l'industrie automobile et par les professionnels du volant.

Le vendeur Shell serait heureux de vous faire partager, gratuitement, ces 32 secrets. Et de vous aider à éliminer les problèmes qui réduisent le millage.

Car le millage, ça le connaît, *lui aussi!*

Une fois ces petits problèmes corrigés, l'essence Super Shell peut donner sa pleine mesure!

Pour améliorer le millage: Super Shell

Super Shell contient *cinq* ingrédients pour améliorer le millage.

(1) Le *Platformate* qui contient des molécules de pétrole surchargées d'énergie.

(2) Le *TCP* qui empêche le ratage des bougies.

(3) Le *butane* qui accélère le démarrage (plus le démarrage est rapide et moins le moteur consomme d'essence avant la mise en route).

(4) Un *détergent* qui empêche l'accumulation de particules dans le carburateur—particules qui contribuent à réduire le millage.

(5) Un *mélange de pentanes* qui, en facilitant le réchauffement du moteur, empêche les ratés et les à-coups—et par conséquent le *gaspillage* de carburant.

Ces cinq ingrédients de Super Shell vous permettront d'améliorer votre millage. Et notre petite brochure, de l'améliorer encore plus!

Voyez donc un vendeur Shell (si vous ne l'avez pas déjà fait, c'est une bonne excuse puisque notre brochure est gratuite. Et d'ailleurs le vendeur Shell n'est jamais bien loin!).

SHELL

Le millage, ça nous connaît

Réforme de la procédure parlementaire

Le gouvernement et les partis de l'opposition ont conclu un accord

(par Gérard ALARIE)

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement et les partis d'opposition aux Communes ont conclu un accord sur le mode d'une réforme de la procédure parlementaire, ont révélé jeudi des sources autorisées.

Ces sources ont déclaré que l'accord porte sur des règlements provisoires qui seront en vigueur jusqu'à Noël et sur la création d'un comité parlementaire spécial chargé de faire rapport sur des modifications aux règlements de la Chambre d'ici là.

Ce comité continuera toutefois son travail l'année prochaine afin de proposer une réforme en profondeur de la procédure parlementaire pour assurer l'efficacité de la législature fédérale.

Les mêmes sources ont souligné que les partis donnent mine de s'entendre également sur la création d'un comité spécial des Communes qui rendrait des décisions sans appel sur des plaintes de citoyens portant sur des abus de pouvoirs des organismes du gouvernement fédéral.

L'accord entre les partis prévoit que les Communes consacrent seulement 19 jours d'ici Noël à l'examen des estimations budgétaires de 1967-1968 et aux débats sur les motions de subsides.

Selon les règlements provisoires de la session précédente, le gouvernement se serait vu contraint de subir 38 jours de débats d'ici Noël sur ces questions, par conséquent autant de jours de séance écartés de l'examen du programme proprement législatif.

Les Communes sont déjà saisies d'au-delà de 50 projets de loi, la plupart des reliquats de la précédente administration de M. Lester B. Pearson qui dans son mandat comme premier ministre a toujours opéré comme chef d'un parti minoritaire à la Chambre des Communes.

L'accord entre les partis doit être annoncé à la Chambre aujourd'hui par le leader parlementaire du gouvernement, M. Donald Macdonald, président du conseil privé.

Cet accord intervenu entre les leaders parlementaires de chaque parti donne à comprendre que les Communes ne seront pas saisies d'un long débat d'ici Noël sur la procédure parlementaire, qui eut été pour les citoyens ennuyeux, sans doute très long étant donné une menace d'obstruction parlementaire systématique, et qui n'eut pu que contribuer à retarder encore davantage l'adoption de mesures législatives prioritaires en suspens depuis un, deux, trois ans.

Le Canada réalise un surplus de $1,000,000 dans son commerce avec les Etats-Unis

Par James NELSON

OTTAWA (P.C.) — Mettant plus d'oeufs que jamais dans le grand panier américain, le Canada semble s'en tirer en 1968 avec un surplus de commerce de plus de $1,000,000,000.

Si cela est exact, ce serait le premier surplus de $1,000,000,000 en temps de paix. Et par la même occasion, il se peut que le Canada vende davantage aux Etats-Unis qu'il n'en achète en retour, ce qui ne s'est pas produit depuis 21 ans.

Ce surplus global est indiqué en se basant sur les chiffres de janvier à août, rapportés mercredi par le Bureau fédéral de la Statistique.

Au cours de cette période de huit mois, les exportations du Canada ont dépassé les importations de $900,200,000. Ces chiffres se comparent à un surplus, pour huit mois, de $270,900,000 l'année dernière et à un surplus, pour les 12 mois de l'année 1967, se chiffrant par $534,600,000.

Les exportations totales du Canada, à la fin d'août, ont connu une hausse de $1,259,900,000, ou 16.8 pour cent de $8,755,400,000. Cela est suffisant pour dépasser l'objectif officiel d'exportation de $12,300,000,000 pour 1968, même si les ventes à l'étranger au cours des quatre derniers mois ne sont pas plus élevées que celles de l'année dernière.

Facteurs temporaires

Si, cependant, les exportations cotinuent d'augmenter au rythme actuel, elles dépasseront l'objectif par plus de $1,000,000,000. Peu de spécialistes en commerce, cependant, croient que le rythme actuel se maintiendra pendant le reste de 1968. L'amélioration globale dans les ventes s'explique entièrement par les exportations aux Etats-Unis, où les augmentations de taxes et les réductions dans les dépenses gouvernementales pourraient avoir pour effet de ralentir bientôt les achats des consommateurs et des industries.

Les facteurs qui ont contribué à la vigueur des ventes d'acier et de cuivre aux Etats-Unis n'existent plus. Les importations ont augmenté de 8.7 pour cent à $7,855,100,000 sur une période de huit mois, mais seulement de 3.6 pour cent en août.

La dernière fois que le Canada a bénéficié d'un surplus de commerce avec les Etats-Unis, c'était en 1947. A la fin d'août, cette année, il avait établi un surplus de $122,400,000, représentant une augmentation de $710,700,000 de la position déficitaire de $588,300,000, à la même époque, l'année dernière.

Un programme visant à garder les capitaux d'investissement

OTTAWA PC — Le gouvernement fédéral a prié jeudi les entreprises canadiennes de l'aider à empêcher le capital d'investissement de quitter le pays.

Dans un communiqué officiel le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a soumis les grandes lignes d'un programme visant à garantir au Canada les garanties contre les restrictions américaines sur le capital d'exportation.

Le programme demande aux sociétés de réduire à des "dimensions modérées" le flot de leurs invcstissements à l'étranger.

Ailleurs, le communiqué prie des compagnies de ne pas entreprendre de nouveaux investissements en Europe de l'Ouest, y compris le transfert de capitaux ou d'autres formes de financement du Canada ou des Etats-Unis.

Le gouvernement envisage des exceptions sur les compagnies qui doivent honorer un engagement ferme ou qui peuvent prouver que leurs projets sont "exceptionnellement importants et prometteurs de bénéfices prochains pour le commerce et la balance de paiements du Canada".

Dans deux communiqués précédents, le 3 mai et le 24 juin, le gouvernement avait soumis des directives olontaires analogues aux banques à charte et aux entreprises financières comme sociétés de fiducie, compagnie de prêts hypothécaires, sociétés de courtage, de fonds mutuels, de fonds de pensions, compagnies d'assurance, entreprises d'investissements et petites sociétés de prêts.

Cette initiative gouvernementale résulte d'un promesse que le Canada fixait le 7 mars aux Etats-Unis d'empêcher la fuite des dollars dans ses échanges commerciaux avec les autres pays.

Le Canada a fait cette promesse en retour d'une exemption totale des restrictions que les Etats-Unis ont appliquées le 1er anvier jsur les exportations 1er janvier sur les exportations de capitaux.

Selon Asselin, Ottawa semble s'acheminer vers une rupture des relations avec la France

OTTAWA (P.C.) — Un député conservateur du Québec a soutenu hier aux Communes que le gouvernement fédéral semblait s'acheminer vers une rupture des relations diplomatiques avec la France.

Un tel geste constituerait "un coup terrible à donner à l'unité canadienne", a déclaré M. Martial Asselin, P.C. - Charlevoix, au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône.

M. Asselin a reproché au premier ministre "sa déclaration fracassante" au sujet de Philippe Rossillon, un haut fonctionnaire français, tout juste avant l'ouverture du parlement.

M. Rossillon, chef d'un bureau du gouvernement français chargé de promouvoir la langue française à l'étranger, s'était rendu au Manitoba où il avait effectué une visite de caractère privé.

Au cours d'une conférence de presse, M. Trudeau avait affirmé que les activités de M. Rossillon étaient "sournoises et clandestines".

Cette déclaration, selon M. Asselin, n'aiderait pas à l'unité canadienne.

ESCALADE

Le député de Charlevoix a ajouté que le gouvernement fédéral avait entrepris, il y a deux ans avec M. Pearson, une "escalade" politique dirigée contre la France.

Si cette escalade se poursuivait au rythme actuel, le Canada romprait bientôt ses relations diplomatiques avec la France, même si le premier ministre avait prétendu que le pays ne voulait pas d'une telle rupture.

M. Asselin a voulu savoir "pourquoi nous accusons un fonctionnaire français d'être un agitateur, un agent secret".

Il a supposé que M. Trudeau avait dépassé sa pensée en utilisant ces "qualificatifs durs".

Il a exprimé l'espoir que M. Trudeau et le président de Gaulle s'entretiendraient bientôt afin de discuter de leurs griefs mutuels et il a même suggéré dans une pointe d'ironie que le premier ministre Trudeau accompagne M. Daniel Johnson lors de son prochain voyage à Paris.

E.-Trudeau fera des propositions aux provinces

OTTAWA. (P.C.) — Le premier ministre Trudeau a indiqué jeudi aux Communes qu'il soumettra bientôt des propositions aux provinces relativement aux droits miniers sous-marins.

Répondant à une question du chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, le premier ministre a dit que le gouvernement fédéral avait l'intention d'entamer des pourparlers avec les provinces, à ce sujet, au lieu de soumettre la question à la Cour suprême du Canada.

Le haut tribunal canadien a déjà rendu jugement l'an dernier disant que les richesses minières situées au large de la Colombie-Britannique tombaient sous juridiction du gouvernement fédéral.

M. Trudeau a également indiqué, en réponse à une question de M. Gerald Baldwin, leader parlementaire du parti conservateur, que le gouvernement fédéral n'avait pris aucun engagement avec l'Ontario, le Québec ou le Manitoba au sujet des richesses de la Baie d'Hudson, mais qu'il était disposé à négocier avec ces trois provinces.

Un rat mort sur le parquet

OTTAWA (P.C.) — Kahn-Tineta Horn, porte-parole officieux des Indiens de Caughnawaga, a fait sursauter un groupe d'officiels du ministère des Affaires des Indiens, mercredi, en lançant un rat mort sur le parquet de la salle de conférence du ministère.

Elle a ensuite ouvert un sac et en a laissé sortir plusieurs rats vivants. Mlle Horn, accompagnée de photographes, a rencontré les officiels du ministère pour discuter du problème des Indiens, dans leur réserve. L'un de ses griefs était la condition déplorable du dépotoir.

Un officiel du ministère a déclaré que Mlle Horn avait écrit, demandant une interview. Une quantité aussi grande que possible d'officiels était réunie dans la salle de conférence.

Le rat mort, ont déclaré les témoins, "était évidemment mort depuis longtemps". Les rats vivants ont été capturé en quelques minutes. Après la présentation et la démonstratiton faite par Mlle Horn, le sous-ministre John MacDonald l'a remerciée d'avoir exprimé ses opinions.

André Ouellet président du caucus libéral

OTTAWA (P.C.) — Les députés libéraux fédéraux du Québec ont élu mercredi M. André Ouellet, député de Montréal-Papineau, au poste de président de leur caucus.

En sa qualité de président du caucus, qui tenait hier sa première réunion hebdomadaire régulière, M. Ouellet, ex-adjoint exécutif de feu Guy Favreau, qui fut ministre de la Justice et président du Conseil privé dans le gouvernement Pearson, siégera également au Comité exécutif de la section québécoise de la Fédération libérale du Canada.

Le caucus libéral du Québec a choisi comme vice-président M. Warren Allmand, député de Montréal-Notre-Dame de Grâce, M. Prosper Boulanger, député de Montréal-Mercier comme whip et M. Fernand Leblanc, député de Montréal-Laurier, comme secrétaire-trésorier.

Diminution sensible du chômage au Canada

OTTAWA (P.C.) — Le chômage a sensiblement diminué au Canada au cours de l'été, le nombre de chômeurs étant passé de 371,000 à 319,000 de la mi-juillet à la mi-août. Ce nombre est toutefois bien supérieur au niveau du mois d'août 1967 qui s'établissait à 247,000.

Le rapport mensuel commun du Bureau fédéral de la statistique et du ministère de la Main-d'oeuvre précise cependant que la regression du chômage au cours de cette période est uniquement due au retrait sur le marché du travail des étudiants qui n'avaient pas réussi à se trouver un emploi au début des vacances. Le nombre de chômeurs parmi les chefs de famille a augmenté, passant de 107,000 qu'il était à la mi-juillet à 108,000 à la mi-août. On note également une augmentation des femmes sans emploi qui, de 26,000 qu'elles étaient à la mi-juillet, sont passées à 30,000 à la mi-août.

Vachon...un frais délice! gâteaux Vachon cakes

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON — 4 CFCM-TV QUEBEC — 5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE — 8 WMTW-TV MT. WASH. — 10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC — 12 CFCF-TV MONTREAL — 13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI – VENDREDI

P.M.
6.00 3—World of Sports
5—Dateline
7—Troisième édition
8—Friday Six O'Clock Movie
10—Télé-Métro (*)
11—Téléjournal
12—The Pierre Berton Show
13—Votre spectacle
6.10 11—Nouvelles du sport
6.15 3—Weatherwise
7—Météo — Sport
11—Tour à tour
6.25 3—Newstime
6.30 4—Panoramonde
5—The Avengers (*)
7—Maxi-Ciné
11—Télé-Soir
12—Pulse (*)
13— Actualité — Météo — Sport
6.40 10—Sports-Images (*)
6.46 11—Aujourd'hui
6.50 10—Télé- Métro (*)
7.00 3—CBS News (*)
4—Police des plaines
10—Dernière heure (*)
12—The Country Music Hall (*)
13—Votre spectacle (suite)
7.15 10—Télé-Métro (*)
7.30 3—Wild Wild West (*)

4—En Premiere : "Sous le ciel bleu d'Hawaï" (5-A) Film musical, avec Elvis Preslay et Joan Blackman. Après son service militaire, un jeune homme s'engage comme guide dans une agence de tourisme. Belle photographie.

5—The Ghost & Mrs. Muir (*)
8—Off To See The Wizard (*)
10—En Première (*)
11—Voyages au fond des mers (*)
12—Here's Lucy (*)
8.00 5—Get Smart (*)
12—The Friday Night Movie
13—Vrai de vrai
8.30 3—Gomer Pyle (*)
5—Don Messer (*)
7—Du feu S.V.P.
8—Lagacy of Hope (*)
11—Du feu S.V.P. (*)
13—Du feu S.V.P.
9.00 3—Friday Night Movie (*)
5—Adam 12 (*)
7—Haute tension
11—Des agents très spéciaux (*)
13—Cinéma Kraft
9.15 4—Ecole du bonheur (*)
10—Ecole du bonheur (*)
9.30 4—Elle et lui (*)
5—Friday Night At The Movies : "Three Faces Of Eve"
8—Guns of Will Sonnett (*)
10—Elle et lui (*)
10.00 4—Caméra-vérité
7—Votre opinion
8—Judd For The Defense (*)
10—Dix sur dix (*)
11—A propos de
12—The F.B.I. (*)
10.15 11—Prenez le volant
10.30 4—10/30
7—Prenez le volant
10—Toute la ville en parle (*)
11—Prenez le volant
13—Prenez le volant
10.45 4—Panoramonde
10—Dernière heure — Météo (*)
11.00 3—Channel 3 Night Beat
5—CBC-TV News
7—Téléjournal
8—The 11 O'Clock Report
10—La ronde des sports (*)
11—Téléjournal
12—The National News (*)
13—Téléjournal
11.10 4—Où ?
11.15 4—Heure Exquise : "Pamela" (5) Drame historique, avec Fernand Gravey et Renée Saint-Cyr. — Récit d'un complot pour faire évader le jeune Louis XVII de la prison du Temple. Sujet intéressant. Moeurs libres.
10—Cinéma
11.20 5—Viewpoint
7—Supplément régional
11—Commentaires
12—Pulse (*)
13—Actualités au 13
11.25 5—Late Scores — Editorial
11—Nouvelles du sport
11.30 5—After II :
"Diplomate Courrier
7—Cinéma 7
8—Movie 8

11—Cinéma : "Le naïf aux quarante enfants" (4) Comédie, avec Michel Serrault et Jean Poiret. Ses méthodes nouvelles valent à un jeune professeur l'estime de ses élèves et l'opposition de ses supérieurs et des parents.

13—Ciné-Soir
11.40 12—Pajama Playhouse
A.M.
12.00 3—Late Show
12.45 10—Dernière édition
12.50 10—Fermeture
1.04 5—Postlude
1.05 4—Musique Marc Legrand
1.15 4—Fin des émissions
11—Fin des émissions
13—Nouvelles anglaises
1.20 3—Sign Off
1.25 13—Fin des émissions

DEMAIN – SAMEDI

A.M.
7.00 3—Cartoon Time
8—Faith For Today
7.30 8—Word of Life
7.45 10—Mire et musique
8.00 3—Go-Go Gopher (*)
8—Colby Telecourse
10—Les p'tits bonshommes
8.30 3—Bugs Bunny-Rod Runner Hour (*)
8—Discovery
11—Mire et musique
12—Sound Of 12
8.45 12—Newsroom 12
8.57 11—Aujourd'hui à CBVT
9.00 7—Cours universitaires
8—Casper Cartoons (*)
10—Bon Weekend (*)
11—Cours universitaires
12—Underdog (*)
9.30 3—Wacky Races (*)
4—Mire et musique
8—Adventures Gulliver (*)
12—Barbie & Friends (*)
9.50 4—Musique Marc Legrand
10.00 3—Archie Show (*)
4—Dessins animés
8—Popeye
10—Le capitaine Bonhomme (*)
13—Mire et musique
10.30 3—Bat Man - Super Man Hour
7—Le cirque à Ton-Ton
8—Fantastic Voyage (*)
11—Pépinot
12—Spiderman (*)
13—Pépinot
10.50 10—Mes amis, les animaux
11.00 4—Roulotte du Gros Bill (*)
8—Journey Center Earth (*)
10—Le Gros Bill (*)
11—Robin Fusée (*)
12—Rocky And Friends (*)
13—Robin Fusée (*)
11.30 3—Herculoids (*)
5—Test Pattern & Music
7—Roquet belles oreilles
8—Fantastic Four (*)
11—Roquet belles oreilles
12—Batman (*)
13—Roquet belles oreilles
11.45 12—Newsroom 12
11.55 5—Prelude
P.M.
12.00 3—Shazzan (*)
4—Le Siffleur
7—Ultraman
8—George Of The Jungle (*)
10—Ciné-Samedi
11—Ultraman (*)
12—The Flintstones (*)
13—Les petites annonces
12.05 5—Great Music From Chicago
12.30 3—Johnny Quest (*)
4—De tout, de tous
7—Si jeunesse pouvait
8—American Bandstand (*)
11—Si jeunesse pouvait
12—Captain Scarlett (*)
13—Si jeunesse pouvait
1.00 3—Moby Dick (*)
4—Légende de Jesse James
5—CBC Sports Presents (*)
Championship Series: Tennis
7—Coulisses de l'exploit
11—Coulisse de l'exploit
12—Uncle Bobby (*)
13—Coulisses de l'exploit
1.30 3—Lone Ranger (*)
4—Le Saint
8—Baseball Close-Up (*)
10—Ciné-Samedi
12—Long John Silver (*)
1.45 7—Les 4 saisons
11—Les 4 saisons
13—Les 4 saisons
2.00 3—AFL Football Highlights
5—CBC Sports Presents (*) : CFL Football — Calgary at Ottawa
7—Football canadien
8—Red Sox Baseball (*) Boston at New York
12—Scouting 68 (*)
11—Football canadien — Calgary à Ottawa
13—Football canadien
2.30 3—Saturday Spotlite
4—Le Virginien
12—Saturday At The Movies
3.00 10—Monsieur bricole (*)
3.15 3—Saturday Spotlite
3.30 10—Sur le matelas
4.00 3—Soccer Championship (*)
4—Sur le matelas
12—The Flying Fisherman (*)
4.30 5—CBC Sports Presents Northe American Soccer League (*)
7—Echos du sport
8—Carl Yastrzenski Show (*)
10—Dernier recours
11—Echos du sport
12—The Sports Hot Seat (*)
13—Echos du sport

HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CABLE

5.00 4—Allez 4
7—Zorro
8—Wide World of Sports (*)
10—La rampe sportive (*)
11—Skippy (*)
12—Wide World Of Sports (*)
13—Skippy (*)
5.30 7—Destination danger
10—C'est arrivé cette semaine (*)
11—L'heure des quilles (*)
13—Les sentinelles de l'air
6.00 3—Sports Digest
4—Peter Gun
5—Teen Club
7—Téléjournal
10—Terre des hommes (*)
13—Commerce et industrie
6.00 5—Weatherwise
6.15 3—Newstime
7—Météo — Sport
6.30 3—Roger Mudd (*)
4—Coup d'oeil
7—Papa a raison
8—Country Music (*)
11—Téléjournal
12—Like Young (*)
13—Actualités — Météo — Sports
6.35 11—Atomes et Galaxies (*)
6.45 4—Actualités — Editorial
7.00 3—No Time For Sergeants
4—Jeunesse d'aujourd'hui (*)
5—Beverly Hillbillies
7—Soirée canadienne (*)
8—Rusty Wellington Show
10—Jeunesse d'aujourd'hui (*)
11—Jinny
13—Jeunesse d'aujourd'hui
7.30 3—The Prisoner (*)
5—Two Good Guys (*)
8—The Dating Game (*)
11—Cher oncle Bill (*)
12—The Jane Morgan Show (*)
8.00 4—A la brunante : "Un acte d'amour" (5) Drame, avec Kirk Douglas et Dany Robin. — A l'époque de la libération de Paris, un soldat américain s'éprend d'une Française. — Une certaine valeur humaine. Pessimisme. Moeurs libres.
5—Great Movies : "Gypsy"
7—Billet de faveur
8—The Newlywed Game (*)
10—Les grands spectacles (*)
11—Billet de faveur : "Ouragan sur le Caine" (4-A) Drame, avec Humphrey Bogart et Van Johnson. — Un officier est jugé en Cour militaire pour avoir pris la place de son capitaine. Intérêt documentaire. Officier loyal.
13—Billet de faveur
8.30 3—My 3 Sons (*)
8—The Lawrence Welk Show (*)
12—Academy Performance
9.00 3—Hogan's Heroes (*)
9.30 3—Petitcoat Junction (*)
8—Hollywood Palace (*)
10.00 3—Mannix (*)
7—Les couche-tard (*)
11—Les couche-tard (*)
13—Les couche-tard (*)
10.15 3—Formi . . . Formidable (*)
10.30 5—Barris & Compagny (*)
7—Valérie et l'aventure
8—The Porter Wogoner Show (*)
11—Valérie et l'aventure
13—Valérie et l'aventure (*)
10.45 4—Actualité - Météo - Editorial
10—Dernière heure et météo (*)
11.00 3—Final Edition
5—CBC-TV News
7—Téléjournal
8—Saturday Night Movie
10—La ronde des sports (*)
11—Téléjournal
12—The National News (*)
13—Téléjournal
11.06 4—Nouvelles sportives
11.15 5—Tomorrow's Weather
4—Heure Exquise : "La nuit décisive" (5) Drame passionnel, avec Pola Negri et Ivan Petrovich. La femme d'un diplomate péruvien rencontre un ami d'autrefois et veut partir avec lui. Adultère.
5—Editorial
7—Supplément régional
10—Cinéma
11—Nouvelles du sport
13—Nouvelles du sport
11.16 5—After II : "Great Escape"
11.20 3—Sports Final
12—Pulse (*)
11.25 3—Late Show
11.30 7—Cinéma 7
11—Cinéma : "L'eau vive" (4) — Drame, avec Pascale Audret et Charles Blavette. — Une orpheline est persécutée par des parents qui veulent s'emparer de son héritage. Intéressant. Poésie des images.
13—Cinéma
11.40 12—Pajama Playhouse
A.M.
12.45 10—Dernière édition
12.50 10—Fermeture
1.00 8—ABC Weekend News (*)
1.12 4—Musique Marc Legrand
1.15 4—Fin des émissions
13—Nouvelles anglaises
1.22 4—Fin des émissions
1.25 13—Fin des émissions
1.41 3—Sign Off
2.04 5—Postlude

(*) — Programmes en couleurs

la ville de québec

Offre de carrière comme
POLICIER

QUALIFICATIONS : Citoyenneté canadienne. Instruction équivalente ou supérieure au niveau de fin d'études secondaires. Absence de dossier judiciaire et qualités morales appropriées. Au moins 18½ ans au 1er septembre 1968 et moins de 30 ans au 1er janvier 1969. Taille de 5' 9" et bonne constitution physique.

CARRIERE : Le policier effectue un travail digne, utile et varié, au service de ses concitoyens. Il reçoit la formation professionnelle nécessaire. Il jouit de conditions de travail modernes et peut accéder aux grades supérieurs.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire ou obtenir des renseignements additionnels en s'adressant au

SERVICE DU PERSONNEL
Chambre 102, Hôtel de Ville, Québec 4, P. Q.
Tél.: 522-7041—postes 466 ou 247.

la ville de québec

avis / offres / demandes

AVIS PUBLIC
le 3 septembre 1968

Rôle pour taxes d'affaires, personnelles, etc.
1968-69

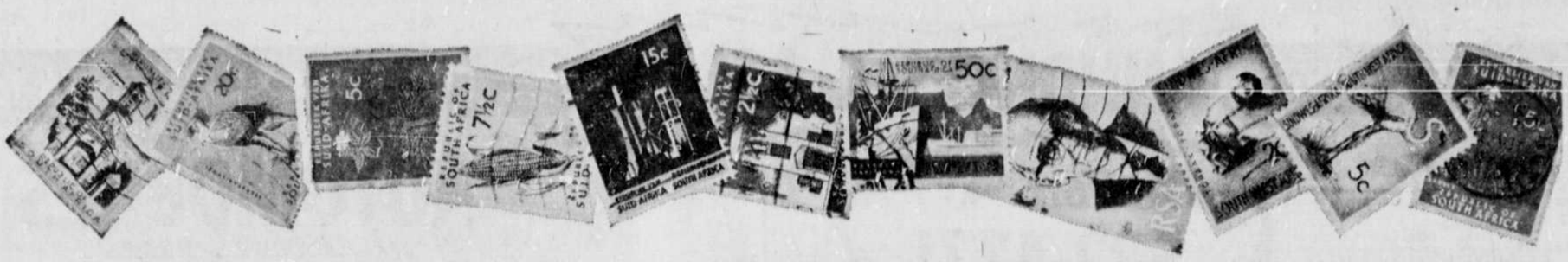
AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de taxes personnelles et de taxes d'affaires, pour tous les districts de la Ville de Québec, a été complété et déposé au service d'estimation, chambre 212, et que toutes les personnes intéressées pourront le consulter durant une période de trois (3) semaines, du mardi 3 septembre au vendredi 27 septembre 1968 inclusivement (les dimanches exceptés), aux heures indiquées ci-dessous.

Depuis 10 h. a.m. jusqu'à 4.30 h. p.m. (heure avancée de l'est), les samedis jusqu'à midi.

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée à ce rôle d'évaluation devra, au cours de la période ci-dessus mentionnée, porter plainte devant le Bureau de Revision de la Ville, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période susdite au Bureau de Revision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés, à leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 27 septembre 1968, aucune plainte ne sera reçue et le rôle ne sera, pour aucune considération, modifié.

CYRILLE LEGARE
Le trésorier de la Ville



Hip hip hip hourra !



● Revenue la première à Québec, Mlle Nicole Hamilton ne fut pas la dernière à accueillir Mlle Ginette Vachon, lorsqu'un avion d'Air Canada la déposa hier après-midi à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette. Elles se connaissaient à peine quand elles mirent les pieds en Afrique et, six mois plus tard, les voici devenues deux grandes amies et presque des soeurs.
(Photo l'Action, par Marcel Laforce)



● Ils s'étaient vus pour la dernière fois à Madrid, le 13 mars. Elle partait vers le sud et lui vers le nord. Il lui avait dit: "Prouve que tu es capable de faire quelque chose de grand, afin de raffermir ta confiance." Elle a suivi ce conseil paternel, aussi longtemps qu'elle le put, mais sans parvenir à boucler le tour de l'Afrique, ce qui la déçoit, comme lui. M. Paul Vachon aurait aimé que sa fille puisse aller "jusqu'au bout". Il était toutefois très heureux de la revoir saine et sauve, ce qui n'aurait peut-être pas été le cas, si elle avait bravé davantage les dangers qui la guettaient au delà des limites du raisonnable. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



● Sans nouvelles pendant plus de quinze jours, alors que Mlle Vachon et sa compagne étaient au milieu du désert, il fit retentir une première alarme. Le lendemain, fort heureusement, il n'y avait plus lieu de s'inquiéter. Elles ne roulaient pas vite mais progressaient et, un peu plus tard, l'Action pouvait annoncer que le Sahara était franchi. Puis les liaisons postales furent paralysées, d'abord en France puis au Canada. Nouvelle attente, nouvelles craintes et nouvelles assurances. Jacques Revelin fut alors en mesure de relayer les récits et les photos en provenance des confins de l'Afrique pour compléter un reportage captivant de la première jusqu'à la dernière ligne. Voilà pourquoi il était lui aussi heureux de revoir et de complimenter Mlle Ginette Vachon, hier après-midi. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

QUEBEC, Canada (20 septembre) — Comme on ragarde habituellement les photos d'un journal avant de parcourir les articles, ce n'est pas nécessaire de redire comment s'est effectué le retour de Mlle Vachon. Toutefois, pour combler la période "vide" entre le 10 août et aujourd'hui, retrouvons les deux voyageuses où elles nous avaient quittés, afin que l'on sache par où elles passèrent pour revenir au point de départ.

Des chutes Victoria à Pretoria, elles durent franchir pas loin de 1,000 milles qui furent parcourus sans incidents. Parvenues dans la capitale de l'Afrique du Sud, elles se préoccupèrent immédiatement du sort de leur véhicule et le "Fennec" fut confié à la compagnie "Cargo International" qui devait l'acheminer vers Durban où il embarquera pour Montréal mardi prochain seulement. Ainsi, ce n'est pas avant la fin du mois d'octobre que la voiture de Mlle Vachon sera de nouveau en sa possession, au terme d'un long voyage maritime et via le Cap de Bonne Espérance, puisque le canal de Suez est toujours bouché.

Le retour du robuste véhicule étant assuré, ses deux passagères demeurèrent encore quelques jours à Pretoria, puis se séparèrent. Mlle Vachon s'envola la première, le 16 août, dans un DC-8 de la compagnie KLM qui avait expédié une voiture et un chauffeur à Pretoria, pour l'amener à l'aéroport de Jan Smuts, à Johannesbourg. Elle comptait retourner dans l'hémisphère en survolant le Kenya, le Soudan et la Lybie. Mais, à 23 heures, elle se retrouva au-dessus du Congo Kinshasa puis à l'aéroport de Brazzaville, pour une courte escale avant le grand bond par dessus toutes les régions troublées de l'Afrique et le Sahara. Franchi en soixante jours à l'aller, elle le retraversera en moins de six heures au retour car, à 5h30 le lendemain matin, après dix heures de vol, elle atterrissait à Rome d'où un avion de la Pan Am la transporta jusqu'à Nice, près de ses amis Schott, de Colomars. Par la suite, Mlle Vachon se rendit en Angleterre, puis en Suisse, au Danemark, en Hollande et revint à Londres, dernière escale avant son retour au Canada.

Pour sa part, Nicole Hamilton emprunta un autre trajet aérien qui lui permit de compléter par le ciel le tour d'Afrique. Demeurée deux jours de plus à Pretoria, elle s'envola le dimanche 18 août, pour se rendre de Johannesburg à Nairobi (Kenya) puis à Addis Ababa (Ethiopie), au Caire (Egypte) et finalement à Rome et Nice après un bref arrêt sur une petite ile de la Grèce. Deux de ces escales permirent à Mlle Hamilton voir de près l'une des sept merveilles du monde, les pyramides qui se dressent non loin de la capitale égyptienne. A Rome aussi, elle put se rendre jusqu'au Vatican.

Rendue à Nice, Ginette et Nicole se retrouvèrent et Mlle Hamilton effectua ensuite un saut jusqu'à Amsterdam pour y visiter la femme du capitaine du Cargo Straat Lemaire, Mme W.F. Klute, qui était également de retour chez elle. Finalement, Mlle Hamilton s'envola vers Montréal, via la capitale britannique.

COUCLUSIONS

Peu après l'envoi du dernier récit, Mlle Vachon nous avait expédié une lettre dans laquelle étaient résumées ses impressions et probablement aussi celles de Mlle Hamilton. Plaisirs et déceptions se voisinaient dans les commentaires; plaisirs d'avoir traversé le désert, d'un long et agréable voyage en mer et d'avoir visité la plupart des belles régions sud-africaines. Quant aux déceptions, c'est en Afrique Noire qu'elles les ressentirent et elle précisa pourquoi, en ajoutant cependant que son jugement risquait d'être superficiel, donc insuffisamment étayé pour être publié.

Malgré celà, Ginette est grandement satisfaite de cette expédition et elle se demandera encore longtemps comment il fut possible de parcourir 15,000 milles sans surmonter des obstacles majeurs, même dans le Sahara, sauf durant la pénible traversée des dunes mouvantes entre Goulimine et Tan Tan. Elles furent bien reçues presque partout et, de celà aussi, Ginette et Nicole s'en réjouissent. GinetteVachon reconnait cependant que cette randonnée n'aurait jamais pu s'accomplir solitairement. J'étais folle, nous disait-elle hier, de vouloir partir seule.

Cette audacieuse Beauceronne a tenu également à nous confier une agréable tâche, celle de remercier en son nom tous les lecteurs et lectrices qui ont unit leurs voeux pour le meilleur aboutissement de l'expédition. Quand elle parcourut la longue liste des signataires, celà l'émut énormément et lui fit craindre davantage les déceptions que le brusque arrêt du voyage allait causer, comme Nicole Hamilton lorsque nous lui avons transmis une copie du message. Elle aussi tient à exprimer sa gratitude pour ce chaleureux appui moral, en nous priant également de dire merci, en noir sur blanc, à Ginette Vachon, pour lui avoir procuré l'occasion unique d'effectuer un si enrichissant voyage. Bientôt, quand elles auront repris leur souffle, Ginette et Nicole témoigneront leur reconnaissance personnelle à chacun et chacune des lecteurs qui ont tenu à les complimenter. En attendant, tous sans exception peuvent croire aujourd'hui que l'intérêt qu'ils manifestèrent envers les récits du voyage fut l'un des meilleurs stimulents pour le poursuivre aussi loin loin que possible.

DERNIERS PARAGRAPHES

Ces dernières lignes contiendront finalement nos propres félicitations. Nous les destinons tout d'abord à Ginette Vachon, pour ce qu'elle vient de réaliser et plus spécialement pour les remarquables récits qu'elle nous fit parvenir. Avouons-le maintenant, nous ne pensions pas qu'elle aurait le temps, la persévérance, le goût et les dons nécessaires pour raconter ainsi sur le vif un voyage d'une aussi grande envergure. Certains soirs, cette besogne fut sans doute une corvée et il lui fallut bien du courage pour l'accomplir, afin de respecter sa promesse, celle de conter jour après jour les péripéties de l'odyssée, les bonnes comme les mauvaises, avec une franchise qui ne fut certes pas la moins appréciée. Bien sur, certaines retouches s'imposèrent, mais à ceux qui s'en doutaient, nous tenons à affirmer qu'elles furent faciles.

Merci à Ginette Vachon pour ne pas avoir trahi notre confiance. Nous savions qu'elle était bien ancrée et que L'Action pouvait prendre le risque de lancer ses lecteurs sur les traces de cette jeune fille, sans les faire trébucher. Elle les a amenés loin, très loin, presque au bout du monde, avec tant d'enthousiasme que la plupart souhaitent la suivre dans une prochaine aventure.

Nos plus chaleureux compliments à Mlle Nicole Hamilton qui a su si vite et si bien se greffer à l'expédition. Sans son union, sans son partage, sans son entrain, bien moins longtemps aurait duré le périple dont une part des mérites lui revient. Elles viennent de réaliser un grand exploit. Combien de femmes ont pu jusqu'alors traverser le désert ? Il y en a au moins deux, c'est certain, deux Canadiennes, deux Québécoises qui s'appellent Ginette Vachon et Nicole Hamilton et, pour ce sensationnel exploit nous leur crions à Nancy Greene : hip hip hip hourra !

Jacques Revelin.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

1. **DIRECTEUR DU PERSONNEL**
— Traitement initial jusqu'à $15,000 selon la compétence. Poste à Québec.
— Diriger et coordonner les diverses tâches d'un service de personnel se rapportant à la sélection, à la classification, à la négociation, à la formation et au bien-être du personnel du ministère.
— Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences administratives et plusieurs années d'expérience de ce domaine dont quelques-unes à un niveau de direction et de conception. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de ce diplôme.
— Concours 68P-2100. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.

2. **DIRECTEUR DES CONTRATS**
— Traitement initial jusqu'à $15,500 selon la compétence. Poste à Québec.
— Elaborer, coordonner et contrôler les méthodes de travail relatives à l'administration des contrats et diriger les préposés à la négociation et à la rédaction des contrats concernant les engagements financiers du ministère.
— Diplôme universitaire, de préférence en sciences appliquées et plusieurs années d'expérience technique et administrative relatives au domaine de la construction incluant l'administration de contrats et de soumissions.
— Concours 68S-1345. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.

3. **CHARGE DE PROJETS**
— Traitement initial jusqu'à $14,500 selon la compétence. Direction générale des procédés et développement. Postes à Québec.
— Coordonner et contrôler toutes les phases administratives de l'évolution des projets tels que projets de construction nouvelle ou projets d'études des besoins en matière d'équipement.
— Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience pertinente; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans la coordination de projets.
— Concours 68S-1335. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.

4. **DIRECTEUR DES ESTIMATIONS**
— Traitement initial jusqu'à $14,500 selon la compétence. Poste à Québec.
— Coordonner et contrôler les tâches d'analyse et de revision des quantités et des coûts des programmes de construction; diriger les préposés à l'évaluation et à l'estimation.
— Diplôme universitaire en sciences appliquées et plusieurs années d'expérience technique et administrative dans le domaine du contrôle économique de la construction de bâtiments; OU avoir exercé les fonctions d'estimateur en chef pour des travaux d'envergure et posséder une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce domaine.
— Concours 68S-1346. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.

5. **DIRECTEUR DE L'ENTRETIEN**
— Traitement initial jusqu'à $14,500 selon la compétence. Poste à Québec.
— Planifier et contrôler la mise en marche et l'exécution des travaux d'entretien; coordonner l'approvisionnement des divers chantiers et diriger l'opération et l'entretien des véhicules du ministère.
— Diplôme universitaire, de préférence en sciences appliquées, et plusieurs années d'expérience dans l'administration de l'entretien.
— Concours 68S-1347. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.

6. **ANALYSTE DES PROCEDES ADMINISTRATIFS**
— Traitement initial jusqu'à $14,500 selon la compétence. Poste à Québec.
— Relever les renseignements requis à l'identification, à l'analyse, et à l'élaboration de solutions alternatives à des problèmes d'organisation et d'administration et appliquer les techniques spécialisées d'organisation et d'utilisation optimale des ressources humaines et matérielles.
— Diplôme universitaire en sciences appliquées ou en sciences de l'administration et expérience pertinente à cette fonction.
— Concours 68P-2108. S'inscrire avant le 4 octobre 1968.

ANALYSTE EN INFORMATIQUE

— Traitement initial jusqu'à $14,375 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec.
— Etude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.
— Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.
— Concours 68P-2108. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE

— Traitement initial jusqu'à $11,280 selon la compétence. Divers ministères : Québec et Montréal.
— Travail de comptabilité ou de vérification.
— Licence ou maitrise en sciences commerciales; ou, baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
— Concours 68P-2103. S'inscrire immédiatement.

AGENT VERIFICATEUR à la Commission du Salaire Minimum

— Traitement initial de $4,500 à $5,900 selon la compétence. Postes à Montréal, Québec, Alma, Hull et Matane.
— Travaux de vérification et d'inspection auprès des employeurs et des salariés pour constater si toutes les dispositions légales et réglementaires quant au salaire minimum et aux normes de travail sont correctement appliquées.
— 11e année d'études et 6 années d'expérience de travail dont 2 jugées directement pertinentes. Une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience.
— Concours 68 SM-5410. S'inscrire avant le 11 octobre 1968.

SURVEILLANTES EN INSTITUTION PENALE

— Traitement de $3,565 à $4,565 selon la compétence. Ministère de la Justice. Postes à Montréal à la prison des femmes.
— Assurer la garde et la surveillance des détenues et des prévenues.
— Posséder une 9e année d'études; être âgée d'au moins 23 ans et d'au plus 40 ans; ce maximum est de 45 ans pour les personnes qui possèdent un certain nombre d'années d'expérience pertinente dans les forces armées; avoir une taille minimum réelle de 5 pieds 4 pouces; être en bonne condition physique.
— Concours 68P-6464. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement du Québec.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

Ministère des Travaux publics

Projet No 356-68

A : STONEHAM
COMTE DE QUEBEC.
Construction d'une guérite ainsi qu'un pavillon d'accueil
Seuls sont admis à soumissionner comme entrepreneurs-généraux les individus, les firmes, compagnies, corporations qui ont leur principale place d'affaires dans la zone de Québec Métropolitain, c'est-à-dire les comtés de Lévis, Lotbinière, Québec centre, Québec comté, Québec Est, Québec Ouest et St-Sauveur.
Un versement de $50.00 (chèque certifié ou mandat poste) à l'ordre du ministère des Travaux publics, est requis pour obtenir plans et devis et formules de soumission au Bureau des Soumissions Déposées de Québec, 675, Marguerite-Bourgeoys, Québec. Les documents de soumissions peuvent être obtenus le ou après le 20 septembre 1968. Un seul jeu de plan par entrepreneur.
Ce dépôt est remboursable seulement aux soumissionnaires dont la soumission aura été complétée conformément aux instructions et qui retourneront en bon état, les plans et devis dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS : —
Sous-traitants : MARDI, LE 1er OCTOBRE 1968 à 3:00 P.M. (H.A.E.) pour les travaux spéciaux de :
1—Plomberie,
2—Electricité,
des soumissions séparées seront reçues au Bureau des Soumissions Déposées de Québec, 675, Marguerite-Bourgeoys, Québec.
Entrepreneurs-généraux : MERCREDI, LE 9 OCTOBRE 1968 à 3:00 P.M. (H.A.E.) au 2700, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec (Centre d'Achats Laurier, 3ième étage, section ouest), si livrées par porteur. Si vous expédiez votre enveloppe par la poste, elle devra être adressée à l'Hôtel du Gouvernement, Québec.

GARANTIES : —
Sous-traitants : Un chèque visé pour un montant au moins égal à 10% de la soumission, à l'ordre du Ministre des Finances ou un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics pour un montant égal à 10% de la soumission.
Entrepreneurs-généraux : Avec la soumission et à l'ordre du Ministre des Finances, un cautionnement au montant au moins égal à 10% de la valeur totale de la soumission. A la signature du contrat : cautionnements d'exécution et des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat, suivant les formules officielles du Gouvernement.
Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Projet No 357-68

A : ST-LAMBERT
Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère des Travaux publics pour :
Hôpital Charles-Lemoyne,
Démolition et reconstruction de la cheminée.
Seuls sont admis à soumissionner comme entrepreneurs-généraux, les individus, firmes, compagnies ou corporations qui ont leur principale place d'affaires dans la région Montérégienne, soit les comtés de Chambly, Rouville et Verchères.
Un versement de $75.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du ministère des Travaux publics, est requis pour obtenir le ou après le 20 septembre 1968 un (1) peu de plans et devis a uBureau des Soumissions Déposées de Montréal, 4970, Place de la Savane, Montréal.
La vente des documents est limitée à (1) seul jeu de plans et devis au Bureau des Soumisneur-général.
Ce dépôt ne sera remboursé qu'aux soumissionnaires dont la soumission déposée au ministère aura été complétée conformément aux instructions et qui retourneront en bon état au bureau d'émission des plans de Montréal, les plans et devis dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.
Les autres intéressés pourront consulter les documents à l'endroit sus-mentionné, ainsi qu'au bureau de l'architecte : J.-P. Jolicoeur, 5220, rue Mentana, Montréal.

CLOTURE DES SOUMISSIONS : —
Entrepreneurs-généraux : VENDREDI, LE 4 OCTOBRE 1968 A 3:00 P.M. (H.A.E.)
Par la poste ou par porteur, au ministère des Travaux publics, 2700, boulevard Laurier, Ste-Foy, Québec (Centre d'Achats Laurier, 3ième étage, section ouest).

GARANTIES: —
Avec la soumission et à l'ordre du Ministre des Travaux publics, un cautionnement au montant de 10% de la soumission.
A la signature du contrat : cautionnement d'exécution et cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du montant du contrat, suivant les formules officielles du Gouvernement.
Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre,
Hervé-A. Gauvin, Ing.

Ministère des Finances

Assurance responsabilité de non-propriété

Assurance No 64-68

RISQUE : Appareils aériens
LIMITE : $5,000,000.
ORGANISME : Tous les ministères et organismes du Gouvernement du Québec, excepté la Commission Hydroélectrique de Québec.
Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.
Un versement de $5.00 (chèque visé ou mandat-poste), à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.
Garantie requise (chèque visé) avec la soumission : $100.
Clôture des soumission : 15 h. (h.a.e.), le mardi, 15 octobre 1968.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des assurances, ministère des Finances, bureau 15-C, Hôtel du Gouvernement, Québec. Les documents seront disponibles à compter du 23 septembre 1968.

—

Assurance-Incendie

Assurance No 65-68

RISQUE : Bâtisse et Contenu (Hôpital Charles LeMoyne)
MONTANT: $8,500,000.
ORGANISMES : Le Gouvernement du Québec (ministère de la Santé) et la Corporation de l'Hôpital Charles LeMoyne.
Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.
Un versement de $5.00 (chèque visé ou mandat-poste), à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.
Garantie requise (chèque visé) avec la soumission : $100.
Clôture des soumissions : 15 h. (h.a.e.), mardi, 15 octobre 1968.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des assurances, ministère des Finances, bureau 15-C, Hôtel du Gouvernement, Québec. Les documents seront disponibles à compter du 23 septembre 1968.

Le Contrôleur des assurances
Charles Faure

Service Général des Achats

Projet No 3755

210 tonnes acier BP. & WF.
Notre-Dame des Laurentides.
Clôture des soumissions :
4 octobre 1968 11.00 A.M.
(Temps réglementaire)

Projet No 3756

Equipements de laboratoire de recherches (chimie)
Victoriaville.
Clôture des soumissions :
1er octobre 1968 4.00 P.M.
(Temps réglementaire)

Projet No 3757

Produits chimiques pour traitements des eaux de bouilloires.
Québec.
Clôture des soumissions :
1er octobre 1968 4.00 P.M.
(Temps réglementaire)

Projet No 3758

500 appareils d'éclairage fluorescents.
Québec.
Clôture des soumissions :
1er octobre 1968 4.00 P.M.
(Temps réglementaire)

Projet No 3759

35,000 gallons gasoline No 1
Ste-Thérèse.
Clôture des soumissions :
2 octobre 1968 4.00 P.M.
(Temps réglementaire)

Projet No 3760

12,000 gallons gazoline No 1.
30,000 gallons carburant diesel.
Divers endroits du comté de Compton.
Clôture des soumissions :
2 octobre 1968, 4.00 P.M.
(Temps réglementaire)

Projet No 3761

Viande.
Québec.
Sont admis à soumissionner les marchands qui ont leur établissement dans le Québec métropolitain.
Clôture des soumissions :
2 octobre 1968 4.00 P.M.
(Temps réglementaire)

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au

Service Général des Achats,
Bureau des Appels d'offres,
Tél. : 693-5426
585, Boul. Charest Est,
Québec.

Le Directeur général,
Paul Brissette, ing.

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Animaux à vendre

TRUITES mouchetées à vendre pour ensemencement. Toute longueur. Casier Postal 24, Québec 3; Tél.: 661-1838.
7484 21-8 (1 ms) 10

Antiquités

RENDEZ vous, Mlle Trouvaille, antiquités toutes sortes, 151 St-Paul 692-0581.
7699 4-9 (1 ms) 12-A.

A VENDRE, meubles antiques, décapés. Spécialité décapage. Prix sur demande. EDOUARD LABRECQUE, 49, Desjardins, Lévis; Tél.: 837-2595.
7889 14-9 (1 ms) 12-A.

A VENDRE, bancs d'église, petits barreaux, centaines de meubles et d'articles antiques. S'adresser à: D. TROTTIER, 500, route 9, Jonction 20 et 5; Tél.: 832-8915 ou 832-8129.
20-9 (3 fs) 12-A.

Argent à prêter

POUR vous servir en première ou deuxième hypothèque, résidentielle ou commerciale. André Lepage, courtier, 40, rue Desjardins, Québec 4; Tél.: 525-6042.
801620-9 (1 ms) 15 j.n.o.

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon, Carrier & Laforce, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4637.
7719 5-9 (2 ms) 15

Toutes vos dettes en un seul paiement

EQUILIBRONS votre budget. Aucune demande refusée, jusqu'à $5,000. Sécurité Budget Enr., 368, du Roi; 523-5929.
7867 17-9 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 1655, Hélène Boulé, Québec 6; Tél.: 683-2751.
7494 26-8 (1 ms) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranche de $2,000 à $20,000, aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps: 626-4198.
7468 21-8 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAINS stationnement, cours, trottoirs, estimé gratuit. Desrochers & Frères; Tél.: 527-9200.
7839 16-9 (1 ms) 18A

POSAGE D'ASPHALTE
SPECIALITES: Entrées, cours, stationnement, ruelles, trottoirs, posage de chaines, estimation gratuite, travail garanti; 527-5158, 626-4199.
7671 30-8 (1 ms) 18-A.

A vendre — Divers

POLYON polypropylène, laine Phentex (en gros). S'adresser: 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue; TEL.: 623-9638.
7478 26-8 (1 ms) 21 j.n.o.

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amour, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
7393 22-8 (1 ms) 21

CROTEAU LIMITEE
CENTRE D'ECONOMIE
175, ST-JOSEPH EST
525-8155
MEUBLES et appareils électriques, centre des fiancés, achetons vos meubles comptant, vendons meubles neufs sans comptant, finançons au taux bancaire.
7913 16-9 (1 ms) 21

VENTE de machine à coudre Singer et autres marques, à partir de $19.95. Cie Singer du Canada, 324, St-Joseph est, Québec. Tél.: 522-8128.
7842 16-9 (1 ms) 21 j.n.o.

FUTURS MARIES
CONTINUEZ les termes, $21.53 par mois, pour ménage neuf, 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. Visible à: MEUBLES INFORMATIONS, 239, St-Vallier ouest, Québec. Ouvert tous les soirs. Tél.: 523-3760.
7723 6-9 (1 ms) 21.

FIANCES, occasion formidable, vendrais ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS. Tél.: 626-1102.
7715 5-9 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS: à partir de $79.50, pour bureau ou maison; aussi porte-devoûte usagée avec vestibule. Monarch Safe. Tél.: 522-3306.
7712 5-9 (1 ms) 21

A BAS PRIX
AMEUBLEMENT et équipement usagés de restaurant, poêle à patates frites, etc. Les Entreprises St-Laurent, 1194, rue St-Jean, Québec 4.
7929 16-9 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article Nous avons le plus grand choix de meubles, neufs et usagés, à bas prix. 110, rue ST-PAUL; — Tél.: 692-0317.
7840 16-9 (1 ms) 21

A VENDRE, aquarium de luxe avec table en fer forgé. Contenu: 45 gallons, équipé au grand complet. Poissons de grande valeur. Prix modique, "AUBAINE". Pour informations; Tél.: 623-1432.
20-9 (6 fs) 21 j.n.o.

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P., et pompes, aussi destributeur des brûleurs Lynn, Kenmac, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P., à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
7950 20-9 (1 ms) 35-A.

Bureau à louer

RUE D'AUTEUIL, pour professionnels, beaux bureaux, ensoleillés, salle d'attente. Pour informations; Tél.: 525-8114 ou 626-5687.
8019 19-9 (2 fs) 37

Camping

TENTE-REMORQUE 1968, bon équipement, très propre. Pour informations; à partir de 4 heures p.m.; Tél.: 837-7255.
7996 18-9 (3 fs) 43-A.

Armuriers

LE GUIDE DU CHASSEUR "1968"



215 pages. Abondamment illustré. Seulement $1.00

Enumération complète et prix des armes à feu et équipement de chasse des plus divers. Un livre instructif indispensable. Commandez le vôtre maintenant.

La Maison d'Armes à Feu
DE QUEBEC ENR.
181, rue St-Paul - Québec

7336 15-8 (j. v. s. au 11-10) 16-A.

Chambre à louer

CHAMBRES ou flat, pour dames âgées ou demoiselles. Pour informations; Tél.: 523-0413.
7988 19-9 (3 fs) 44

QUARTIER CHAMPLAIN, rue d'Auteuil, eau chaude, électricité comprise, chambre, plus salle de bain, $40.00; très grande chambre, plus salle de bain, $50.00. Pour informations; Tél.: 524-6560.
8019 19-9 (2 fs) 44

GRANDE chambre à louer, deux lits doubles, bien ensoleillée, conviendrait pour 1 ou 2 personnes. Pour informations; Tél.: 524-1124.
8028 20-9 (2 fs) 44

ATTENTION! PERSONNES AGEES
2 MAGNIFIQUES chambres et pension, lavabos, site enchanteur. Prix modique; groupe restreint. Pour informations; Tél.: 667-3071.
8006 18-9 (6 fs) 44

Chambres et pension

CHAMBRE à louer, avec pension si désirée, pour personne sérieuse et distinguée. Pour informations; Tél.: 524-6939.
7989 18-9 (1 ms) 46

Chalets à vendre

AU BORD du Lac St-Augustin-sud, chalet meublé, garages, pour auto, yacht, auto-neige. Comptant et échange considérés. Pour informations; Tél.: 828-2092 ou 656-9466.
7501 21-8 (1 ms) 51

Clavigraphes

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbones, fournitures.
7491 22-8 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
7713 5-9 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
7947 17-9 (1 ms) 60

IBM
OU toutes autres marques. Machines écrire, calculer. Tarif spécial pour l'année scolaire. Jacques Couturier Inc., 500 Côte d'Abraham. Québec. Tél.: 529-9393.
7701 4-9 (1 ms) 60

Commerces à vendre

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants, épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez COURTAGE IMMOBILIER Yves GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
7479 22-8 (1 ms) 66

A VENDRE, magasin général, dans le comté de Lotbinière, 25 milles de Québec, bonne construction. Ecrire au Casier 261, l'ACTION, 3, Place Jean Talon, Québec, P.Q.
8008 19-9 (6 fs) 66

Ecoles

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE Cours de la 6e à la 12e année, commercial et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 772, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
7843 16-9 (1 ms) 81

ECOLE BLUTEAU, cours commercial, jour, soir, 5e à 12 année. Programme et certificat. Ministère de l'Education ou Commercial abrégé. Position assurée. 473, Canardière; Tél.: 524-3215.
7888 12-9 (1 ms) 81

Femmes, filles deman.

TELEPHONISTES à domicile demandées, à plein temps ou à temps partiel, travail intéressant et rémunérateur. Pour informations; Tél.: 683-3086 ou 681-0790.
5-9 (j.n.o.) 90

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou. Courtage immobilier Yves Germain. Tél.: 529-8121.
7836 10-9 (1 ms) 111

Instruments de musique

MUSIQUE IMPRIMEE ET INSTRUMENTS
PROCURE GENERALE DE MUSIQUE LTEE
730, d'Aiguillon, Québec
522-4345
7666 29-8 (1 ms) 115

Logements à louer

STE-FOY
PLACE DE LA CONCORDE
3, 4, OU 5 PIECES, très modernes, inmeublées si désiré. Cuisine en "Teck de Formica". Grand salon de 12' x21', grande chambre principale de 15' x 16', spacieux garde-robes (Walk In), ascenseurs, incinérateur, piscine intérieure bain Sauna, grande terrasse, grand balcon individuel, garages, câblé, système intercom à l'entrée principale. Excellente insonorisation, buanderie commune sur chaque étage. Service de concierge. A quelques pas du Centre d'achats, de l'école, de l'église et de l'arrêt d'autobus. Informations: Raymond de Rosa, 3025 bou. Neilson, appt 2.
651-4643
7582 26-8 (1 ms) 118

ST-PASCAL, logement de 5 pièces, chauffé, très propre, libre le 1er novembre, $95.00. Pour informations; Tél.: 524-2044.
7992 18-9 (4 fs) 118

Logement à louer

ST-SAUVEUR, 3 pièces, moderne, chauffé, salle de bain. Pour informations; Tél.: 529-5970.
8018 19-9 (6 fs) 118

Machines à coudre

J.-A. THIBOUTOT, réparation de machines à coudre de toutes marques. Pour informations; Tél.: 842-7063.
7887 13-9 (1 ms) 120-A.

Maisons à louer

LEVIS, St-Louis de Pintendre, 6 pièces, très propre, $65.00 par mois. Pour informations; Tél.: 626-1584.
7987 17-9 (6 fs) 126

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC. 3083, des Quatre-Bourgeois. Tel.: 653-4945.
7718 5-9 (1 ms) 127

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, rue Georges-Muir, 7 pièces, chauffé, plain pied, grand terrain. Comptant requis $3,000. RAYMOND BELANGER, NOTAIRE. Tél.: 523-5352.
7729 9-9 (1 ms) 127

ST-CHARLES DE BELLECHASSE, maison à vendre, chauffage à l'eau chaude, grand terrain. Pour informations: Tél: 872-2268, Ancienne-Lorette, P.Q.
7817 (6-7-14-16-19-20-21-27-28-9) 127

MAISON à vendre, Lévis, 2 logements 6 et 7 appartements, salle de bain, garage double, grande cour, près église, école, traverse. Pour informations; Tél.: 837-4110.
8042 20-9 (6 fs) 127

Matériaux construction

CENTRE de rénovation INC., 200, rue de l'Eglise, St-Romuald, bois, matériaux de construction, pinceaux gratuits avec achat peinture Pittsburgh. Tél.: 839-8813.
7926 13-9 (1 ms) 137

MATERIAUX neufs et usagés, de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. Tél.: 842-1911.
7730 9-9 (1 ms) 137

FOURNAISE air chaud, 450,000 B.T.U. portes garages, 8 x 9, 10 x 10, 12 x 12. 10 fournaises eau chaude, «truss» en bois, 28 pieds et 52 pieds longueur. — avant 4 heures. — Tél.: 523-9609.
7700 3-9 (1 ms) 137

Médecins

DR. CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 885, est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures; Tél.: 524-4061.
7493 26-8 (1 ms) 140

Motocyclettes

MOTOCYCLETTES KAWASAKI, vente et service. AUCLAIR AUTOMOBILES, 200, Boulevard Hamel; Tél.: 681-8022.
6932 25-7 (j v. s. au 20-9) 147

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment ou complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, Rue St-Joseph, Québec, P.Q.
7841 16-9 (1 ms) mdses sèches.

LINGERIE GENERALE ATTENTION !
MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.
7837 10-9 (1 ms) Mdses sèches

Objets perdus

SERVIETTE en gros Carton brun rouge, avec courroie de même couleur, contenant livres de classe et paire de lunettes. Récompense promise. S'adresser à: 425, Dolbeau; Tél.: 683-4207.
20-9 (3 fs) 149

Occasions d'affaires

CHANCE unique si vous cherchez une occasion pour partir à votre compte et gagner jusqu'à $100.00 par semaine à temps partiel. Aucune vente à faire. Si vous avez une auto, temps libre et mise de fonds de $950.00 pour inventaire. Ecrivez pour entrevue personnelle à Casier 255, L'Action, 3 Place Jean-Talon, Québec, P.Q.
7808 6-9 (15 fs) 151A.

On demande à acheter

ON DEMANDE sécheuse usagée. Pour informations; Tél.: 828-9185.
16-9 (12 fs) 155

Offre d'emploi

POUR du travail à la maison et les renseignements, envoyer : enveloppe 4x9 affranchie et $0.50. Ecrire Casier 254, L'Action, 3 Place Jean-Talon, Québec.
7702 3-9 (1 ms) 156A

Pension pour enfants

DAME garderait enfants chez elle, 1 an et plus. Pour plus de renseignements; Tél.: 839-6436.
8020 19-9 (6 fs) 160-A.

Piscine

FIBER-GLASS
FIBRE-de-verre, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical Enr.; Tél.: 529-2803.
7870 11-9 (1 ms) Piscine

Réparations diverses

PIÈCES ET RÉPARATIONS
REFRIGÉRATEURS ET POÊLES
DE TOUTES MARQUES
QUÉBEC SERVICE DE LAVEUSE INC.
213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479
7697 3-9 (j. mar. v. au 1-11) 190

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, deux cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSEE

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre en caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;

6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;

26 insertions consécutives ou plus: .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.



J'aurais fait mieux d'acheter un coq ! Aussi si j'avais consulté les annonces classées dans l'Action

ANNONCES CLASSEES DE "L'ACTION" — 522-4771

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINSH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et «scraps». LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
7835 10-9 (1 ms) A.A.

SPECIALISTES pare-chocs et grilles d'automobiles, usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hoods, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue; 524-7791.
8025 19-9 (1 ms) A.A.

Autos demandés

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT. Hudon Autos Enr., 1400, Dorchester-Nord, coin de l'Espinay: Tél.: 525-4769.
7480 26-8 (1 ms) A.D.

ACHETONS, vendons, autos usagées de toutes marques. Edmond Auto, 350, de la Croix-Rouge. Tél.: 529-5834
7496 3-9 (mar. j. s. au 31-10) A.D.

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock, pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144 St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
7495 26-8 (1 ms) 188A

Représentants demandés

AVONS besoin immédiat de représentantes intéressées aux produits de beauté de Compagnie réputée. Ecrire Casier 253, L'Action, 3, Place Jean-Talon, Québec ou Tél.: 523-6218.
7696 31-8 (1 ms) 193 A

REPRESENTANTS demandés, pour la vente de produits chimiques (peinture), possédant automobile, plusieurs territoires disponibles, expérience non nécessaire. Pour informations; Tél.: 522-1554 ou écrire à: MLLE ROBERGE, 351, rue Julien, Québec 3, P.Q.
7613 27-8 (1 ms) 193-A.

Service domestique

AIDE GENERALE DEMANDEE
pour famille française, habitant agréable banlieue de Chicago, deux enfants.
EXCELLENT SALAIRE
Chambre personnelle et bain. Femme de ménage.
Ecrire références, âge, expérience.
Casier 258, l'Action,
3 Place Jean-Talon, Québec
7936 14-9 (6 fois) 198

2 PERSONNES demandées pour cuisine et entretien d'un presbytère de la ville de Québec; Tél.: 681-4555.
30-8 (j.n.o.) 198

LEVIS, fille demandée, 20 à 30 ans, cuisine, ménage. Soirées, dimanche libres, pas d'enfant, chambre seule avec télévision, salaire selon expérience. TELEPHONEZ entre 4 et 7 heures p.m., pour entrevue; 837-7295.
8004 18-9 (6 fs) 198

FILLE sérieuse, 21 ans ou plus, pour garder 3 enfants (7, 5 et 1 ans), et faire travail général, peu de cuisine. Chambre seule, soirées et fins de semaine libres. Ste-Foy, près Centre d'Achats. Pour informations; Tél.: 651-3132.
8007 19-9 (3 fs) 198

Téléviseurs à vendre

LOT de téléviseurs, garanties 1 an, réfrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Locations de téléviseurs: $12.00 par mois. R. M. ELECTRONIQUE, 430, ST-VALLIER ouest. Tél.: 529-3522.
7844 16-9 (1 ms) 209B

SEUL atelier télévision, jobber, doubles chassis $12.50, garantie, écran neuf 17, 21 pouces $18.95, garantie 12 mois, location $12, montant versé crédité désireux d'acheter. Plante & Gagnon, 773 Ouest, St-Vallier; 681-5496.
7481 23-8 (j. v. s. au 19-10) 209-B.

Terrains à vendre

PETITE VALLEE, St-Nicolas, 8 terrains boisés (chênes, érables, bouleaux) flanc de colline, 80' x 160' et plus. Plan d'urbanisme, services en 1969, terrains voisins de route No 3, à 8/10 de mille à l'ouest de Station Shell. Propriétaire sur les lieux, vendredi, samedi, dimanche, lundi, de 11 à 6 heures. Enseigne "PETITE VALLEE", à l'entrée; Tél.: 651-1350.
7869 13-9 (v. s. au 21-9) 210

Terres à vendre

TERRE à vendre, de 2 par 25 arpents, dans limites de la Ville Val St-Michel. Adressez correspondance à Casier 260, l'Action, 3, Place Jean Talon, Québec, P.Q.
7994 18-9 (6 fs) 212

A VENDRE, belle terre, avec ou sans roulant et aussi terre à bois. S'ADRESSER A: MONSIEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème Rang, Ste-Croix, Co. Lotbinière, P.Q.
19-9 (3 fs) 212

Voyageurs demandés

VOYAGEURS
SI VOUS AVEZ besoin d'une ligne supplémentaire pour la Beauce et les Cantons de l'Est et le bas du Fleuve. S'adresser à: MONSIEUR J.A. FULLUM, C.P. 88, L'Epiphanie, Co. L'Assomption, P.Q.
8003 20-9 (2 fs) 216

Camions à vendre

Juste bon pour la ferraille?...

CHANGEZ-LE POUR UN BON!



Grand choix de CAMIONS USAGÉS REMIS A NEUF



CHEZ MARTIN "LE CENTRE DU CAMION A LEVIS"

Aubaines

1968 - FORD F-800 391"
Power Steering
21,000 milles. Encore garanti.

1967 - MERCURY ½ tonne
V-8, marron.
Encore garanti.

1967 - MERCURY ½ tonne
V-8, vert pâle.
Encore garanti.

1965 - INTERNATIONAL
Panel, vitre, V-8.

1965 - FORD F-800,
Moteur 391" — Power Steering

1965 - FORD F-800,
Moteur 391"

1965 - CHEVY VAN

1964 - FORD F-800
Moteur 391"
Boite et hoist dunkey.

1964 - FORD F-700
25,500 lbs.

1963 - CHEVROLET PANEL

1961 - GMC,
10 roues, freins à air.

1958 - TRACTEUR
INTERNATIONAL. TD9.

TOUS CES CAMIONS SONT REMIS A NEUF — VENTE ET ECHANGE
AUSSI UN ASSORTIMENT DE CAMIONS NEUFS ½ A 10 TONNES

W. MARTIN LIMITÉE
André Champoux, président
ROND-POINT — LEVIS — 837-8801

8038 20-9 (2fs) C.V.

Autos à vendre

TURMEL AUTOMOBILES
1968 Volvo 144-S, démonstrateur, bas millage; 1967 Station Volvo; 1967 Ford Fairlane, hard top, 2 portes; 1966 Grande Parisienne; 1966 Dodge Monaco; 1966 Ford, automatique; 1966 Volvo; 1965 Valiant, hard top; 1964 Galaxie, hard top, 2 portes; 1962 Pontiac, automatique. TURMEL Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec; Tél.: 522-2793.
7708 3-9 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN
1968 Volkswagen, 4,000 milles; 1966 Simca; 1965 Volkswagen de luxe; 1964 Mercedes Diesel; 1964 Panel Econoline; 1963 Ford Econoline; 1962 Mercedes "220", à gazoline, 36, rue St-Louis, Lévis; Tél.: 833-2133.
7801 9-9 (1 ms) A.V.

Voitures d'occasions

Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix
AUTOMOBILES INC.
1240 Boul. Charest Ouest
681-0671
7951 20-9 (1 fs) A.V.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILION Ltée. Débosselage, peinture, vitrage. 1600, Dorchester-Nord — 522-2256 ou 683-9998.
7722 6-9 (1 ms) D.P.

Garage - Service

PEUGEOT ALOUETTE AUTOMOBILES INC., Vente-Service. 332, avenue St-Sacrement, Québec. Tél.: 683-2967.
7698 3-9 (1 ms) G.S. j.n.o.

AUSTIN - MG - JAGUAR
AUSTIN, M.G., JAGUAR, représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Lnc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.
7949 20-9 (1 ms) G.S.

DOMPEUSES (HOIST) "EDBRO" TELESCOPIQUES et AUTRES
LES PLUS réputés sur le marché. Chargeurs hydrauliques. Boites complètes en acier. Structure d'acier pour boite de camion neuves et usagées. Alignement, mécanique, soudure. Opérateur électrique, pour portes de garage et d'entrepôt. — Consultez nos experts avant d'acheter. — GARAGE LABRIE LTEE, Beaumont, Bellechasse. — Tél.: Région 418, 837-3606.
7202 2-8 (j. v. s. au 28-9) G.S.

Réparations d'autos

ANDRE Roberge. Réparation d'autos accidentées, peinture, corrosion. 435 Taschereau. 522-2163.
7763 16-9 (1 ms) R.A.

Ressorts d'automobiles

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Blondeau Ltée, 145, boul. des Cèdres. Tél.: 626-6941.
7728 9-9 (1 ms) Ressorts d'autos

Service d'automobiles

FORD Ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques. W. Martin Limitée, Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-8801.
7170 9-8 (3 ms) S.A.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues. Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis. 837-2733, 837-3774.
7716 5-9 (1 ms) Suspension

Condamné à la prison en 1932, au Texas, pour un crime qu'il n'avait pas commis, Anastacio Vargas, âgé aujourd'hui de 75 ans, vient de se voir accorder $22,000 de dommages-intérêts.

MOTS CROISES

Problème No 163

HORIZONTAL

1—A qui sait le prier il obtient des faveurs.
2—Du verbe étirer — Science qui enseigne les règles à suivre pour faire le bien et éviter le mal.
3—Ville d'Italie — Trous dans les murs pour recevoir les poutres.
4—Note de la gamme.
5—Qui ne peut être différé — Du verbe être.
6—Amiral allemand né à Wandsbeck — Fleuve côtier des Pyrénées.
7—Symbole chimique — Famille de plantes dicotylédones.
8—Dieu de la guerre chez les Gaulois — Se jette dans le golfe de Botnie.
9—Marchandise défraichie, démodée — Espace de temps.
10—Action que la nielle exerce sur les grains — Ile de l'Atlantique.
11—Règle obligatoire.
12—Pour en faire une il faut casser des oeufs — Pommade de blanc de plomb.

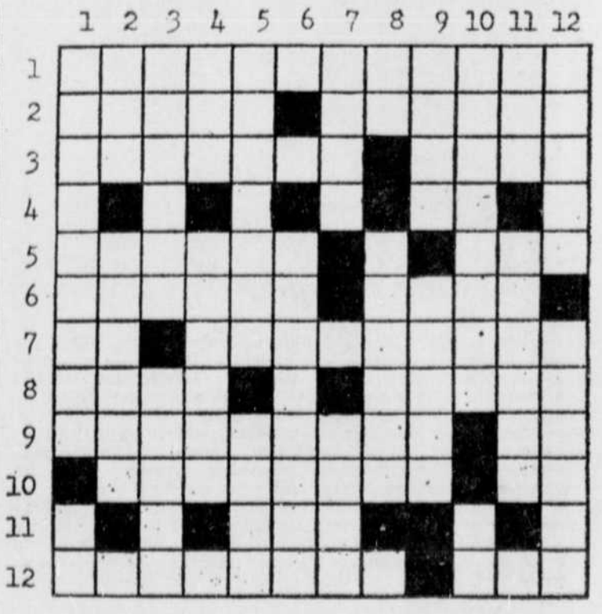
VERTICAL

1—Troubler gravement — Interjection.
2—Lettre grecque — Argument, preuve.
3—Bande de terre qui borde une étendue d'eau — Qui est en usage.
4—Epoque — Ancienne et opulente ville de Mésopotamie.
5—Amender avec du falun — Rivière de France.
6—Soldat du train (Fam).
7—Emotion, souci — Obscurité.
8—Note de la gamme — Partie fixe d'un moteur.
9—Nom grec du dieu de l'amour — Etablissement où l'on enseigne.
10—Raccommoder — Adverbe.
11—Terre entourée d'eau — Saillie du côté externe de la paume de la main.
12—Animal, marin ayant l'aspect d'un ruban allongé et transparent — Moutarde noire.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 2 à 13 lettres, Définitions exactes. PRIX: $2.00 — et la Nouvelle clef des mots croisés (2 et 3 lettres). PRIX: $0.60.

Solution du problème No 162

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	■	A	U	T	R	E	F	O	I	S	■
2	T	E	R	R	A	I	N	■	C	L	O	S
3	E	L	I	A	N	E	■	D	■	L	I	E
4	A	D	E	N	■	■	D	O	L	E	N	T
5	M	O	N	I	L	I	E	■	U	■	■	H
6	E	R	■	E	U	S	T	A	C	H	E	■
7	R	A	T	■	M	A	R	T	E	■	X	■
8	■	D	E	L	I	T	E	R	■	O	T	A
9	H	O	■	A	N	I	S	E	T	T	E	■
10	E	■	L	I	E	S	S	E	■	E	R	S
11	C	H	E	N	U	■	E	■	U	R	N	E
12	T	E	■	E	X	P	R	E	S	■	E	■



l'Action

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771
L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907
L'ACTION est membre de la Presse Canadienne et de l'Audit Bureau of Circulation.
Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Duberger, Gilfard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35c par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick:

1 an, $12.00; 6 mois, $6.50
3 mois, $3.50

1 an, $15.00; 6 mois, $7.75
3 mois, $4.25

Ailleurs au Canada
Etats-Unis et pays étrangers:
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50

Selon M. Paul-O. Trépanier

Toutes les villes ont le dos au mur et sont menacées de banqueroute

(Par Joseph MacSween)

GRANBY. (PC). — Selon le maire de Granby, Paul-O. Trépanier, "toutes les villes ont le dos au mur et font face à la banqueroute. à un budget déficitaire pour la première fois de son histoire".

Le candidat progressiste-conservateur défait aux élections fédérales de juin dernier a affirmé en interview que la taxation a été un facteur important dans la victoire du créditiste Gilbert Rondeau, dans le comté de Shefford, détenu par les Libéraux dans le dernier Parlement.

"Ce que nous envisageons maintenant, et ce que le premier ministre Trudeau doit résoudre, c'est le besoin de coordination de la taxation à tous les niveaux de gouvernement", a dit M. Trépanier.

Shefford, circonscription rurale-urbaine des Cantons de l'Est, a été l'un des quatre comtés à élire un député créditiste en juin.

Le bas niveau d'instruction et les problèmes économiques chroniques de la région ont été abordés par plusieurs autorités, dont M. Trépanier, qui a rappelé avoir augmenté les taxes municipales de Granby avant les élections.

De plus, le leader créditiste Réal Caouette et le candidat Rondeau ont mené une campagne électorale bien orchestrée, notamment à la radio et à la télévision. M. Rondeau avait remporté le siège de Shefford en 1962 et l'avait perdu en 1965.

LE NATIONALISME

Les experts politiques de Shefford ont rejeté l'idée que le nationalisme canadien-français ait été un facteur de la votation de juin, et ont fait remarquer que M. Caouette, dans sa campagne, a tout autant que M. Trudeau défendu l'idée d'un seul Canada.

Jean Arès, marchand de Granby intéressé à la politique, a comparé le résultat des élections au mouvement poujadiste en France il y a quelques années. Il a ajouté :

"On oublie parfois qu'il y a une marque de nationalisme dans ce genre de votation ..."

Mais le nationalisme dans le sens de séparatisme est autre chose. L'image ressorti d'une série d'interviews a été que les créditistes, excellents en campagne électorale, ont atteint les fermiers mécontents et les ouvriers avec un message simple : "Nous avons un moyen."

Dans les villages, ils ont parlé de la balance du pouvoir :s "Nous allons obtenir tout ce que nous voulons. Nous avons empêché la hausse d'impôt de cinq pour cent du gouvernement fédéral".

Les créditistes ont insisté pour affirmer que, lors du débat télévisé, M. Caouette avait tenté de parler d'impôts, pendant que MM. Trudeau et Stanfield parlaient de la Chine aux Nations unies.

La situation varie des villes aux campagnes de Shefford; ceci a paru dans les résultats des élections de juin : Granby et Waterloo ont accordé une marge respectacle de votes au libéral Louis-Paul Neveu, député sortant. Les régions rurales ont donné l'élan à M. Rondeau.

Des surprises

On a connu des surprises. Valcourt, petite ville en plein essor grâce aux industries Bombardier, fabricants du Skidoo, a voté créditiste. On a cité dans ce cas les problèmes de logement et d'organisation municipale.

Les analystes locaux affirment que le recul des Progressistes-conservateurs a permis aux Créditistes d'entrer dans le comté. M. Neveu a obtenu 2,589 voix de plus qu'en 1965, comparativement à un saut de 3,129 votes pour M. Rondeau. Tous deux ont totalisé plus de 12,000 votes. M. Trépanier a perdu 3,857 voix pour descendre à un total de 5,610. En 1965, ces trois mêmes candidats n'étaient pas séparés par plus de 47 voix.

"Nous avons dépensé $36,000 à la campagne — près d'un dollar pour chaque vote du comté", a révélé M. Trépanier.

Le maire-architecte de 45 ans, ancien président de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, porte favoris longs, chemise à col roulé et pendentif.

Durant sa campagne, il a présenté des "sit-in", des diapositives manipulées électroniquement et l'exigence d'une nouvelle constitution.

M. Trépanier considère les élections fédérales, sur le plan national, non pas comme une victoire réelle pour un parti au détriment d'autres dans le sens ordinaire. Selon lui, les Conservateurs ont merveilleusement travaillé à ériger un nouveau parti "approprié au Canada nouveau", mais ils ont manqué de temps pour tenir l'assemblée politique préconisée par lui.

Idées neuves

"Ce fut un vote positif, pour un Canada nouveau et un nouvel homme avec des idées neuves", a dit M. Trépanier, qui a affirmé que tel était le cas même chez les électeurs créditistes qui, sachant que leurs candidats ne pourraient pas former un gouvernement, voulaient M. Trudeau comme premier ministre.

Ce paradoxe, selon M. Trépanier, a été révélé par une société montréalaise de sondages d'opinions avant les élections, de même qu'en un sondage à la radio. Mais l'élément de protestation est demeuré.

A Shefford, une révolution d'espoirs montants stimulée par la télévision s'est heurtée aux dures réalités des salaires et revenus insuffisants. Granby a atteint la population de 34,000 citoyens avec l'idée d'avoir une maison par famille, ce qui ne peut plus se faire.

"L'économie nous force à abandonner ce rêve; les frais de services sont trop élevés, a déclaré M. Trépanier, qui voudrait voir une redistribution des taxes.

"Je suis opposé à la taxe scolaire sur la propriété. Une maison n'a pas besoin d'instruction, mais bien de services municipaux..."

Granby est, selon lui, "une ville de type américain", où les gens vivent en grand.

"Il y a plus d'automobiles, de réfrigérateurs, de téléviseurs, de cabarets. Les gens dépensent leur avoir et empruntent. Chaque dollar a sa place".

La théorie créditiste

Il n'y a pas d'argent de trop, mais l'hôtel de ville, les gouvernements fédéral et provincial augmentent les impôts alors que certains citoyens sont sans emploi ou travaillent à temps partiel.

"Les chefs de famille sont nerveux; cela n'a rien de surprenant", dit le maire Trépanier.

C'est dans cette situation que se sont présentés les Créditistes, avec leur théorie particulièrement attrayante aux gens à faibles revenus et instruction — plusieurs fermiers n'ont pas dépassé la 5e année.

"Ils disent qu'ils ont le moyen de rendre financièrement possible ce qui est physiquement et techniquement possible... que les grandes sociétés, les banques, oppriment le peuple.

"Les gens croient que les Libéraux et Conservateurs ne feront rien; ils ne voient pas qu'il s'agit maintenant de deux partis renouvelés.

"'Qu'avons-nous à perdre ?' se demandent les électeurs. Alors, ils votent créditiste — 'le parti du peuple'".

Offices du dimanche

Dimanche, 22 septembre. — XVIe dimanche après la Pentecôte. 2e cl. (vert). Messe propre, Gloria, Credo, préface de la Trinité.

Evangile du dimanche

(Saint Luc 14, 1-11)

En ce temps-là, Jésus était allé prendre son repas, un jour de sabbat, chez l'un des chefs des pharisiens, et ceux-ci l'observaient. Or, voici qu'il y avait devant lui un hydropique. Jésus, prenant la parole, dit aux docteurs de la Loi et aux pharisiens : "Est-il permis de guérir, le jour du sabbat ?" Mais ils gardèrent le silence. Jésus, prenant le malade, le guérit et le renvoya. Et il leur dit : "Lequel de vous, si son âne ou son boeuf tombe dans un puits, ne l'en retire aussitôt, le jour du sabbat ?" Et ils ne pouvaient rien répondre à cela. Il disait encore une parabole aux invités, en remarquant comment ils choisissaient les premières places; il leur disait : "Lorsqu'on t'invite à des noces, ne te mets pas à la première place; de peur qu'on n'ait invité quelqu'un de plus digne que toi, et que celui qui vous a invités, toi et lui, ne vienne te dire : 'Cède-lui la place". Alors tu irais, à ta honte, occuper la dernière place. Au contraire, quand tu es invité, va te mettre à la dernière place; et ainsi, lorsque viendra celui qui t'a invité, il te dira : "Mon ami, monte plus haut". Alors ce sera pour toi un honneur devant tous les autres convives. Car quiconque s'élève sera abaissé, et qui s'abaisse sera élevé".

Johnson est accueilli par Bertrand à Dorval

MONTREAL. — (P. C.). — M. Daniel Johnson est rentré des Bermudes, hier, en fin d'après-midi, avec 20 minutes d'avance sur l'horaire prévu.

Il a été accueilli à sa descente d'avion par M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre suppléant depuis le 3 juillet, date à laquelle le chef du gouvernement a subi une attaque cardiaque bénigne.

Les deux filles et le fils de M. Johnson étaient sur les lieux à son arrivée, alors que Mme Johnson, alitée et souffrant d'une grippe, n'avait pu se rendre à Dorval.

Le premier ministre a dit qu'il s'était bien reposé dans le sud et invité à commenter les rumeurs selon lesquelles il serait atteint de cancer, M. Johnson a répondu en riant : "Ai-je l'air d'un cancéreux ?".

Il passera le week-end à Montréal dans sa famille et ne regagnera son bureau du Parlement que mardi matin. Il ne devait rentrer des Bermudes que samedi, mais a décidé d'avancer son arrivée de deux jours.

Tandis qu'il se prêtait aux demandes des photographes avec ses deux filles, le premier ministre a répondu à quelques questions, s'abstenant toutefois de commenter la situation politique au Québec. Il donnera mercredi une conférence de presse au Parlement après avoir reçu ses collègues du Cabinet.

M. Johnson a précisé qu'il avait pu profiter pleinement de son séjour de repos aux Bermudes "grâce à M. Bertrand qui a dirigé le gouvernement en mon absence... Je n'ai éprouvé aucune tension".

Certes, a-t-il souligné, un tel séjour dans le sud est réconfortant mais il lui tardait de rentrer : "Vive mon pays", a-t-il lancé.

La date de son départ pour Paris sera annoncée la semaine prochaine, mais on croit que ce sera vers le 11 octobre.

Les Biafrais sont si affamés que l'armée doit les contrôler

(par SAM HALL)

LAGOS (Reuter) — Les réfugiés de guerre qui se trouvent dans l'Etat du sud-est de Nigeria, autrefois territoire biafrais, sont tellement affamés que l'on a dû faire appel à la force armée pour contrôler les foules déchaînées dans les centres de secours, a déclaré jeudi une source de la Croix-Rouge.

Par ailleurs, des sources bien informées dans la capitale ont déclaré que les troupes fédérales sont aujourd'hui à environ seulement 10 milles à l'est de la piste d'atterrissage d'Obilagu, qu'utilisent les officiels de la Croix-Rouge pour transporter des secours dans ce qui reste du territoire biafrais.

Ces mêmes sources ont également révélé que dans les centres de secours du sud-est, les "foules sont tellement denses et les gens tellement affamés qu'ils sont extrêmement difficiles à contrôler, même avec l'aide des soldats".

On estime à environ 250,000 les réfugiés enregistrés dans l'Etat, et à près de 200,000 ceux qui se cachent encore dans la brousse.

AMELIORATION

Cependant, elles ont ajouté qu'aux derniers voyages la Croix-Rouge a pu constater que la population a accepté d'attendre à la file, dans la plupart des centres de distribution de nourriture. L'une des premières tâches de l'équipe de secours, en arrivant dans l'Etat, a été de faire cuire de la nourriture pour les réfugiés de la prison d'Abak, où 600 réfugiés se trouvaient dans un état effroyable", a dit cette source.

Chaque jour, quatre ou cinq personnes meurent. Mais le succès des centres de secours, qui offrent à la population un repas chaud par jour, a fait baisser le taux de mortalité de 25 pour cent "en un peu plus de deux semaines".

A Obilagu, des lampes à pétrole éclairent la piste d'atterrissage qui forme une partie d'un carrefour à trois voies, sur la route principale d'Afikpo-Okigwi, le long de laquelle avancent les armées nigérianes.

Funérailles de M. Alfred Julien

Mardi matin le 17 septembre en l'église de St-Charles Garnier avait lieu les funérailles de M. Alfred Julien ex-employé des douanes et accises demeurant à 1490 Chemin Gomin Sillery.

Il laisse dans le deuil son épouse née Claire Garon, le Père Martin-Marie Skinner, O.F.M., Messieurs Pierre Eubanks et Eddie Woods, Mme Napoléon Grafford de Montréal, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs et plusieurs neveux et nièces.

avis de décès

BEAULIEU. — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 18 août 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Dame Albertine Simard, épouse de feu Joseph Beaulieu. Mère de Gabrielle (Mme Francis Lefebvre), Bernadette (Mme J.-A. Chauvette), Lofette (Mme Alphonse Charbonneau), Gaston, Félicien, Madeleine (Mme Gilles Nolin), Marguerite (Mme Gaston Nadeau), Suzanne, Françoise (Mme Jean-Marie Nolin), Rita (Mme Julien Fortin), Aline (Mme Benoit Nolin). Elle demeurait à 33, 103e Rue.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 4100, boul. Ste-Anne, Montmorency, à 2 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 19-9 (3 fs)

BERTRAND. — A Donnacona, le 18 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Louisa Dussault, épouse de M. Philémon Bertrand. Elle demeurait à 194, avenue Côté, Donnacona.

Les obsèques auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ du funérarium Roger Benoit, à 2 heures 45, pour l'église Ste-Agnès de Donnacona et de là au cimetière paroissial. 19-9 (3 fs)

BOILARD. — A l'hôpital St-Sacrement, le 19 septembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jos.-Emile Boilard, ex-employé du C.N.R., époux de dame Marie-Louise L'Hériault, père de Raymond, frère de Xavier, Evangéliste, Augustin. Il demeurait à 176, boulevard St-Laurent, Donnacona.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures a.m.

Départ de la résidence funéraire D. Denis Inc., 324, Notre-Dame, Donnacona, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Agnès et de là au cimetière paroissial. 20-9 (2 fs)

BOURGET. — A New York, le 14 septembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Lucien Bourget, célibataire. Frère de Alphonsine (Mme Arthur Jean), Albertine (Mme Wilfrid Dufour), Blanche (Mme Adélard Turgeon), Alfred, Hilaire, Alphonse, Albert. Il demeurait à 938, 8e Avenue, New York.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, à 2 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera ouvert de 2 à 5 heures et de 7 à 10 heures. 20-9 (2 fs)

CHARTRE. — A Loretteville, le 19 septembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédée Dame Martine Chantal, épouse de M. Léo Chartré, demeurant à 347, Racine.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Antonio Falardeau,, 30, St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. 20-9 (2 fs)

DEMERS. — A l'hôpital du Sacré-Coeur de Plessisville, le 19 septembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Lucia Gagnon, épouse de feu M. Léonard Demers. Elle demeurait à Val Alain, cté de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire A. Ferland & Fils, Val Alain, à 9 heures 15, pour l'église de Val Alain et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Lourdes. 20-9 (2 fs)

GAGNON. — A St-Jérôme de Terrebonne, le 18 septembre 1968, à l'âge de 50 ans et 10 mois, est décédé M. Albert Gagnon, époux de dame Cécile Ross, père de Guy, Pierre, frère du Père Pierre Gagnon, F.F., Soeur Ste-Anastis, Robert, Georges, Lucie, l'abbé Arthur Gagnon, curé de St-Pierre, Montmagny, Dr Paul Gagnon et Jeanne.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 2 heures 30 pour l'église de St-Philippe-de-Néri où un libera sera chanté. L'inhumation se fera dans le lot familial. 19-9 (2 fs)

GAUVIN. — A Québec, le 18 septembre 1968, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Ferdinand Gauvin, époux en premières noces de feu Dame Anna Déry et en secondes noces de Dame Alvina Bédard, demeurant à 629, boul. Charest Ouest.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ du salon funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 3 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Pitié et de là au cimetière de Ste-Foy. 20-9 (1 fs)

GIRARD. — A Rivière-du-Loup, le 18 septembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Emile Girard, pâtissier, époux de Dame Rose-Aimée Faucher, demeurant à 48, rue Jarvis, Rivière-du-Loup.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ du salon funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 2 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 20-9 (1 fs)

GUAY. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 17 septembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Rose-Alice Deschênes, épouse de feu M. Adélard Guay, mère de Gaston, Yvon, Rolland, René, Blanca (Mme Yves Cliche), Ghislain, Ghislaine (Mme Conrad Gingras), Laurent, Nicole (Mme Michel Cloutier). Elle demeurait à 66, de la Visitation, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 6, rue Perreault, Lévis, à 9 heures 50, pour l'église Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie. 18-9 (4 fs)

LABRECQUE. — A Québec, le 16 septembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Edgar Labrecque, ex-directeur du personnel de la Compagnie Aluminum d'Arvida, époux de Dame Gabrielle Corriveau, père de Jean-Marc. Il demeurait à 1615, rue Ozanam, Québec.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures a.m.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 17-9 (4 fs)

LAPERRIERE. — A Québec, le 18 septembre 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Marie-Antoinette Boutet, épouse de feu M. François Laperrière, mère de Sr Marie-Thérèse Laperrière, des Soeurs de l'Immaculée-Conception, Philo (Mme Roland Plante), Marthe (Mme Normand Bisson), Roger, Benoit, Sr Pierrette Laperrière, des Soeurs de St-François-d'Assise et Guy; soeur de Mme Arthur Boiteau, Mme Amédée Vézina, Mlle Marie-Anne, Charles. Elle demeurait à 1491, boulevard Benoit XV.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-François-d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 18-9 (3 fs)

PELLETIER. — A Québec, le 19 septembre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Edmond Pelletier, ex-employé du C.N.R., à Lévis, époux en premières noces de feu dame Joséphine Charrier et en secondes noces de dame Alice Roy. Il demeurait à 345, St-Cyrille ouest.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures a.m.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de St Dominique et de là au cimetière Mont-Marie, à Lévis. 20-9 (2 fs)

THIBAULT. — A Québec, le 17 septembre 1968, à l'âge de 82 ans et 8 mois, est décédée dame Emilie Noël, épouse de feu M. Zérilas Thibault, mère de Blanche (Mme Alfred Gauthier), Adélard, Joseph, Alphonse, Paul, Anna (Mme Amédée Boivin), Germaine (Mme Richard Bell), Wellie; soeur de Blanche (Mme Narcisse Rousseau), Emile, Alphonse, Désiré, Lumina (Mme Vilmer Roy), Joséphine (Mme Johnny Girard), Eva (Mme Wellie Bolduc). Elle demeurait à 1525, rue Nicolet.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle de la Canardière, à 8 heures 20, pour l'église d'Armagh, cté de Bellechasse et de là au cimetière paroissial. 18-9 (3 fs)

TREMBLAY. — A Québec, au Foyer St-Sacrement, le 19 septembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé le sénateur Léonard Tremblay, époux de Dame Béatrice Côté.

Les obsèques auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Morissette & Fils, St-Malachie, à 9 heures 50, pour l'église de St-Malachie et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Morissette & Fils, St-Léon de Standon. 20-9 (2 fs)

REMERCIEMENTS DECES

LES FAMILLES Bérubé-Deschênes-Dumont, remercient bien sincèrement pour les nombreuses offrandes et sympathies témoignées à l'occasion du décès de Mme Louise Bérubé-Deschênes et Dumont.

8043 20-9 (1 fs) R.D.

SERVICES ANNIVERSAIRES

CHEVANEL. — Samedi, le 21 septembre 1968, à 8 heures a.m., en l'église de Notre-Dame des Laurentides, sera chanté le service anniversaire de Monsieur André Chevanel.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

8026 20-9 (1 fs) S.A.

MARTEL. — Lundi, le 23 septembre 1968, à 7 h. 30 p.m., en l'église de Ste-Marie-Médiatrice de Château-d'Eau, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Gérard Martel.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

7997 20-9 (2 fs) S.A.

NAUD. — Samedi, le 21 septembre 1968, à 10 heures a.m., en l'église de Deschambault, sera chanté le service anniversaire de Dame Oscar Naud.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

8005 18-9 (3 fs) S.A.

SAVARD. — Samedi, le 21 septembre 1968, à 8 heures a.m., en l'église de Notre-Dame de la Paix, sera chanté le sevice anniversaire de Dame Alfred Savard, née Sara Auclair.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

7995 19-9 (2 fs) S.A.

Déficit de plus de $10 millions pour la CECM en '67-'68

MONTREAL (P.C.) — M. Gilles Léveillé, trésorier de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a déposé jeudi les états financiers de l'année 1967-68, terminé le 30 juin dernier.

Son rapport, accepté sans discussion par les commissaires, indique un déficit de $10,721,653. Alors que les dépenses ont atteint $134,971,694, soit 4.3 pour cent de plus que l'on avait prévu, les revenus se sont élevés à $124,250,041, soit 2.8 pour cent de plus que les prévisions.

En 1966-67, les revenus de la CECM s'étaient élevés à $104,722,979 et les dépenses à $109,397,397, ce qui représentait un déficit de $4,674,418.

Pour l'année qui vient de se terminer, la majeure partie des dépenses de la CECM ont été constituées par les salaires, soit $92,943,405, alors qu'en 1966-67, les salaires payés aux employés représentaient une somme de $76,172,116.

En un an, soit de 1966-67 à 1967-68, les dépenses de la CECM ont augmenté de quelque $25 millions, alors que les revenus n'ont augmenté que de $20 millions.

M. Léveillé a signalé toutefois que le déficit de plus de $10 millions est absorbé par les surplus accumulés des années antérieures, surplus qui s'élevaient à $13,623,405 au 30 juin 1967 et qui, au 30 juin 1968, ne s'élevait qu'à $6,738,801.

"Situation saine"

Le trésorier a déclaré que le surplus accumulé au 30 juin 1968 serait utilisé "afin de maintenir une saine situation financière".

Il a rappelé qu'au cours de l'année 1967-68, le CECM a effectué des dépenses capitalisées aux fonds d'immobilisation un montant de $22,147,808.

Pour rencontrer les exigences du fonds d'immobilisation, la CECM a emprunté le 1er octobre 1967 une somme de $25 millions sur le marché américain, cela à un taux d'intérêt de 6.75 pour cent pour une durée de 25 ans.

Le premier mai 1968, la CECM a emprunté une autre somme de $20 millions à un taux de 7.5 pour cent pour une durée de 25 ans.

M. Léveillé a souligné que la dette obligataire brute au 30 juin 1968, exprimée en dollars canadiens, s'établissait à $138,616,931 et la dette obligatoire nette à $134,416,931.

Le trésorier de la CECM a noté que le service de la dette obligataire s'est élevé au cours de l'année 1967-68 à 10.9 pour cent du total des revenus, ce qui, a-t-il commenté correspond à "une excellente situation financière."

Un des présumés conspirateurs de Gagnon déposera aujourd'hui

MONTREAL. (PC). — Me Maurice Bourassa, procureur de la Couronne au procès de Charles Gagnon, ancien professeur de sociologie à l'Université de Montréal, et l'un des présumés chefs du néo-FLQ, inculpé de conspiration pour commettre un vol à main armée dans un cinéma en août 1966, a annoncé à la levée de l'audience, hier, que la déposition de son prochain témoin Claude Simard, un des présumés conspirateurs, prendrait plusieurs heures.

Cette cause a débuté lundi devant 12 jurés de langue française, en première division des Assises, sous la présidence du juge Antoine Lacoursière, de Québec.

On sait que Claude Simard et plusieurs autres membres du néo-FLQ s'étaient reconnus coupables de la conspiration qui fait l'objet du procès de Gagnon et d'autres actes de terrorisme et qu'ils ont été envoyés en prison pour plusieurs mois, il y a déjà quelque temps.

Les procureurs de la défense ont demandé tard hier après-midi, si Simard allait être le dernier témoin de la Couronne et si tel devait être le cas, ont présenté une motion demandant au juge Lacoursière que la poursuite soit obligée de produire de faire déposer Gérard Laquerre, un autre présumé conspirateur, afin de lui permettre d'expliquer la teneur de certains documents qu'il avait en sa possesssion lors de son arrestation en septembre 1966.

L'avocat de la Couronne a rétorqué "qu'il n'était pas obligé d'annoncer à l'avance quels seraient ses témoins et qu'il s'appuyait sur la jurisprudence établie pour faire une telle déclaration".

Me Mergler, l'un des avocats de la défense, a répliqué "que la Couronne n'ayant aucune cause à gagner, que son seul devoir était d'assurer un justic pleine et entière, c'était dono aussi sa tâche primordiale de faire entendre tous les témoins..."

AJOURNEMENT

Le juge Lacoursière en décidant d'ajourner l'instruction à lundi prochain le 23, pour permettre aux jurés de vaquer à leurs occupations personnelles en fin de semaine, a aussi annoncé qu'il déciderait alors de la motion de la défense.

Pierre Renaud, qui avait déjà déposé mercredi, a déclaré au cours d'un contre-interrogatoire "que jamais Charles Gagnon n'avait été mis au courant qu'un hold-up allait être tenté au cinéma Jean Talon et que jamais, au cours des entretiens téléphoniques qu'il avait eus avec Gagnon pendant que celui-ci se trouvait à Rochester avec d'autres membres du FLQ, il n'avait été question du hold-up ... raté".

L'un des témoins entendus hier a été le lieutenant détective Marcel Allard, qui a déclaré avoir arrêté Gérard Laquerre trois semaines après la tentative de hold-up au cinéma Jean-Talon et qu'il avait découvert trois documents et le talon d'un billet d'autobus... pour Rochester dans la poche du veston de Laquerre.

Contre-interrogé par la défense, Allard a déclaré "que le nom de Charles Gagnon n'apparaissait pas dans les documents".

Le témoin a ensuite dit que le talon du billet d'autobus pour Rochester avait été utilisé par Laquerre.

"Nous savions, a ajouté le témoin, qu'il y avait eu une réunion à Rochester et je considérais que les documents saisis subséquemment chez Laquerre étaient pertinents à certaines causes".

Le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste et expert en écritures, a affirmé qu'une analyse lui permettait de dire que la signature apparaissant sur le bas d'un des documents saisis était bien celle de Laquerre.

La Nouvelle-Angleterre tient peut-être la clé du développement des provinces maritimes (Robichaud)

FREDERICTON (P.C.) — La Nouvelle-Angleterre tient peut-être la clé du développement des provinces maritimes, a déclaré mercredi le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, au cours d'une conférence de presse donnée mercredi.

Selon Mê Robichaud, "il faut poursuivre et accélérer les efforts pour augmenter les échanges avec ce marché riche et en expansion", mais ces efforts nécessiteront probablement "une activité sur plusieurs fronts".

"Nos producteurs et manufacturiers, a poursuivi le premier ministre, devraient devenir plus conscients du potentiel de leurs produits sur ce marché... et plus d'entreprise devraient garder le contact avec leurs commissaires des affaires commerciales dans cette région".

M. Robichaud et M. Robert Higgins, ministre chargé de la croissance économique, sont revenus la semaine dernière d'une exposition industrielle des Etats de l'Est à laquelle avaient pris part 25 entreprises des Maritimes.

Quinze jours de "tôle" pour avoir conduit sans permis

Un individu de St-Ferréol a été condamné à 15 jours de prison et à une amende de $100, en plus des frais hier après-midi par le juge Louis Fortin de la Cour des Sessions pour avoir conduit son automobile alors qu'il était sans permis.

Le 19 août dernier, le juge Jean Grenier de la même Cour l'avait condamné à l'amende et lui avait enlevé son permis pour une période de six mois.

L'accusé a expliqué qu'il n'avait fait que quelques centaines de pieds seulement au volant de son véhicule "pour se rendre chez son deuxième voisin" . . .

Le juge Fortin a déclaré que l'offense était très grave du fait que c'était un Tribunal qui lui avait défendu de conduire tout véhicule au Canada.

L'offense est survenue le 19 septembre dernier à St-Ferréol.

Le rapport sur la sécurité est terminé

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Trudeau a fait savoir aux Communes que le rapport de la Commission royale d'enquête sur les questions de sécurité est maintenant terminé et qu'on est à la traduire.

Répondant à une question de M. Robert Stanfield, chef de l'opposition, M. Trudeau a indiqué qu'il y aura peut-être des passages traitant de questions confidentielles qui empêcheront la publication du rapport.

La commission est présidée par l'ancien chef du parti CCF, M. J. Coldwell.

TABLES SOLUNAIRES

Le calendrier ci-dessous des **Périodes Solunaires** est tiré des **Tables Solunaires** de Richard Alden Knight. Si vous désirez chaque jour profiter du meilleur sport, fixez d'avance votre partie de pêche au bon endroit ou de chasse à la bonne période. Le temps le plus propice pour la pêche ou la chasse, est indiqué en caractère gras et dure environ une heure et demie à deux heures. Le moment le moins favorable, de plus courte durée est indiqué en caractère ordinaire. Basez-vous sur l'heure avancée de l'Est.

SEPTEMBRE		A.M.		P.M.	
Date	Jour	Mineures	Majeures	Mineures	Majeures
21	Samedi	4:50	10:45	6:05	11:10
22	Dimanche	5:55	11:35	6:30	11:55
23	Lundi	7:10	— —	6:50	12:20
24	Mardi	8:25	12:45	7:20	1:05
25	Mercredi	9:45	1:25	7:50	1:50
26	Jeudi	11:10	2:15	8:35	2:45
27	Vendredi	— —	3:10	9:25	3:40

explorez le canada

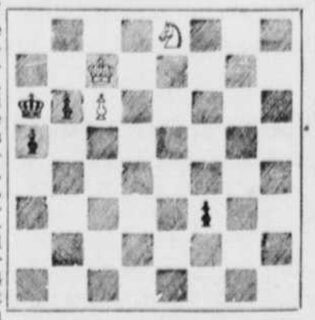


Grande reconnaissance à S. S. Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de publier. G. Doré

LES ÉCHECS

Vendredi 19 septembre 1968.

Voici une intéressante étude de R. Lemaire, publiée en 1953, et reproduite dans le dernier numéro d'Europe-Echecs. Il est évident que si le Roi blanc laisse au Cavalier la case ç7, le pion noir à f3 n'aura pas le temps de damer. Par exemple : 1 Rb8, f2; 2 Cç7 mat. Donc, les noirs doivent jouer 1..., Rb5. Maintenant, les noirs peuvent damer, mais les blancs aussi : 2 ç7, f2; 3 ç8 : D, f1 : D. Il n'est pas nécessaire de chercher bien longtemps pour trouver 4 Da6†. Ce coup procure le mat de tout à l'heure à ç7 ou bien le gain de la Dame f1.



N.190968 PHN



Le fou au fusil

● LONDRES (AFP) — Le forcené qui s'est enfermé hier soir, avec sa femme et ses quatre enfants, dans une ferme isolée du village de Weston-Under-Redcastle, a fait battre en retraite, ce matin, un véhicule blindé de l'armée qui tentait de s'approcher. Les militaires ont jugé plus prudent de se retirer après avoir essuyé un coup de feu tiré par cet homme de 28 ans qui défie maintenant depuis près de 24 heures les 100 policiers qui l'assiègent. Ces derniers, après avoir riposté brièvement pour couvrir la retraite du blindé, sont revenus à leur tactique antérieure, et tentent, en lançant des appels par haut-parleur, de persuader l'homme de se rendre. Ils espèrent ainsi qu'il ne commettra aucun acte de violence sur sa femme et ses enfants. La photographie de gauche laisse voir toute la détermination du fou au fusil. A droite, un policier, abrité derrière un bouclier à l'épreuve des plombs de chasse, tente de débusquer le tireur avec son pistolet de calibre .38.

Selon "Le Monde"

Une épreuve de force est à craindre entre Trudeau et le général de Gaulle

PARIS (AFP) — Dans un éditorial consacré à l'affaire Rossillon, le grand quotidien parisien du soir, Le Monde craint qu'une épreuve de force n'ait lieu tôt ou tard entre Paris et Ottawa.

Le Monde estime que M. Trudeau, "grisé par sa grande popularité révélée lors des dernières élections législatives de juin dernier, par sa réputation de Kennedy canadien, pressé d'être le premier homme d'Etat occidental à "tenir tête au général de Gaulle, M. Pierre Elliott-Trudeau a choisi un bien mauvais cheval de bataille et s'est laissé aller à un règlement de compte enfantin". Le Monde ajoute que l'exploitation de l'affaire Rossillon est apparue comme une gaffe majeure et que M. Trudeau a dû faire marche arrière et reconnaître que, non seulement la visite de M. Philippe Rossillon était connue, mais qu'il était accompagné dans ses déplacements par un fonctionnaire fédéral.

Cependant, la gaffe de M. Trudeau ne doit pas faire oublier ce qu'il peut y avoir de sérieux dans son dossier, dit Le Monde qui reconnaît que "Le gouvernement canadien peut très difficilement tolérer les attaques du général de Gaulle contre le régime canadien". Et l'éditorialiste conclut :

"Tout se passe comme si, pour le général de Gaulle, la Confédération canadienne devait disparaître sous sa forme actuelle et comme si la préoccupation essentielle du chef de l'Etat ne concernait pas uniquement l'avenir de la société canadienne - française. Pourtant, si la France a un rôle essentiel à jouer en faveur de la consolidation et du développement de cette société, elle aurait tout à perdre à favoriser de folles aventures et à se couper ainsi du reste du Canada. C'est cependant l'impasse vers laquelle paraissent se diriger les relations franco-canadiennes".

Le miracle de St-Janvier survient encore une fois

NAPLES, Italie Reuter — Du sang que l'on dit être celui de St-Janvier qui vcut au quatrième siècle, s'est liquéfié dans sa fiole, jeudi, devant une foule de pélerins dans la cathédrale de Naples.

Un prêtre a agité un mouchoir pour annoncer que le miracle s'était produit une fois de plus, tandis que l'archevêque de Naples, le cardinal Corrado Ursi, tenait la fiole.

Presque au même moment, dans une église de Possuoli, non loin de Naples, des taches de sang qui marquent une pierre sur laquelle le saint aurait été décapité en l'an 305 AD, se sont également liquéfiées.

Ce miracle, auquel les Napolitains croient avec ferveur et que de nombreux autres Italiens considèrent avec scepticisme, se produit d'habitude le premier samedi de mai et le 19 septembre.

Certains savants croient que la liquéfaction est provoquée par la chaleur des mains humaines ou les lèvres des personnes qui baisent les reliques.

Des indépendantistes s'élèvent contre PET

QUEBEC (AFP) — Le Comité d'Action pour l'Indépendance du Québec s'élève, dans un communiqué, contre la position prise par le premier ministre fédéral canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, dans l'affaire de la récente visite au Manitoba du rapporteur général du Comité pour la défense et l'expansion de la langue française, M. Philippe Rossillon.

Le Comité d'action, qui groupe une centaine de Canadiens francophones et de sympathisants en France et dans plusieurs pays d'Europe, sous la présidence de M. Gérard Claveau, un homme d'affaires de Chicoutimi, souligne que le gouvernement fédéral canadien n'a pas à s'ingérer dans les questions d'ordre culturel qui sont de la compétence exclusive des provinces. Relevant que les relations culturelles profondes et permanentes avec la Grande-Bretagne n'ont jamais été contestées à Ottawa, le Comité d'action proteste contre "cet esprit de discrimination qui fait que, dans le Canada, on tolère difficilement pour les Français ce que l'on accepte, au besoin en fermant les yeux, pour les anglophones".

Il conteste d'autre part à M. Trudeau le droit de se prétendre le porte-parole des Québecois français "puisqu'il n'a recueilli, tout au plus, que 25 pour cent de leurs voix aux dernières élections fédérales du 25 juin".

Enfin, le Comité d'action reproche au premier ministre fédéral de dénaturer les objectifs des indépendantistes dont le but n'est pas, dit-il, "de briser l'unité du Canada, mais de le sceller sous d'autres formes, et surtout librement, grâce à des accords raisonnables discutés de part et d'autre sur un pied d'égalité par deux nations adultes, maîtresses chez elles de leur propre destin".

A l'université de Mexico

Les étudiants doivent s'incliner devant la troupe et les blindés

(D'après Reuter et PA)

MEXICO (PC) — Appuyés par des blindés, des troupes armées jusqu'aux dents ont pris d'assaut, jeudi, l'Université de Mexico pour en déloger les étudiants dissidents, soupçonnés de vouloir entraver l'inauguration dees Jeux olympiques qui doit avoir lieu à Mexico le 12 octobre prochain.

Plusieurs milliers de soldats ont encerclé l'immense et moderne campus, par delà le boulevard Insurgentes, non loin du stade olympique. Ils ont occupé les bâtiments de l'université.

Quelque 500 étudiants ont été arrêtés au terme de cette opération qui a commencé avant l'aube. Selon la Presse Associée, quelques professeurs, dont on ignore le nombre, auraient également été arrêtés.

Jusqu'à récemment, l'université a été autonome, c'est-à-dire à l'abri de toute intervention gouvernemenale depuis plus de 40 ans.

Elle a été fermée depuis le 30 juillet par suite d'une grève des étudiants. Les troubles ont commencé le 26 juillet par quelques manifestations sans grande importance dans le centre de la capitale du Mexique. Trois jours plus tard, les manifestations tournaient à l'émeute et les étudiants affirmèrent alors que plusieurs de leurs camarades avaient été tués. Par contre, le gouvernement du président Gustavo Diaz Ordaz démentait ces allégations et disait qu'il n'y avait pas eu de morts.

Si VOTRE DENTIER bouge...

Saupoudrez-le simplement d'un peu de FASTEETH, ce qui le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH est une formule alcaline (non acide). Ne rancit pas dans la bouche, assainit l'haleine. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Les Anglais ne sont pas mécontents...!

LONDRES (AFP) — "Il n'y a pas de limite, semble-t-il, aux dommages que le président de Gaulle est prêt à infliger aux membres de la communauté occidentale pris dans leur ensemble ou individuellement dans sa vendetta injuste contre les Anglo saxons et sa glorification du nationalisme français", écrit ce matin le Daily Telegraph dans un éditorial consacré à la campagne qui, selon ce journal, serait menée par la France au Canada pour "fomenter la discorde entre Canadiens francophones et anglophones".

"La campagne du général de Gaulle, poursuit le journal conservateur, apparait particulièrement irresponsable à un moment ou à la fois des Canadiens français et anglais en donnant à un nouveau venu M. Trudeau une majorité incontestable, ont montré qu'ils désiraient collaborer dans le cadre de la constitution pour offrir aux Canadiens français un "sort équitable".

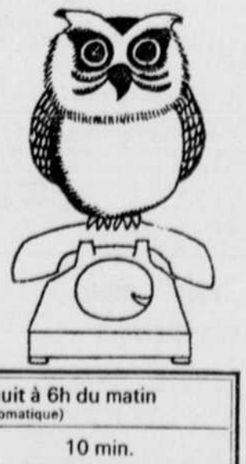
"Ni M. Trudeau ni la grande majorité des Canadiens, quelle que soit leur langue, ne peuvent accepter des ingérences mal intentionnées de l'extérieur".

La CROIX-ROUGE vous aide à chaque pas dans la vie

Bell Canada

Entreprise édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

Les appels de nuit, c'est vraiment "chouette"



Appelez entre minuit et 6 h du matin, c'est maintenant plus avantageux que jamais. Pour les appels entre deux points quelconques à l'intérieur du Québec et de l'Ontario, *composez vous-même le numéro* pour profiter réellement des réductions de tarifs. Si l'interurbain automatique n'est pas encore en service, la téléphoniste fera l'appel pour vous. Parlez 10 minutes pour le prix de 5; toute prolongation de 2 minutes ne coûte que le prix d'une minute.

Entre ces localités	Tous les jours, de minuit à 6h du matin (interurbain automatique)	
	3 min.	10 min.
Sherbrooke —Montréal	.30	.50
Montréal —Québec	.35	.55
Trois-Rivières—Québec	.30	.50
Chicoutimi —Québec	.35	.55
Québec —Sainte-Agathe	.35	.55
Kingston —Montréal	.35	.55

Sa famille



est l'une des 57,085 familles canadiennes maintenant installées dans des logements à loyers modiques, financés par les pouvoirs publics...

...et il



ignore tout de la LNH

Peut-on lui reprocher de ne pas connaître l'abréviation de la Loi nationale sur l'habitation? Et qui devinerait que le mot "habitation" désigne non seulement la production de maisons à loyers modiques mais aussi celle de logements pour étudiants et de résidences pour personnes âgées? Ce n'est pas tout. Cette loi fédérale s'est graduellement étendue à des domaines connexes comme l'urbanisme, le progrès de l'architecture, la rénovation urbaine, l'aménagement de terrains et la lutte constante contre la pollution de l'eau et du sol.

Bref, la LNH n'a pas seulement pour but de bien loger les Canadiens, mais de les loger dans un milieu agréable.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
Organisme fédéral du logement au Canada

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

La Tribune ne fait pas hara-kiri

Par Lucien Bouchard

La Tribune de la presse parlementaire de Québec a refusé de se faire hara-kiri comme l'avaient préconisé certains journalistes mais par ailleurs, M. Gerry McDuff de Radio-Canada a démissionné comme président de l'organisme par suite des remous qu'a causés au sein de l'organisme et dans le grand public le refus d'accréditer M. Gilles Grégoire au sein de cet organisme comme courriériste du Journal de Montréal, la semaine dernière. La démission de M. McDuff ne fut pas acceptée de l'assemblée.

Réunis en assemblée extraordinaire, qui eut lieu à huis clos, hier, les membres de La Tribune de la presse ont décidé de former un comité ad hoc pour étudier toutes les questions d'ordre matériel et professionnel concernant les courriéristes parlementaires.

Le comité aura pour principale fonction de permettre l'amorce de consultations pour en arriver à définir les objectifs de La Tribune et rédiger une nouvelle constitution. La composition et le mandat précis du comité seront précisés au cours d'une réunion ultérieure.

Les membres de La Tribune ont d'autre part rejeté par un vote de 10 à 8 une motion suggérant la suspension à toute fin pratique de toutes les activités de La Tribune jusqu'à ce que le président de l'Assemblée législative se soit prononcé par l'autorité de La Tribune en tant quo'rganisme.

Selon des informations de premières mains La Tribune de la presse parlementaire a appris du Secrétariat de la province que cet organisme n'avait aucune existence juridique ou réelle par suite d'un vice de forme dans les statuts de l'organisme. L'assemblée a convenu d'entreprendre au plus tôt des procédures pour corriger cette situation plutôt surprenante.

La réunion d'hier a duré plus de deux heures. Elle s'est terminée par l'émission d'un communiqué officielle approuvé à l'unanimité de l'assemblée sous réserve de la publication d'une résolution soumise pour la reconsidération du cas Grégoire.

Grégoire demeure toujours "kaput"

Par Lucien BOUCHARD

Les membres de la Tribune de la presse ont refusé par un vote de 11 à 6, de reconsidérer la candidature de M. Gilles Grégoire, courriériste parlementaire du Journal de Montréal comme membre de cet organisme, au cours de la réunion extraordinaire qui eut lieu hier après-midi.

Par ailleurs, La Tribune a nié que des considérations d'ordres ethnique et politique aient présidé à la décision prise la semaine dernière au compte de 8 votes contre 12, de refuser la candidature de M. Grégoire. On affirme que ce dernier a été refusé simplement parce qu'il était le chef d'un parti indépendantiste.

La résolution de reconsidération du cas Grégoire fut présentée par les courriéristes parlementaires de l'Action au nom du principe de la liberté de la presse. Cette résolution proposé par M. Jacques Dallaire spécifiait que le cas devait être reconsidéré parce que la décision du refus avait découlé de considérations politiques et personnel.-les.

M. Dallaire a également invoqué le fait que la Tribune de la presse n'a pas d'existence officielle et juridique et qu'en prenant la décision qu'ils ont prise, les membres de la Tribune de la presse se sont substitués à la direction du Journal de Québec et du Journal de Montréal qui ont retenu les services de M. Grégoire pour les représenter au parlement et qui avaient formulé auprès de la Tribune une demande officielle d'accréditation.

Cette décision de la semaine dernière fut largement commentée dans presque tous les journaux du Québec. Pour sa part, l'Action, dans un "premier Québec" s'est élevée contre cette décision arbitraire, alors que Le Soleil de Québec a parlé de discrimination. Le Devoir également a fait écho en ce sens dans sa page éditoriale et les journalistes de la Revue MacLean ont signé une déclaration de protestation au nom de la liberte de la presse.

Plusieurs journalistes membres de la Tribune ont exprimé le désir de voir enfin le silence se faire autour de cette affaire, disant que les commentaires avaient été suffisamment nombreux et qu'il était malheureux que cette décision "de régie interne" ait été tellement étalée au public. Par ailleurs, d'autres ne sont pas de cet avis parce que pour eux il s'agit d'un droit fondamental qui a été lésé.

Des bleuets pour $2,000,000

(Par Donat VALOIS de la P.C.)

QUEBEC. — L'industrie du bleuet au Québec rapportera cette année environ $2,000,000 aux 3,000 à 4,000 familles et travailleurs qui s'y adonnent.

Les experts estiment généralement que la production de cette "manne bleue" atteindra près de 8,000,000 de livres, soit plus de 2,000,000 de plus qu'en 1967 et que le prix moyen payé au cueilleur aura été de 20 cents la livre, soit le double de ce qu'il avait touché la saison précédente.

D'autres travailleurs affectés à cette industrie camionneurs, préposés à l'entreposage, etc., en auront retiré quelques centaines de milliers de dollars.

Le gel et la sécheresse qui ont dévasté les grandes bleutières du Maine, aux Etats-Unis, ont contribué grandement à faire grimper le prix versé au cueilleur québécois.

Enfin, des quantités importantes de bleuets pourriront sur place au Saguenay-Lac-St-Jean et dans la région de Chibougamau faute de main-d'oeuvre.

C'est M. Georges-Henri Poirier, régisseur de la station expérimentale de St-Léon de Labrecque, au Lac-St-Jean qui, lors d'une récente entrevue, a brossé ce tableau sommaire de cette industrie en 1968.

Cette station compte une équipe de 20 chercheurs de l'université Laval qui, à la demande de l'administration ARDA-Québec, a entrepris l'année dernière un programme de recherches de trois ans, en vue d'améliorer cette industrie.

Si l'on peut cueillir la manne bleue presque partout au Québec, il reste toutefois qu'environ 90 pour cent de sa production provient des régions du Saguenay-Lac-St-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue.

VERS LES E.-U.

Dans ces régions, le ministère québécois de l'Agriculture et de la Colonisation, se prévalant de la loi de l'aménagement rural et du développement agricole ARDA, ont respectivement aménagé, depuis 1967, 19 et 3 bleutières.

Faits intéressants, note M. Poirier, le Québec est le plus grand producteur de bleuets au Canada et vend 95 pour cent de sa production à l'extérieur, principalement aux Etats-Unis.

M. Poirier explique que le marché américain du bleuet est ainsi bâti pour écouler annuellement 120,000,000 de livres". Et, comme on estime que la production des bleutières du Maine n'atteindra cette année qu'environ 8,000,000 de livres, soit 20,000,000 de moins qu'en 1967, ceci explique la demande importante faite aux producteurs québécois ainsi que la hausse du prix payé au cueilleur cette saison.

Selon lui, presque 50 pour cent de la production de l'Amérique du Nord consiste en bleuets indigènes qui sont d'ailleurs cultivés à 100 pour cent dans les 23 bleutières organisées du Québec.

Ces bleutières d'où provient moins de 20 pour cent de la production globale québécoise, couvrent une superficie de 27,578 acres dont 18,000 peuvent produire chaque année. Elles sont toutes situées dans un rayon de moins de 75 milles de l'usine de traitement et de congélation.

La cueillette dans ces bleutières débute vers la mi-août et se poursuit généralement jusqu'à la mi-septembre, soit jusqu'aux premières gelées.

RECHERCHES

La grande proportion de la cueillette est acheminée vers des usines de triage et de congélation, comme celle sise à St-Bruno dans le Lac St-Jean et certaines entreprises comme la Cie de congélation qui agit comme principal intermédiaire entre les marchés d'exportation et les syndicats de producteurs de cette région.

L'usine de St-Bruno a une capacité moyenne saisonnière de congélation de 5,000,000 de livres de bleuets.

Là, le produit est trié, lavé, surgelé, emballé et entreposé.

Pour contrôler, régulariser et promouvoir le marché du bleuet afin d'en retirer un revenu plus élevé et plus stable, les producteurs de la région du Saguenay-Lac-St-Jean se sont donné en 1967 un plan conjoint pour la mise en marché du bleuet, dont la réalisation, la direction, la surveillance et l'administration sont confiées à l'Office des producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les 22 bleutières, l'usine de St-Bruno, la station de recherche de St-Léon de Labrecque et enfin, un vaste programme d'animation sociale ont entraîné des déboursés gouvernementaux de l'ordre de $4,500,000.

Quant aux objectifs du programme de recherches suivi à St-Léon de Labrecque, ils sont définis comme suit: mise en valeur de terres autrement improductives: rendement maximum des sols propices à la culture du bleuet; détermination d'une technologie qui permettra aux producteurs de bleuets d'obtenir un bénéfice net le plus élevé possible; présenter aux consommateurs un produit de haute qualité.

Le directeur du programme de recherches, le Dr Victorin Lavoie, de la Faculté d'agriculture de l'université Laval, dans un rapport présenté à la fin de mai dernier aux autorités du ministère, se dit convaincu que ces objectifs permettront de marquer le point de départ d'une véritable exploitation du bleuet.

Entre-temps, le gouvernement du Québec vient d'annoncer, au début de septembre, de nouvelles mesures en vue d'améliorer le rendement des bleutières dans les régions du Saguenay-Lac-St-Jean et en Abitibi.

Il s'agit en fait d'un programme complet d'animation et de vulgarisation destiné à familiariser les cueilleurs avec les meilleures formules de culture du bleuet.

Des fonctionnaires du Québec partent étudier en France

Québec — Huit (8) fonctionnaires québécois viennent d'être sélectionnés pour un stage d'études d'une année en France, à l'Ecole Nationale d'Administration (Ena).

Leurs noms ont été dévoilés par le ministre d'Etat délégué à la fonction publique, l'honorable Marcel Masse. Il s'agit de MM. Patrick James Morin, ministère de la Voirie, Jean-Marquis, Commission de la fonction publique, Richard Grenier, mininstère des Richesses naturelles, Pierre Lefebvre, ministère des Terres et Forêts, Roger Privé, ministère de la Famille et du Bien-Etre social, Charles Bolduc, caisse de dépôt et placement du Québec, Pierre Van Der Donckt, ministè de l'Education et Jean Boily, ministère du Travail.

Ce stage est le plus convoité des programmes de formation e de perfectionnement que le gouvernement du Québec organise à l'intention de ses fonctionnaires.

Ce programme d'études consistera en un ensemble de cours sur l'étude des mécanismes administratifs, de l'administration économique, des relations internationales, des problèmes de développement, de l'organisation des méthodes.

Ces études seront suivies d'un stage dans les préfectures, dans les directions centrales de ministères ou dans de grande entreprises.

Garder la paix peut être réconfortant et payant

VALCARTIER (P.C.) — "Ce peut être ennuyeux, fatigant et même décourageant... mais garder la paix peut, aussi, être réconfortant et payant. Vous constaterez avec grande satisfaction qu'en participant et en accomplissant votre travail de façon sérieuse, vous contribuerez à sauver plusieurs vies humaines".

Le lieutenant-général W.A.B. Anderson, commandant de la force mobile, s'adressait en ces termes aux quelque 470 membres du 3e bataillon du Royal 22e régiment à la veille du départ de ces derniers à destination de l'Ile de Chypre où ils accompliront une mission de maintien de la paix.

Le lieutenant Anderson visitait le 3e bataillon, hier, à la base des Forces canadiennes de Valcartier où il a également passé en revue le bataillon.

C'est entre le 28 septembre et le 11 octobre prochain que les soldats officiers canadiens, sous le commandement du lieutenant-colonel Jean Riffou, de Cap-Desrosiers, Gaspésie, quitteront le pays. Le premier contingent partira de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette le samedi 28 septembre.

Les militaires demeureront dans l'île méditerranéenne jusqu'au mois de mars prochain. Ils serviront sous les drapeaux de l'ONU.

Au 11 octobre, les effectifs militaires canadiens cantonnés à Chypre seront de 587 soldats et officiers.

Le lieutenant-général Anderson a ajouté "qu'il sera difficile d'être séparés des vôtres. Néanmoins, il est préférable de subir cette courte période de séparation en gardant la paix que d'essayer de rétablir la paix en temps de guerre".

Si le contrat d'expédition de troupes canadiennes à Chypre est renouvelé, ce sera au tour du 2e bataillon du Royal 22e de se rendre à l'île de Chypre au printemps procnain.

La décision appartient au ministère canadien des Affaires extérieures selon les principes mêmes de son adhésion au pacte de l'Organisation des Etats de l'Atlantique Nord OTAN.



● M. Lucien Bouchard, courriériste parlementaire à Québec au journal L'Action, occupera à compter de lundi prochain, le 23 septembre, le poste de directeur du service de l'information au ministère des Affaires municipales. M. Bouchard compte plus de vingt ans d'expérience dans le journalisme. Il a commencé sa carrière en 1946 à L'Etoile de l'Est, hebdomadaire de Coaticook. Il a travaillé successivement à La Tribune de Sherbrooke; au Nouveau Journal de Montréal; au Soleil, à titre de responsable du bureau régional de Rimouski, puis comme chroniqueur municipal à Québec pour le même journal; au bureau d'Aménagement de l'Est du Québec comme agent d'information et à L'Action comme courriériste parlementaire.

CALENDRIER

VENDREDI, 20 septembre 1968
Quatre-Temps
Les marées de vendredi le 20
Hautes: 4.55 a.m. — 5.25 p.m.
Bsase: 12.30 p.m.
Demain:
Quatre-Temps
Les marées de samedi le 21
Basses: 12.35 a.m. — 1.10 p.m.
Hautes: 5.35 a.m. — 6.00 p.m.
SOLEIL: Lever: 5.43 Coucher: 6.03
LUNE: Lever: 3.12 Coucher: 5.37
Phases de la LUNE de septembre
Pleine lune le 6, à 5 h. 7 p.m.
Dernier quartier le 14, à 3 h. 31 p.m.
Nouvelle lune le 22, à 6 h. 08 a.m.
Premier quart, le 29, à 0 h. 07 a.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

C'est le temps de faire installer les GOUTTIERES (ho-do) galvanisé-cuivre-aluminium Estimation gratuite PRIMEAU METAL INC. 872-9244

ANDRÉ BOIVIN ARTICLES RÉCLAME Tél.: 653-5000

PARTIE HORS-CONCOURS DIMANCHE 22 SEPT. 2 h. 35
prix d'admission: $3.50, $2.50, $1.75
étudiants: $1.00
(taxe et charge de service incluses)

colisée 525-8101, loc. 31 et 33
RANGERS DE N. Y. VS FLYERS DE PHILADELPHIE
Les détenteurs de billets de saison auront jusqu'à midi, le 22 septembre, pour réclamer leurs sièges.

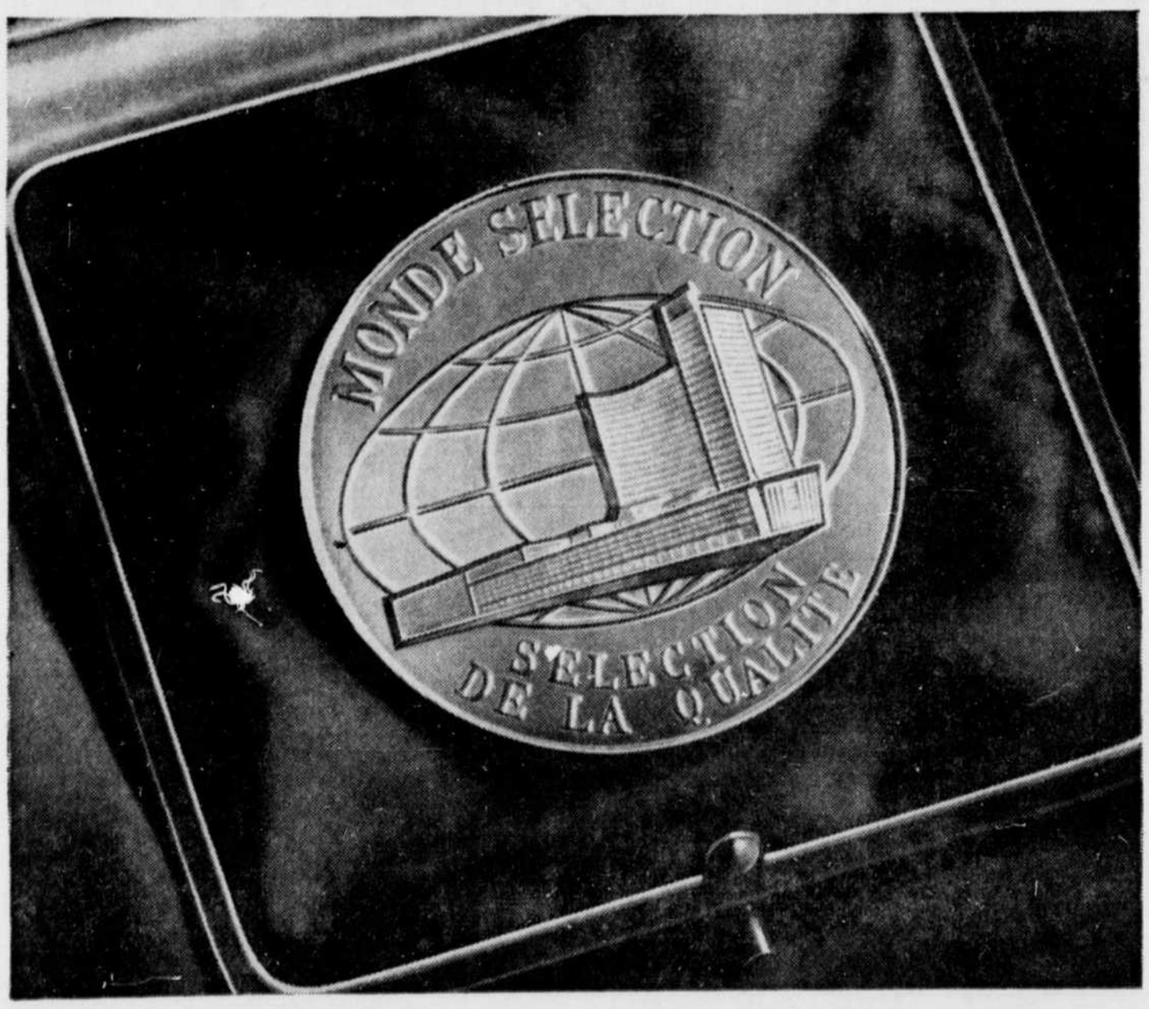
Université Laval
FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION
A l'occasion de son 25e anniversaire et de l'inauguration officielle de son pavillon, la Faculté invite tous ses Anciens et tous ses amis aux manifestations qui auront lieu du 3 au 6 octobre 1968.
Prière de communiquer, si possible avec le Comité d'organisation du 25e anniversaire:
Faculté des sciences de l'éducation
Bureau 1462
Cité universitaire, Québec 10e

LIGUE AMÉRICAINE DE HOCKEY
assurez-vous votre siège pour la saison régulière et les joutes éliminatoires

colisée 525-8101, loc. 31 et 33
BILLETS / SAISON 1968-1969
EN VENTE à compter du 16 SEPT.
du lundi au vendredi
au Bureau des Billets du Colisée
37 PARTIES
PLAN A — Argent comptant
PLAN B — Garantie de 3 dernières parties
PLAN C — Choix d'un minimum de 18 parties
PRIX DES BILLETS:
$3.50 — $2.50 — $1.75
(taxe et charge de service incluses)

● ARTICLES de Bureaux
● CENTRE D'IMAGERIES
● ARTICLES de CLASSES
● LIVRES de bibliothèques
● ARTICLES RELIGIEUX
LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
399 de la Canardière
Tél.: 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

DOW REMPORTE LA MÉDAILLE D'OR À L'OLYMPIADE MONDIALE



Dow est la seule bière canadienne à mériter cet honneur international à l'Olympiade Mondiale de la Bière 1968, tenue en Allemagne.

La médaille d'or a été décernée à la bière Dow après qu'elle eut triomphé dans une compétition groupant 81 marques différentes, soumises par 32 brasseries les plus réputées dans le monde entier, à la 7ième Olympiade Mondiale de la Bière tenue à Nürnberg, Allemagne. Ces bières ont été soumises à 21 épreuves de qualité, de saveur, de présentation; le jury a décerné la médaille d'or à la bière Dow, la seule bière canadienne à mériter un tel honneur. Cette médaille d'or vient confirmer le standard d'excellence de la bière Dow.

LA BIÈRE DOW—MÉDAILLE D'OR
BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LES MAÎTRES-BRASSEURS.

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Acad Uran	5600	17½	16	16½
Acera	11500	23½	22	22
Acme Gas	4000	31	31	31
Advocate	1100	340	335	340
Aetna I	26100	96	71	86
Agena Mg	2500	9	9	9
Agnico	500	175	170	170
Am Larder	500	25	25	25
Am Moly	6600	17	16½	16½
Ang Ruyn	500	78	78	78
Ang U Dev	5100	86	85	86
Area	900	257	255	255
Argosy	500	65	60	60
Armore	78900	28	26½	28
Arcadia	4000	17	16	17
Atl C Cop	2000	56	56	56
Aunor	628	355	345	355
Bnkno	20830	335	315	325
Barex	100	44	44	44
Bary Expl	2000	49	48	48
B-Dqu	100	13	13	13
Belcher	500	50	50	50
Bthim	20705	13	12¾	13
Big Nama	11675	40	38	39
Black Bay	4000	9	9	9
Bl Hawk	13350	118	113	114
Bounty Ex	3492	19½	19½	19½
Bralcrne	330	212	212	212
Broul Reef	7000	46½	45	46½
Brunswk	3715	685	675	680
Bunker H	2000	16½	16½	16½
Calmor IB	1900	79	76	76
C Mines	14650	62	59	60
Camflo	836	540	515	540
Camp RL	200	33	33	33
C Tung	4600	182	180	182
C Dyno	1075	280	275	280
C jamieso	6900	116	110	110
Cdn Keely	9000	5½	5	5½
C Lencourt	9500	26	24	25
C Malart	1000	14	14	14
Cdn Nisto	3500	48	48	48
C Nisto	30850	1½	1	1
Candor	298300	29½	25	29
Can-fer	6500	210	180	210
Cantri	2250	15	15	15
Capt	14500	17	13½	15
Cassiar	650	16¾	16½	16½
Cent Pat	5000	230	215	230
Chestrvile	1000	24	24	24
Chib Kay	1000	15	15	15
Chimo	1100	141	141	141
Chrom	1000	140	140	140
Coch Will	300	87	87	87
Comb Met	187	18	18	18
Coniagas	1000	45	45	45
Conigo	35400	60	57	58
Con-Key	6062	10	9½	9½
C Shaw	37000	41	38	41
C Bell	14500	9	9	9
Con Fardy	2004	450	425	440
Con Gillies	1000	8	8	8
CG Arrow	1312	20	20	20
C Halli	8000	60	55	55
C Mcrisn	3400	380	375	375
Con Negus	1566	37	35	37
Con Nichol	3333	12	12	12
C Rambler	300	99	99	99
C Red Pop	7000	22	21	22
Conwest	800	11½	11¼	11⅜
C FM	17135	120	112	117
Cop Man	1000	21	21	21
Coulee	1500	41	40	40
Craigmt	1450	950	915	950
Cstland	3683	25½	24½	24½
D'Aragon	4500	21	20	21
Deer Horn	1000	22	22	22
D'Elda	25100	69	66	68
Delhi Pac	1500	14½	14½	14½
Denison	1991	76½	75½	76¼
Dicknsn	100	390	390	390
Discovry	200	141	141	141
Dome	800	73	70½	73
Donal	38600	24	22	22
East Sull	500	570	565	565
Endako	1200	11½	11½	11½
F'west T	3000	18	17½	18
F Mar	1360	173	168	170
F Nat U	58198	130	115	125
F Ornda	14750	25½	24	24
Fort Relnc	3900	94	92	92
Frobex	4435	235	245	230
Gt Mas	39112	160	154	155
Giant Yk	100	10⅝	10⅛	10⅞
Glenn Exp	1000	18	18	18
Goldray	4400	345	330	345
Goldrim	7150	53	50	50
Gortd	14320	405	350	405
Grdrey	70750	75	68	69
Granduc	425	875	875	875
Granisle	500	11⅞	11⅞	11⅞
Green Pnt	1500	30	29	29
Gulf L	6000	8	7½	8
Gunnar	7375	289	281	286
Hallnor	54	375	315	315
Hastings	300	80	76	76
Headway	4100	15	14½	14½
Heath	3600	6½	6½	6½
High-Bl	200	16¼	16	16
Hollinger	300	33¼	33⅛	33⅛
Huds Bay	700	60	59½	60
Hu-Pam	2000	21½	20	20
Hydra Ex	2860	25	25	25
Int Bibis	11800	55	53	55
Irish Cop	2000	17½	17	17
Iron Bay T	500	390	385	390
Iso	3200	180	176	177
jelex	14300	34	33	33
joliet	3000	32	30½	30½
jonsm	11000	18	17½	17½
joutel	6000	73	71	72
jowsey	2266	78	78	78
Kam Kotia	3400	225	221	221
Ker Ad	12992	18¼	17¾	18⅛
K Anacon	3833	80	76	76
Kid Coper	6150	51	50	50
Kirk Min	1500	15½	15½	13½
Kirk Twn	81000	89	78	89
Kopan	2000	8	7½	7½
Lab Min	345	34½	33⅜	33⅜
L Dufault	1910	670	660	660
Lakehead	3500	44	39	44
Lake Lyn	115	18½	18½	18½
L Shore	20	435	435	435
La Luz	2050	10	980	10
Langis	2250	22	20½	22
Leitch	1395	11	10¾	10¾
LL Lac	1180	335	310	320
Lorado	7550	209	198	199
Louvicrt	1100	14½	14½	14½
Macassa	765	165	165	165
Macdon	1000	19	19	19
Mac Li Mah	1510	88	85	85
Madsen	400	150	149	150
Man Bar	7350	38	36	38
Martin	6300	28½	26	27½
Mattgmi	500	13	12¾	12⅞
Maybrun	6200	12½	12	12
M Adam	13600	126	124	125
Mc Intyre	40	85	85	85
McWat	5000	54	52	52
Merrill	2500	230	210	215
Meta Uran	3000	22	21	21
Midri	23000	96	87	87
Min Ore	20700	27	25	27
Mogul Min	9365	485	465	465
Mcneta P	3275	260	250	250
Mt Wright	2587	26	25	26
Multi	13000	262	254	258
N Cal	10100	29	28	28
Newconx	1800	720	700	700
N Goldvue	50	3	3	3
N Harri	6125	13	12	12
N Hosco	4500	149	148	148
N Imperal	6950	320	315	315
N Kelore	4000	8	7	7
Newlund	6000	25½	25	25
N Mylama	3000	17	16	16
Newnor	3500	10	9½	9½
N Que Ragl	200	920	900	900
Nick Rim	6250	14	13½	13½
Nor Acme	3500	12	12	12
Norbaska	3480	37	36	37
Norbeau	13500	38	36	38
Norgld	16000	8	8	8
Norlex	5000	21	20	21
Northcal	1000	16	16	16
N Coldstm	1905	136	134	134
N Expl	16000	23	21½	23
Northgat	7457	15¾	15¼	15½
N Rank	1000	42	42	42
North Can	2850	97	96	97
Nudul	2850	14½	14	14
Obaska	13000	9½	9	9½
Obrien	1300	46	46	46
Opemska	2460	850	845	850
Orchan	2550	395	390	390
Osisko	3500	48	47	48
Pamour	200	280	280	280
Patino	3129	35	33¼	33¼
Pce Exp	58700	147	141	141
Pick Crow	4	19	19	19
Pine Point	2637	41	39¼	41
Placer	2045	29¾	29½	29½
Porc Pay	33	10	10	10
Preston	6133	20	19¼	20
Probe M	3500	26	25	25½
Pyrmd	11900	82	80	80
QMI	20	290	290	290
Q Chib	28700	72	68	70
Que Lith	527	320	310	310
Que Man	7800	28	26	27½
Q Mattgmi	4637	83	82	82
Quonto	500	5	5	5
Radiore	4000	58	57	57
Rayrock	1383	231	226	226
Reeves	500	130	120	130
Rio Algom	3917	34	33¾	33¾
Rio Pr	25	94	94	94
Rio Alg	200	16½	16⅜	16⅜
Roman	2797	23½	23⅛	23⅛
Ryanor	500	11	11	11
St Fabien	200	15	15	15
Sarimco	2266	78	78	78
Satel	12200	35	34	35
Sherritt	9269	585	555	575
Silvrfids	800	400	395	400
Sil Miller	4000	12½	12½	12½
Silvmq	5400	39	38½	38½
Sil St	16400	160	145	152
Sisco	400	380	380	380
Stanrek	2300	400	365	400
Steep R	4895	680	675	675
Sud C	35900	42	39	42
Sullivan	100	435	435	435
Sunburst	5000	7½	7½	7½
Teck Corp	6910	315	495	305
Texmt	11625	66	63	64
Tex-Sol	1000	21	21	21
Thom L	100	38	38	38
Tombill	7700	163	95	103
Terbrit	600	65	65	65
Tormont	9500	6	6	6
Towag	3000	31½	31½	31½
Tribag	1000	70	70	70
Trin Chib	3000	9	9	9
U Asbestos	1000	845	845	845
U Buffad	30000	40	38	39½
Un Keno	50	835	835	835
Upp Can	2100	225	225	225
Urban Q	4100	20	19	19
vespar	3	24	75	75
Wasfac	1283	113	111	111
West Mine	1800	255	252	253
White Star	500	28	28	28
Wilco	1200	30	30	30
Wroy	13175	94	90	94
Windfall	977	17½	17½	17½
Win-Eld	4000	12	12	12
Wr Harg	600	265	265	265
Yale Lead	2500	22½	21	22½
Yk Bear	9585	925	910	920
Young HG	510	10	10	10
Yukon C	8800	155	155	155
zenmac	500	22	22	22
zulapa	2250	18½	17½	17½

DISTRIBUTION PRIMAIRE

Crowbank	8500	32	30½	31
Gulch	11200	30	28½	28½
L Osu	3000	17	17	17
Ment	14300	122	120	122
N Sen	17000	37½	37	37
Param	32000	8½	7½	8

PETROLES ET GAS

Alminex	1130	595	590	595
A Led	13200	14	13½	14
Asamera	4716	870	855	860
Banff	1759	13½	13½	13½
Bralsa	1000	240	240	240
Calvert	30000	34½	31	31
CS Pete	3340	305	300	300
C Dehi	125	480	480	480
C Ex Gas	200	850	850	850
C Gridoil	280	13⅞	13⅞	13⅞
C Home	15856	900	840	900
C Homest	5160	17¾	16¼	17¾
Cdn Sup O	6296	54¼	51¾	52½
Cdn Tricne	1346	16¾	13½	16¼
Cent Del	8655	15¾	15	15¼
Charter Oil	1646	11¼	11	11¼
Chieftan D	700	875	855	865
C East Cr	400	48	48	48
Dynam	24600	167	160	160
Frnch Pt	19596	825	810	825
Gr Plains	1350	24½	24¼	24¼
Gt C Oilsds	192	915	915	915
Int Helium	3800	140	140	140
Midcon	2700	57	56	56
Mill C	12100	144	138	139
N Pete	18000	285	275	275
N Cont	2875	73	71	71
N Davies	3500	11½	11	11
NCO	20	36⅜	36¾	36⅜
Northld	8000	19	18	18
Numac	4900	750	710	745
Okalta	3200	21	19½	21
Permo	8480	24	23½	23½
Peruv	3500	194	188	190
Petrol	16900	127	121	125
Pinnacle P	8325	250	235	240
Place G	6500	170	165	165
Ponder	4300	80	74	80
Rang	10825	640	625	635
Reserve O	10	16¼	16¼	16¼
Scurry Rn	9004	42	39	40½
Spcou	45485	350	335	350
Triad	37000	375	360	370
U Can	40570	710	660	695
U Cnso	16795	365	315	340
U Ree	10625	60	57	57
vandoo	2000	6½	6½	6½
Wespac	1625	21½	21½	21½
Wstates	514	10	10	10
W Dec	17227	315	300	310
W Decit	4650	249	235	242
Wordwide	100	700	700	700

MARCHE ETRANGER

Spooner	3000	355	355	355
Denison	25	83	83	83
Langis Silv	500	24	24	24
Northgate	50	17	17	17
Opemiska	700	950	860	860
Steep Rock	200	675	675	675
Yellowknfe B	1000	10¼	10¼	10¼

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto (Par la Presse Canadienne)

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
Bria	76305	12¾	11	12⅝	+ ⅜
Cp Bl	70992	6¼	5¾	6	+ ⅛
Scr C	37194	8⅝	7¾	8⅛	+ ⅛
Bk Mn	27023	14¾	13⅜	14¾	+ ⅛
Shll's	21145	11⅞	11⅛	11¼	+ ¼

MINES

Cndr	298300	29½	25	29	+ 3½
Krk T	81000	89	78	79	— 9
Arm	78900	28	26½	28	+ 2
Grndr	70750	75	68	69	— 4
Pc E	58700	147	141	141	— 4

PETROLES

Spnr	43485	350	335	330	+20
U Cns	40570	710	660	695	+40
Trd O	37000	375	360	370	+10
Clvt	30000	34½	31	31	— 1½

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	8507	8⅜	8¼	8½
Alcan	3280	27⅞	27⅜	27⅝
Alcan	963	34⅜	33	34¼
Algoma	1725	20½	20¼	20⅜
Ang C P Pa	1100	5¼	5¼	5¼
Argus C	200	11⅜	11⅜	11⅜
Asbestos	1135	22	21¾	22
Atl Sug	600	6¼	6¼	6¼
Atl Sug	600	6¼	6¼	6¼
Bank Mont	14945	14⅜	14¼	14⅜
Bnk NS	1340	21	20⅜	21
Banp CN	2115	12	11¾	12
Banq Depar	1945	11⅜	11⅜	11⅜
Banq PC	400	9¼	9⅛	9¼
Bell Canad	3518	46¾	46⅜	46½
Brazil	1000	21	20¾	21
Br Am Oil	540	46	45¾	45¾
Br Col For	100	22	22	22
Br C Phone	250	60½	60	60
Brinco	6659	440	430	430
Bruck B	100	15½	15½	15½
CAE Ind	2200	9⅞	9½	9⅞
Cal Pow	625	25¼	25	25
Cal P	160	105	105	105
Can Cement	150	34½	34½	34½
Can D Sugar	100	30½	30½	30½
Can Stm PL	1425	29½	29½	29½
Can Brew	7339	9¾	9½	9¾
Can Br	40	38½	38½	38½
Can Che	250	310	310	310
Can Im BC	1555	19¼	19	19¼
Can Indst Lt	445	13⅜	13½	13½
Can Int P	618	27¾	27¼	27¾
Can Int Ur	15990	9⅜	9	9½
Can Marc	200	7⅜	7½	7½
CP Inv Pr	3680	27⅞	26⅜	27¾
CP Inv	7715	495	480	490
CP Rail	2712	66⅝	66⅛	66¾
CP R Pr	100	7½	7½	7½
CP R Pr	300	9⅜	9⅜	9⅜
Can Tire A	100	56	56	56
Can Vickers	100	14¼	14¼	14¼
Canron	1750	19⅛	18¾	18¾
Cnt Del Rio	1210	15⅜	15⅛	15⅛
Chemcell	1500	10⅜	10½	10½
Cominco	2985	30¼	29⅞	30
C Bath	4465	19½	19	19⅜
C Bath	820	425	415	425
C Textiles	2600	19	18	18½
Corby A	1025	32½	32½	32½
Couvrette	300	7⅜	7⅜	7⅜
Crown Cork	40	160	160	160
Crown z A	100	17¼	17¼	17¼
Denault	210	15¾	15¾	15¾
Denison	280	76	76	76
Dist Seag	1350	49¾	48⅞	49
Dom Bridge	610	16½	15¾	16⅛
Dom Corset	2300	11	11	11
Dofasco	1025	21	20½	21
Dom Glass	170	13½	13½	13½
Dom Store	13265	18½	18¼	18¼
Dom Text	1225	15⅜	15¼	15⅜
Domtar	2565	12¼	11⅞	11⅞
Donohue	350	19	19	19
Du Pont	100	35	35	35
Dupuis A	500	6¾	6½	6½
Enemal A	200	435	435	435
Falcon	465	94¾	94	94¾
Fam Playrs	300	62¼	61½	62¼
Fin Collect	100	21½	21½	21½
Fleetwood	100	16½	16½	16½
Fraser	975	17½	17¼	17½
French Pet	3850	825	810	825
Fulcrum	2900	5½	5⅜	5½
Fulcrum	100	8¾	8¾	8¾
Glengair	5880	295	290	257
Handy Andy	105	10½	10½	10½
Hawker Sid	730	415	415	415
Home A	1293	26⅜	26	26⅛
Horne PF	2750	400	395	400
H Bay MS	940	60	59	59½
H Bay Comp	300	22⅞	22⅜	22⅜
Husky Oil	630	25¼	25¼	25¼
Imp Oil	870	81¼	80⅜	80¾
Imp Tob	850	15⅞	15⅜	15¾
Ind Accept	1433	26½	25¾	25¾
Ind Accpt	200	10⅜	10⅜	10⅜
Inl N Gas	100	13	13	13
Int Nickel	19369	40¾	39½	40⅜
Int Util	1924	51¼	50¼	51¼
Inter PL	2500	23	22⅜	22¾
Invest G A	4625	10¼	10	10¼
jamaica PS	5000	75	75	75
Labatt	450	19¾	19⅜	19¾
Labatt Pfd	100	24	24	24
Lamont A	2200	495	490	490
Laur Fin	1740	6¾	6½	6¾
Levy Indust	200	29⅜	29⅛	29⅜
Loblaw A	1668	9⅜	9⅜	9⅜
Loblaw B	1100	9⅞	9⅜	9⅞
Loeb M	1670	13	12¾	12⅞
MacLaren B	200	17½	17½	17½
Macmilln	3690	25⅜	25	25⅜
Mar Elec	25	26½	26½	26½
Mar Tel	810	18¾	18¾	18¾
Mass Ferg	1875	17¼	17	17¼
Melchers	290	9¾	9⅜	9¾
Met Stores	125	50¼	50	50¼
Miron Pr	150	5	5	5
Molson A	3545	27⅜	27	27¼
Molson B	7870	28	27¾	28
Mnt Trst	800	14½	14½	14½
Moore Corp	3725	28	27½	28
Morse Rob B	1600	18½	18½	18½
Mpg Inv	800	5	5	5
Murphy Oil	200	8	8	8
Mussens	500	8¼	8¼	8¼
Nat Sea Pr	2391	6½	6¼	6½
N B Tel	804	13½	13⅜	13½
Nfld Light	1000	8⅝	8½	8⅝
Noranda	4358	54⅛	53½	53¼
Nor Cent G	1225	16¼	16	16
NS LP	1478	8	7⅞	7⅞
Oshawa A	5125	40	40	40
Pac Petrol	1350	24½	24⅜	24⅜
Petro Can	900	18¾	18¾	18¾
Phillips C	225	9	9	9
Pow Corp	3515	11⅛	10¾	10⅞
Pow Cor	1820	13	12⅞	13
Price	6028	12¼	11⅞	12¼
Que N Gas	732	14¼	14	14¼
Que Phone	512	13½	13¼	13¼
Radio Eng	5910	41¼	40	40½
Reitman	600	12⅛	12⅛	12⅛
Reitman A	1129	9¾	9¾	9¾
Rio Algom	910	33⅞	33¾	33¾
Royal Bnk	6412	21⅞	21⅜	21⅞
Royal Trst	1400	22	21⅜	22½
St La Cm A	1850	24	23¼	24
Salada F	2224	13¾	13¼	13¾
Scott Las	325	29	29	29
Shell Can	2724	31½	31	31½
Shell In P	25	32½	32¼	32⅛
Shell In W	300	15¾	15¾	15¾
Shop Save	100	18¼	18¼	18¼
Simpsons	600	38½	38	38¼
Simpsons S	200	34	34	34
Sogemines	100	16⅞	16⅞	16⅞
Southam	125	50½	50½	50½
Stand Str stl	133	6¾	6¾	6¾
Steel Can	7675	24⅝	24¼	24⅜
Steinbg A	1253	17	16⅞	17
Texaco Can	660	32½	32	32½
Tor Dom	475	18⅜	18¼	18⅜
Traders GA	425	12¼	12	12
Trns Cn P	1410	36⅜	36⅛	36¼
Trns C	100	44⅜	44⅜	44⅜
Trns Mt P	550	13¾	13¾	13¾
Triad	1350	370	360	365
Trizec	750	205	200	200
Un Carbide	200	21	21	21
Un Aut A	200	26	26	26
Un Torp B	100	16	16	16
Un Westb	2850	10⅜	10	10
velcro Ind	3158	32	30	32
Wajax	708	31	30⅛	31
Walk GW	2520	40	39¾	40
Webb Knp	1400	30	30	30
Weldwood	350	19⅛	19	19
West Cst Tr	675	28½	28¼	28½
West P P	300	5	5	5
Weston	350	19¾	19¾	19¾
zellers	1900	16¼	16	16¼

Canadienne

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Am Met En	2130	395	375	395
Anglo Scan	650	11¼	11¼	11¼
Beid Cort	200	9	9	9
Blue Bon	28350	365	340	355
Can Arena	150	325	325	325
Can Sec A	2000	300	295	300
Cassidys	1200	9½	9¼	9½
Com Hold	5200	5¾	5½	5¾
Comodore	2483	9	8⅞	9
Comod A	500	585	550	585
Crawford O	3600	375	335	375
Domco Ltd	375	13	12½	12½
Fiscal	400	9½	9½	9½
Grissol	1600	7¼	7⅛	7⅛
Inspiratn	300	150	150	150
Int Atl Dev	2560	26	25	25
Kodiak P	2100	83	78	80
Lab Accep	300	75	75	75
Magnetics	280	370	365	365
Pow Cor Pr	200	16¼	16¼	16¼
St LA Div	400	95	95	95
Select Fin	100	325	325	325
Spartan	30400	125	110	120
Superpack	215	18⅝	18	18⅝
Tcr Lon Inv	500	360	360	360
Trans Can F	200	225	225	225
val Mar	665	12½	12⅜	12½
van Der Ht	8220	5¾	5½	5½

MINES ET PETROLES

Africana	26500	70	69	70
Agassiz	51200	88	85	86
Ajax	1000	12	12	12
Arno	1000	4	4	4
Baker	102000	70	62	68
Barvalle	2000	18	18	18
Bateman	12500	9½	8½	9
Beauce	4000	9	9	9
Brunswk	200	690	690	690
Burnt Hill	600	87	87	87
Can Mags	1500	27	27	27
Canadore	3300	43	41	41
Cannon	6500	33	31	33
Carbec	13400	32	29	32
Chmlioy	8450	570	535	535
Chib Cop	3500	7	7	7
Chipman	5000	6	5	5
C Canora	500	15	15	15
C Dolsan	1000	35	35	35
C Manitoba	3580	43	40	40
C New Pacf	3320	155	145	150
C Pershit	7800	95	88	91
C Prop MH	6600	40	39	39
C virginia	25000	120	115	120
Corgemine	5200	43	42	43
Credo	4000	32	30	31
Daering	500	7½	7½	7½
Dauphin	24000	22	21	21
Devils Elb	7000	29½	22	22
Dom Expl	33125	54	51	54
Dom Lease	5000	23½	19½	21
Dumont	2000	16½	16	16½
Eagle M	4200	535	525	530
East Sull	700	570	560	560
Fano Min	1000	10	10	10
Fidelity	23500	37	34	34
Flint Rock	2000	11	11	11
Fontana	5000	4	4	4
Fort Rel	2000	95	95	95
Fox Lake	1000	6½	6½	6½
Futurity	1000	35	35	35
Glen Lake	2200	245	245	245
Gt Wst Mine	8200	52	50	50
Guardn M	5600	68	67	68
James By	123800

New York

NEW YORK (AFP) — La hausse s'est poursuivie à Wall Street dans une atmosphère très active. L'indice des industrielles n'a qu'imparfaitement réflété le mouvement dont a mieux rendu compte la répartition entre les hausses et les baisses.

La demande a été stimulée par le fait que le produit national brut a augmenté au cours du deuxième trimestre selon un rythme supérieur à ce qui avait été prévu par l'administration.

Le département du Commerce estime que l'expansion est demeurée forte au cours du troisième trimestre.

D'autre part, la baisse du prime rate par une banque de Minneapolis confirme la tendance à la détente sur le marché monétaire. Les opérateurs n'ont pas tenu compte de l'avertissement lancé par le président du Conseil de la Réserve fédérale, M. Williams McChesney Martin, selon lequel il sera peut-être nécessaire de recourir à un nouveau resserrement du crédit en cas d'une surchauffe persistante de l'économie.

Les compagnies aériennes ont été particulièrement en vue malgré l'excès de capacité du transport des firmes intéressées. Les hausses ont également dominé parmi les matériaux de construction, les machines, les alimentaires, les chemins de fer, les aciers, les machines de bureau et les mines d'or. Par contre, les baisses l'ont emporté parmi les pharmaceutiques et les constructions électriques. General Motors a été la seule automobile à ne pas clôturer en baisse.

Au total, 17,910,000 actions ont changé de mains, comparativement à 13,930,000 jeudi.

L'indice des industrielles a monté de 0.93 à 923.98, s'établissant un point au-dessous du sommet de 924.98.

Parmi les valeurs canadiennes, Canadian Pacific a progressé de 2 5-8. Dome Mines de 1 1-2, International Nickel de 7-8, Distillers Seagrams de 3-4, McIntyre Porcupine de 1-2, Walker Gooderham de 1-4 et Alcan, Hudson Bay Mining et Massey de 1-8 chacun. Granby Mining a perdu 1-2.

Sur le marché américain, Scurry Rainbow Oil a avancé de 2 1-2, Jupiter Corp. de 3-8, Canadian Javelin de 1 1-4 et Brazillan Light and Power de 1-8.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 786 à 568, avec 247 valeurs inchangées.

Montréal

MONTREAL (PC) — Les valeurs à la Bourse de Montréal ont enregistré des gains modérés jeudi et les indices ont atteint des taux records.

L'indice des industrielles a progressé de 1.22 à 180.55, c'est-à-dire au-dessus de son sommet de l'année de 179.33. L'indice des banques a avancé de 2.80 à 169.63, celui des papiers de 1.03 à 92.10. L'indice des services publics a perdu .15 à 148.63.

L'indice global a grimpé de 1.08 à 173.29. Le sommet précédent, atteint mercredi, était de 172.21. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 89 à 51.

Radio Engineering a monté de 3-4 à 40 1-2, Banque Royale de 1-2 à 7-8 et Banque de Montréal de 3-8 à 14 3-4. Brinco a perdu 10 cents à $4.30.

Crown Cork a grimpé de 10 à 160, Velcro de 2 à 52, et Canada Cement de 1 à 34 1-2. Canadian Vickers a reculé de 1 1-4 à 14 1-4.

Dans les mines et pétroles, Denison a avancé de 1 3-4 à 76, Falconbridge de 1 1-2 à 93 3-4, Inco de 7-8 à 40 5-8, Texaco de 3-4 à 32 1-2 et Shell de 1-2 à 31 1-2.

Sur le marché canadien, Blue Bonnets a perdu 10 cents à $3.55 et Spartan a avancé de 5 cents à $1.20. James Bay a progressé de 16 cents à $1.36.

Toronto

TORONTO (PC) — Tous les secteurs du marché ont pris de l'avance hier à la Bourse de Toronto, et à la fermeture, on était près du record établi en mai 1965.

Les pétrolières de l'Ouest se sont rapprochées d'un sommet de tous les temps alors que les valeurs-or poursuivaient leur ascension par suite d'une hausse des prix sur le marché libre.

Canadian Tricentrol a remporté de 2 3-4 à 16 1-4; Scurry-Rainbow est passée à 40 1-2 après des gains de 1 5-8 et Canadian Homestead a gagné .65 affichant $9.00. Dome Mines a remporté 2 1-2 s'immobilisant à 73 et Campbell Red Lake gagnait 1 point, passant à 33.

Chez les industrielles, Dilex Diversifield a gagné 2 1-2 à 44 1-2; Tamblyn gagne 2 1-8 à 46; Wajax, 1 5-8 à 31 5-8; Bow Valley, 1 1-2 à 27 1-4; Crow's Nest, 1 1-2 à 43 et Pembina, 1 1-4 à 19 1-2.

La banque de Montréal a remporté 1-2 à 14 3-4 et Bramalea, 3-8 à 12 5-8. Towers Marts a perdu .25 à $1.10 et Hardes Farm a perdu .17 à 88.

Chez les métaux bruts, Pine Points a gagné 1 3-4 à 41; Preston, 1-2 à 20 et Kerr Addison est passé à 3-8 à 18 1-4. Denison a gagné 1 1-4 à 76 1-4.

L'indice des industrielles a remporté 1.07 s'immobilisant à 176.54.

Le nombre des transactions s'est élevé à 4,016,000 au regard de 3,816,000 de mercredi.

COTE DE L'OR

LONDRES (PC) — L'once d'or fin cotait $40.52 1-2 US aujourd'huit sur le marché européen de l'or comparativement à $40.45 mercredi.

LE DÉFICIT S'ACCROIT AU CN

OTTAWA (P.C.) — Le CN a connu un déficit de $35,869,197 en 1967, alors que l'année précédente, ce déficit avait été de $24,593,217, malgré un revenu brut qui a atteint pour la première fois la somme de $1,000,000,000, a-t-on annoncé cette semaine.

Le rapport annuel de cette compagnie de chemins de fer, présenté aux Communes, attribue l'augmentation du déficit aux coûts plus élevés et à un ralentissement de l'économie.

C'était la première fois en six ans que le résultat financier du CN n'accusait pas une amélioration.

Le revenu net sans compter les frais de dettes était de $29,182,971, soit presque $11,000,000 de moins que l'année précédente. Ce profit a été plus qu'annulé par le paiement de $65,052,168 en frais de dettes à long terme.

Sur l'exploitation du chemin de fer uniquement, les revenus ont été de $39,000,000 plus élevés, soit de $945,200,000, mais les frais d'exploitation ont augmenté de $60,500,000, à $942,400,000. Il en est résulté un profit d'exploitation de $2,800,000, comparé à $21,400,000 en 1966.

Volume considérable

Les trains de passagers ont apporté une augmentation de revenu de 24.3 pour cent, dûe aux déplacements considérables de l'année du centenaire. La compagnie a transporté 18,300,000 passagers, soit une augmentation de 1,500,000, constituant le volume le plus considérable depuis 1945.

Le volume de fret, mesuré en tonnes-milles, a baissé 1.7 pour cent par rapport à l'année précédente, ce qui constituait la première baisse depuis 1960. Cependant, les tarifs plus élevés ont donné des revenus de fret de $695,300,000, soit une augmentation de $10,700,000.

Le revenu net ne provenant pas du chemin de fer a connu une hausse de $10,500,000, par rapport à $26,400,000.

Les profits provenant des hôtels ont augmenté de $2,342,000 à $3,417,000. L'hôtel Reine-Elizabeth, exploité par Hilton, a contribué de $2,752,000. L'Hôtel Vancouver, également exploité par Hilton, a connu un déficit de $186,000, et les hôtels exploités directement par CN ont enregistré un profit net de $851,606.

Les télécommunications CN ont enregistré un revenu net de $7,300,000, soit une augmentation de $1,200,000 sur l'année précédente, et les compagnies de camionnage ont accusé un profit net de $2,000,000, soit une hausse de $500,000 environ.

La population du Canada dépasse les 20 millions

La population du Canada au 1er juillet 1968 a été estimée à 20,772,000 personnes, soit une augmentation de 331,000 (1.6%) par rapport au 1er juillet 1967. Entre le 1er juillet 1966 et le 1er juillet 1967, l'augmentation avait été de 391,000 (1.9%). Le tiers environ du ralentissement de la croissance de la population au cours de la période 1967-1968, comparativement à la période 1966-1967, est attribuable à la baisse de l'immigration; le nombre moins élevé de naissances et le plus grand nombre d'émigrants et de décès ont contribué presque également au reste de ce ralentissement.

Entre le 1er juillet 1967 et le 1er juillet 1968, l'Ontario est la province qui a accusé la plus forte augmentation numérique, soit 154,000 ou 2.1%, en atteignant 7,321,000 contre 7,167,000. En Colombie-Britannique, l'accroissement a été de 58,000 ou de 3.0%, le nombre d'habitants étant passé de 1,952,000 à 2,010,000. Au Québec, l'augmentation a été de 57,000 ou de 1.0% (5,930,000 contre 5,873,000) et en Alberta, elle a été de 36,000 ou de 2.4%. La population de Terre-Neuve et du Manitoba s'est accrue de 7,000; au Nouveau-Brunswick, elle a augmenté de 4,000, en Saskatchewan, de 3,000, en Nouvelle-Ecosse, de 2,000 et en île du Prince-Edouard, de 1,000.

Ces estimations sont fondées sur le dénombrement définitif du 1er juin 1966. Pour chacune des provinces, on a ajouté les naissances et les arrivées d'immigrants par trimestre et on a soustrait le nombre de décès et d'émigrants; les mouvements entre les provinces ont été calculés à partir des déplacements de familles recevant des allocations familiales.

Compte tenu des tendances que manifestait la croissance de la population du Canada en juillet, la population estimative à 14 h. 30 le 11 septembre, comme l'indique l'horloge démographique, atteint 20,839,152 personnes.

DIVIDENDES

Par la Presse Canadienne

British Columbia Forest Products Ltd., 25 cents l'action ordinaire; 75 cents l'action privilégiée à 6 pour cent; tous deux le 1er novembre, inscription le 4 octobre.

Crush International Ltd., 10 cents, le 15 octobre, inscription le 27 septembre.

Metropolitan Stores of Canada Ltd., 65 cents l'action privilégiée de série 1967 à $1.30; 65 cents l'action privilégiée à 6 1-2 pour cent; tous deux le 1er novembre, inscription le 7 octobre.

Zeller's Ltd., 5 1-2 cents l'action ordinaire; 56 1-4 cents l'action privilégiée; tous deux le 1er novembre, inscription le 1er octobre.

NAPOLEON

PARIS Reuter — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait $63.30 aujourd'hui sur le marché libre de l'or français au regard de $61.90 mercredi. L'aigle, pièce d'or américaine d e $20, valait 147.60 comparativement à 147.00 la veille.

CHANGEMENTS A LA DIRECTION DE LA PRUDENTIELLE CIE D'ASSURANCE



M. A.P. BODILEY — M. C.E. JACK — M. I.D. MAIR — M. B.J. STANDISH

La Direction de **LA PRUDENTIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE LIMITEE** annonce des changements dans sa composition à la suite de la retraite prochaine de son Gérant Général pour le Canada, M. H.D. MeNairn, M.B.E., C.R. M. A.P. Bodiley, M.B.E., F.C.I.I., est nommé au poste de Gérant Général pour le Canada. M. C.E. Jack, B.A., F.C.I.A., F.S.A., est nommé gérant de la Branche-vie et Actuaire pour le Canada.

M. Bodiley en accédant à la Direction générale pour le Canada apporte à ses nouvelles fonctions une grande expérience dans toutes les opérations de la Compagnie. Il a consacré sa carrière, longue de 38 ans, entièrement à **La Prudentielle.** Durant les dernières années ses fonctions l'ont amené à voyager à travers tout le pays.

M. Jack est diplômé de l'Université de Manitoba. Il est entré à **La Prudentielle en 1934.** Il est le président actuel de l'Institut canadien des actuaires et bien connu dans les milieux d'assurance.

M. Mair est vice-président actuel de la Fédération des assureurs du Canada et directeur du Bureau d'assurances du Canada. Il a beaucoup participé depuis de nombreuses années aux activités du monde des assurances générales.

M. Standish est à **La Prudentielle** depuis 1927. Il est un ancien président de l'Institut d'assurance du Canada. (**)

LONDRES

LONDRES Reuter — Par suite de la réduction de 1-2 p.c. du taux d'escompte en Grande-Bretagne, la Bourse de Londres a connu jeudi des hausses en flèche qui ont atteint des niveaux record. Dans tous les milieux, on voit dans la réduction du taux d'escompte le signe d'une amélioration de la situation économique en Grande-Bretagne.

Tube Investment est monté de 3 sh. 6 pences.

Les fonds d'Etat étaient soutenus.

La Bourse de New York étant fermée mercredi, les valeurs dollar à Londres sont demeurées inchangées.

Dans les Canadiennes, les ferroviaires ont avancé. Canadian Pacific a avancé de 50 cents. Dome, cependant, a fléchi de $1 à $205.

Les céréales

CHICAGO (PA) — Les prix de la fève soya à terme et des autres céréales ont terminé avec une stabilité relative jeudi à Chicago, après avoir subi des fluctuations attribuées à la fermeture des contrats de septembre.

Les prix ont été généralement irréguliers jusqu'à midi, lors de l'échéance des contrats de septembre.

A la fermeture, le blé et le maïs étaient en hausse.

L'avoine et le seigle étaient irréguliers.

La fève soya était en hausse.

WINNIPEG (PC) — Les prix étaient généralement en hausse pour toutes les céréales à la fin d'une séance modérée jeudi au marché des céréales de Winnipeg.

Les exportations de blé canadien comprenaient 512,000 boisseaux à la Grande-Bretagne, 236,000 au Japon et 620,000 à la Chine.

A la fermeture, le lin, la graine de colza, l'avoine et l'orge étaient en hausse.

Le seigle était irrégulier.

Offres et demandes

Adm and Trustt	19	21
Banque d'Economie	5¼	5⅝
Credico	40	70
Crown Life	33	35
Chartered Credit	7	7½
Grenache	3¼	3⅝
Ind Life	24	28
Ind Systcoms	11	11¾
Ldn Life	62	—
Les Prev	6	7
Paco Lord	4¾	5¼
Stability	18½	19½
Un Cdn Assur	5	5½
zodiak	2¼	2¾
Unigesco A	1.45	1.55
Unigesco B	1.20	1.30

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 27-013
DANS LA COUR PROVINCIALE
SOCIETE CHIMIQUE LAURENTIDE, demanderesse
vs
ATELIER DE BOIS LAURENTIEN INC., défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 30e jour de septembre 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 72, St-Louis, Beaupré.

Lesdits biens consistent en: sableuse Rockwell, moine électrique, 2 drills à l'air, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 20 septembre 1968.

Jean-Marie PAYEUR, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 24-941
DANS LA COUR PROVINCIALE
RAYNALD GUAY, YVAN DALLAIRE & CLAUDE BOIVIN, demandeurs
vs
J.-PAUL BRASSARD, défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 30e jour de septembre 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 1282, La Vigerie, Ste-Foy.

Lesdits biens consistent en: 1 divan, 5 chaises (fauteuils), 1 lampe de table, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, le 20 septembre 1968.

Louis COULOMBE, H.C.S.

AVIS LEGAL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 15-398
DANS LA COUR SUPERIEURE
LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL, Demanderesse
vs
ADELARD MARCHAND (1964) Ltée, Défenderesse

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 30 septembre 1968 à dix heures de l'avant-midi, à 1124 St-Vallier-Est, Québec

Les dits biens meubles et effets consistant en: 2 machines à souder, scies électriques, sableuse, scie à fer, 2 drills, etc...

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 2e septembre 1968.
LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

SUPREME COURT
STATE OF NEW YORK
COUNTY OF MONTGOMERY
ROBERT HENZEL, Plaintiff,
against
JUANITA HENZEL, Defendant

"Action For Absolute Divorce"
Index No 3835
Paintiff designates Montgomery
Country as the place of trial.
The basis of the venue is Plaintiff's residence.

SUMMONS WITH NOTICE
Plaintiff resides at
362 E. Main Street
Ilion, New York
Country of Herkimer

To the above named Defendant:
You are hereby summaned to answer the complaint in this action and to serve a copy of your answer, or, if the complaint is not served with this summons, to serve a notice of appearance, on the Plaintiff's Attorney (s) within 20 days after the service of this summons, exclusive of the day of service (or within 30 days after the service is complete if this summons is not personally delivered to you within the State of New York); and in case of your failure to appear or answer, judgment will be taken against you by default for the relied demanded in the complaint.

August 20, 1968.
Notice: The object of this action is Dissolution of the Marriage.
The relief scugh is Decree of Divorce
The foregoing Summons is served upon you by publication, pursuant to an Order of Hon. Harold J. Soden, a Justice of the Supreme Court of the State of New York, signed the 9th day of September 1968, at Schenectady, New York, and filed on the 10th day of September 1968, with the Complaint in the office of the Clerk of the County of Montgomery, at the County Court House, in the City of Fonda, County of Montgomery, and State of New York.

EDMUND J. NAGORKA
Attorney for Plaintiff
Office & P. O. Address
148 Barrett Street
Schenectady, New York 12305

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 153-995
DANS LA COUR SUPERIEURE
SYNDICAT DE QUEBEC LTEE corporation légalement constituée ayant son siège social à Québec, DEMANDERESSE,
vs
LUCIEN GAUTHIER, domicilié au numéro 1300, rue Patenaude, Sillery, Québec, DEFENDEUR.

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la dernière publication du présent ordre dans: le journal "l'Action" — le journal "Chronicle Telegraph".

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au Greffe.

BUREAU DU PROTONOTAIRE
Québec, le 19 septembre 1968.
COPIE CONFORME
(S) R. HAINS
P.A.C.S.D.Q.
PROCS. DE LA DEM.

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC

(No: 522)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Robert Légaré, Trésorier de la Cité.

QU'un rôle spécial de perception pour travaux de trottoirs et chaînes de rues, soi-ciment et pavages sous l'autorité des règlements 512 et 522, a été complété et déposé à mon bureau.

QUE je requière toutes les personnes tenues au paiement des sommes y mentionnées d'en payer le montant à mon bureau dans les soixante (60) jours qui suivent la publication du présent avis.

TOUT solde dû aux dits paiements, après l'expiration de ce délai, ne sera plus payable par anticipation.

CHARLESBOURG, ce 20 septembre 1968.

ROBERT LEGARE, O.M.A.,
Trésorier de la Cité.

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC

(No: 585-2-674)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

1e— QUE le Conseil Municipal de la Cité de Charlesbourg, à sa séance du 9 septembre 1968, a adopté le règlement no 585, ayant pour objet d'amender le règlement no 66 de la manière suivante:

A) Le paragraphe suivant est ajouté à l'article 135 dudit règlement:

ARTICLE 135:

"Dans une partie de la zone B-2-Z, comprise dans les lots 705-22, 705-27-2, 705-27-N.S., 705-27-1, 705-35, 705-36, 705-37, 705-41, 705-42, 705-43, 705-44, 705-45, 705-81, 705-82, 705-129, 705-131, 705-132, 708-65, 708-66, 708-68, 708-68-1, 708-70, 708-72, 708-74, 708-76, 708-78, 708-80, 708-82, 708-84, 708-85, 708-86, 708-87, 708-88, 708-89, 708-90, 708-91, 708-92, 708-93, 708-94, 708-95, 708-96 et 708-97, il sera permis de construire des habitations uni et bi-familiales, et aucune superficie minimum sera exigée lorsque la profondeur moyenne du terrain est inférieure à quatre-vingt pieds (80'), même si la cadastration dudit terrain est postérieure à l'adoption du règlement no 66";

B) Il est ajouté le paragraphe suivant à l'article 145 dudit règlement:

ARTICLE 145:

"Dans une partie de la zone C-2-Z, comprise dans les lots 708-112, 708-113, 708-114, 708-115 et 708-116, il sera permis de construire des habitations uni et bi-familiales, et aucune superficie minimum sera exigée lorsque la profondeur moyenne du terrain est inférieure à quatre-vingt pieds (80'), même si la cadastration dudit terrain est postérieure à l'adoption du règlement no 66";

2e— QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, d'approuver ledit règlement ou de demander qu'il soit soumis à leur approbation, par voie de scrutin, a été fixée au 27 septembre 1968, à 7.00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville de Charlesbourg.

Charlesbourg, ce 20 septembre 1968.
Le Greffier de la Cité:
PIERRE-G. DORION, Avocat.

CITE DE SILLERY
DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Cité de Sillery demande des soumissions pour la fourniture de sel de voirie en vrac (highway salt).

Les personnes intéressées pourront se procurer une copie de la formule de soumission au bureau du Greffier de la Cité, 1445 avenue Maguire.

Aucune soumission ne sera considérée à moins qu'elle soit:

1— Faite sur une formule officielle.
2— Remise au soussigné avant huit heures et trente (8.30) heures du soir, lundi, le 7 octobre 1968, à l'Hôtel de Ville de Sillery, 1445 avenue Maguire.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement à compter de huit heures et trente (8.30) heures du soir, le 7 octobre 1968, au cours d'une séance générale du Conseil de Ville de la Cité de Sillery tenue à l'Hôtel de Ville, 1445 avenue Maguire, Sillery.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée portant la mention: "Soumission pour sel".

La Cité de Sillery ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

SILLERY, 17 septembre 1968.
LE GREFFIER DE LA CITE,
GEORGES GRAVEL.

AVIS PUBLIC
TRANSPORT D'ECOLIERS
PROVINCE DE QUEBEC LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU COMTE DE CHAUVEAU

Avis public est, par la présente donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale Chauveau, qu'à une session tenue le 27 août 1968, Messieurs les Commissaires d'écoles de ladite commission scolaire, ont adopté la résolution suivante:

Considérant que la Commission Scolaire Régionale Chauveau doit organiser le transport des élèves des circuits numéros 24, 24a et 28a, il est proposé par le Commissaire J.-Alphonse Lafleur et résolu unanimement que des soumissions publiques soient et sont demandées, conformément aux articles 9, 206, 207, 302, 303 et 494, du Recueil des Lois de l'Education, et suivant les conditions énumérées dans la formule de soumission, SRS-58-68, telle qu'acceptée par Messieurs les Commissaires.

RECEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS:

a) Les soumissions seront reçues jusqu'à 5:00 heures p.m., le 1er octobre 1968, au bureau du secrétaire-trésorier, 158, Bl. des Etudiants, C. P. 99, Loretteville, sous enveloppe scellée avec la mention: "SOUMISSION, RE: TRANSPORT D'ECOLIERS, FORMULE SRS-58-68".

b) Les soumissions déposées seront ouvertes au cours de la réunion tenue le même jour à la salle des sessions, école secondaire St-Joseph, 158 Bl. des Etudiants, Loretteville, à 8:00 heures p.m.

c) Par la présente soumission, le soumissionnaire s'engage à exécuter son contrat le 3 octobre 1968.

d) La Commission Scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

e) Le soumissionnaire pourra obtenir des formules de soumission en s'adressant au secrétariat de la commission scolaire.

f) La soumission devra être remplie seulement sur la formule remise par la commission scolaire.

g) Chaque feuille de la présente soumission devra être initialée par le soumissionnaire.

h) Si la soumission est conditionnelle, elle sera refusée.

Donné à Loretteville,
Ce 17 septembre 1968.
MARCEL COTE,
assistant-secrétaire-trésorier

VILLE DE SAINTE-FOY
APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'à 4.00 heures de l'après-midi, jeudi, le 3 octobre 1968, pour la pose de conduite d'aqueduc et d'égouts, sur le lot 19-partie, rue De Brabant. (Projet 54294).

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cet effet et porter une souscription indiquant pour quel travail la soumission est faite ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la Salle du Conseil, à 4.15 heures de l'après-midi, en présence des intéressés.

On peut se procurer les plans, devis et formules de soumissions au bureau de l'Ingénieur de la Ville, M. Paul Despatis, 3370, La Pérade (Edifice Bégon) — Sainte-Foy, moyennant la somme non remboursable de $5.00 dollars, à compter du 20 septembre 1968. Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans la formule.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 19e jour de septembre 1968.

NOEL PERRON, avocat,
Greffier de la Ville.

LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC

Ministère de la Voirie
Appel d'offres

Projet 2232-68 —
Terrassement et gravelage d'une section de la route no 6, dans la municipalité d'Escuminac et le canton de Mann, comté de Bonaventure. Longueur de 1.59 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Canada.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exige: $25,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 16 octobre 1968.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet Q.K.-38 —
Construction du carrefour Cavendish, structure et voies d'accès, dans la cité de Saint-Laurent.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada.
Un versement de $50.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $200,000.00
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 16 octobre 1968.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, bureau de la Transcanadienne, 8440, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Projet No 8267-68 —
Ensemencement hydraulique de la route no 5, dans la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska et le canton de Warwick, comté d'Arthabaska.
Les soumissionnaires voudront bien prendre note que toutes les entreprises ayant leur principale place d'affaires dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, St-Hyacinthe, Yamaska, Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic sont éligibles à soumissionner pour le projet no: 8267-68, contrairement à l'appel d'offre publié antérieurement.

Le Sous-ministre,
Eddy Monette, ing.

CITE DE LORETTEVILLE
DEMANDE DE SOUMISSIONS

Pour la fourniture d'un (1) camion Pick-up ½ tonne, modèle 1968 avec Equipements Standard.

Les intéressés pourront se procurer la description détaillée se rapportant à la dite soumission en s'adressant au bureau du soussigné, 236 rue Racine à Loretteville.

Pour être considérées, les soumissions devront être présentées au plus tard le 30 septembre 1968 à 7.30 heures P.M. accompagnées d'un chèque de dépôt représentant 10% du montant de la soumission.

La Cité ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Loretteville, ce 18ième jour de septembre 1968.

Gilles MARTEL,
Assistant-Secrétaire,
CITE DE LORETTEVILLE.

AVIS PUBLIC
Transport d'écoliers
PROVINCE DE QUEBEC LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU COMTE DE CHAUVEAU

Avis public est, par la présente donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale Chauveau, qu'à une session tenue le 10 septembre 1968, Messieurs les Commissaires d'écoles de ladite commission scolaire ont adopté la résolution suivante:

CONSIDERANT que la Commission Scolaire Régionale Chauveau doit organiser le transport des élèves du circuit numéro 31b, IL EST PROPOSE par le Commissaire Raymond Lessard et RESOLU UNANIMEMENT que des soumissions publiques soient et sont demandées, conformément aux articles 9, 206, 207, 302, 303 et 494 du Recueil des Lois de l'Education, et suivant les conditions énumérées dans la formule de soumission SRS-59-68, telle qu'acceptée par Messieurs les Commissaires.

RECEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS:

a) Les soumissions seront reçues jusqu'à 5:00 heures p.m., le 1er octobre 1968, au bureau du secrétaire-trésorier, 158, Boul. des Etudiants, C. P. 99, Loretteville, sous enveloppe scellée avec la mention: "SOUMISSION, RE: TRANSPORT D'ECOLIERS, FORMULE SRS-59-68".

b) Les soumissions déposées seront ouvertes au cours de la réunion tenue le même jour à la salle des sessions, école secondaire St-Joseph, 158, Boul. des Etudiants, Loretteville, à 8:00 heures p.m.

c) Par la présente soumission, le soumissionnaire s'engage à exécuter son contrat le 3 octobre 1968.

d) La Commission Scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

e) Le soumissionnaire pourra obtenir des formules de soumission en s'adressant au secrétariat de la commission scolaire.

f) La soumission devra être remplie seulement sur la formule remise par la commission scolaire.

g) Chaque feuille de la présente soumission devra être initialée par le soumissionnaire.

h) Si la soumission est conditionnelle, elle sera refusée.

Donné à Loretteville,
ce 17 septembre 1968.

MARCEL COTE,
ass.-secrétaire-trésorier.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DST-68-10240

pour 10h30 a.m.
(heure de Montréal)
le mardi 8 octobre 1968

Région Saint-Laurent

CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE CONDUITS SOUTERRAINS AU SUD DU BOULEVARD METROPOLITAIN A MONTREAL-EST

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 17 septembre 1968

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-68-10223

pour 10h30 a.m.
(heure de Montréal)
le mardi 15 octobre 1968

Région Abitibi
CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE REPARTITION ET D'UNE ANNEXE AU BATIMENT DE TELECOMMUNICATION AU POSTE ROUYN (COMTE DE ROUYN-NORANDA)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de TRENTE MILLE DOLLARS ($30,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 17 septembre 1968

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-68-10226
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 15 octobre 1968

Poste Beauceville Terminus
(Comté de Beauce)

FOURNITURE D'UN (1) SYSTEME DE TELECOMMANDE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE —
W. E. JOHNSON

Montréal, le 17 septembre 1968

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMA-68-10227
pour 10 h 30 a.m.
(heure de Montréal)
le mardi 8 octobre 1968

Région Matapédia

EQUIPES POUR LE DEBOISEMENT D'EMPRISES DE LIGNES DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau n° 809
HYDRO - QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant le

l'Action féminine

DES JEUNES TOUT HEUREUX DE VISITER LEUR DENTISTE

MONTREAL (PC) — Il est rare de trouver une bande de jeunes tous heureux de s'asseoir dans des chaises de dentistes. C'est pourtant le cas de 2,500 enfants montréalais, âgés de cinq à 12 ans, qui ont quitté une clinique dentaire, cet été, après avoir compris que l'hygiène dentaire est importante et que le dentiste n'est pas un bourreau.

Les jeunes ont participé, à l'Hôpital général de Montréal, à une clinique dentaire d'été organisée par l'hôpital et l'Université McGill.

Les soins dentaires aux enfants ont été donnés par des étudiants de troisième et quatrième années, sous la direction de diplômés et de professeurs.

Chaque enfant a reçu un examen extensif de ses dents et organes adjoints; on a pris des radiophaphies et les résultats des examens ont été vérifiés par un dentiste diplômé.

On a enseigné aux enfants comment se laver les dents et s'alimenter pour protéger leur dention. Pour s'assurer qu'ils continueraient de donner à leurs dents les soins requis, on les a renvoyés chez eux avec une brosse à dents, du dentifrice et des brochures d'instructions.

Le Dr Gérard Weinlander, directeur du programme qui en est à sa deuxième année, a exposé les buts de la clinique :

"Nous avons tâché de faire comprendre aux parents à faibles revenus que les dents de leurs enfants ont besoin de soins réguliers.





De fil en aiguille chez Singer

par Thérèse Dallaire

Confectionner ses propres vêtements est un art difficile à maîtriser, mais qui recèle tant de satisfaction que de toutes jeunes filles n'hésitent pas à consacrer certaines heures de leurs vacances pour se familiariser avec les techniques de base.

Plus de 200 fillettes ont suivi cet été les cours de couture dispensés par la maison Singer. Et toutes fières de leurs créations, elles les présentaient hier dans un défilé de modes au Centre Durocher.

Cette initiative de la maison Singer, reprise depuis quelques années, permet aussi aux couturières en herbe les plus douées de se mériter des prix importants.





NOUVELLES DES CERCLES FÉMININS

Cercle des Fermières

Le prochain congrès des Fermières de la province se tiendra là Lévis, les 23, 24 et 25 septembre, sous le thème "Famille - Agriculture".

Les assises se dérouleront au Motel Rond-Point, lors des trois premières journées qui réuniront la présidente, la secrétaire e la déléguée de chacune des 23 fédérations représentant les 751 cercles de Fermières.

La quatrième journée, le 26 septembre, ce sera la première fois qu'une "journée ouverte" lors du congrès provincial, est accessible aux 56,000 membres de l'Association. Elle se tiendra à la Faculté des Sciences de l'Administration de la Cité Univesritaire, à Ste-Foy, à Québec. Cette initiative vise à informer directement tous les membres, des décisions prises au cours des trois premières journées.

A cette occasion, un dîner sera servi sous la présidence d'honneur de monsieur Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation. Des collaborateurs immédiats seront présents.

Au cours de l'après-midi, mademoiselle Thérèse Baron, sous-ministre au ministère de l'Education a bien voulu accepter de présenter un exposé relatif au thème d'étude de l'année; après quoi, l'assistance sera libre d'apporter certains échanges.

Durant les trois premiers jours, les congressistes étudieront l'orientation des cercles, leur aspect éducatif et les amendements à la constitution.

L'assemblée prendra aussi connaissance des changements qui s'opèrent présentement dans les structures du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Chez les Filles d'Isabelle

Ce mattin s'ouvrait au Château Frontenac le 40e Congrès Provincial de l'Ordre des Filles d'Isabelle, sous la présidence de Mme Yvonne C. Martin, directrice suprême et Régente provinciale.

Cette association féminine qui groupe plus de 180,000 membres, dont 30,600 dans la province de Québec, compte deux cercles importants dans la ville de Québec : Youville et Hélène Boullé. La devise internationale de l'Ordre des Filles d'Isabelle est : UNITE - AMITIE - CHARITE. Ses oeuvres sont multiples. Rappelons, qu'en une seule année $7,900. ont été versés pour des bourses d'études et $29,500 pour les mouvements d'action catholique.



Reflets

Naturellement spontanée, il faut néanmoins être réfléchie, surtout quand on n'en est plus à l'âge de ses premières dents, et que nos paroles nous engagent ! Cela ne veut pas dire qu'il faille ouvrir la bouche seulement sur des sujets valables, et clore le bec autrement ! Avec ses parents, ses amis, ses collègues, il fait quand même bon se livrer parfois aux délices d'un bavardage plus égayant que constructif ! Si on ne parlait jamais que pour enseigner, et si on écoutait que pour apprendre où serait, je vous le demande, les occasions de rire chaleureusement, de sourire sans malice, de se détendre en se racontant à qui nous aime ? Qu'une oreille indulgente et tendre vous fasse tout d'un coup défaut, et vous réalisez la cruauté des joies que vous ne dites plus, des menus incidents quotidiens sur lesquels personne ne blague, et plus que jamais vous pèsent les soucis que vous aviez pourtant la sollicitude de taire, du moins le plus habituellement !

X X X

Ne sont pas aussi inutiles qu'ils pourraient le sembler, tous les mots que l'on prononce comme pour aérer le coeur, refaire le plein de vaillance, ou qui sait, semer quelques miettes de joies peut-être ?

Pourraient cependant freiner un peu leur verve, les raconteurs incorrigibles qui redisent cent fois les mêmes histoires; les éternels malchanceux, auxquels rien ne réussit (disent-ils !) et qui abondent en jérémiades; les bluffeurs, si déconcertants d'une vantardise à l'autre, et si peu conscients de leur ridicule; les semeurs de promesses qui surabondent en projets, clament leur influence, déplacent beaucoup d'air pour . . . autant en emporte le vent !

Reste le féminin défaut (l'est-il si exclusivement que ça ?) de cancaner, de commérer ! Si les choses en restaient là, entre personnes loyales et discrètes, mais la plupart du temps les mots voyagent, s'égarent où ils ne devraient pas, pour nous revenir parfois déformés, que c'est à en pleurer !

L'art de dire devrait avoir libre cours en autant qu'il est armé de prudence et paré d'intuition ! A qui dire, et quoi ne pas dire ? Plutôt que de s'interroger, ne vaudrait-il pas mieux avoir parfois le flair . . . de se taire ?

Francaire L. Roy

La S.S.J.B. féminine

Le comité féminin de la Société St-Jean-Baptiste tiendra une journée culturelle, samedi, le 21 septembre à 14 heures, au Chalet des Employés civils (Grande-Allée est)

Trois panelistes apporteront leurs opinions sur le thème "Les Garderies, nécessité ou caprice", après quoi la discussion sera ouverte et toutes les personnes présentes pourront y prendre part.

DES EMISSIONS POUR MADAME

SAMEDI — RADIO

CBV :

"Terre des hommes", 10 h. 00 à 10 h. 30 a.m. "Terre des hommes, des fines fourchettes". Les restaurants, les mets, les habitudes gastronomiques, les vins. Reporter : Egide Leblanc. Animateur : Jean-Pierre Sauriol.

"Chronique du disque", 10 h. 30 à 11 ht. 30 a.m. Invitée : Josèphe Colle Animateur : Henri Bergeron

"Tel Quel", 11 h. 30 à 12 h. 59 p.m. Document d'information sur la publicité. Invités : Mme Colette Carisse, sociologue; MM. Jacques Bouchard, représentant d'agence, et André Morin, de l'agence McLaren. Table ronde avec MM. Germain Cadieux, chef des services de la publicité à Radio-Canada, et Claude Lemelin, du Devoir, et Mme Rachel Pilon, de l'association des consommateurs. Animateur : Pierre-Claude Elie et Louis Martin.

"Samedi-Jeunesse", 2 h. à 5 h. 30 p.m. Directement de la terrasse du pavillon de la jeunesse, à la Terre des Hommes. — Emission tentant de répondre aux préoccupations des jeunes, rencontres avec des vedettes populaires, disque de musique de danse dernière mode. Animateurs : Isabelle Pierre et Jacques Houde.

"Cours universitaires", 6 h. 30 à 7 h. 00 p.m. "L'Histoire du Canada", par le Père Jules-Henri Léger, M.A., de l'université de Moncton.

"Visite aux chansonniers", de 10 h. 30 à 11 h. 00 pm.: De la boîte "Aux frondeurs": Phil Richeix et Valérie Ambroise.

CHRC :

"Point de vue", 6 h. 15 à 8 h. a.m., avec Michel Montpetit. Une émission où les auditeurs sont invités à faire connaître leur avis sur un sujet donné par l'intermédiaire du téléphone.

"A votre santé", 10 h. 30 à 10 h. 45 a.m. Un sketch illustrant les symptômes de diverses maladies, présenté sous les auspices du ministère fédéral de la Santé.

CKCV :

"Votre foyer madame", 10 h. 30 à 11 h. a.m. Spécialiste du meuble. "Ma maison, mon parterre", 11 h. à 11 h. 30 a.m.

Gracieux plis



Marian Martin

Pour toutes les occasions, robe seyante, panneaux flottants et col gracieux.

Demandez le patron 9388 — tailles : 12½ - 22½. La taille 16½ (buste 37) requiert 3⅝ verges de tissu en 45 pouces.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

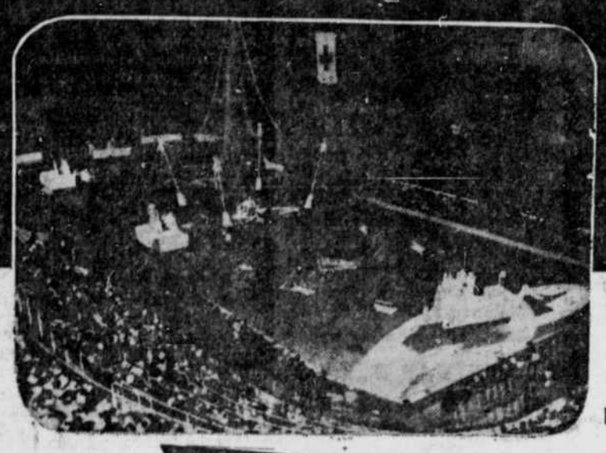
Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

UN SIÈCLE DE SERVICE
1863-1963

Ne manquez pas d'assister au grandiose
GALA de la FOURRURE



MERCREDI SOIR 25 SEPTEMBRE AU COLISEE DE QUEBEC
AU PROFIT DE LA CROIX-ROUGE DIVISION DE QUEBEC
présenté par les plus grands spécialistes...
J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE
PRIX POPULAIRES 1.50 - 2.00 2.50
Billets en vente au Colisée et au Salon de Fourrure

EN VEDETTE TOUTE L'EQUIPE DE "TOAST ET CAFE"



FRENCHY JARRAUD Animateur
PAOLO NOEL et son tour de chant
DOMINIQUE MICHEL Commentatrice
ROD TREMBLAY et son piano

13 MAGNIFIQUES PRIX A GAGNER

PRIX DE PRESENCE
8 SUPERBES FOURRURES
dont un somptueux manteau de
VISON CANADA MAJESTIC
PASTEL NATUREL, PEAUX ALLONGEES.

PRIX DU PROGRAMME
4 FOURRURES + 1 GRAND PRIX:
VOYAGE POUR 2 PERSONNES
QUEBEC/ LA JAMAIQUE
VIA AIR CANADA
avec séjour à l'Hôtel Royal Caribbean
organisé par Voyages Laurier Inc.

GRANDE CLINIQUE DE SANG ORGANISEE PAR TELE 4 A LA CROIX-ROUGE LE JOUR DU GALA
CHAQUE DONNEUR RECEVRA UNE CHANCE DE GAGNER LES PRIX DE PRESENCE
L'EQUIPE DE "TOAST ET CAFE" SERA LA... VENEZ LES RENCONTRER !

CHATEAU FRONTENAC
CLUB MUSICAL DES DAMES
SAISON 1968-69



MARDI, 22 OCTOBRE
REGINE CRESPIN
soprano
"Cette artiste de réputation internationale possède la même présence magnétique au concert qu'à l'opéra."
New York Times



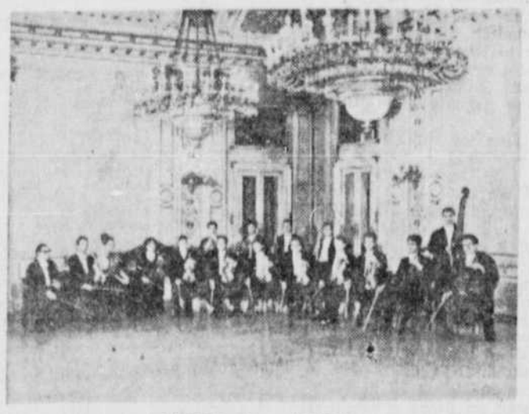
MARDI, 19 NOVEMBRE
QUATUOR DVORAK
"L'interprétation des oeuvres de mon père a ravivé dans mon coeur d'inoubliables souvenirs."
Otakar Dvorak



JEUDI, 16 JANVIER
ZARA NELSOVA
violoncelliste
"Madame Nelsova a rempli la salle de rythme et de sonorité inégalés, accompagnés de la plus intelligente interprétation."
Herald Tribune



JEUDI, 27 FEVRIER
GEZA ANDA
pianiste
"Ce pianiste a su faire revivre tout à la fois la passion, la fougue et la tendresse de Beethoven."
Freiburg Zeitung



MARDI, 1er AVRIL
ORCHESTRE MICHELANGELO
DE FLORENCE
"Un répertoire aussi riche est un gage de la plus complète musicalité."
Journal de Florence

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES 5 CONCERTS : $12.00 (taxe incluse)
S'adresser à : Madame Jacques Taschereau, 315, ave Laurier, Qué. — 522-7945

LOISIRS - DÉTENTE - ARTS - LETTRES - SCIENCES

l'Action

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

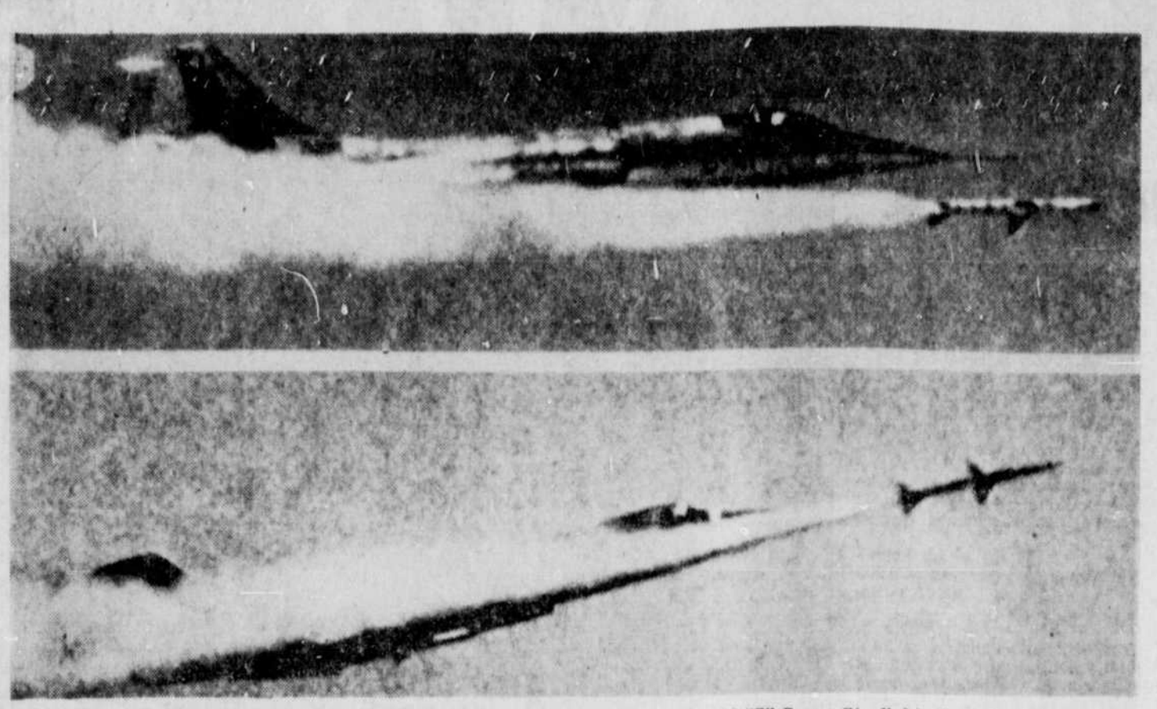
Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures



● **PRODUIT ITALIEN — Cette séquence de deux photos montre un "F-104 "S" Super Starfighter", de l'aviation italienne, à l'essai au-dessus du Pacifique, à proximité d'une base américaine de la Californie. Le chasseur vient de lancer un missile téléguidé "Sparrow" sur une cible imaginaire. L'industrie italienne se prépare actuellement à construire 165 de ces appareils ultramodernes qui peuvent atteindre deux fois la vitesse du son. (Téléphoto : U.P.I.)**

Nouvelle formule à Guelph pour permettre aux étudiants de continuer à pratiquer le ski

GUELPH, Ont. — (PC) Si vous ambitionnez en même temps de faire partie de l'équipe nationale de ski et d'obtenir votre diplôme universitaire, le système de trois semestres offre une solution qui n'existait pas dans le passé.

L'Université de Guelph a parmi ses étudiants sept skieurs qui travaillent durant les semestres de printemps et d'automne pour avoir leur hiver libre.

Bill Honeywell et Don Brough, d'Ottawa, et Robert Roy, de Toronto, sont membres des Espoirs, groupe considéré comme la pépinière de l'équipe nationale.

Les Espoirs, dont le centre est à Sherbrooke, ont l'appui financier du gouvernement québecois. Leurs membres s'entraînent en hiver sur un circuit qui couvre le Canada et certaines régions des Etats-Unis. En août, ils skient à Nelson, en Colombie-Britannique, et plusieurs membres du groupe espèrent cette année aller skier au Chili où, dit-on, les conditions sont excellentes.

Pour devenir membres des Espoirs ,les skieurs doivent traverser plusieurs niveaux de compétition, de l'équipe locale à la zone, puis l'équipe provinciale.

Tous les skieurs étudiants doivent trouver le temps de se garder en forme avant d'atteindre le niveau universitaire. Dès septembre, ils sont inscrits à un programme de levée de poids, d'exercices isométriques, de gymnastique et de natation. le ski n'empêche pas ces étudiants d'avoir des ambitions fort diversifiées sur le plan des études. L'un étudie les sciences politiques, d'autres les beaux - arts, l'économique, la géographie, les langues, des mathématiques ou les sciences pures.

Le système à trois semestres équivaut à une année et demie d'étude. Le semestre printanier va d'avril à juillet, celui d'automne de septembre à décembre.

L'Univesrité de Guelph a commencé il y a trois ans à offrir ce système trimestriel.

Séjour de jeunes en France

Le Comité de direction de Canada Normandie a rencontré les moniteurs et monitrices responsables des enfants placés en colonies de vacances cette année. Un rapport complet en liaison avec le voyage aller et retour et le séjour fut déposé par chacun afin d'améliorer en 1969 l'expérience 1968. L'intégration complète des enfants canadiens avec les français issus de régions diverses, la prise d'habitude nouvelle dans les repas et le comportement, l'existence de jeux très appréciés et les intentions envers les enfants du Québec par les responsables et diverses personnes furent les points saillants du rapport.

Canada Normandie prépare un retour en Normandie pour 1969 et une extension des séjours de la Belgique à la frontière espagnole, sur la Côte d'Azur et en Suisse pour les 9-12 ans. Elle donnera satisfaction aux adolescents de 13-20 et offrira des séjours dans les Auberges de Jeunesse aux âgés de 16-30 ans. Le côté formation par un stage sera recherché pour les intéressés. Les jeunes séjourneront un mois. Priorité s'accordera aux jeunes dont les parents adhéreront à Canada Normandie en 1969. Nous demandons aux intéressés de s'inscrire de suite en indiquant nom, adresse, No de téléphone, âge du jeune, catégorie et région préférées. Envoyer les lettres à Canada Normandie, 192 Dorchester Sud, Québec 2. Nous prions le lecteur de retenir le 12 novembre, 20h. et nous le convoquons à une soirée spéciale à l'Ecole Nérée Tremblay, 2590 Biencourt, Ste-Foy.

Odyssée du jeune navigateur Joan de Kat

PARIS AFP — Le navigateur français Joan de Kat qui a dû abandonner en plein Atlantique son trimaran Yaksha, endommagé par la tempête, pour attendre du secours à bord de son petit canot pneumatique, est un marin éprouvé au moral inébranlable.

Agé de 27 ans, le navigateur français avait déjà traversé l'Atlantique seul à bord de son vieux cotre, Ombrine, en 80 jours, par la longue route du sud où souffle l'alizé

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER



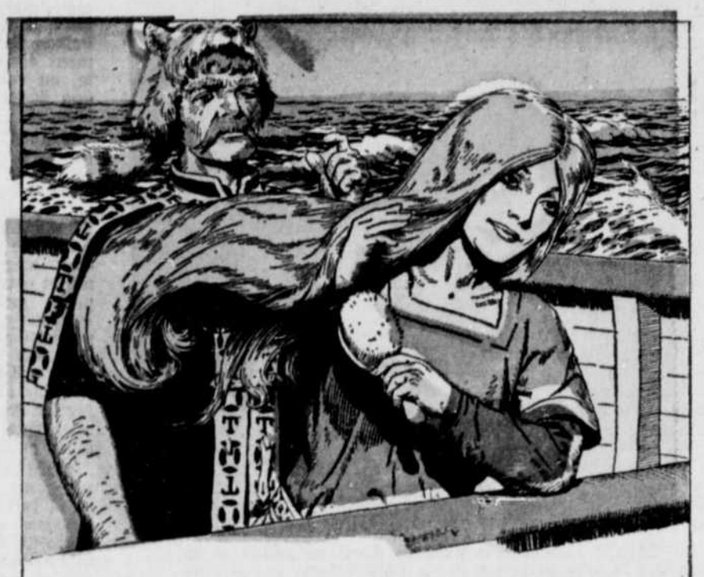
Résumé : Le capitaine Helge Hakkon est fier d'avoir été désigné pour transporter la reine des Iles Brumeuses jusqu'à la Bretagne, et heureux de voir qu'une escorte fortement armée les accompagnera à travers la mer Méditerranée qui est infestée de corsaires.



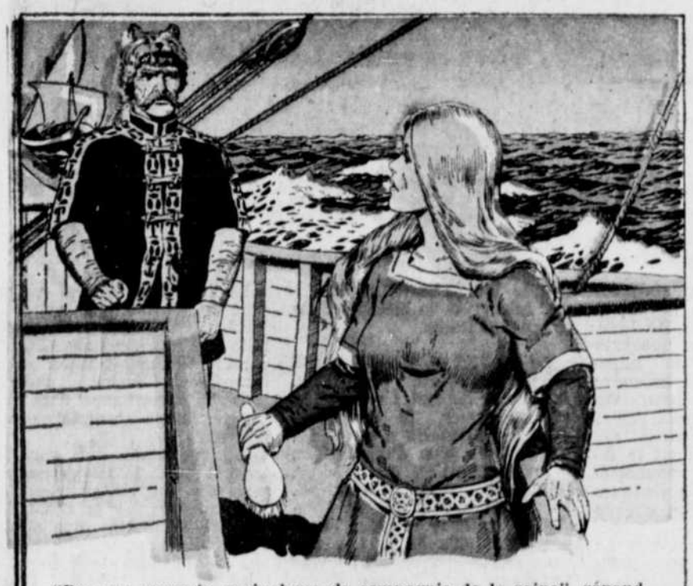
Durant les longues veilles de la nuit, il écoute les aventures du prince Vaillant et de sire Gawain. Les hommes du nord sont de grands raconteurs d'histoires et il aura plusieurs récits à raconter devant le feu des longues nuits d'hiver.



Mais il y a une chose qui l'ennuie. Son quartier-maitre, habituellement le domaine exclusif du capitaine, est envahi par des femmes et des enfants bruyants.



Il doit faire cesser ce trafic ennuyant et lorsque Katwin arrive pour faire sécher ses longs cheveux cendrés dans l'air de la mer, il dit : "Vous voudrez bien demeurer sur le pont inférieur. Ce n'est pas un endroit pour les bonnes".



"Pas une servante, mais dame de compagnie de la reine", répond-elle calmement, "et fille du chef Earl Ottar, qui est mort au combat. Je m'en vais, pas à cause de vos ordres mais parce que vos manières grossières me déplaisent".



Jamais une femme ne lui a parlé de cette façon, mais en dépit de sa rage il reconnait sa qualité et ne l'en déteste que plus.

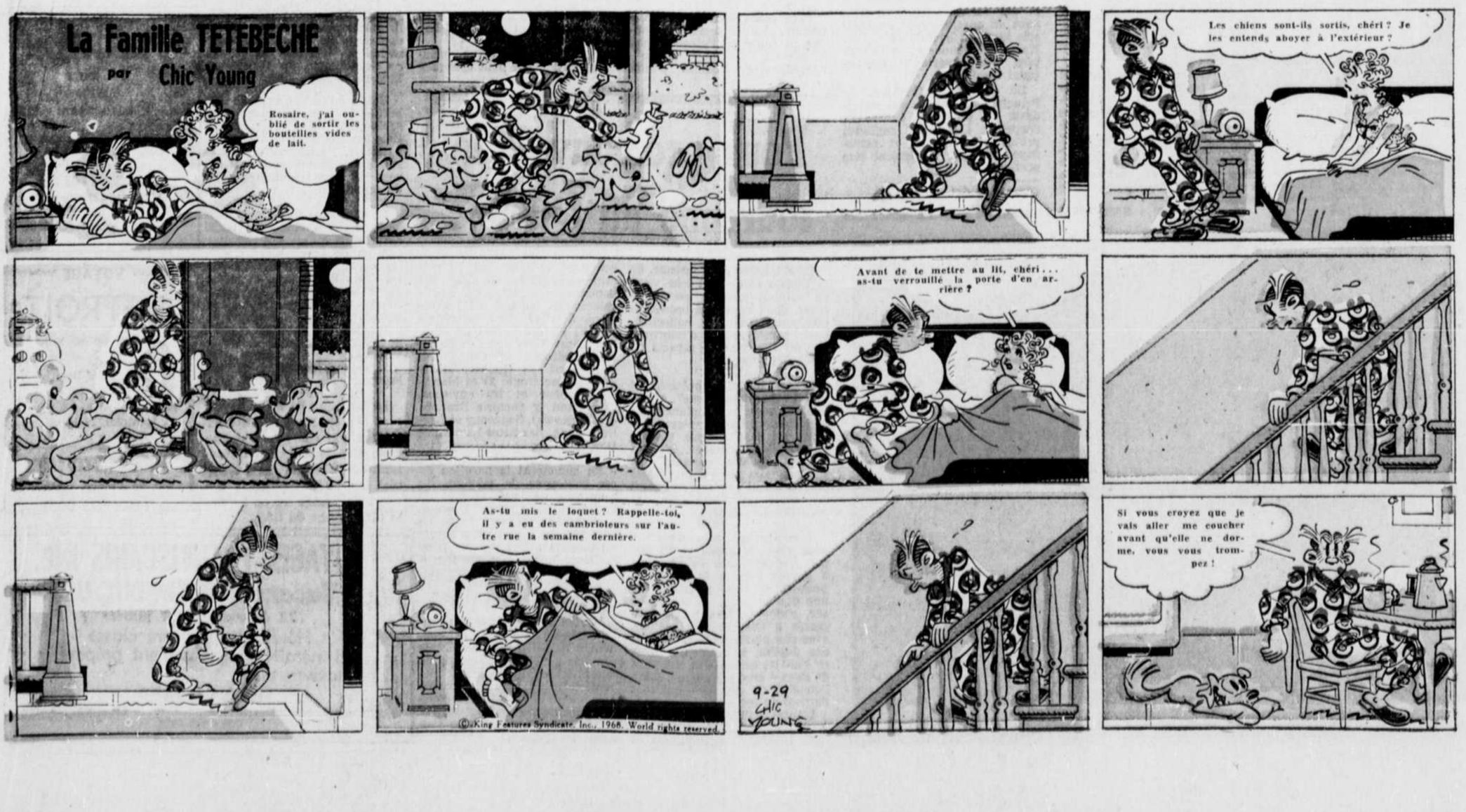


Il admet qu'il a peut-être parié un peu rudement, mais il était dans ses droits et elle n'avait pas d'excuse pour l'insulter. Il va vers la rampe pour jeter un autre coup d'oeil sur elle". "Pah ! Je déteste les femmes dominatrices".



Katwin imagine un coin à l'ombre dans un coin à l'abri et bientôt, toute la famille s'y installe, et le capitaine Hakkon a pour lui tout seul le pont supérieur balayé par le vent. Et il n'en est pas heureux.

Prochainement : LA QUERELLE GROSSIT



TOURISME VOYAGES

L'inoubliable Monaco

Encore dans le territoire français, la Principauté de Monaco occupe, au coeur même du complexe touristique de la Côte d'Azur, une situation de premier plan. Etat indépendant, elle est placée sous la souveraineté de S.A.S. le Prince Rainier III.

Chaque année, la Fête nationale monégasque, le 19 novembre, donne lieu à diverses manifestations au cours des quelles les autorités et la population de la Principauté témoignent à la famille souveraine leur profond et sincère attachement.

Fidèle à ses traditions, ce minuscule Etat n'en est pas moins résolument tournée vers l'avenir. Bien que sa superficie ne soit que de 370 acres, son rayonnement dépasse largement les limites de ses frontières. Indépendamment de sa vocation touristique, Monaco tient, en effet, une place de première importance dans le domaine des sciences, des sports, des lettres et des arts. C'est, de plus, reconnu de par le monde entier, un centre de l'élégance et de la qualité. Pays jeune (1966 marquait le centenaire de sa fondation), ses réalisations, autant que ses projets en matière d'urbanisme, marque sa volonté de progrès et d'accueil.

Pôle attractif de la Méditerranée, la Principauté de Monaco est reliée par les voies les plus rapides à toutes les capitales de l'Est européen. Une heure par air, onze heures par chemin de fer, quinze heures par la route, la séparent seulement de Paris. Pour sa part, le port accueille de nombreux yachts de plaisance et les bateaux de croisière y font escale. (A noter : des cars directs relient Monte-Carlo à l'aéroport international Nice - Côte d'Azur que plusieurs grandes compagnies aériennes desservent.

POPULATION — La Principauté compte environ 20,500 habitants, dont 3,500 de nationalité monégasque.

LANGUE — On y parle le français, mais l'anglais et l'italien y sont aussi communément compris et parlés. Par leurs oeuvres, des poètes et des écrivains assurent encore la pérennité de la langue monégasque.

MONNAIE — La monnaie en cours est la monnaie française, mais des pièces monégasques, à l'effigie de S.A.S. le Prince Rainier III, sont également émises par la Principauté, en vertu du droit régalien que détiennent les Princes de Monaco.

CLIMAT — Remarquable par sa moyenne thermique élevée (50-F. en janvier), par une amplitude ne dépassant pas 8-F, le climat monégasque bénéficie d'une absence presque totale de vents et de brumes, d'un ensoleillement exceptionnel et d'un nombre de jours de pluie extrêmement restreint (un peu plus d'une soixantaine par année). En juillet-août, la moyenne des maxima est de 78-F; celle des minima, de 70-F., alors qu'en janvier-février la moyenne des maxima est de 54-F. et celle des minima, de 40-F.

CONGRES — Siège de nombreux congrès et rencontres internationales, Monaco décerne annuellement deux prix : en avril, le prix littéraire "Prince Pierre"; en mai, le prix de composition musicale.

Le *PALAIS DES CONGRES* de l'avenue d'Ostende accueille associations et organismes désireux de se réunir en d'idéales conditions. Ses salles de réunion sont équipées pour l'interprétation simultanée en cinq langues. Il possède, en outre, trois salles de commissions, 30 bureaux et des emplacements pour expositions.

Berceau de l'océanographie moderne, siège du *Bureau Hydrographique International*, Monaco accueille également de nombreuses délégations scientifiques dans le cadre de son *Musée Océanographique*, dont la grande salle de cinférences et les laboratoires complètent utilement ce "Temple de la Mer" dû au génie du Prince Albert Ier.

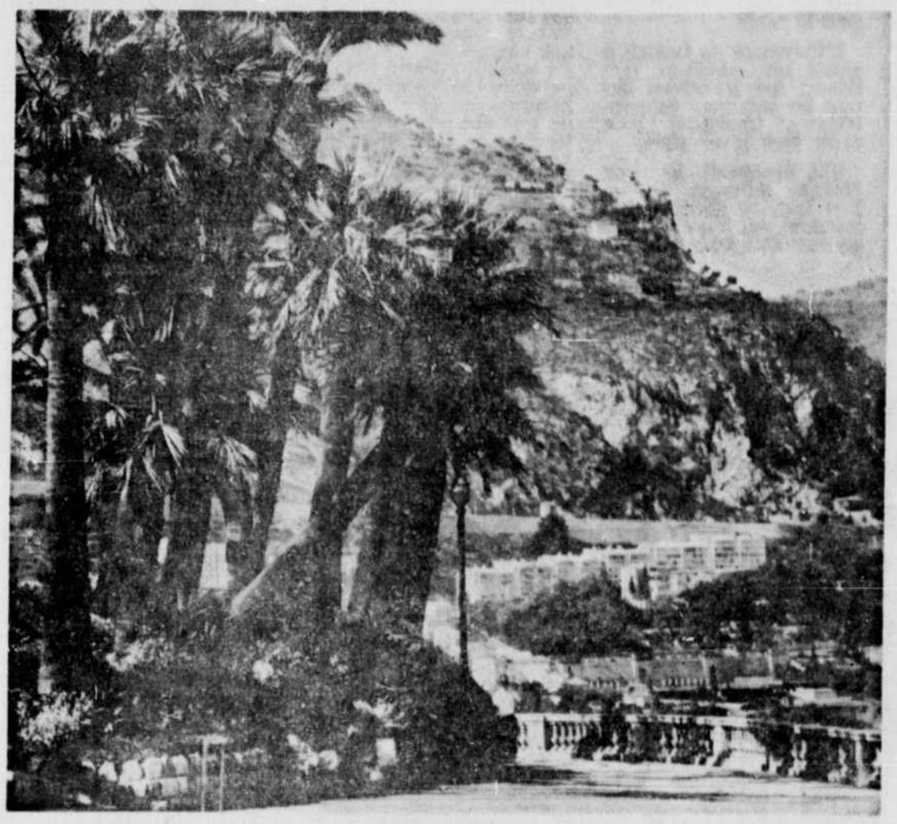
INDUSTRIES ET ARTISANAT — De nombreux ateliers d'artisanat et plusieurs petites industries très prospères se sont installés à Monaco. Leur présence, précieuse pour l'économie du pays, permet aussi d'offrir aux visiteurs toute une gamme de produits de bon goût et de qualité.

TOURISME — Le Commissariat général au Tourisme (boulevard des Moulins, Monte-Carlo — Principauté de Monaco) renseigne et documente les visiteurs sur les attraits de la ville, ses sites, édifices, ses jardins, son fameux Casino; également sur les environs, riches en lieux pittoresques et agréables, échelonnés sur la Côte d'Azur.

ENSEIGNEMENT ET CULTES — Le Lycée Albert-Ier et des écoles religieuses donnent un enseignement en français jusqu'au baccalauréat. Une Maison de Jeunes et de la Culture est ouverte à Monaco (quai Kennedy).

De religion catholique, la Principauté compte une cathédrale et plusieurs églises et chapelles. Les cultes anglican, protestant, israélite et orthodoxe peuvent également être pratiqués.

(D'après DOC. du C.G.T.).



● LES JARDINS DE MONTE-CARLO — Célèbres pour le décor splendide et le cachet exotique dont ils entourent la ville princière de la Côté d'Azur, ces jardins font l'enchantement des visiteurs. On a dit, avec raison, que la Principauté de Monaco groupait, dans un espace réduit, la plus haute densité de la joie de vivre. Tout y contribue : couleurs, parfums, soleil se répondent avec musées, spectacles et sports nautiques.



● Près de Midland existe un site historique enchanteur. Parmi les monuments restaurés ou encore sur place se trouve notamment le fort Sainte-Marie. A l'arrière-plan, le sanctuaire des martyrs canadiens où plus de 250,000 personnes, visiteurs et pèlerins, se rendent chaque année. (Photo de l'Office du Tourisme d'Ontario)

L'Ile de Nelson: un refuge perpétuel pour les marins

Antigua, l'ancienne capitale des Iles Sous-le-Vent, jadis britanniques, (Antigua, Barbade, St-Kitts, Nevis, Anguilla, Montserrat, et les Iles Vierges), a été une île de marins pendant plus de 200 ans. Ce fut le quartier général du roi-marin d'Angleterre, Guillaume IV, alors que, connu comme le Duc de Clarence, il y était en station, et du plus grand marin de Grande-Bretagne, Horace Nelson, alors au rang de capitaine.

Lorsque, en 1787, Nelson épousa la veuve Fanny Nisbett sur la petite île de Nevis, le Prince Guillaume Henry fut son garçon d'honneur.

Deux autres héros navals anglais, Rodney et Hood, se servirent également d'Antigua alors que la France et l'Angleterre se disputaient la maîtrise des mers dans les Antilles.

Aujourd'hui, English Harbor où les marins britanniques de jadis exerçaient leur stratégie, est le refuge préféré des marins des Caraïbes. On y trouve d'excellents aménagements pour le patron et son bateau et pour l'affrètement, et nulle part ailleurs on ne peut trouver d'eaux plus propices à des croisières qu'entre Antigua et les îles comme Ste-Lucie, Saint-Vincent et Grenade, dans les îles du Vent.

Antigua possède tous les charmes des autres îles des Antilles tout en étant suffisamment différente pour se distinguer. On n'y trouve pas de montagne aux sommets impressionnants, de vallées profondes, de grandes forêts pluvieuses et une végétation luxuriante caractéristique à la plupart des Caraïbes, bien qu'elle abrite une petite forêt tropicale dans une région vallonnée du sud-ouest. Dans l'ensemble, l'île est plutôt plate, et possède des plages magnifiques avec quelques étendues broussailleuses couvertes de cactus et de yuccas vers l'intérieur, caractéristiques topographiques et botaniques qui, avec les vents alizés, confèrent à l'île ce climat sec et aéré à faible teneur en humidité et aux pluies légères que les vacanciers recherchent.

La mode de vie naturel, décontracté et sans organisation vraiment marquée fait beaucoup d'adeptes à Antigua. Il y avait en 1960, 14 hôtels et pensions; il y en a aujourd'hui 30, et on en projette bien d'autres. L'année dernière, près de 60,000 touristes séjournèrent à Antigua (sans compter les passagers de bateaux de croisière faisant escale pour la journée) au lieu de 35,000 cinq ans auparavant. Parmi ceux-là, 8,300 venaient du Canada, (au lieu de 5,560 en 1962) plus de 30,000 des Etats-Unis (au lieu de 16,00 en 1962.)

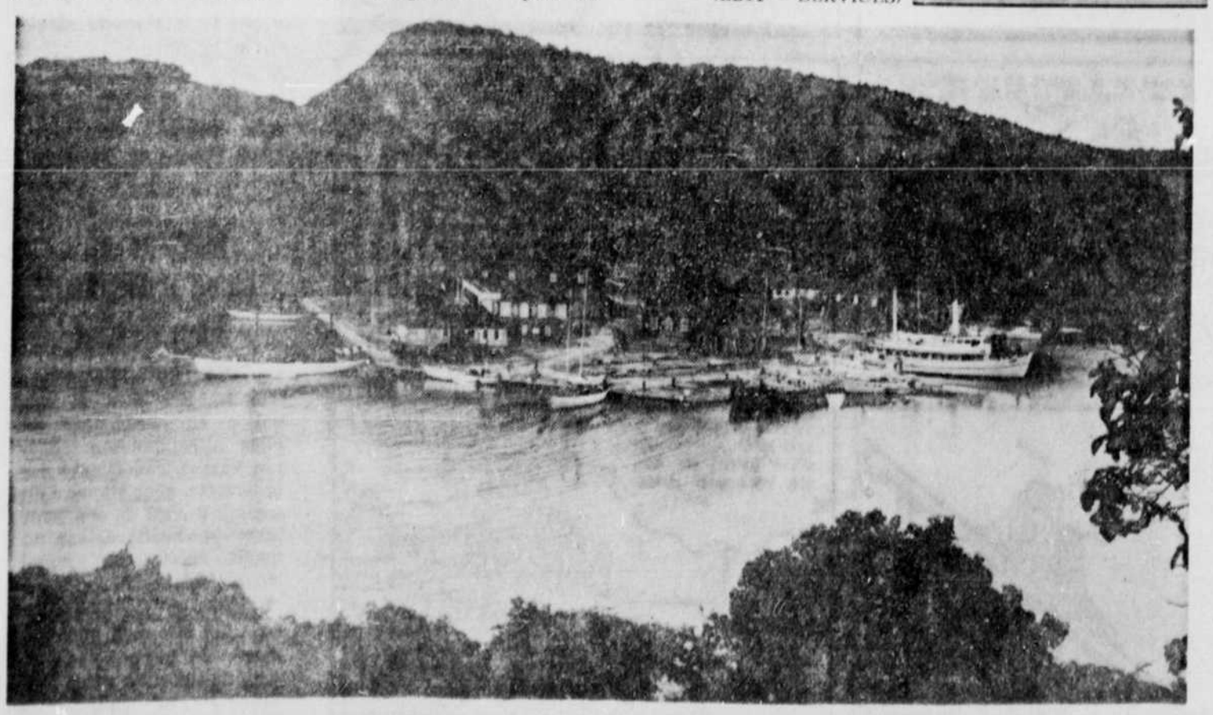
L'un des gros avantages d'Antigua, est le fait qu'il s'agit de la première escale pour les jets d'Air Canada venant de Toronto et Montréal et se rendant à Trinidad. Moins de 4½ heures après avoir décollé de l'une ou l'autre des deux villes canadiennes, le touriste se retrouve à l'aéroport de Coolidge à Antigua. Lorsque dans le nord, la température rend obligatoire le port du manteau et du foulard, le changement est saisissant pour le voyageur qui, descendant de son avion climatisé, a l'impression de pénétrer dans une serre pleine des senteurs des fleurs de l'île.

Après tant d'années sous le soleil, l'arsenal naval de Nelson, Hood, Rodney et du Duc de Clarence qui est le grand centre d'intérêt touristique de l'île, avait plutôt tendance à tomber en ruines. Mais après la seconde guerre mondiale, l'arsenal naval de Nelson (comme on l'appelle maintenant) fut restauré par un groupe qui se consacra à cette tâche et rassembla l'argent nécessaire.

Clarence House, la vieille maison du prince, est située sur une petite colline dominant English Harbor, vieux de 180 ans, avec ses fenêtres à persiennes et ses grandes vérandas, est aujourd'hui un lieu de résidence secondaire pour le gouverneur de l'île mais lorsqu'il n'y réside pas, les visiteurs sont invités à venir admirer les splendides meubles d'acajou, l'argenterie ancienne, les gravures et les tableaux.

Les bâtiments de l'arsenal ont été restaurés pour un usage moderne. L'atelier des mécaniciens contient des armoires pour les yachtsmen, le bâtiment du maître-charpentier abrite les bureaux de l'immigration, le bâtiment des officiers est loué aux patrons de à voiles et à vêtements est le séchoir à voiles.

(EDIT - SERVICES)



● ANTIGUA — L'arsenal naval de Nelson vu de Clarence House, située sur une petite colline dominant English Harbor. (Photo EDIT/SERVICES)

A Midland, Ontario

Au seuil de l'ancienne Huronie

Ville du comté de Simcoe (Ontario), située dans un prolongement de la baie Georgienne, à 32 milles au nord-ouest d'Orilla, MIDLAND représente un intérêt historique indéniable. Centre industriel en pleine expansion, doté d'un des meilleurs ports des Grands Lacs, la ville n'en reste pas moins la voie d'accès à cette ancienne Huronie des premières missions en Nouvelle-France. Sa population de 9,200 habitants occupe une terre remplie de souvenirs, voisine de *Waubaushene*, site précis où les saints missionnaires Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant, de la Compagnie de Jésus, furent torturés et mis à mort par les Iroquois, en 1649. C'est ce qui explique que près de Midland s'élève un imposant monument à la mémoire des Martyrs canadiens. On peut l'apercevoir à deux milles à l'est de la ville, dressant ses deux flèches qui ornent la façade du sanctuaire commémoratif. Plus de 250,000 visiteurs et pèlerins visitent, chaque année, cette église.

A Midland, on trouvera au Musée HURONIA, une belle collection d'objets évoquant le temps des Indiens et des pionniers. Le Diorama, construit par le Musée National d'Ottawa, interprète la Nativité dans le langage huron.

Le *FORT SAINTE-MARIE* mérite, lui aussi, une visite. A la suite de vastes recherches archéologiques, le Gouvernement de l'Ontario a entrepris, au coût de plus d'un million, la reconstruction de ce fort, tel qu'il apparaissait en 1645. La partie extérieure et plusieurs édifices étaient déjà complétés dès 1966. Les travaux se sont poursuivis pour se terminer avec l'année centenaire de la Confédération canadienne (1967).

Le touriste aimera visiter avec un non moindre intérêt le VILLAGE INDIEN, à proximité de "Little Lake Park". C'est la reconstitution d'un campement huron, exécuté sous la surveillance d'un des plus éminents archéologues du Canada.

Midland étant un port attrayant pour la navigation de plaisance, les visiteurs se laisseront tenter par la CROISIERE EN BATEAU : une agréable excursion autour des 30,000 îles de la baie Georgienne à bord du yacht "Haidi". Cette croisière est une attraction estivale fort goûté des touristes.

Préparons les vacances "hors-saison"

Pour ceux qui songent à prendre des vacances à l'étranger au cours de l'hiver durant la période dite "hors saison", Scandinavian Airlines publie encore cette année un guide intitulé "Fall-Winter Travel Planner".

La brochure explique comment un touriste peut épargner jusqu'à 10 pour cent des tarifs habituels pour le séjour ou les déplacements au sol s'il commence ou termine son voyage en Scandinavie, du 15 octobre 1968 au 15 mars 1968.

Cette édition du guide déborde de renseignements non seulement utiles mais essentiels pour la préparation de ses vacances, y compris des itinéraires en Scandinavie, en Europe ou dans d'autres parties du monde.

Comme dans les éditions passées, le guide donne les tarifs aériens de la classe économique ou de la première classe, les coûts du transport au sol, les dates de départs, et même un tableau servant à la planification du voyage. Ce tableau permet au touriste éventuel de noter les dates et les heures de départs, les réservations et autres détails du voyage, et tout cela dans l'ordre chronologique.

La brochure de 24 pages est gratuite; on n'a qu'à en faire la demande en envoyant une carte postale à SAS, 800 boulevard Dorchester Ouest, Montréal, ou en s'adressant à son agent de voyage ou au bureau le plus proche de SAS.

Pour promouvoir le tourisme au Québec

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient de publier, presque simultanément, deux nouvelles brochures qui enrichiront sa collection, déjà considérable, d'imprimés portant sur tous les aspects du Québec touristique.

L'une, intitulée précisément "Le Québec touristique", est en quelque sorte le complément de la série de guides routiers illustrant les sept régions géographiques de la province. L'autre, "Québec, la belle province", est surtout faite de photographies polychromes qu'accompagnent des textes succincts décrivant les mêmes régions.

"Le Québec touristique" a pour élément principal 26 cartes géographiques et routières à grande échelle (8 milles au pouce), chacune s'étalant sur une double page. A cela, bien sûr, s'ajoutent des textes consacrés à chacune des régions, avec des photos polychromes et des dessins en couleurs; mais ce sont les cartes — et il y en a de deux à cinq par région, selon l'étendue de celle-ci — qui font l'attrait de cette brochure.

L'autre publication, "Québec, la belle province", également tirée à 400,000 exemplaires et comptant 60 pages, est intéressante principalement par ses nombreuses illustrations multicolores qui portent sur les régions décrites dans de courts textes : Montréal, Sud du Québec, Laurentides (nord de Montréal, Gatineau et Outaouais), Nord-Ouest du Québec, Montréal-Québec (route 2) et Mauricie, Québec et les environs, Côte Nord (y compris Beaupré et Charlevoix), Saguenay et Lac-Saint-Jean, Bas Saint-Laurent et Gaspésie.

En annonçant la parution de ces brochures, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, a déclaré : "Je suis tenté de dire que la Direction générale du tourisme, déjà réputée pour la haute qualité de ses imprimés, s'est dépassée en éditant "Le Québec touristique" et "Québec, la belle province".

"Grâce à la quantité des renseignements qu'elles contiennent, à l'excellence de leurs textes, à la qualité remarquable de leurs illustrations et à leur élégante toilette typographique, ces deux nouvelles brochures constitueront de merveilleux instruments pour promouvoir le tourisme au Québec."

FLORIDE
14 jours
$219
Bus - Hôtels - Tours - Guide
DEPARTS :
Sept. 22 — Nov. 3 - 17
Oct. 20 — Déc. 1
ATLANTICLUB
C.P. 515 - Québec 10
Tél.: 872-9814
C.P. 53 - Kénogami, Qué.

VOYAGE
DETROIT
visite de la ville
Caughnawaga, Cornwall, Mille-Iles, Kingston **$69.**
Soirée et coucher à Toronto, Montréal, 11-14 oct.
Réservation à :
AGENCES FRANCISCAINES
500, 8e Avenue, Québec 3
TEL.: 523-0031

VOYAGES FRANCISCAINS INC.
Vacances au MEXIQUE
22 décembre au 7 janvier
Hôtels de première classe
Itinéraire soigneusement préparé
RENSEIGNEMENTS :
P.-E. LESSARD
2080 ouest, boul. Dorchester Montréal 25, Qué.
Tél.: 937-8941

la vie des livres

Les souvenirs de Léon Daudet

Peut-on trouver un auteur qui inspire au critique une aussi pétillante allégresse que Léon Daudet? Sa vie trépidante pourrait s'intituler "Du carabin à l'académicien . . .", encore qu'il se soit follement moqué des creuses rigidités de l'Académie Goncourt. Mais l'héroïque pamphlétaire de L'ACTION FRANÇAISE conserva jusqu'au bout sa vivacité de carabin. Au fait, qu'est-ce qu'un carabin authentique d'esprit, de style classique, désinvolte mais surdoué, exubérant et fin humoriste? Pas nécessairement un étudiant en médecine, et, chose certaine le véritable carabin se fait rare, voire introuvable, parmi nos masses étudiantes d'aujourd'hui dirigées par de jeunes barbus qui prennent au sérieux leurs faces et leurs farces, qui confondent l'expérience avec le manque de maturité en substituant le système pileux au gros bon sens. Par bonheur, nous avons un splendide exemple de vrai carabin : Léon Daudet. (Et aussi Me Pierre Elliott-Trudeau! Mais qui sait si l'avocat humaniste, ne laissera pas tuer en lui le carabin par le premier ministre ! Prions mes frères, contre une telle métamorphose vers l'ennuyeux conventionnel !) Au lieu d'étudier le droit, Léon Daudet poursuivit pendant sept années jusqu'à la thèse, ses études à la Faculté de médecine de Paris. Il mourut en 1942 à l'âge de 75 ans; cet homme extraordinaire féru du meilleur XVIème siècle littéraire se compare à Rabelais. Tous s'instruiront et s'amuseront frénétiquement à la lecture des merveilleux SOUVENIRS LITTERAIRES (1) de Léon Daudet, fils d'Alphonse. Au pays de Québec, le mieux qualifié pour présenter comme il le mérite l'auteur du STUPIDE XIXème SIECLE serait sûrement Claude-Henri Grignon; il s'est acquitté de cette agréable tâche avec éclat, il y a quelques années (vers 1934 ou 1935) dans ses inoubliables PAMPHLETS DE VALDOMBRE. Aujourd'hui, la réédition condensée des SOUVENIRS . . . de Daudet est présentée par l'original Klé ber Haedens.

Léon Daudet, l'écrivain français le plus vivace, le plus truculent, le journaliste le plus courageux, le polémiste le plus féroce, l'essayiste le plus fouillé, etc . . . et surtout le mémorialiste par excellence du premier quart du XXe siècle mérite que l'on célèbre avec éclat le centenaire de sa naissance et le vingt-cinquième anniversaire de sa mort. Hélas, rien ! Que fabrique donc la gent littéraire en France, si ce n'est de la vache poltronnerie ! Cette mesquinerie d'un monde des lettres constipé à l'égard du formidable Léon frétillant d'activités variés s'explique et se maintient depuis un demi-siècle pour les mêmes motifs qui ont fait crever Léon Bloy. On a ignoré ce féroce humaniste, auteur de cent vingt-cinq ouvrages, pour toutes sortes de raisons dont les plus évidentes furent le plus hypocritement cachées : son royalisme, son catholicisme, et surtout son franc-parler, tant comme député et tribun que comme conférencier, écrivain et polémiste, journaliste et mémorialiste, etc . . . Justin Sauvenier avait écrit en 1933 un LEON DAUDET, HUMANISTE RABELAISIEN (2). Rabelais premier maître du gros Léon, peut-être, après son père — l'auteur des fameuses LETTRES DE MON MOULIN, des CONTES DU LUNDI, le créateur de Tartarin et du curé de Cucugnant; — mais aussi Drummont, et ensuite et surtout Maurras avec sa discipline intellectuelle. Rappelons que la Troisième République "désordonnée et pourrie" recréa l'âge d'or de la polémique où elle connut des "hommes de génie", comme Vallès, Drumont, Barrès, Maurras, Daudet, Péguy, Bernanos, Béraud, etc . . . Beaucoup d'hommes de droite ! Mais un titre de gloire indiscutable couronne Daudet mémorialiste comme auteur de neuf volumes de SOUVENIRS, dont le dernier (VINGT-NEUF MOIS D'EXIL) parut en 1930, alors que le premier (FANTOMES ET VIVANTS) avait été publié en 1913. A ces neuf tomes où crépite la vraie vie s'en ajoutent d'autres, tels que PARIS VECU, ETUDES ET MILIEUX LITTERAIRES, etc . . . et enfin QUAND VIVAIT MON PERE. Bref pas neuf mais au moins quinze volumes où s'entrechoquent les souvenirs les plus éclatants.

C'est normal, quand on est né et que l'on a toujours vécu dans les milieux littéraires, artistiques et scientifiques. Daudet a fréquenté les Goncourt, les "vieux" des Soirées de Médan. Maupassant, les Salons, les Facultés, les salles de direction des journaux, la chambre des députés. Il a connu tous les écrivains, musiciens, peintres et les politiciens (honnêtes et canailles) de son époque. Mais, Kléber Haedens souligne "la différence considérable entre le polémiste et le mémorialiste" dont les quelques erreurs ne mettent nullement en doute la bonne foi. Le ton de sincérité ne permet aucun soupçon; le mémorialiste ignorait le pamphlétaire. Fin connaisseur en esthétique, Léon Daudet possédait aussi l'art du portrait "magnifiquement atroce".

"Léon Daudet, écrit l'intelligent préfacier des SOUVENIRS . . ., a reçu de quelque fée bretonne le don merveilleux de déceler prestement l'existence d'un pleutre, d'une analphabète ou d'un paltoquet. Il l'arrache aussitôt d'une main de fer à ses décorations et à ses broderies pour le traîner avec un rire énorme dans le brasier de ses images . . . Son style "nous excite à vivre", disait Maurras. Il est passé maître dans l'art de "frapper au bon endroit"; il a "le trait", ajoutait Claudel" . . . Voilà bien pourquoi on a si peu écrit au sujet d'un homme tellement extraordinaire, mort précisément à cette heure cruelle du silence de l'occupation qu'il avait tant appréhendée. On a pourtant déterré le vieux Gide pour s'extasier de façon indécente devant son cynisme stérile et l'on continue à gloser indéfiniment sur Camus ! Mais pas un mot sur le phénoménal Daudet ! Je n'ai trouvé que deux ouvrages assez consistants écrits depuis la mort de l'auteur de MAGISTRATS ET POLICIERS : LEON DAUDET TOUJOURS VIVANT (3) de Paul Dresse, paru en 1958, et le curieux (!) LEON DAUDET (4) de Pierre Dominique publié en 1964. On a oublié Léon Daudet par mauvaise foi, haine et vengeance. Ecrivain trop puissant, trop riche, trop connaisseur, possédant à fond les sujets traités, il cumulait toutes les qualités et tous les défauts qui suscitent l'envie des moins doués. Les descendants des crétins qu'il avait "défarcis" maintiennent contre son souvenir l'ignorance rancunière ! Que pourraient-ils faire d'autre contre un mort illustre, ces héritiers de faussaires et froussards, de mal plaqués et vieilles ganaches, de membres de la pègre des lettres, de la politique, des arts ou de l'histoire ! Certes, le polémiste vigoureux a toujours eu d'innombrables admirateurs et amis dévoués, à partir des camelots du roi jusqu'aux lecteurs déchirés de L'ACTION FRANÇAISE. Il a pu lire dans la splendeur de son âge une brochure de Edouard Mas (également auteur d'un LEON BLOY, son oeuvre) parue dès 1928 : LEON DAUDET SON OEUVRE, (5) et aussi un recueil publié en 1926 aux Editions de la Revue du Capitole, avec préface de Charles Maurras et contenant des études diverses signées de René Croos, Gérard de Catalogne, Jacques Banville, Xavier Vallat, etc . . .

Revenons aux palpitants SOUVENIRS pour rappeler que dès 1920, paraissait une réédition des cinq premiers tomes en un seul volume sous le titre de SOUVENIRS DES MILIEUX LITTERAIRES, POLITOQUES, ARTISTIQUES ET MEDICAUX, à la Nouvelle Librairie Nationale. Avant d'examiner cette nouvelle édition de SOUVENIRS LITTERAIRES présentée par Kléber Haedens, et pour en garantir l'intérêt et la qualité, je me permets de citer Pierre Dominique : "Nous nous enchantons de mémorialistes même légers des quatre derniers siècles et chez qui l'on ne trouve pourtant souvent ni observation profonde, ni intelligence politique; mondains, libertins, confidents dans un cercle restreint, promeneurs curieux dans Paris, nous en faisans nos amuseurs. Pourquoi nos fils négligeraient-ils celui qui, dans un style familier, rieur, et bonhomme, descend soudain, d'un trait, au plus creux de l'âme? Et qui donc, parmi ses contemporains, en a vu et dit autant, a crayonné aussi vite et buriné aussi profondément, parfois, à crever le cuivre. Tous les hommes de la Troisième sont là, tous les écrivains, la plupart des journalistes et les peintres, et les musiciens. Et les grotesques et les bigarrés. Et les fous, accompagnant, encerclant les hommes de génie, de talent, les lumières de la ville et de la nation. Daudet vivra et survivra par là . . ." (LEON DAUDET, p. 232). Et maintenant, écrivez-moi si vous désirez une recension des SOUVENIRS LITTERAIRES de l'auteur de mes IDEES ESTHETIQUES, de SALONS ET JOURNAUG, de L'ENTRE-DEUX-GUERRES, etc... etc... Mais lisez donc vous-mêmes les SOUVENIRS.

Pierre LOMBARD

(1) Grasset, 1968
(2) Les Editions de Belgique (Coll. d'études et de critiques).
(3) Ed. R. Laffont.
(4) La Colombe (Pleins feux).
(5) La Nouvelle Revue Critique.

aux Editions FIDES

ORDINAIRE DE LA MESSE

Nouvelle édition
comprenant les quatre prières eucharistiques
$0.25 l'unité
Aux paroisses et aux institutions
100 exemplaires : **$17.50**
245 est, boul. Dorchester
Montréal ° 861-9621
Métro : Champ-de-Mars
FIDES

aux Editions FIDES

UN SENS AU VOYAGE

1. Réflexion sur l'existence corporelle

Fascicule d'enseignement religieux pour la 9e année (secondaire 3)

Ces documents catéchétiques ont été composés par l'Office Catéchistique Provincial du Québec

Equipe de rédacteurs : Jean-Guy Myre, Andrée Pilon, Claude Quiviger, Jean-Louis Rodrigue.

Illustrations en couleurs
Livre de l'élève : **$1.60**

245 est, boul. Dorchester
Montréal ° 861-9621
Métro : Champ-de-Mars
FIDES

L'encyclique

« HUMANAE VITAE »

sur la régulation des naissances

Servent d'introduction à l'encyclique deux textes complémentaires :

l'un : **La genèse de l'encyclique « Humanae vitae »**
par le P. Edouard Hamel, S. J.,
professeur de théologie morale à l'Université Grégorienne, Rome.

l'autre : **Préparation, motifs et finalité de l'encyclique « Humanae vitae »**
par S. S. Paul VI (allocution du 31 juillet 1968)

le tout formant une élégante brochure de 56 pages, format commode de 5" x 7¾"

Prix l'unité : **$0.50** ($0.60 franco)

S'adresser à son libraire ou aux :

EDITIONS BELLARMIN
8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11

POUR VOTRE WEEK-END

POLITIQUE ET LA FOI NATURELLE — ACTES DU CONGRES DE LAUSANNE III — 183 p. Monde moderne, nature humaine et civilisation chrétienne — Education politique — Sexualité et loi naturelle — Conditions du salut politique ou révolution — l'année de la foi.

LAICS DANS LA CITE — CONGRES DE LAUSANNE II — 208 p. 1966 — Spirituel et temporel — Le citoyen dans l'Eglise — La liberté religieuse — Action civique — Le laïcat, peuple de Dieu — Droits et devoirs, initiatives.

LE SOIR DU SIXIEME JOUR — BARS, H. — 243 p. — 1963 — La vie : aussi une discipline de l'intelligence.

COMMENCEMENTS DE LA CREATURE — HABACHI, R. — 187 p. — 1965 — L'A. tente une réconciliation entre la pensée orientale et occidentale.

L'HOMME DANS LA COMMUNAUTE HUMAINE — VAN CASTER, M. — 147 p. — 1964 — La conception chrétienne de la vie personnelle et communautaire.

CEUX DE DEMAIN — FISCHER, J. — 163 p. — 1965 — L'adulte d'aujourd'hui devrait avouer qu'il apprend encore de plus petit que lui.

ENQUETES ET PASTORALE — DAILLE, R. — 205 p. — 1963 — Fini le temps des comportements formalistes et mécaniques.

DIALOGUES DANS L'EGLISE — LE MOINE, R. — 176 p. — 1966 — Pour dialoguer, il ne suffit pas de comprendre.

LES PSAUMES — DRIJVERS, P. — 220 p. — 1963 — Genres littéraires et thèmes doctrinaux.

SIMPLE PRETRE — RODGE, J. — 335 p. — 1965 — Un travail de psychologie sociale sur le personnage du simple prêtre.

VOS DISQUES IRAMAC STEREO UTILISABLE EN MONO

6508	MOZART	Symphonie no 29 en la majeur k 201
	HAYDN	Symphonie no 49 en fa mineur, «La Passione»
	David Zinman	Orchestre de Chambre Néerlandais
6509	HAENDEL	Sonate no 4 en ré majeur
	VITALI	Chaconne en sol mineur (Ferd. David)
	SENAILLE	Sonate no 9 en sol mineur
	TARTINI	Sonate en sol mineur
	Nap de Klijn	violon
	Rudolf Jansen	piano
6510	JANACEK	Sonate pour violon et piano
	BRAHMS	Sonate en la majeur opus 100 «Thun»
	Theo Olof	violon
	D. Wayenberg	piano
6511	BRITTEN	Simple Symphony
	BARBER	Adagio for strings
	STRAVINSKY	Concerto en ré (1946)
	David Zinman	Orchestre de Chambre Néerlandais
6516	VIVALDI	Suite en la majeur
	LOCATELLI	Sonate en sol mineur
	VERACINI	Sonate en mi mineur
	CORELLI	Sonate no 9 en la majeur
	Nop de Klijn	violon
	Rudolph Jansen	piano

achetez *lisez*
marabout
10 millions de lecteurs

LECTURES POUR VOUS

L'ARRACHE-COEUR
VIAN, BORIS — 256 p.
Coll. : Livre de Poche.
Boris Vian décrit simplement le monde avec des mots habituels. Il nous révèle nos désirs les plus implacables où l'amour cache une haine tandis que le psychiâtre s'interroge.

DECOUVERTE DE L'INCONSCIENT
GALIMARD, Dr P. — 125 p.
De la psychologie des profondeurs aux méthodes psychanalytiques. Faire le point des possibilités et des limites de cette voie nouvelle de connaissance de nous-mêmes ouverte par la psychanalyse et exposer dans un langage non technique ce que c'est que cette partie de nous-mêmes qu'on appelle inconscient.

LE NAVIGATEUR
ROY, Jules — 160 p.
Coll. : Livre de Poche.
Le navigateur lancé le premier comme le veut le plan d'évacuation, se retrouve dans un champ, seul. Un avion est entré en collision avec le sien. Il refuse de partir avec un mauvais pilote . . . puis plus tard il s'envolera vers un destin exemplaire.

LE FAMILIER DE L'ARBRE
Anscieau, G. — 213 p.
Suivons les détours de la piste des arbres et de ces paysages grandioses de la montagne.

LES MAMIFERES DE MON PAYS
Duchesnay, St-Denis, J.-E. Dumais, R. — 108 p.
Une excellente documentation pour ceux qui s'intéressent aux merveilles de la nature. Des données précises et des illustrations à caractère didactique.

LE FAMILIER DE LA MER
Anscieau, G. 366 p.
Dans cet ouvrage nous revivrons des découvertes, des aventures de marins et la tentative du savant qui désire connaître encore.

DR FOLAMOUR
GEORGE, P. — 188 p.
Comment j'ai appris à ne plus m'en faire ? Pourquoi des bombardiers atomiques sont-ils lâchés sur la Russie ? Pourquoi Miss "Affaires Etrangères' 'était-elle en relation avec le Haut Commandement américain ?

HOMMES DE VERITE
ROSTAND, J. — 303 p.
Quels étaient ces hommes qui, par leur talent ou leur génie, avaient changé et quelquefois bouleversé le cours apparemment normal d'une évolution tranquille ?

JE NE SUIS A PERSONNE
BLANCHET, Louis — 182 p
Coll. : Chemins de vie.
L'Auteur veut peindre l'existence quotidienne de deux jeunes gens, leurs désirs, leur amour, leurs efforts pour obtenir un véritable dialogue.

L'INDE
PITNEY-LAMB, Béatrice — 313 p.
Un monde en transition. Comment bâtir une société nouvelle avec 500 millions d'Indiens divisés. rivalités linguistiques, conflits religieux, problèmes des castes ?

L'HOMME DEVANT L'ECHEC
UN GROUPE DE SPECIALISTES — 233 p.
L'échec, doit-on le juger dans l'ordre objectif ou dans son retentissement personnel ? Quelle idée nous faisons-nous de l'échec ? Une analyse sérieuse.

L'ANATOMIE DU SUCCES
DARVAS, Nicolas — 205 p.
Tout homme porte en lui les éléments de succès — et l'échec n'est dû qu'au fait qu'il ne sait pas définir le champ qui lui convient. Le graphique de la route du succès.

L'ART MODERNE
MULLER, J.-E. — 181 p.
Ses particularités et leur application. La signification des différentes recherches depuis Matisse, Picasso et Laurens jusqu'aux "abstraits" d'aujourd'hui.

LA DEMOCRATIE
BURDEAU, Georges — 185 p.
Dans la démocratie d'aujourd'hui, la participation s'étend. Que nous faut-il attendre de la personnalisation croissante du pouvoir ?

L'ATHLETISME
GREUZE, A. — 205 p.
Historique, compétition, palmarès. Les courses, les sauts, les lancers, jeux olympiques. Ce livre vous renseignera sur ce qu'il est. Illustrations en hors-textes.

SAGESSE DE LA CHINE
PRAAG, Van H. — 223 p.
Les grandes valeurs d'une culture millénaire. Huit grands principes philosophiques et nouveaux qui dominent la pensée chinoise.

LE GUIDE MARABOUT DE L'AIKIDO ET DU KENDO—THIELEMANS, Tony—217 p.
La technique de combat, au même titre que le judo et le karaté, relève directement du code d'honneur des samouraï. Donc une règle de vie.

LE SECRET DE WILHELM STORITZ
VERNE, Jules — 189 p.
Dans la Budapest romantique, un homme invisible venge son honneur.

L'AVENIR DE LA SECURITE SOCIALE
HERMAND, Paul — 128 p.
La santé, les enfants, la retraite — et combien du revenu national pour la sécurité sociale.

LA FRANCE ET LE MARCHE MONDIAL
BERNARD, Jean — 144 p.
La problématique moderne des échanges extérieurs. Pourquoi des échanges internationaux ? A quoi nous obligent-ils ?

Les livres mentionnés dans cette page sont en vente à la LIBRAIRIE DE L'ACTION et au CENTRE de DOCUMENTATION PASTORALE de Québec.

Votre Horoscope

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne sacrifiez pas votre sensibilité à votre ambition, il est important de doser l'une et l'autre. Une journée qui sort de l'ordinaire.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Patience et sérénité sont à l'ordre du jour. Vous ne pourrez pas faire la moitié de ce que vous aviez projeté.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Soignez bien les détails. Vous aurez une question importante à examiner. Mouvement planétaire propice aux enfants.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vos associés, vos partenaires ou vos collaborateurs seront d'excellente humeur et disposés à faire du beau travail.

24 juillet au 23 août (Lion) — Des événements intéressants se dessinent. Ne tenez pas compte des interprétations malveillantes. Votre personnalité s'affirme.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne changez pas d'idée pour obéir à des caprices passagers. Prenez en considération les demandes qu'on vous fera.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ça ne vous prendra pas beaucoup de temps pour deviner les intentions de vos collaborateurs. Mouvement planétaire stimulant.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — L'avis des experts n'est jamais à négliger, vous auriez tort de ne pas y croire. Exigez un supplément d'informations quand c'est nécessaire.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Votre travail vous apportera des satisfactions inattendues. La journée commencera tôt et finira tard.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Une personne enthousiaste vous communique sa joie et son feu sacré pour une cause qui vous était jusque là inconnue.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Votre pensée sera centrée sur l'avenir au point que vous en oublierez les exigences du présent. Soirée intéressante.

20 février au 20 mars (Poissons) — On vous rappelle une promesse que vous alliez oublier. Attendez-vous à de nombreux imprévus sur le plan domestique.

SI VOUS ETES NE UN 21 SEPTEMBRE

Vous excellerez dans le domaine des affaires. Vous avez des qualités d'endurance et des possibilités de concentration comme on n'en rencontre pas souvent. Le soin des fleurs et la vie des arts enrichiront vos loisirs de découvertes magnifiques. Une bonne année en perspective.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne vous chagrinez pas, parce qu'on ne sait pas apprécier vos qualités ou vos réalisations. Plus d'un chef a vu le jour à pareille date.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Pensez-y deux ou trois fois, vos problèmes personnels. Fiez-vous davantage à votre "sixième sens".

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vos efforts pour maintenir la bonne entente obtiendront les résultats que vous souhaitiez. ùe vous rendez pas esclave de la routine.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous serez déçu de certaines apparences. Intéressez-vous aux nouveaux développements dans votre domaine professionnel.

25 juillet au 23 août (Lion) — Votre joviabilité et vos réparties assaisonnent le menu quotidien de vos proches. Une journée lumineuse.

24 août au 23 septembre. (Vierge) — Le sage sera prudent et ne gaspillera pas son énergie en vain. Vous obtiendrez une grande victoire personnelle.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Adaptez-vous aux nécessités actuelles, il est inutile de lutter contre l'inévitable. Soyez prudent sur le plan financier.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Des détours, des discussions et des distractions marqueront cette journée. Elle vous laissera de curieuses impressions.

22 novembre au 21 décembre (Sagittaire)— Rendez vos ordres intelligibles. Vous avez un programme un peu trop chargé pour lui faire honneur.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — La sérénité reprend sa place dans votre firmament. L'opposition et la concurrence sont plus fortes que jamais dans votre secteur professionnel.

21 janvier au 19 février (Verseau) — La vente, l'assurance, l'agriculture et la chimie profiteront du mouvement bénéfique des planètes. Accordez plus d'attention aux enfants.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous vous distinguerez, même en tenant un rôle de second plan. La fin de la journée s'annonce bonne et réconfortante.

SI VOUS ETES NE UN 2 2SEPTEMBRE

Vou vous laissez facilement influencer par les personnes enthousiastes et convaincantes. Vous aimez les voyages et recherchez la compagnie agréable. Vous aurez à lutter contre des jaloux. Il ne sera pas toujours facile de concilier vos intérêts personnels avec le bien commun.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young

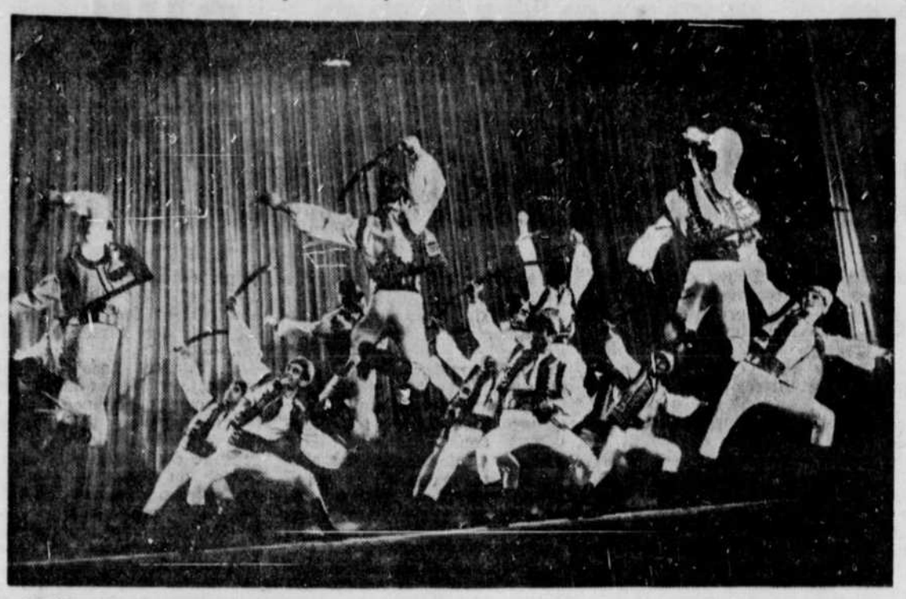


PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller





AU CAPITOL, LES 2, 3 ET 4 OCTOBRE PROCHAINS



• L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE DE MOLDAVIE, que nous verrons au Théâtre Capitol, les 2, 3 et 4 octobre, comprend 80 artistes musiciens et danseurs virtuoses. Des danseurs d'une étonnante souplesse, sautant, bondissant avec une incroyable facilité. Un spectacle de grande classe.

La Boutique d'Argile est un centre unique

LA BOUTIQUE D'ARGILE, tel est le nom choisi pour couvrir à la fois les activités d'un centre de production et de distribution de matériau céramique comme d'une école spécialisée en poterie.

LE CENTRE

La Boutique d'Argile, c'est un centre unique au Québec. Une ambiance favorable à l'initiative personnelle semble caractériser l'atmosphère de cette école. On y croise des gens de toutes origines, de toutes professions et de tout âge. C'est un lieu d'échanges culturelles et linguistiques. Cette diversité des personnes s'efface devant la glaise, matière commune où chacun trouve son mode d'expression : une même sensibilité semble être le pivot qui unit ces terriens.

Ce Centre est unique par sa dimension physique. Situé dans un enclos de verdure, voisinant le CEGEP de Ste-Foy, face à l'Université Laval, ce bâtiment à trois étages et d'allure rustique permet d'utiliser plus de 6,000 pi. car. de plancher pour le développement de l'art céramique. Cette surface est répartie en diverses salles équipées soit par des tours à potiers, soit par des tables à modelage, soit encore pour la cuisson ou l'émaillage, soit enfin par un équipement de laboratoire servant à la recherche et à la fabrication des émaux céramiques.

On y traite une argile locale que l'on utilise et que l'on met à la disposition des amateurs, des éducateurs et des céramistes professionnels. On y prépare également des glaçures aux textures et aux coloris particuliers.

Ces matériaux, soumis aux flammes réductrices d'un four à gaz-bois — surnommé LE VULCAIN — donnent des résultats tout-à-fait prestigieux. Les amateurs de la région peuvent d'ailleurs utiliser la capacité d'absorption du Vulcain pour cuire leurs oeuvres. Précisons que l'espace intérieur de ce four est de quatre (4) pieds de hauteur, trois (3) de largeur et six (6) de profondeur, soit soixante-douze (72) pieds cubes.

La fréquence des cuissons est dictée par la quantité de pièces à cuire. Cet immense four est à l'abri des intempéries dans un bâtiment à part à quelque mille pieds de la Boutique d'Argile.

L'ECOLE

Notre Centre est aussi une école spécialisée en céramique. Elle s'inscrit comme une organisation privée dont les Frères des Ecoles chrétiennes ont permis le développement sous la direction du F. Julien Cloutier, maître ès arts. La saison estivale est une période particulièrement active. Des cours intensifs (six heures par jour) occupent un groupe pendant que d'autres cours, au rythme plus lent, se donnent par demi-journées. Pour ceux qui désirent s'exprimer plus personnellement dans les nuances colorées de l'argile ou dans les teintes et les textures particulières, pour ceux qui ne veulent plus de ces glaçures "commerciales", un cours de technologie céramique, qui couvre toute la période de l'été, permet au céramiste sérieux de s'exprimer à sa guise.

Les **amateurs** y trouvent un loisir des plus fascinants. Les **professeurs** d'arts plastiques y prennent un supplément de connaissance et d'expérience dans ce domaine particulier de l'expression plastique. Les céramistes y vivent pour pratiquer cet art ou pour y accomplir quelques recherches.

C'est enfin un centre d'éducation artisanale spécialisé en céramique. Les nombreux visiteurs et amateurs qui le fréquentent en ressortent plus avertis sur ce qu'est la céramique, sur les processus complexes de la poterie, sur les critères de valeurs ou de rejets d'une faïence, sur les limites rigides et les possibilités merveilleuses de l'argile.

COURS DE CERAMIQUE

La série de cours débutera dans la semaine du 30 septembre. Chaque cours, d'une durée de trois heures (de 7h. à 10), réparti sur trente semaines, consiste en des démonstrations et surtout en des exercices pratiques. Les groupes sont limités à quinze (15) élèves.

Ces cours seront donnés les lundis, mardis, mercredis et jeudis par des potiers professionnels. Les frais de scolarité sont de $125.00 pour 90 heures d'enseignement, excluant le matériel et l'outillage personnel.

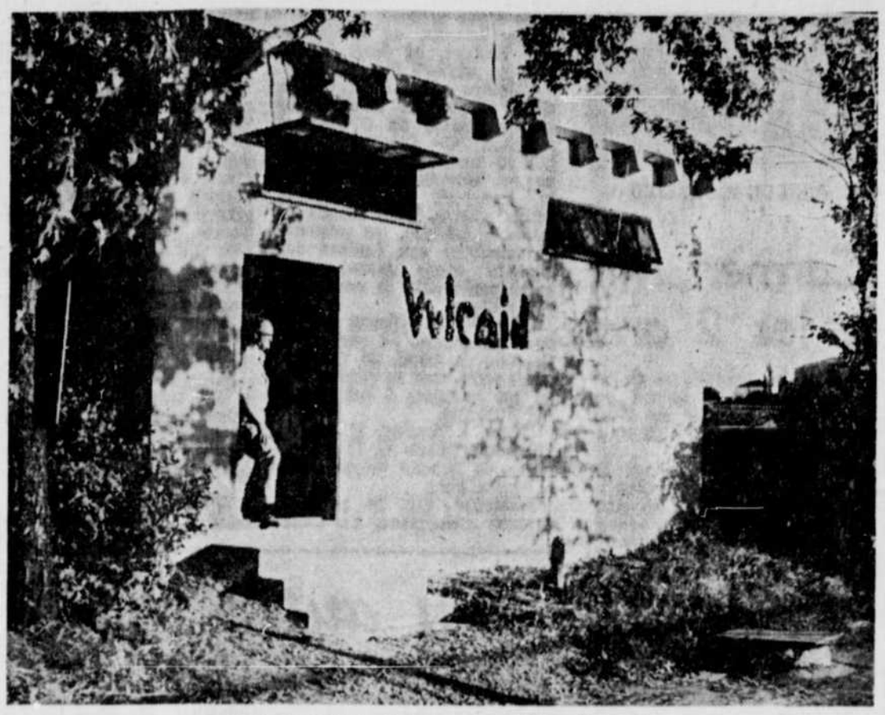
ATELIER LIBRE

Les élèves auront le loisir (en dehors des périodes de cours) de venir pratiquer leur art favori. Les non-inscrits aux cours pourront aussi venir pratiquer moyennant la somme de $2.00 par demi-journée.

LE VULCAIN

Il y aura des cuissons au VULCAIN selon le rythme de la production à l'Atelier, LA BOUTIQUE D'ARGILE, ou à la maison.

Pour renseignements, s'adresser à: Roger Giroux, gérant. Téli.: 656-0720.



• Le four à gaz-bois surnommé "Le Vulcain".

Pour la première fois au Canada, à la suite des Moiseyevs, des danseurs de l'Ukraine, de Géorgie, un autre ensemble de 80 artistes d'une incroyable virtuosité, qui vous emballeront.

THEATRE CAPITOL
2-3-4 octobre



L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE U.R.S.S. DE MOLDAVIE

Un répertoire riche et coloré : les superbes suites moldaviennes, les spectaculaires danses des cosaques, les gracieuses Byruls de Roumanie, les vertigineuses Horos hongroises.

LOCATION — Orch. $4., $5., $6.; Balc. $3., $4.50, $5.50; Loges $6.50. — Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat-poste et une enveloppe-retour affranchie.

BILLETS EN VENTE AU CAPITOL, LUNDI et MARDI 23 et 24 SEPT.



Une pièce de Dubé inaugurera la dix-huitième saison du TNM

MONTREAL — Bilan de Marcel Dubé sera présenté au théâtre Port-Royal de la place des Arts du 4 octobre au 3 novembre. Cette pièce inaugurera la dix-hutième saison du théâtre du Nouveau Monde.

Depuis 1950, Dubé a écrit de nombreuses pièces de théâtre et, comme chacun le sait, il est sans aucun doute le plus prolifique de nos dramaturges. Dès 1958, le TNM créait à Montréal Le temps des lilas de Dubé et cette pièce a été applaudie dans une tournée internationale et canadienne que le TNM effectuait cette même année.

L'action de bilan se situe dans le milieu bourgeois de Montréal. Dubé y développe les thèmes qui lui sont familiers, il y décrit son milieu, la société dans laquelle il évolue et certains problèmes suscités par l'écart des générations.

La mise en scène sera assurée par Albert Millaire et le rôle principal sera tenu par Jean Duceppe (William), entouré de Janine Sutto (Margot), Benoit Girard (Guillaume), Hubert Loiselle (Etienne), Monique Miller (Suzie) et des comédiens aussi connus qu'Andrée Lachapelle, Léo Ilial, Bertrand Gagnon, Jean Perraud, ainsi qu'une jeune comédienne à ses débuts, France Laverdière.

Les décors sont de Mark Bégin et les costumes réalisés par Lydia Randolph.

L'émission TEMOIGNAGE

CKCV — 1280

6 h. 05 a.m. et 3 h. p.m.

Animateur : Paul HAMEL, s.j.

Samedi, 21 sept. — L'abbé Norbert Lacoste : Nos urbanistes planifient la grande paroisse de demain.

Lundi, 23 sept. — Chanoine J. Grand'Maison : Que devient notre communauté chrétienne.

Mardi, 24 sept. — Abbé Raymond Anctil : Des instruments nouveaux pour une catéchèse nouvelle.

Mercredi, 25 sept. — Emile Robichaud : Ce qu'on a oublié dans nos écoles géantes.

Jeudi, 26 sept. — Père Adrien Pouliot, s.j. : La vieille maison des Jésuites à Sillery.

Vendredi, 27 sept. — Gustave Thibon : Les parents sont-ils tous des éducateurs.

Samedi, 28 sept. — Van den Heuvel : Participation catholique au Conseil mondial des Eglises.

Une section des J.M.C. à Québec

Les Jeunesses Musicales du Canada, du président Gilles Lefebvre, ont fondé hier soir à Québec une section ouverte pour les moins de trente ans. Les JMC offriront ainsi une série internationale de quatre concerts. Les abonnés à cette série — qui doivent avoir moins de trente ans, auront aussi la possibilité d'assister gratuitement à un concert de l'Orchestre de Paris, qui sera présenté à Québec. Cette section ouverte des JMC pourra accueillir seulement 10% de son public chez les plus de trente ans.

Un comité québécois des JMC a aussi été formé. La présidente de la section féminine est Mme Arthur Piché. Alors que le président est le frère Urbain Blanchet.

Cette réunion de fondation a eu lieu à l'Institut Canadien et a été convoquée par le Dr Gustave Lachance, président de ce centre culturel où seront d'ailleurs présentés les concerts internationaux des JMC.

MATINÉE POUR ENFANTS

GRATIS!
Chaque enfant recevra un mélangeur "Nestle's Quik" ainsi qu'un sachet de chocolat instantané "Nestle's"
SAMEDI MATIN à 9h.

"LES 7 VOLEURS DE CHICAGO"
avec Frank Sinatra et Bing Crosby
Scope-couleur
aussi
"LES TEMERAIRES"
en vedette Brian Kult
en couleur
Admission 40¢
CANADIEN
2700 BOUL. LAURIER
PLACE LAURIER. 656-9922
Un cinema FAMOUS PLAYERS

14 ANS

L'INCOMPRIS
EN COULEURS
LE FILM QUI ÉVEILLE L'ÉMOTION, LA SENSIBILITÉ ET L'AMOUR! ★★★★



COMPLÉMENT DE PROGRAMME
alerte a toutes les polices!
Stationnement gratuit
Centre d'Achats
Canardière - 661-8575
CINEMA CANARDIERE
5e SEMAINE

2e MOIS
POUR TOUS
UNE EXPLOSION DE RIRE!
LOUIS DE FUNES



LA GRANDE VADROUILLE
• BOURVIL
TERRY-THOMAS
EN COULEURS
REPRESENTATIONS A:
12h45 - 3h30 - 6h10 - 8h55
CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300

14 ANS
DOUG McCLURE
JILL ST. JOHN
GUY STOCKWELL
"Le Pirate du Roi"
TECHNICOLOR



SIMONE SIGNORET



"LE DIABLE A TROIS"
TECHNICOLOR
Continue depuis 6 h. aux 2 cinémas. — Dernière représentation au complet à 7 heures 40.
CARTIER 1019, AVENUE CARTIER 525-9340
LAIRET 1044, 3e AVENUE 523-5050

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Episcopat canadien).

Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée :

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES : E—enfants; A—adolescents. VALEUR ARTISTIQUE : (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN. — Sur semaine : Films à venir à 7.00, 9.00. The Fox (4) à 7.05, 9.05. Fin à 11.00. Samedi et dimanche : Films à venir à 1.00, 2.59, 4.58, 6.57, 8.56. The Fox à 1.05, 3.04, 5.03, 7.02, 9.01. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

CANARDIERE. — Continue de 1.00 à 11.05. L'Incompris (4) à 1.00, 3.45, 6.30, 9.20. Alerte à toutes les polices (A-6) à 2.40, 5.25 et 8.15 hres. (5e semaine).

CAPITOL. — Représentation continue de 12.45 à 11.00 hres. La Grande Vadrouille (4) à 12.45, 3.30, 6.10, 8.55. Dernier programme à 8.15 hres. (6e semaine).

CARTIER. — Sur semaine : Le diable à trois (A-4) à 6.00, 9.35. Le pirate du roi (—) à 7.45. Fin à 11.15. Samedi et dimanche : Le pirate du roi à 1.00, 4.25, 7.55. Le diable à trois à 6.05, 9.45. Fin à 11.25 hres.

EMPIRE. — Les jeunes Aphrodites (3) à 1.00, 2.40, 4.25, 6.10, 7.55 et 9.40 hres. Fin à 11.04 hres. (4e semaine).

IMPERIAL. — Mondo Cane No 2 (5) à 1.00, 4.30, 7.51. Mondo Cane No 1 (5) à 2.42, 6.12, 9.36. Fin à 11.18 hres.

LAIRET. — Sur semaine : Le pirate du roi (—) à 7.48. Le diable à trois (A-4) à 6.00, 9.41. Fin à 11.21. Samedi et dimanche : Le pirate du roi à 1.00, 4.25, 7.53. Le diable à trois à 2.45, 6.05, 9.46. Fin à 11.26 hres.

LE BIJOU. — Les désarrois de l'élève Toerless (3) à 6.30 et 9.30. Sang réservé (4) à 8.00. Fin à 11.02 hres.

LEVIS. — Vendredi, samedi, dimanche et lundi : Le sentier de l'enfer (A-3) à 7.00. Le plus grand risque du monde (A-4) à 8.40 hres.

LIDO. — Un espion de trop (—) à 7.30. Le tour du monde sous les mers (A-3) à 9.15. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.00.

ODEON (Salle Dauphin) — Le crépuscule des aigles (—) à 12.30, 4.50, 9.15. Docteur ne coupe pas (—) à 3.15, 7.40. Fin à 11.55. (2e semaine).

ODEON (Salle Frontenac) — Le liquidateur (4) à 1.05, 4.30, 8.03. Le tombeur de ces demoiselles (—) à 2.55, 6.25, 9.55. Fin à 11.25 hres. (2e semaine).

PARIS. — Actualités à 12.35, 4.05, 7.45. Rien ne sert de courir (—) à 12.45, 4.15, 7.55. Kid sentiment (5) à 2.40, 6.10 et 9.45 hres. (2e semaine).

PIGALLE. — Samedi matin, deux films pour les jeunes : Ouverture à 9.30. La révolte des mercenaires (5) à 9.45. Le défi de Tarzan (—) à 11.30. Fin à 11.15. Jerry Land chasseur d'espions (6) à 1.15, 4.10, 8.10. Le péché des années jeunes (5) à 2.50, 6.15, 9.45. Fin à 11.15 hres.

PRINCESSE. — Les Drakkars (5) à 1.00, 4.56, 9.02. Le fantôme de Soho (7) à 3.19, 7.15. Fin à 11.11.

SILLERY — Sur semaine : Arrive-derci Baby (5) à 7.30. L'espion qui venait du froid (5) à 9.25. Fin à 11.20. Samedi, matinée pour toute la famille : Horizon sans frontière (A-4) à 2.00 hres.

STE-FOY (Salle Alouette). — Sur semaine : Sujets courts à 7.00, 9.05. Films à venir à 7.10, 9.15. The Odd Couple (4) à 7.15, 9.20. Fin à 11.00. Matinée, mercredi, samedi et dimanche : Sujets courts à 1.00, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05. Films à venir à 1.10, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15. The Odd Couple à 1.15, 3.05, 5.10, 7.15 et 9.20. Fin à 11.05 hres. (2e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain). — Sur semaine : Films à venir à 7.00, 9.00. Sujets courts à 7.05, 9.05. I A Woman (5) à 7.25, 9.25. Fin à 11.00. Matinée, mercredi, samedi et dimanche : I A Woman à 1.20, 3.05, 5.10, 7.20, 9.30. Fin à 11.00 hres. (7e semaine).

ST-ROMUALD. — L'amour à plusieurs visages (7) à 7.30. Les professionnels (4) à 9.15. Samedi, matinée pour les jeunes : Le convoi des braves (A-4) à 1.30. L'esclave du Pharaon (A-5) à 3.15 hres.

STUDIO 9. — Samedi et dimanche : La Marseillaise à 2.15, 4.45, 7.15 et 9.45 hres. Sur semaine à 7.15 et 9.45 hres.



• EXPOSITION. — Le Musée du Québec inaugurait hier une exposition d'oeuvre de sculpteurs du Québec. Sur la photo dans l'ordre habituel, M. Jean Soucy, directeur du Musée, et le sous-ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Morisset. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Palais MONTCALM
CE SOIR, DEMAIN ET DIMANCHE SOIR, à 8 h. 30



BARBARA
chante l'amour!
BILLETS EN VENTE AU GUICHET
de $2 à $4.50

Sur la Riviera française, une place publique porte le nom du général George Marshall, père du Plan Marchall américain d'aide à l'Europe.

Un passe-temps agréable et divertissant

MOT-CACHÉ

No 98 | 7 LETTRES CACHEES — *Un animal connu*

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité .. trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille
- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le " mot caché ".
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclées, HORIZONTALEMENT SEULEMENT.
- Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc" Reproduction interdite par l'auteur.

A	cheval	fouine	lama	mouton	porc	T
âne	chèvre	fourmi	lapin	mule	puma	taon
antilope	chevreuil	furet	léopard	mulet	putois	tapir
B	chien	G	lièvre	mulot	protèle	taureau
belette	chimpanzé	gerboise	lion	O	R	tigre
bison*	D	girafe	loir	oie	rat	tortue
boa	daim	gorille	loup	okapi	renard	truie
boeuf	dine	guenon	loutre	once	renne	V
bouc	dromadaire	H	louve	orignal	rhinocéros	vache
butor	E	hérisson	lynx	ouistiti	S	veau
C	écureuil	hermine	M	ours	sanglier	vison
calao	éléphant	hippopotame	marmotte	P	singe	Y
castor	F	K	marte	paon	souris	yack
cerf	faon	koala	morse	panthère	suisse	Z
chamois	fennec	L	mouflon	poney	zèbre	zibeline
chatte	laie					

Le mot-caché du problème No 95 : ELEPHANT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	H	L	N	O	S	I	B	T	A	R	S	O	R	E	C	O	N	I	H	R
2	E	I	I	E	N	I	D	D	A	I	M	O	U	F	L	O	N	T	L	O
3	R	U	P	P	L	R	S	R	O	I	A	L	A	O	K	C	A	Y	A	A
4	M	E	A	P	A	I	B	T	O	R	T	U	E	L	I	O	N	N	I	L
5	I	R	L	P	O	N	U	E	R	M	S	I	T	N	N	X	T	O	E	A
6	N	V	O	M	E	P	T	E	L	U	A	R	T	A	I	I	C	A	U	C
7	E	E	A	I	A	T	O	H	R	E	I	D	U	S	L	U	R	F	R	E
8	L	H	H	C	O	R	R	T	E	U	T	E	A	O	I	R	O	I	E	N
9	C	C	E	M	H	E	T	L	A	R	C	T	P	I	S	U	P	F	E	N
10	H	H	R	R	N	E	E	E	E	M	E	E	E	O	R	A	O	S	S	E
11	I	A	E	A	I	P	V	N	R	C	E	G	U	L	T	E	S	A	I	F
12	M	P	R	V	H	S	I	A	E	E	N	R	N	B	U	I	P	U	O	L
13	P	D	A	A	R	L	S	T	L	T	I	O	E	I	U	M	G	U	B	I
14	A	E	N	K	E	E	O	O	A	S	T	L	L	S	S	L	R	R	R	E
15	N	T	F	B	O	L	N	L	N	U	L	A	G	O	A	M	O	F	E	V
16	Z	Y	I	A	R	I	U	U	O	I	R	U	H	N	I	O	C	U	G	R
17	E	Z	E	B	R	E	E	M	R	U	E	E	G	C	A	R	N	E	V	E
18	E	L	A	N	O	I	N	O	E	N	T	I	A	C	A	S	T	O	R	E
19	A	M	A	L	O	U	G	N	O	N	R	R	F	U	R	E	T	B	A	F
20	B	O	A	M	U	P	C	N	E	O	A	U	E	E	L	E	T	O	R	P



Golf

RIMOUSKI — Le deuxième tournoi de golf pro-amateurs O'Keefe du Bic, doté d'une bourse de $900.00 ajoutés, aura lieu cette année, vendredi, samedi et dimanche, les 20, 21 et 22 septembre, sur le parcours du club Bic, près de Rimouski.

Parmi les professionnels qui ont déjà annoncé leur participation, on remarque Gerry Proulx, le sensationnel vétéran de St-Eustache et le jeune Rénald Guilbeault de Sorel-Tracy, vainqueur l'an dernier.

Proulx, qui s'est couvert de gloire à plusieurs reprises au cours de la saison, tentera de mériter la part du lion de la bourse soit $400.00. Chaque professionnel inscrit à ce tournoi sera d'ailleurs assuré d'un minimum de $25.00 en bourse.

Les dames joueront le vendredi. Les amateurs des classes A, B et C ainsi que les professionnels disputeront des rondes de 18 trous, le samedi et dimanche, 21 et 22 septembre.

Rappel

Tournoi des Skieurs

L'Omnium O'Keefe, Championnat Medal Play 1968, pour les skieurs de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent, sera joué sur le parcours du club de Golf Lorette, samedi le 28 septembre.

Tous les Golfeurs-Skieurs et les Skieurs-Golfeurs intéressés à y participer doivent s'inscrire avant 6 heures p.m. **Lundi le 23 septembre.** Ceux qui sont membres d'un club de golf, peuvent s'inscrire dans leur club respectif, en indiquant leur handicap, tandis que les autres doivent le faire, en téléphonant à Jos. Faucher; 681-1052.

Ce tournoi est ouvert aux golfeurs des classes A, B, C, ainsi qu'aux personnes n'ayant aucun handicap "Dames et Hommes". De plus, il y aura un concours de putting.

TOURNOI DES CHAMPIONS

CLASSE "C"

8.30 Amédée Lindsay (Sto.) — Arthur Dennie (L.B.) — Robert Bourret (Alp.)
8.40 Claude McKay (Alp.) — Roger L'Italien (Orl.) — Laurent Blondeau (L.B.)
8.50 Paul Vallières (Alp.) — Roger Morin (Lor.) — Thomas Tétu (R.Q.)
9.00 Fernand Caron (Alp.) — Marcel Bergeron (Sto.) — E. Bourassa (Val.)
9.07 R. Boissonneault (Alp.) — Erié Beaulieu (Lévis) — Michel Côté (L. St-Jos.)
9.14 Eddy Rousseau (Alp.) — René Paquet (Lor.) — Laurent Michaud (L.B.)
9.21 Jean-René Côté (Alp.) — Jean Robert (R. Q.) — Normand Gagnon (L.B.)
9.28 André Ouellet (Alp.) — Claude Cardinal (Orl.) — Robert Lamontagne (Alp.)
9.35 Raoul Lachance (Alp.) — Jacques Bédard (R.Q.) — J. Paul Drolet (L.B.)

CLASSE "B"

9.50 Côme Drolet (Orl.) — Claude Bédard (Lor.) — J.C. Boucher (L. St-Jos.)
9.57 Roger Brochu (Alp.) — Jacques Hébert (R.Q.) — Paul H. Paquet (Lor.)
10.04 P. Gilles Châtigny (Orl.) — Roland Dumas (Lor.) — J. Edouard Bourret (Sto.)
10.11 Jacques Fournier (Alp.) — André Chabot (Sto.) — Régent Gaudet (Val.)
10.18 Michel Laflamme (Orl.) — Lionel Jalbert (Sto.) — Simon Létourneau (Lévis)
10.25 Henri Durand (Alp.) — Georges Brochu (R.Q.) — Denis Perreault (Lévis)
10.32 C. Auguste Châtigny (Orl.) — Raymond M. Roy (R.Q.) — Denis Perreault (L.B.)
10.39 Jean Godbout (Alp.) — Gaston Jean (Lor.) — Léandre Soucy (Val.)
10.46 Pierre Guay (Alp.) — Paul Fortier (Lor.) — Roland Soucy Val.)
10.53 Conrad Tremblay (Cour.) — Roland Sabourin (R.Q.) — Marcel Morin (Ste-Marie)
11.07 Armand Laperrière (Alp.) — Robert Hubert (Val.) — Gérard Brouard (L.B.)
11.15 Jacques Regnaud (Lévis) — Claude Légaré (R.Q.) — Réal Drapeau (L.B.)
11.22 Ted Angers (C.R.) — Jacques Germain (Lor.) — Camille Pomerleau (Lévis)

CLASSE "A"

11.30 Roger Bouchard (Lor.) — Louis Amyot (R.Q.) — Claude Caron (R.Q.)
11.37 Laurent Ampleman (L.B.) — Albert Labrie (R.Q.) — Florent Roy (R.Q.)
11.44 Wellie Tremblay (Lor.) — Michel Giroux (R.Q.) — Claude Côté (R.Q.)
11.51 Roger Cloutier (L.B.) — Denis Gagné (R.Q.) — Magella Gagné (R.Q.)
11.58 Michel Châtigny (Orl.) — Jacques Fleury (R.Q.) — Claude Bédard (R.Q.)
12.10 Guy Boulanger (Lévis) — Robert Bourassa (R.Q.) — J. P. Raiche (L. B.)
12.17 Albert Paquet (R.Q.) — Roger Boucher (R.Q.) — Roland Villeneuve (R.Q.)
12.24 Michel Bilodeau (R.Q.) — Jacques Marcoux (R.Q.) — Paul Pouliot (R.Q.)
12.31 André Hamel (C.R.) — Roger Giroux (R.Q.) — André Gagné (R.Q.)
12.38 Guy Rousseau (Orl.) — Gerry Huot (R.Q.) — Gaston Paradis (R.Q.)
12.45 Bob McGilvray (Lévis) — Michel Taché (R.Q.) — Alfred Chouinard (R.Q.)



HIER

Aucune joute

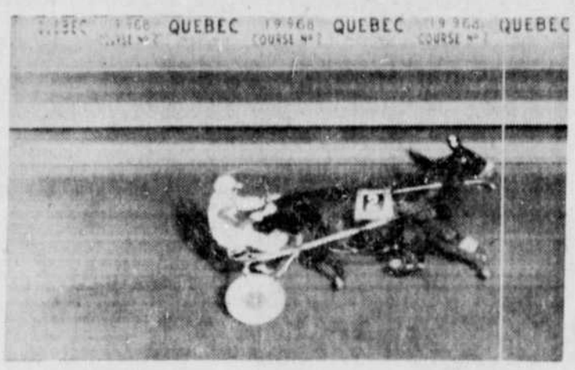
AUJOURD'HUI

Exhibition à Chicoutimi
Québec "B" vs Chicoutimi
Exhibition à Barrie
Minnesota vs Los Angeles
Exhibition à Kitchener
St-Louis vs New York
Exhibition à London
Détroit vs Boston

Photos décisives du pari-double



● **Première course : le no 2, JESS YATES**



● **Deuxième course : le no 2. CONSUL RICHELIEU**

Fly Test et Carmen Mir gagnent chez les 2 ans

Fly Test et Carmen Mir ont été les vainqueurs de la classique pour ambleurs de deux ans dans le circuit de l'Association des Eleveurs Standarbred à la piste du Parc de l'Exposition hier soir. Ces victoires ont valu $2,825.00 à leurs propriétaires en plus d'un trophée O'Keefe.

Dans la première division, Fly Test à Paul Murdock de Québec, conduit par Yvan Gamache en l'absence de Claude St-Jacques, a causé une certaine surprise quand il l'a emporté en 2.08. 1/5 dans une course fort intéressante. Il a réussi à devancer Vanguard Mir des écuries Miron ainsi que Wildcat Mir, propriété du sportif Jean Brown, de notre ville.

Si les protégés des écuries Miron n'ont pu faire mieux que les deuxième et quatrième positions dans la première épreuve l'histoire a été toute différente dans la seconde tranche. Les conducteurs Gilles Gendron, Rosaire Bouthillier et Adrien Bédard ont pris les trois premières positions avec Carmen Mir, Star Mir et Bart Mir en 2.09 1/5.

Ce balayage a valu $4,815.50 à l'écurie de Saint-Augustin Québec. A ce montant, on peut ajouter les $1,990.50 de la première épreuve pour un grand total de $6,806. sur la bourse totale de $11,300. Pour les deux courses.

COURSE SPECIALE

NO. 2 — Fly Test (Yvan Gamache) NON PARIE — NO. 6 — Vanguard Mir (Gilles Gendron) NON PARIE — NO. 3 — Wildcat Mir (Mihcel Giguère) NON PARIE.

ONT AUSSI COURU : Haughton Mir, Gamu, Tango Richelieu, Roger Drummond.

TEMPS : .31 3-5, 1.04 4-5, 1.36 4-5, 2.08 1-5.

COURSE SPECIALE

NO. 1 — Carmen Mir (Gilles Gendron) NON PARIE — NO. 2 — Star Mir (Rosaire Bouthillier) NON PARIE — NO. 5 — Dart Mir (Adrien Bédard) NON PARIE.

ONT AUSSI COURU : Jean Richelieu, Coquette Bri, Sunshine Express.

TEMPS : .32, 1.05, 1.38, 2.09 1-5.

COURSE No 1

NO. 2 — Jess Yates (Jean Jodoin) 12.20, 6.90, 6.30 — NO. 6 — Debbie's Boy (Jean Cyrenne) 4.00, 3.90 — NO. 3 — Sancho (Léonard Duquette) 6.10.

ONT AUSSI COURU : Jason, Contess Jersey, Honey Brook Syl, Tyee Tie.

TEMPS : .31 4-5, 1.05 2-5, 1.37 3-5, 2.10.

COURSE No 2

NO. 2 — Consul Richelieu (Philippe Sauvé) 31.30, 9.60, 5.30 — NO. 7 — Merle's Leo (Yvon Catellier) 5.50, 4.10 — NO. 5 — Lucky Bill (Léonard Duquette) 6.30.

ONT AUSSI COURU : Just Barry, Vera Will, Norwich Billy, Sally Abe, Barry Minbar.

TEMPS : .31 2-5, 1.05, 1.38 4-5, 2.09.

PARI-DOUBLE : NO. 2 — Jess Yates — NO. 2 — Consul Richelieu 2-2 $335.50.

COURSE No 3

NO. 7 — Success Mark (Laurier Bourgon) 12.80, 6.10, 3.70 — NO. 8 — Prima Sandy (Michel Lachance) 5.60, 2.50 — NO. 5 — Miss Bonnie Blue (Marc Gingras) 2.70.

ONT AUSSI COURU : Lincoln Clipper, Lina M. Vonian Mountain Bee, Cax Scott, Fairmeade Lady.

TEMPS : .32, 1.05 1-5, 2.37 1-5, 2.09 2-5.

COURSE No 4

NO. 4 — J. S. Dale (Michel Lachance) 3.10, 2.2°, 2.30 — NO. 2 — Express B. (Denis Normandin) 2.70, 3.10 — NO. 5 — Eliminator (Jean Cyrenne) 4.40.

ONT AUSSI COURU : Ernie League, Northwood Dexter, Wedding Chief, Pine Ridge Adios, Sir Cyr.

TEMPS : .31 4-5, 1.05 1-5, 1.37 3-5, 2.09 3-5.

QUINELLA : NO. 2 — Express B. — NO. 4 — J. S. Dale 2-4 $6.00.

COURSE No 5

NO. 2 — Jack of Trump (Charles Poulin) 4.10, 2.70, 2.20 — NO. 3 — Darnley's Choice (Marcel Cournoyer) 3.40, 2.80 — NO. 6 — Swift Yogi (Bertrand Provencher 2.90.

ONT AUSSI COURU : Frosty Tip, Southern Chief, Two Mountains Fury, Gis Mir a été retiré.

TEMPS : .30 4-5, 1.02 3-5, 1.35 1-5, 2.07 2-5.

COURSE No 6

NO. 6 — H. M. Pace (Charles Poulin) 11.50, 5.10, 4.00 — NO. 2 — Sadie Mac (Yvon Catellier) 3.30, 3.00 — NO. 7 — Wee Mir (Jean Jodoin) 3.90.

ONT AUSSI COURU : Coffee Mir, Elk Slator, Mr Frontenac, Mr G. Dillon.

TEMPS : .30 4-5, 1.04 1-5, 1.37, 2.08 2-5.

COURSE No 7

NO. 8 — Drummond Bye Bye (Réal Paradis) 3.10, 4.00, 2.60 — NO. 1 — Total Yankee (Charles Poulin) 4.30, 3.70 — NO. 2 — Omega (Jean Cyrenne) 11.30.

ONT AUSSI COURU : Gold Student, Peter Mar Mic, Bradshaw, Judge Scott, Turn Signal.

TEMPS : .30 3-5, 1.03 3-5, 1.36, 2.06 3-5.

QUINELLA : NO. 1 — Total Yankee — NO. 8 — Drummond Bye Bye 1-8 $9.00.

COURSE No 8

NO. 5 — Avon Ben (Rosaire Bouthillier) 6.00, 3.50, 2.40 — NO. 6 — Coquin Bri (Michel Giguère) 8.20, 4.00 — NO. 4 — Miss Lady Byrd (Jean-Guy Brosseau) 2.60.

ONT AUSSI COURU : Green River Jane, Sunrige Abe, Archie Scott, Newport Sparkle, Snowman Pero.

TEMPS : .32 4-5, 1.06 1-5, 1.39 1-5, 2.09 4-5.

COURSE No 9

NO. 1 — Cheval Chanceux (Marcel Cournoyer) 9.20, 3.70, 3.10 — NO. 6 — Mud Run (Yvan Gamache) 2.70, 2.40 — NO. 8 — Rover Boy (André Jean) 3.10.

ONT AUSSI COURU : Arawana Scott, Milton Hanover, Money Hanover, Money Time, Little Miss Jerry, François Allbri.

TEMPS : .31 2-5, 1.04 3-5, 1.37, 2.08 1-5.

COURSE No 10

NO. 1 — Knight Choice (Yvon Catellier) 3.50, 2.80, 2.20 — NO. 3 — Top Diamond (Auguste Poulin) 4.30, 3.00 — NO. 5 — Newark (Rosaire Bouthillier) 2.50.

ONT AUSSI COURU : Brown Joe, Rhodes, Minnie's Gene, Illini Byrd, Adios Sara.

TEMPS : .31 1-5, 1.04 2-5, 1.38, 2.10 2-5.

EXACTA : NO. 1 — Knight Choice — NO. 3 Top Diamond 1-3 $10.40.



CASSEL (AFP) — "Les nouvelles chaussures munies de 68 pointes conçues spécialement pour les pistes de tartan n'ont aucune chance d'être admises pour les Jeux Olympiques de Mexico", a déclaré, à Cassel, M. Max Danz, président de la fédération ouest-allemande d'athlétisme et membre du conseil de la Fédération internationale d'athlétisme.

Danz s'est déclaré d'accord avec M. Adrian Paulen, de Hollande président de la Fédération d'athlétisme pour que les nouvelles chaussures contreviennent aux règlements actuellement en vigueur.

"Les records du monde établis par Lee Evans et John Carlos ont été de toute évidence obtenus dans des conditions irrégulières", a-t-il souligné.

Le docteur Danz a également émis des craintes au sujet de l'utilisation de ces chaussures dont "la disposition des inombrables petites pointes fait songer à une denture de requin" ne cause des blessures assez graves lors de chutes ou d'accrochages.

— — —

WASHINGTON (AFP) — Le président du Comité olympique international, M. Avery Brundage, a affirmé mardi qu'il ne pensait pas que les athlètes noirs américains se livreront à des manifestations au cours des Jeux Olympiques de Mexico.

S'adressant au National Press Club, Brundage répondant à une question sur un éventuel boycott noir, a répondu que ce dernier paraissait maintenant exclu et a souligné que tous les athlètes noirs américains ayant une expérience olympique se sont prononcés contre une telle attitude.

"Je ne pense pas qu'un seul de ces garçons sera assez fou pour manifester à Mexico", a-t-il ajouté.

Le président du comité olympique a, d'autre part, déclaré que l'altitude de Mexico ne présentait "aucun danger pour les athlètes convenablement entrainés". Il a souligné qu'elle avantagera les concurrents dans certaines disciplines et les défavorisera dans d'autres, mais a estimé que c'était dans l'ordre des choses puisque la situation sera la même pour tous.

M. Brundage a, enfin, félicité les autorités mexicaines pour la manière dont elles ont préparé les prochains Jeux Olympiques.

"Le Mexique est le pays le plus stable et le plus en progrès de l'Amérique latine", a-t-il déclaré.

5 cyclistes canadiens sur les routes de l'Antiquité

MONTREAL (PC) — L'Association cycliste canadienne a annoncé le choix de l'équipe devant participer au prochain tour de Grèce. La course de sept jours partira d'Athènes le 7 octobre prochain.

Les cyclistes sont: Garry De-Jong, Calgary, Norman Lowe, Calgary, Hank Koning, Calgary, Giuseppe Marinoni, Montréal. L'équipe compte également trois autres membres: Mike Breckon, Hudson, gérant de l'équipe; Maurice Jefferies, Montréal, mécanicien; et Louis Leclerc, Montréal, médecin de l'équipe.

L'ACC devra choisir un cinquième cycliste à l'issue de l'Alpin Dow du Québec qui aura lieu samedi afin de remplacer Pierre Dandre, de Montréal, qui a eu l'honnêteté de se désister en raison de sa piètre condition physique à la suite d'une grippe.

Guy Lacroix, de St-Jérôme, Lac St-Jean, et Jean Martel sont au nombre des candidats.

L'équipe partira pour la Grèce mardi, 1er octobre, sur un vol direct de CP Air à Athènes. CP Air rend possible la participation canadienne en fournissant à l'équipe le transport et l'uniforme. Après quatre jours d'acclimatation à Athènes, les coureurs se joindront aux équipes des quelque qinze autres pays participants pour la course de 637 milles.

L'équipe canadienne a de bons grimpeurs, en particulier De-Jong et Lowe, de Calgary, et ils pourraient se classer parmi les premiers à ces épreuves difficiles.

Quant à Koning, il est un grimpeur, habile et il est capable de grande vitesse dans le sprint final.

Marinoni est le meilleur coureur d'endurance au Canada et excelle également au sprint.

La course se fera par étapes quotidiennes, les coureurs partant tous ensemble et avançant à la plus grande vitesse possible jusqu'à l'endroit où ils doivent passer la nuit. Le coureur de tête, celui qui porte le maillot jaune qui le distingue de ses rivaux, est celui qui aura fait preuve de la plus grande rapidité jusqu'à ce point de la course. On remettra également des prix aux gagnants des étapes quotidiennes et aux meilleures équipes.

Cette course, connue sous le nom de "Prix des Antiquités", aura lieu dans le sud de la Grèce, en sens contraire des aiguilles de la montre. Une grande partie du trajet se fera sur la presqu'île de Péloponnèse et les coureurs défileront dans les villes du tout début de la civilisation. Après avoir parcouru les 108 milles qui séparent Athènes de Delphes, les coureurs traverseront le golfe de Corinthe le deuxième jour et prendront part à deux épreuves: une course de 26 milles chacun pour soi, contre la montre, suivie d'une étape en ligne de 78 milles jusqu'à Olympie. D'autres arrêts pour la nuit se feront à Sparte, à Corinthe et à Athènes. La dernière étape de 122 milles sera depuis l'Acropole jusqu'à Marathon, et de là, retour au stade olympique de la capitale.

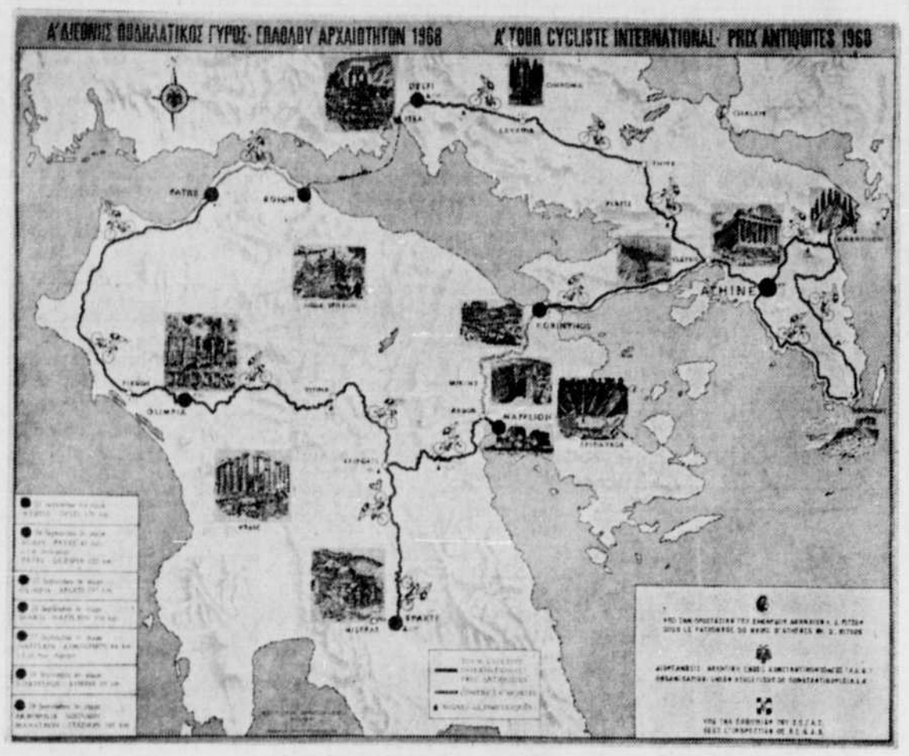
Quatre des sept jours du Tour se courront dans les montagnes de la Péloponnèse, à des altitudes allant jusqu'à 3,000 pieds. On atteindra Delphes, Olympie et Sparte qui marquent trois étapes après de hautes escalades.

L'équipe canadienne a de bons grimpeurs, en particulier DeJong et Lowe, de Calgary, et ils pourraient se classer parmi les premiers à ces épreuves difficiles. Quant à Koning, il est un grimpeur habile et il est capable de grande vitesse dans le sprint final. Marinoni est le meilleur coureur d'endurance au Canada et excelle également au sprint, tandis que Dandre est un coureur complet qui possède une expérience internationale des courses à étapes.

L'opposition sera de taille, car bien que le Tour de Grèce doive se terminer à la veille des Jeux Olympiques, on s'attend à ce que les équipes de la plupart des pays d'Europe y prennent part. La France, la Belgique, la Hollande, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, l'U. R. S. S., la Pologne et la Yougoslavie devraient envoyer leurs meilleures équipes, toutes capables de remporter la victoire. Le Canada, bien qu'il se soit grandement amélioré ces dernières années, peut encore difficilement se mesurer aux équipes européennes, mais on espère quand même faire bonne figure en Grèce et se mériter quelque victoire.

C'est samedi prochain que sera présenté la cinquième édition de l'Alpin Dow du Québec. Cette course est d'une distance de 103.5 milles et elle est disputée entre Montréal et St-Agathe en passant par les routes secondaires.

M. Claude Lacasse, représentant du Haut-Commissariat des sports, a annoncé qu'il remettra au nom du commissariat, une médaille d'or, d'argent et de bronze au coureur Junior ou Cadet qui se classeront respectivement premier, deuxième ou troisième dans la classique. De plus, le commissariat défraiera les dépenses de logement, transport et nourriture des coureurs de l'extérieur de la région métropolitaine.



L'itinéraire du Tour de Grèce

DATE	DEPART	ARRIVEE	DISTANCE	TERRAIN
7 octobre	Athènes	Delphe	108 milles	Côtes aux derniers 35 milles
8 octobre	a) Aigion	Patras	26 milles	Contre la montre individuel
	b) Patras	Olympie	78 milles	Côtes aux derniers 20 milles
9 octobre	Olympie	Sparte	123 milles	Montagneux
10 octobre	Sparte	Naupile	86 milles	Généralement montagneux
11 octobre	Nauplie	Corinthe	40 milles	Contre la montre en équipe
12 octobre	Corinthe	Athènes	54 milles	Ondulé
13 octobre	Athènes-Marathon	Athènes	122 milles	Généralement montagneux

Un autre comité

Est-il profitable de centraliser en un même lieu les secrétariats de quelque trente disciplines sportives? Et la réponse est affirmative, est-il financièrement possible et rentable de le faire?

Ces questions et une foule d'autres questions devront être étudiées au sein du Congrès du Sport du Québec qui se prépare. Le Congrès aura lieu à Montréal, du 5 au 8 décembre prochain. On a confié la tâche de trouver les solutions à un comité présidé par Arthur Lessard, directeur du service de la recréation à Laval, et président de l'Association du Hockey Mineur du Québec. Cet atelier, désigné sous le vocable de centrale administrative réuni au moins vingt personnes qui procèderont, d'ici la fin du mois, à cerner le projet et à préparer un cahier de travail qui sera distribué dans tous les milieux intéressés de la province. Toutes les recommandations et suggestions seront scrupuleusement étudiées par les membres du comité qui devra par la suite soumettre un plan précis d'action lors du Congrès lui-même.

Les membres du comité de la Centrale Administrative sont: Gaston Marcotte, président de la Fédération du Hockey Amateur du Québec, et professeur en éducation physique à l'Université de Montréal; André Brousseau, secrétaire général du Conseil des Etudiants de Trois-Rivières; Pierre de Bronx (Broux) ingénieur consultant en administration; André Drolet, délégué du Conseil Régional des Loisirs du Saguenay-Lac-St-Jean; Raymond Fortin, de la Fédération de Judo et des Arts Martiaux du Québec; Jean-François Grenier, directeur des sports à la Commission scolaire de T.-Rivières; J. Lespérance, représentant de la compagnie IBM; Yvon Monfrette, de la Fédération des Loisirs de Trois-Rivières; Raymond Lemay, vice-président exécutif de Blue Bonnets; Gérard Lalonde, de l'Association de Patinage Amateur du Québec; George J. Broncklehurst, de l'Association de Crosse du Québec; Denis Trudeau, assistant-directeur en éducation physique à la C. scolaire de MTL; André Perez, de la Fédération de Handball; Mlle Betty Tweedy, de la Fédération de Tennis sur table; Marcel Théroux, directeur des parcs et de la récréation à St-Léonard; Louis Maurice Serre, principal d'école et diplomé en éducation physique; Mme Rita Hume, de l'Ass. Athlétique du Québec; Mlle Diane Ouellette, de la Féd. des Clubs de Ski de Montréal.

"Little Brown Jug"

DELAWARE, Ohio (PA) — Rum Customer a remporté The Little Brown Jug dotée de bourse de $104,226 hier en gagnant la 23e classique annuelle réservée aux ambleurs de trois ans grâce à une victoire impressionnante aux dépens de Good Time Knight dans la troisième épreuve.

Billy Haughton a conduit le vainqueur en un temps de 1:59 3-5 sur la piste d'un mille devant une foule-record de 47,404 amateurs, l'emportant facilement par trois longueurs.

Le cheval, favori à 2 contre 5, avait remporté la deuxième épreuve dans le même temps avec une avance de 3 1-4 longueurs sur Isolator Hanover après que Adios Waverly eut causé une surprise en triomphant par 2 1-4 longueurs de Bye Bye Pat dans la première course.

Dans la troisième et décisive épreuve, Rum Customer a rapporté $2.40, $2.80 et $2.20; Good Time Knight, $31.20 et $7.40; et Careless Time, $4.80.

Rum Customer meilleur boursier chez les ambleurs de trois ans, a ajouté $38,563 au total de ses bourses de l'année.

Dans la première épreuve, Adios Waverly, conduit par Wendell Kirk, a rapporté $25.20, $8.60 et $6.80 tandis que Rum Customer rapportait $3, $3.60 et $2.80 dans la deuxième course.

Nouveau, pratique carton de six!

Une nouvelle façon d'apporter à la maison six cannettes de bière Black Label. Facile à transporter, facile à refroidir.



BLN-68-H29F

Etait-ce un cadeau ou a-t-il relevé le défi?



Denny McLAIN

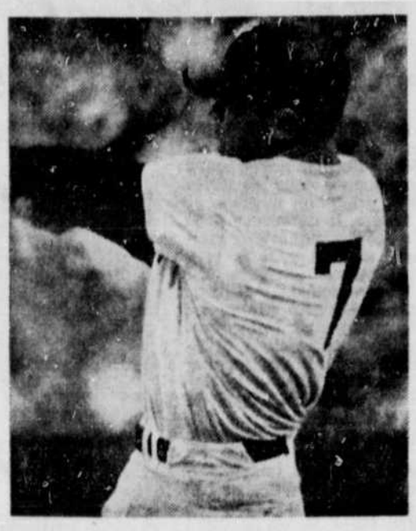
DETROIT (PA) — "J'ai l'impression qu'il voulait que je frappe la balle", a déclaré Mickey Mantle dans le vestiaire des Yankees de New York hier, après avoir cogné le 535e circuit de sa carrière lui permettant de devancer Jimmy Fox au 3e rang des cogneurs de tous les temps.

Avec Détroit en avant par 6-1 dans la 8e manche et le compte 0-2 contre lui, Mantle a signalé à Denny McLain, qui était en voie de remporter son 31e gain de la saison, qu'il désirait une balle à la hauteur des lettres de son uniforme. Le lanceur a accédé à son désir et Mantle a expédié la balle dans les estrades du champ droit à la grande satisfaction des spectateurs.

Mantle a avoué subséquemment que le circuit "était certes une des plus grandes sensations qu'il ait éprouvées au baseball".

Pour sa part, McLain a refusé de confirmer qu'il avait servi délibérément une belle balle à son "idole de toujours, dont la retraite éventuelle sera une perte pour le basebal".

Au sujet de cette retraite, McLain a ajouté : "J'espère qu'il la prendra éventuellement, car je suis fatigué de le coir cogner des circuits à mes dépens", puis il a ajouté en riant avec les personnes présentes : "Vous n'allez pas penser que je lui ai servi volontairement une balle à circuit, car ce serait un scandale et il y aurait immédiatement une enquête sur le baseball".



Mickey MANTLE

No 31 pour McLain qui rejoint Lefty Grove

DETROIT (PA) — Denny McLain a remporté sa 31e victoire hier alors que les Tigers de Detroit ont vaincu les Yankees de New York 6-2 en dépit du 535e circuit de Mickey Mantle.

McLain a porté sa fiche à 31-5 en espaçant huit coups sûrs aux vaincus. Lefty Grove a été le dernier lanceur à remporter 31 gains avec les Athletics de Philadelphie en 1931.

McLain n'a plus besoin que d'un autre triomphe pour devenir le lanceur le plus prolifique depuis 52 ans.

Grâce à son 535e circuit, Mantle a devancé Jimmy Fox au 3e rang des cogneurs de tous les temps, derrière Babe Ruth avec 714 et Willie Mays avec 585.

Norm Cash a aidé la cause de McLain avec deux circuits, dont un bon pour deux points dans la 6e manche.

New York 000 001 010-2 8 0
Detroit 000 103 20x-6 10 0
Stottlemyre 20-12, Womack 7 et Gibbs; McLain 31-5 et Rice. Cir: NY-Mantle 17; Det-Cash 24.

1,500 POUR F. ALOU

HOUSTON (PA) — Felipe Alou a produit deux points avec un triple, son 200e coup sûr de la saison et le 1,500 de sa carrière, en conduisant les Braves d'Atlanta à un gain de 4-1 sur les Astros de Houston hier soir.

Atlanta 121 000 000-4 11 1
Houston 000 001 000-1 8 0
Pappas, Upshaw 6 et Torre; Giusti, Ray 2, Coombs 4, Dukes 6, Shea 8 et Adlesh G-Pappas 12-12. P-Giusti 10-14.

EXPLOSION PREVUE

SAN FRANCISCO (PA) — Jim Hart a cogné un "grand slam" et Bobby Bonds a ajouté deux circuits et quatre points comptés en conduisant les Giants de San Francisco à un gain de 11-5 sur les Cards de St-Louis hier.

Nelson Briles a été la victime du bombardement de neuf points au cours des six premières manches, ce qui faisait certes un contraste après les deux parties sans point ni coup sûr réussies par les deux équipes lors de leurs matches précédents.

St. Louis 200 000 030- 5 8 1
San Fran. 230 004 20x-11 15 0

Briles, Hughes 7, et Hoerner 8 et Edwards; Robertson, McCormick 7, Linzy 7 et Dietz. G-Robertson, 2-0. P-Briles, 18-11. C: San Francisco, Bonds 2, 9, Hart22.

PREMIERE VICTOIRE

LOS ANGELES (PA) — Le premier coup sûr dans les majeures du lanceur Alan Foster a produit le point victorieux qui lui a valu sa première victoire, jeudi, alors que les Dodgers ont triomphé des Reds de Cincinnati 3-1.

Foster a accordé quatre coups sûrs et un point nonmérité en six manches avant d'être remplacé par Jim Grant.

Cincinnati 010 000 000-1 6 1
Los Ang. 020 000 01x-3 7 1
Culver, McGinn 7, Carroll 8 et Bench; Foster, Grant 7 et Haller. G-Foster 1-0. P-Culver 11-16.

ON CHERCHE UN COIN DANS LE SUD POUR LES EXPOS

MONTREAL (PC) — Les Expos de Montréal, de la ligue Nationale de baseball, doivent inaugurer leur camp d'entraînement le 22 février, mais les dirigeants du club sont toujours en quête d'un endroit favorable.

Lorsque les Expos ont obtenu une franchise en même temps que San Diego pour la saison 1969, on prévoyait utiliser le même camps que les Braves d'Alanta à West Palm Beach, Floride.

Mais le directeur-gérant Jim Fanning a déclaré hier que les Expos ne s'entraîneraient pas au même camp que les Braves, "d'autant plus que l'idée ne nous a jamais souri".

On envisage présentement Lake Worth, Floride, "parce que l'endroit est près de West Palm Beach et serait parfaitement convenable pour notre calendrier des matches hors-concours.

"Nous avons également les yeux sur Sanford et Daytona Beach, a ajouté Fanning. D'ailleurs, nous devrons prendre une décision incessament et nous opterons pour la cité qui pourra fournir les locaux nécessaires à temps."

Les Expos de Montréal, de la ligue Nationale de baseball, ont embauché hier leur sixième dépisteur en la personne de Red Murff.

On sait qu'ils comptent déjà Bobby Bragan, Ed Lopat, Larry Doby, Buzz Boyle et John Moore dans leurs rangs en préparation du repêchage qui aura lieu ici le 14 octobre.

Murff était le chef-dépisteur des Mets de New York dans le Sud-Ouest des USA et, selon le directeur gérant des Expos Jim Fanning, il est une précieuse acquisition car il a déjà travaillé dans une expansion avec les Mets et Houston.

Par ailleurs, le vétéran Ron Piché joindra bientôt les rangs des Expos non en qualité de lanceur, mais comme représentant des ventes de billets.

Originaire de Montréal, Piché, qui a terminé la saison 1968 la semaine dernière à Tacoma, de la ligue du Pacifique, avec une fiche de 7-4 et une moyenne de 3.12 points alloués, est toujours la propriété des Cubs de Chicago.

Toutefois, Fanning ne rejette pas l'idée d'aligner Piché comme lanceur. Celui-ci est certain que les Cubs ne le protègeront pas lors du repêchage et espère que les Expos pourront conclure un marché pour l'obtenir.

Piché a besoin d'une autre année sous la grande tente afin d'être éligible aux fonds de pension de cinq ans..



• Fernand SIMARD



• Jean LEROUX

CINQ COMBATS INTERNATIONAUX

Grâce aux efforts déployés par le promoteur Allen Mitchell, un programme de "BOXE" donnera l'opportunité à un groupe de boxeurs québécois de se faire valoir, nous avons accepté d'accorder notre collaboration à ce dernier qui désire faire revivre la "BOXE" à Québec.

Le programme comprendra cinq combats, 32 rondes en tout, mettant en vedette des boxeurs québécois, dont en particulier FERNAND SIMARD, lequel rencontrera un adversaire qui remporta la couronne mondiale de sa catégorie à deux reprises et qui espère reconquérir ce titre une troisième fois, soit EDDY PERKINS.

Le directeur du gymnase, Georges Drouin, invite les amateurs à se rendre en soirée à son local situé au 865, de la Reine, afin de constater avec quel sérieux les boxeurs de Québec s'entraînent en vue du programme de "BOXE" lundi, le 30 septembre prochain, qui sera présenté à 8h30 p.m., au petit Colisée de Québec.

Leroux, un boxeur de 125 livres est un combattant tenace, volontaire et considéré comme un des meilleurs poids coq français. Il fut l'adversaire d'Alphonse Halimi champion du monde, qui le battit au poing dans les rangs professionnels.

Ce dur pugiliste a livré 71 combats, en gagna 56, fit 5 nuls et fut battu 10 fois, mais jamais par k.o.

Les cinq combats seront les suivants :

145 livres ..... 4 rondes
Lorenzo Harris New York
Marcel Gendron Québec

160 livres ..... 4 rondes
Vernon Bell New York
Léo Richard Québec

135 livres ..... 6 rondes
Balby Hughes New York
Fernand Beaudin Québec

COMBAT INTERNATIONAL

144 livres ..... 10 rondes
Eddie Perkins U.S.A.
Fernand Simard Canada

SEMI-FINALE

..... 8 rondes
Ruben de Jesus Mexico
Jean Leroux Paris, France

Coquetel sportif

MONTREAL (PC) — L'ancien champion poids lourd canadien, Robert Cléroux, fera un retour dans une arène de Montréal, après une absence de cinq ans, le 17 octobre contre Jean-Claude Roy, de Montmagny, ou Cleveland Williams.

— — —

TORONTO (PC) — Le commissaire Jake Gaudaur, de la ligue Canadienne de football, se rendra à Los Angeles la semaine prochaine afin de conclure un marché avec des hommes d'affaires américains pour les droits exclusifs des joutes canadiennes à la TV américaine.

— — —

OTTAWA (PC) — Le centre-arrière Jim Mankins, ex-Falcon d'Atlanta de la ligue Américaine de football, a joint les rangs des Rough Riders d'Ottawa, de la LCF, pour un essai de cinq jours.

VIENNE (AFP) — Erik Schinegger, 20 ans, participe au troisième stage de mise en condition physique et d'entrainement sur neige de la saison 1968-69 de l'équipe d'Autriche de ski qui a lieu cette semaine à Kaprun sous la direction du professeur Hoppichler. C'est l'instructeur lui-même de l'équipe d'Autriche qui a accordé cette faveur à Schinegger, qui, a comme on le sait, changé de sexe cette année et était plus connu auparavant sous le prénom d'Erika qui lui valut la médaille d'or de descente-Dames aux championnats du monde de Portillo.

— — —

MALMOE (AFP) — Le nageur suédois Gunnar Larsson a réalisé hier soir la meilleure performance mondiale sur 400 mètres-nage libre, en bassin de 25 mètres, dans le temps de 4'05"3. Le record du monde du 400 mètres-nage libre, en bassin de 50 mètres, est de 4'06"5, par le Canadien Ralph Hutton, depuis le 3 août 1968.



• Une exposition d'armes à feu s'est tenue mercredi soir, au Centre Durocher, sous les auspices du Casting Club de Québec. Parmi les visiteurs le plus remarqué fut évidemment le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, que l'ont voit examinant un fusil de longue portée et de haute précision, en présence de MM. Richmond Pelletier, directeur du club de pêche Molson; Fernand Coulombe, président du Casting Club de Québec et Charles Boyffard, biologiste.
(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

On veut six nageurs de plus pour Mexico

BANFF (PC) PC — Les gérant et instructeurs de l'équipe canadienne de natation soutiennent que leurs protégés perdront des chances de récolter des médailles d'argent et de bronze lors des Jeux olympiques de Mexico si l'Association olympique canadienne n'approuve pas l'addition de six nageurs.

En dépit des demandes de Bill Jack, président de l'ACNA, du gérant Don Smith et des instructeurs George Gate, de Pointe Clair, pour les nageurs, et Ted Thomas, pour les nageuses, le comité olympique canadien a refusé de renforcer l'équipe.

Les deux instructeurs croient que l'équipe canadienne aurait d'excellentes chances de récolter des médailles d'argent et de bronze dans les épreuves à relais avec l'addition de Sylvie Dockerill, de Vancouver, Dianne Gate et Jim Harrison, de Pointe Claire, Bob Kasting, de Lethbridge, Bob Stoddard, de St-Catharines, et Susan Smith d'Edmonton.

Mais Richard Pound, de Montréal, secrétaire de l'AOC, a souligné dans une lettre à Smith que l'entente entre l'AOC et l'Association canadienne de nage amateur voulait que, seuls, les nageurs qui avaient rempli les normes exigées participeraient aux Jeux Olympiques, ce qui n'est pas le cas pour les six additions mentionnées.

Erreur

Dans une lettre à Ken Murray, de Montréal, représentant de l'ACNA auprès de l'AOC, Gate a admis que, lorsque les normes ont été établis par l'Association canadienne des instructeurs de natation, les directeurs avaient commis une erreur flagrante en oubliant les épreuves à relais lors des championnats canadiens et des essais olympiques à Winnipeg le mois dernier.

Jack et Gate ont ajouté que l'ACNA a tenté de corriger l'erreur en ajoutant des nageurs qui se signaleraient dans les épreuves à relais.

Découragé par le refus de l'AOC, Gate, instructeur de natation au Canada depuis 18 ans, songe à tout abandonner, "car tous les efforts ont été faits en vain".

Jack a soumis le cas de l'équipe canadienne de natation à John Munro, ministre de la Santé nationale et du Bien-être.

SOCCER

Alors que le tournoi de soccer mineur appelé tournoi de la coupe Montréal, pour les championnats de la province, se continuera en fin de semaine, pour la première fois deux équipes d'expression française s'affronteront pour les honneurs de la coupe Lamaot.

En effet, le Racing de Montréal, de Serge Jeunet, fera face aux Aigles du Patro Charlesbourg (de Québec) dimanche après-midi, à 2h., au parc Jarry. On prévoit une vive lutte entre ces deux équipes.

En même temps, 10 équipes batailleront pour une place en finale du tournoi des champions, dans cinq sections, tandis que l'équipe junior "A" du patro Roc Amadour, de Québec, tentera de mettre fin aux succès de la puissante équipe montréalaise Sun Youth, pour le championnat provincial de cette division.

L'activité ne manque pas dans ce sport du soccer, puisqu'en fin de semaine, soit les 20, 21 et 22 septembre, l'Association de Soccer Mineur du Québec en collaboration avec l'Association des Entraîneurs du Québec, tiendra un camp école à Trois-Rivières.



Ce que j'en pense...

par Jean Pouliot

LE GILET NO 9

Ce n'est qu'une intuition, mais il me semble qu'il se passe quelque chose avec le gilet numéro 9 des As. Voici comment ces doutes ont commencé.

Mercredi midi nous suivions une pratique de la loge de presse en compagnie de Vic Stasiuk et il nous commentait un jeu que venait de réussir Bill McEwan. Nous avons jeté un coup d'oeil rapide sur la liste des joueurs choisis pour Chicoutimi et nous avons exprimé à Stasiuk notre surprise que McEwan n'y soit pas. Il a regardé la liste et s'est abstenu de commentaires.

Après la pratique, nous sommes allés à la chambre de la Galerie Sportive et nous avons demandé à Bud Poile et Marcel Pelletier si l'absence de McEwan était un oubli. "Sûrement, de répondre les deux en consultant la liste". Pelletier sortit son crayon et rajouta le nom de McEwan en lui donnant le numéro 9.

Mercredi soir, après avoir composé notre article, nous avons jeté notre feuille. Nous ravisant jeudi matin, puisque nous devions aller à Chicoutimi, nous avons demandé à Henri Bertrand une autre liste et avant qu'il ne place la sienne dans la machine à polycopier, nous lui avons dit de rajouter Bill McEwan au numéro 9.

Il a marmoté distraitement que les As n'avaient pas de numéro 9, puis il s'est prêté à notre demande en inscrivant le nom du joueur, puis, après s'être ravisé, en y ajoutant le numéro 9. Nous avions alors assez de doutes pour savoir qu'il se tramait quelque chose, mais le lui demander aurait peut-être suscité une réponse "off the record", celle qu'un journaliste respectant le code d'éthique n'a pas le droit de publier.

Hier soir, nous avons tenté une dernière vérification en profitant de la pratique des juniors pour aller visiter la chambre des costumes, mais malheureusement l'entraîneur René Lacasse quittait le Colisée par l'arrière au moment où nous stationnions notre voiture à l'avant.

Nous ne pouvons pas retenir plus longtemps l'aboutissement de nos déductions, car un autre peut le découvrir d'un moment à l'autre. Nous croyons que les As, qui cherchaient des façons de célébrer leur 10e anniversaire dans l'Américaine, ont inclus au nombre des cérémonies spéciales la remise à Jean Béliveau du chandail numéro 9, qui ne sera plus jamais porté par aucun autre joueur des As. C'est une coutume que le Canadien a respectée avec le no 7 de Howie Morenz et le numéro 9 de Maurice Richard. Les Yankees ont fait de même avec le 3 de Babe Ruth, le 4 de Lou Gehrig et le 5 de Joe DiMaggio.

Si notre imagination nous a entraînés trop loin et s'il n'y a rien de fondé dans ce que nous avons flairé, nous nous excusons, mais ça peut quand même devenir une intéressante suggestion. On a jusqu'à mardi le 8 octobre pour y penser.

ORR LANCERA MOINS

Harry Sinden espère que Bobby Orr lancera moins souvent et comptera davantage en 1968-69. L'instructeur des Bruins a aussi l'intention de restreindre les poussées de son défenseur-étoile d'un bout à l'autre de la patinoire.

"J'ai essayé de découvrir pourquoi Bobby n'avait qu'un pourcentage de 6% de buts l'an dernier, soit une marque très basse pour un tireur aussi précis, d'expliquer Sinden. Ma conclusion est qu'il lance trop souvent de la ligne bleue près de la clôture, un angle à peu près impossible sur le filet. Il serait beaucoup plus profitable de passer le disque à quelqu'un de mieux placé. Je ne veux pas que Bobby arrête de lancer, mais je veux qu'il le fasse de meilleurs angles."

Quant aux montées à l'emporte-pièce, Sinden a également son idée à ce sujet. "Je veux qu'il passe davantage au lieu de tenter de traverser toute l'équipe adverse à lui seul. Ces poussées sont spectaculaires, de dire Sinden, mais habituellement sans résultat. Mais ça fait surtout mal à notre attaque. Quand un défenseur s'élance de cette façon, ça ralentit toute notre attaque. Les avants doivent s'arrêter à la ligne bleue adverse et attendre le porteur du disque. S'ils reçoivent une passe à ce moment, ils ont habituellement perdu tout leur élan. Si le défenseur les dépasse, ils doivent tenter de le rattraper et ils ne sont pas en position pour une passe ou un retour".

En conclusion, Sinden a résumé sa pensée ainsi: "Bobby est un magnifique porteur de disque et je veux qu'il continue en ce sens, mais surtout pour libérer notre propre zone, et alors atteindre un de nos avants en mouvement avec une passe. Qu'on ne mésinterprète pas mes suggestions. Bobby a un talent extraordinaire. Je crois simplement qu'il peut l'appliquer à des résultats meilleurs".

L'ANECDOTE DU JOUR

Un lecteur m'a dit qu'il était heureux de voir qu'enfin le monde cycliste avait nommé une course en mon honneur.

— "Quelle course ?" ai-je demandé surpris.

— "Le Tour de la Grèce (graisse)", de répondre le farceur.

ICI ET LA

Les ambleurs qui prennent part à l'invitation à chaque fin de semaine auront une opposition spéciale. Blossom Time s'inscrira à une course spéciale disputée la dernière fin de semaine de septembre en l'honneur du président-fondateur du club des propriétaires, feu Jules Gingras. — Le promoteur Allen Mitchell a assuré que tous les boxeurs participant au programme du 30 septembre arriveront à Québec trois jours à l'avance. Il en coûtera $6,000 à Mitchell pour donner la chance à Fernand Simard de rencontrer dans sa ville une vedette internationale comme Eddie Perkins. — Ste-Foy s'est retiré de la ligue junior B qui sera probablement composée du C.T.R., de l'alliance-sécurité, du Patro Roc-Amadour et du Patro Laval.

En voyant les longs favoris de Tom Williams, Milt Schmidt a commenté : "De mon temps, les joueurs d'une équipe se seraient disputé le privilège d'aller frapper un adversaire attifé de la sorte". — Joe Horner, du St-Louis a été avisé de ne plus s'amuser à frapper des balles au toit de l'Astrodome avec un "fungo".

HIER

Ligue Nationale

St-Louis 5 San Francisco 11
Atlanta 4 Houston 1
Cincinnati 1 Los Angeles 3

Ligue Américaine

New York 2 Détroit 6
Washington à Cleveland (pluie)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Chicago à Pittsburgh (s)
New York à Philadelphie (2,s)
Cincinnati à Houston (s)
St-Louis à Los Angeles (s)
Atlanta à San Francisco (s)

Ligue Américaine

Oakland à Minnesota
Baltimore à Chicago (s)
Boston à New York (s)
Détroit à Washington (s)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
X-St-Louis	94	60	.610	—
San Francisco	83	71	.539	11
Cincinnati	79	73	.519	14
Chicago	79	75	.513	15
Atlanta	78	76	.506	16
Pittsburgh	75	77	.493	18
Philadelphie	72	82	.468	21½
Los Angeles	71	83	.461	23
New York	68	85	.444	25½
Houston	68	86	.442	26

x-Champion

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
X-Détroit	99	54	.647	—
Baltimore	87	67	.565	12½
Boston	81	72	.529	18
Cleveland	81	73	.526	18½
New York	80	73	.523	19
Oakland	77	76	.503	22
Minnesota	73	80	.477	26
Californie	66	88	.429	33½
Chicago	63	90	.412	36
Washington	59	93	.388	39½

x-Champion

Lanceurs probables

Par la PRESSE ASSOCIEE

LIGUE AMERICAINE

Détroit Lolich 15-9 à Washington Coleman 11-16 ou Hannan 10-5, soir.
Boston Morehead 1-4 ou Lonborg 5-8 à New York Peterson 12-9, soir.
Baltimore Hardin 18-11 à Chicago Nyman 2-1, soir.
Oakland Hunter 12-13 à Minnesota Stephen 0-0.

LIGUE NATIONALE

Chicago Jenkins 18-14 à Pittsburgh Blass 16-5, soir.
New York Seaver 14-11 et Cardwell 7-13 à Philadelphie G. Jackson 1-6 et L. Jackson 13-17, soir.
Cincinnati Nolan 9-2 à Houston Dierker 12-14, soir.
St-Louis Carlton 13-11 à Los Angeles Singer 12-15, soir.
Atlanta Stone 7-3 à San Francisco Marichal 25-8, soir.

Victoire chahutante

DETROIT (PA) — Les bouteilles de champagne étaient au rebus et le terrain ainsi que les clôtures du stade des Tigers étaient réparés, au lendemain des célébration exténuantes du premier championnat du Detroit en 23 ans dans la ligue Américaine.

Le proprio des Tigers, John Fetzer, s'est retrouvé dans le bain des Tigers en compagnie du gérant Mayo Smith alors que les joueurs arrosaient tout le monde de champagne.

Cependant, des milliers parmi les 46,000 spectateurs célébraient le championnat sur le terrain même.

On a révélé qu'ils avaient arraché de grandes lisières de gazon tandis que d'autres emportaient 300 sièges de loge en souvenir. D'autres ont secoué les fondations des clôtures aux champs droit et gauche.

Deux policiers en ont empêché d'autres d'enlever le marbre.

Les célébrations se sont poursuivies dans le centre de la ville et 11 personnes ont été arrêtés tandis qu'un policier subissait des blessures à la bouche en tentant d'empêcher des amateurs d'entrer dans l'abri des joueurs.

DEUX ECLOPES AU COLISEE

André Lacroix à un genou et Paul Cates à une cheville

(Par Jean Pouliot

Un trio formé de Brian Bradley, Ron Buchanan et Dick Sarrazin s'est mérité le droit d'affronter les Rangers de New York dans l'uniforme des Flyers dimanche après-midi, grâce à sa performance dans la première joute intra-équipes présentée hier matin au Colisée. La formation orange dirigée par Keith Allen a disposé des Blancs de Vic Stasiuk par 6-3 et Buchanan y est allé du tour du chapeau, Sarrazin d'un but et d'une aide et Bradley de deux assistances. Jacques Laroche a marqué les deux autres buts des vainqueurs.

Selon les statistiques compilées par le dépisteur-en-chef Alex Davidson, ce trio n'a été sur la glace pour aucun des buts des Blancs et les ailiers Bradley et Sarrazin étaient encore sur la glace quand Laroche a marqué ses deux buts, ce qui leur donne une fiche offensive-défensive de 6-0. Ralph McSweyn, Léon Rochefort et André Lacroix ont été les compteurs des perdants qui avaient pris une avance de 2-0.

Dans la seconde rencontre, qui a donné lieu à du jeu plus rude mais moins excitant, les équipiers de Keith Allen sont de nouveau revenus de l'arrière pour l'emporter, cette fois au compte de 3 à 1. Bob Rivard avait donné l'avance aux Blancs, mais Claude Laforge égalisa sur un jeu de puissance. Un bel échange de passes entre Serge Bernier et Onil Boutin aboutit au but vainqueur par ce dernier, et Dwight Carruthers scella l'issue de la rencontre avec un lancer voilé de la ligne bleue sur une passe de Guy Dufour.

DEUX BLESSES

André Lacroix a été blessé au genou dans une collision avec Jim Johnson. Même s'il marchait à l'aide d'une canne, on ne croit pas que la blessure soit grave, mais on en saura plus long aujourd'hui. Si André ne peut pas jouer dimanche, c'est Serge Bernier qui prendra sa place, comme dans les séries Calder le printemps dernier.



• Guy LAFLEUR

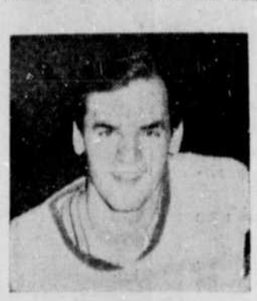
Par contre, le défenseur Paul Cates a été beaucoup plus malchanceux et il a subi la première blessure sérieuse du camp d'entraînement. Il s'est fracturé la cheville droite. Le gérant-général Bud Poile s'est déclaré particulièrement satisfait du travail des Boutin, Van Impe. Cherry, McSweyn et Lapointe sans parler du trio Bradley-Sarrazin-Buchanan.

Le président Bill Putnam est arrivé à Québec à l'heure du souper hier et il a immédiatement effectué une visite au Colisée où il a eu un entretien avec Bud Poile, Henri Bertrand et Paul Dumont. Incidemment, Poile a annoncé qu'il était entendu depuis cet été avec Gary Dornhoefer et Joe Watson qu'ils ne prendraient pas part aux deux premières exhibitions de l'équipe. Les deux joueurs ont subi des accidents sérieux en dernière fin de saison et ils ne joueront pas avant la tournée dans les Maritimes dans une semaine.

AUJOURD'HUI

....Une seule pratique est prévue pour les amateurs ce matin, car la majorité d'entre eux joueront à Chicoutimi ce soir contre l'équipe sénior de Phil Watson. Chez les professionnels, il y a deux pratiques de prévues, mais Poile a laissé entendre que si la pratique du matin était bonne, il donnerait peut-être congé aux athlètes l'après-midi, surtout si le thermomètre monte à 80° comme prévu.

On sait qu'hier seules les équipes perdantes du matin ont dû revenir sur la glace l'après-midi.



• Gilles DROLET



• Jacques RICHARD

PREMIERE PARTIE

ORANGE 6 - BLANCS 3

Première période:
1—Blancs: Lacroix
2—Blancs: MacSweyn (Gendron, Nolet)
3—Orange: Buchanan (Van Impe)
Punition: Meserve

Deuxième période:
4—Orange: Buchanan (Bradley)
5—Orange: Laroche (Hale)
6—Ofrange: Laroche
7—Orange: Buchanan (Bradley, Sarrazin)
Punition: Meserve

Troisième période:
8—Blancs: Rochefort
9—Orange: Sarrazin (Johnson)
Aucune punition

LANCERS PAR:

ORANGE	17	9	8	— 34
BLANCS	6	8	8	— 22

DEUXIEME PARTIE

ORANGE 3 BLANCS 1

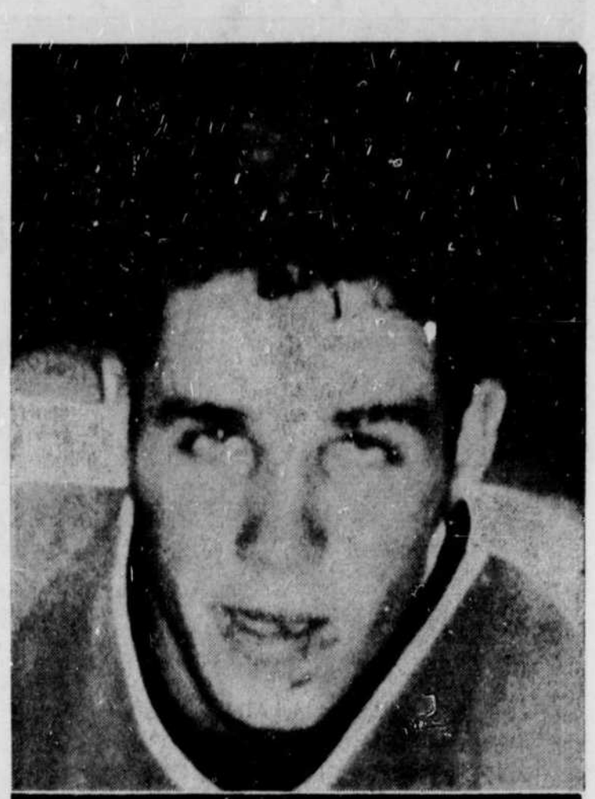
Première période:
Aucun point
Punition: Hannigan, Sternig, Bernier, Boutin, Palanio

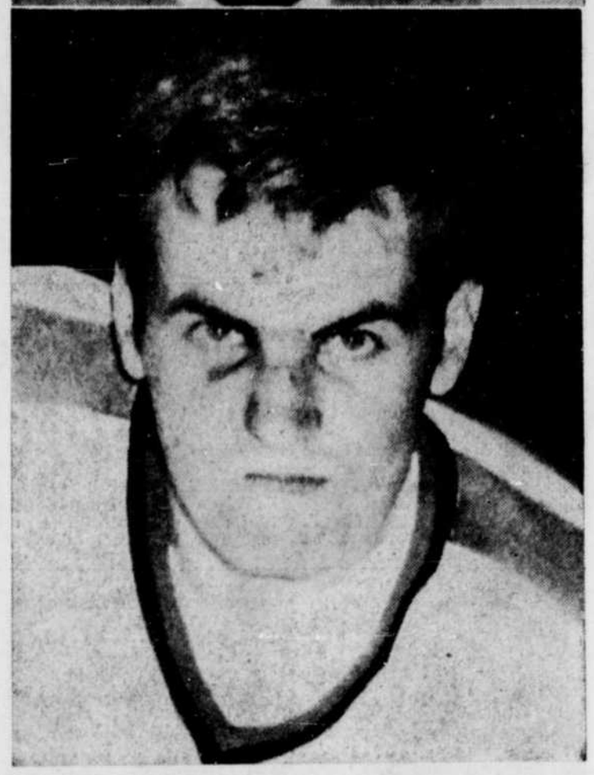
Deuxième période:
1—Blancs: Rivard (Ball)
Punitions: Bernier, Racette, Selby (min., maj.), Kennedy (min. maj.), Boutin, Bernier

Troisième période:
2—Orange: Laforge (Kennedy, Hannigan)
3—Orange: Boutin (Bernier)
4—Orange: Carruthers (Dufour)
Punitions: Ball, Hannigan, Marshall

LANCERS PAR:

ORANGE	6	5	12	— 23
BLANCS	6	8	6	— 20





• Parmi les joueurs de défense et d'avant qui tentent de faire le saut professionnel avec l'organisation des Flyers de Philadelphie, les deux premiers à avoir attiré l'attention ont été le défenseur Jean Lapointe (en haut) et l'ailier droit Bill McEwan (en bas). Ils ont signé leur premier contrat professionnel mercredi en même temps que le cerbère Dunc Wilson. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Trois valeurs sûres pour les As Juniors

Les As juniors ont fait signer leurs trois premiers contrats pour la saison 1968-69 et il s'agit de trois athlètes bien connus des amateurs locaux.

Gilles Drolet est le doyen du groupe et il s'alignera de nouveau à la défense. Issu d'une famille qui produisit plusieurs joueurs de hockey dont le plus connu est André "Méo" Drolet, ancienne vedette du Canadien junior, Gilles devrait avec l'expérience acquise s'avérer le pilier de la défensive locale. Guy Lafleur n'a pas joué son hockey mineur à Québec, mais il a remporté à trois reprises sous les couleurs du Rockland et du Thurso le titre de meilleur joueur dans le fameux tournoi international de hockey peewee. Il a été l'objet d'attentions spéciales d'au moins une équipe de la ligue Junior A d'Ontario l'été dernier et il est probablement la piqûre dont les As juniors ont besoin pour redonner à cette catégorie un peu de sa prospérité de l'âge d'or. Jacques Richard en sera à sa deuxième année seulement et il s'est avéré une des meilleures recrues du circuit la saison dernière. Ancienne vedette du tournoi bantam de Montréal, il atteint toujours son sommet à sa seconde saison dans une catégorie.

Le pilote Martin Madden a coupé 12 autres joueurs de son camp, la plupart des jeunes qui seront appelés à évoluer junior "B" ou qui seront réinvités l'automne prochain. Il disputera sa première partie intra-équipe ce soir de 6 heures à 7h.30 et 30 des 37 joueurs qu'il a encore à sa disposition seront à l'action.

Ce sont :

BUTS : Richard Lacoste, Mario Hudon, Raynald Fortier, Jacques Duquette;

DEFENSES : Réjean Desrosiers, Bernard Dubé, Gilles Drolet, Georges Farnham, Steve Trevor, Donald Carette, Jacques Turmel, Jacques Michaud;

CENTRES : Yvan Laliberté, Guy Hamel, Marc Lepage, Marcel Boucher, Dave Boeda, Pierre Chouinard; AILIERS GAUCHES: Donald Gauthier, Ronald Forbes, Laurier Legault, Jacques Richard, Jacques Royer, Jean-Marc Dubreuil; AILIERS DROITS : Guy Lafleur, Bernard Lacroix Robert Forbes, Réjean Giroux, Michel Brière, Jacques Dion.

Claude Genest, Louis-Philippe Naud, Jean Marois, Bruno Samson, Gilles Boucher et Denis Cayouette sont toujours au camps, mais ne prendront pas part au match de ce soir, alors que Luc Dessureault est sur la liste des blessés.

D'UN CAMP À L'AUTRE...

Par (PC) et (PA)

Al MacNeil, 32 ans, natif de Sydney en Nouvelle-Ecosse, a été promu au poste de joueur-instructeur des Apollos de Houston, de la ligue Centrale professionnelle, pour la saison 1968-69.

MacNeil a fait ses débuts dans le hockey junior avec les Marlboros de Toronto, de la ligue Junior A de l'Ontario, et a mérité un poste quelque temps après dans l'organisation des Leafs de Toronto, de la LNH. De là, il passa à Rochester, de la ligue Américaine, Hull-Ottawa, les Canadiens de Montréal, les Black Hawks de Chicago, les Rangers de New York et enfin les Pingouins de Pittsburgh.

MacNeil a été obtenu par les Canadiens en juin dernier.

Il se réjouit de cette nomination et anticipe avec confiance la saison 1968-69 avec les Apollos.

Red Wings

Le capitaine Alex Delvecchio et le gardien Roy Edwards ne prendront pas part au match hors-concours entre Detroit et Boston à London ce soir.

Edwards, qui se remet d'une pneumonie, a participé à l'exercice hier, mais le pilote Bill Gadsby veut attendre qu'il ait recouvré sa pleine condition physique avant de le lancer dans la mêlée.

Delvecchio, qui se remet d'une intervention chirurgicale, commencera l'entraînement lundi.

Les défenseurs Bob Baun et Ron Harris, obtenus du Oakland, feront leur début avec les Red Wings.

Rangers

Jean Ratelle, meilleur compteur des Rangers avec 32 buts et 46 aides la saison dernière, a signé son contrat pour la saison prochaine.

Vic Hadfield a réussi le truc du chapeau lors d'un exercice inter-équipe hier après-midi.

De leur côté, les Bruins manqueront vraisemblablement les services de leur défenseur étoile Ted Green, qui a quitté le camp mercredi matin pour retourner chez lui à Winnipeg.

Green voudrait que la direction des Bruins déchire son présent contrat de deux ans - qui expirera à la fin de la prochaine saison - pour en négocier un nouveau, mais l'équipe fait la sourde oreille.

LES DOLLARS AMÉRICAINS L'ATTIRENT À ST-LOUIS

OTTAWA (PC) — Dan Kelly, qui a été choyé par le choix des émissions sportives radiodiffusées au Canada, a préféré devenir la voix des Blues de St-Louis de la ligue Nationale de hockey.

L'attrait de l'argent américain a été en partie responsable de sa décision d'abandonner un travail réputé comme celui d'être l'hôte des matches de hockey des Canadiens de Montréal à Radio-Canada le samedi soir. Il était également le directeur sportif de CBOT, filiale de Radio-Canada à Ottawa.

Toutefois, Kelly soutient que la principale raison de sa décision est la chance de décrire régulièrement les jeux dans le hockey majeur.

Il a acquis une certaine expérience au cours des dernières saisons en partageant la tâche avec Danny Gallivan lors des matches des Canadiens à l'étranger le dimanche soir à Radio-Canada.

Il fait maintenant partie du réseau Columbia Broadcasting System qui radiodiffusera les 74 matches des Blues cette saison, y compris 20 parties à la TV.

Très bien connu

A 31 ans, Kelly est connu de millions d'amateurs canadiens, notamment les samedis soirs alors qu'il faisait la revue des faits saillants d'un match et qu'il conduisait des entrevues avec les joueurs et directeurs.

Parmi ses autres occupations sportives importantes, on note les joutes de la ligue Canadienne de football, y compris la Classique de la coupe Grey en 1964, plusieurs tournois importants de golf au Canada ainsi que des joutes des championnats mondiaux de hockey amateur.

Ses chances de devenir un des deux premiers narrateurs des matches de hockey à Montréal ou Toronto étaient minces et c'est pourquoi il a sauté sur l'offre du St-Louis.

Propres idées

Kelly s'en va aux USA avec l'intention de mettre en pratique certaines de ses propres idées pour la description des matches de hockey, car, de même que certains experts, il est d'avis que les narrateurs parlent beaucoup trop.

Il admet toutefois qu'il en est ainsi parce que les narrateurs s'adressent simultanément aux auditeurs à la radio et aux téléspectateurs, les deux groupes marquant leur préférence pour un jet continu de paroles.

Kelly croit toutefois que le public devrait s'habituer à des commentaires sobres, mais il devra obtenir l'appui de Radio-Canada, de la LNH et des clubs dns ce sens.

Faisant une revue de ses 12 années dans la radio canadienne, Kelly en conclut que sa pire malchance s'est transformée en sa meilleure opportunité en 1965 lorsque Radio-Canada l'a remercié afin d'adopter une nouvelle formule aux joutes de la LCF.

Son congédiement lui a alors permis de tenter sa chance comme hôte aux joutes des Canadiens, travail qu'il n'aurait pu cumuler avec celui du football parce que la saison des deux sports entre en conflit.

Retour anticipé de Cassius Clay

SEATTLE, Wash. (AFP) — Cassius Clay, champion du monde des poids lourds, déchu de son titre par les associations américaines, pourrait faire sa rentrée au début d'octobre.

C'est le journal de Seattle, The Seattle Times, qui a lancé la nouvelle, précisant que son adversaire serait Bill Shellhas, quasiment inconnu sur le plan national, et que le combat, comptant pour le championnat du monde, aurait lieu en 15 rounds en plein air dans la réserve indienne d'Omak, dans l'Etat de Washington.

Toujours d'après le journal, les pourparlers sont en cours entre les représentants des deux boxeurs et les promoteurs, deux hommes d'affaires.

Le dernier appel du champion déchu, qui a refusé de faire son service militaire, doit être examiné par la Cour suprême de l'Etat à la fin du mois et Mohamed Ali ne peut obtenir de licence de boxeur professionnel que si son cas est ranché en sa faveur.

Toutefois, les commissions de boxe n'ont aucun droit de juridiction sur les propriétés fédérales et c'est pourquoi la réserve indienne a été choisie comme lieu de la rencontre.

"J'étudie plusieurs propositions actuellement, mais celle de l'Etat de Washington me paraît la meilleure", aurait dit Clay au Times de Seatle.

La PGA ne plie pas

PALM BEACH GARDENS, Floride (PA) — La PGA a rejeté hier une nouvelle suggestion des pros en tournée qui désiraient la formation d'un comité exécutif de 14 membres afin de contrôler la tournée américaine sous prétexte qu'elle "était inacceptable".

Sam Gates, avocat des joueurs, a révélé la proposition à Oklahoma City où la plupart des joueurs participent aux championnats par équipes de la PGA.

Selon cette suggestion, sept pros de la tournée, trois représentants de la PGA et quatre hommes d'affaires feraient parti de ce comité. Les commanditaires auraient droit à deux membres qui n'auraient pas le droit de voter.

La direction de la PGA ont dit qu'une suggestion semblable avait été faite il y a trois semaines par Arnold Palmer et avait été rejetée.

La PGA a accepté, la semaine dernière, la suggestion d'un comité de 12 membres comprenant trois pros, trois directeurs de la PGA et trois anciens golfeurs professionnels.

OKLAHOMA CITY (PA) — Les frères Dave et Mike Hill, grâce aux six birdies et à l'eagle de Dave, ont roulé un 62 hier, lors de la première ronde des championnats en duos de la PGA dotés de bourses de $200,000.

Ils détenaient une avance de deux coups sur les champions actuels Jack Nicklaus et Arnold Palmer dans ce tournoi opposant 124 équipes sur deux parcours.

Bobby Nichols et George Archer, Larry Hinson et Bunky Henry, Bert Greene et Randy Glover ainsi que Jack McGowan et Dick Crawford partageaient le 3e rang avec des 65, suivis de Lou Graham et Steve Spray, Jim Ferrier et Larry Mowry, Tommy Aaron et Charles Coody, Bob Dickson et Labron Harris avec des 66.

Billy Casper et Gay Brewer ont roulé un 68, Bob Goalby et Mason Rudolph, Lee Trevino et Homero Blancas, des 73.



• Alors qu'elle venait tout juste de reprendre contact avec le sol québécois, à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, Mlle Ginette Vachon nous annonça son prochain... départ, cette fois en direction de Mexico où se dérouleront bientôt les Jeux Olympiques. Son père, M. Paul Vachon, est directeur honoraire de l'Association Cycliste Canadienne et c'est pour le représenter que sa fille assistera à la grande confrontation mondiale, en jouant le rôle d'interprète, puisqu'elle parle couramment l'espagnol. Il n'est donc pas impossible que l'Action redevienne d'ici peu le miroir de ses observations touristiques et sportives.
(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

M.L.T.P.

ça veut dire:

"Molson, la très populaire"

Oui ça veut dire ça.
Et bien d'autres choses.
Mais ce qui est sûr,
c'est que si c'est une



Molson, là tu parles!

Brassée au Québec par Molson